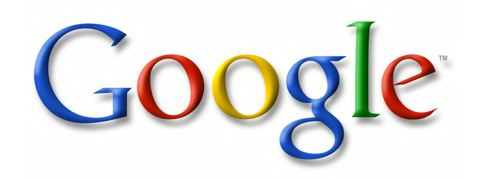
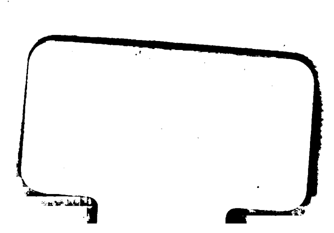




MENAGIANA
OU
LES BONS MOTS,
ET REMARQUES CRITIQUES,
Historiques, morales & d'érudition,

DE MONSIEUR MENAGE,

RECUEILLIES PAR SES AMIS.

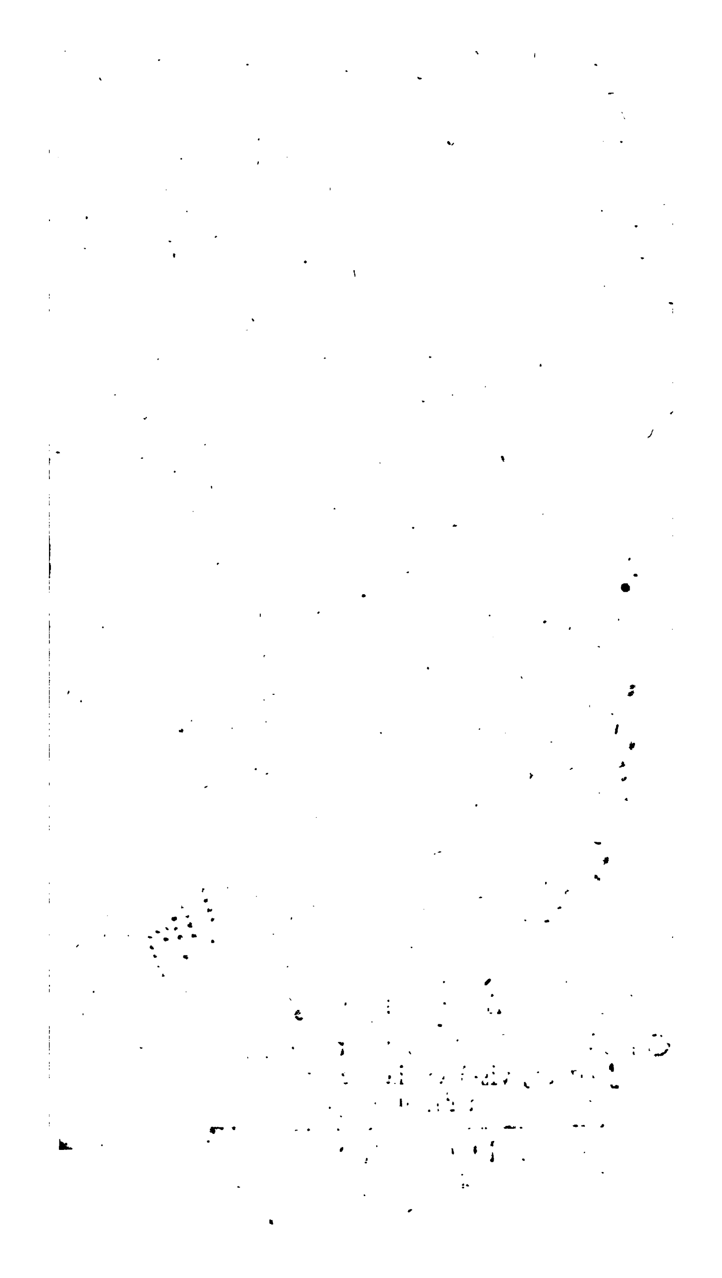
TOME TROISIEME.

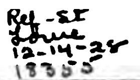
NOUVELLE EDITION.



A PARIS,
Chez la Veuve DELAULNE, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue des Noyers, à l'Empereur.

M. D C C X X I X.
AVEC APROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.







MENAGIANA.

TROISIEME PARTIE.

SI tous les Livres des Anciens étoient dans le feu, il n'y en a gueres que j'en tiraſſe plus volontiers que Plutarque. Il ne m'a jamais ennuié ; & quoique je le liſe ſouvent, j'y trouve toujours de nouvelles beautez. Il n'en eſt pas de même de Seneque. Il y a dans ſes Ouvrages des choſes admirables, mais il perd beaucoup quand on le manie & qu'on l'aprofondit. Il eſt meilleur à citer dans la chaleur de la converſation, qu'à lire dans le ſilence du cabinet. Il veut briller, quelque ſujet qu'il traite. C'eſt ce qui fait qu'il eſt fort

souvent faux. Cependant le Pere Mallebranche, à mon gré, a dit trop de mal de lui. On ne sauroit contester à Seneque d'avoir eu de l'esprit infiniment. Quintilien * dit un bon mot là dessus; *Velles eum suo ingenio dixiße, alieno judicio.* Le Cardinal Palavicin dit aussi admirablement bien de Séneque; *Profuma i suoi concetti con ambra, e con un zibetto che a' longo andare danno in testa.* C'est dans ses Considerations sur le style.

☞ Dire que Séneque a eu de l'esprit infiniment, n'est pas répondre au P. Mallebranche, qui bien loin de le lui contester lui applique les propres paroles qu'on allégue ici de Quintilien. Ce qu'il lui reproche avec les intelligens, c'est de se trop abondonner à son imagination, & de ne pas toujours raisonner conséquemment. Calvin grand partisan de Séneque, dont à l'âge de 23. ans, & encore Catholique, il commentoit le traité *de Clementia*, reconnoît en plus d'un endroit que la juste disposition des parties du discours n'étoit pas le talent de son Auteur. A l'égard de Plutarque, ce qu'on en fait dire ici à M. Ménage, n'est qu'une réputation de ce que Théodore Gaze en avoit dit

* X. Instit. I.

plus de deux cens ans auparavant. Sur quoi on peut voir Amiot dans la Préface de sa traduction.

☞ On proposoit à des Dames une partie de promenade à pied. Les unes l'acceptoient, d'autres s'en excusoient, sur ce qu'il y auroit trop de chemin à faire; une d'entre-elles, qu'on savoit qui étoit bossuë, quoiqu'elle ne le parût point, témoigna qu'elle en seroit volontiers, ajoutant qu'elle étoit infatigable. Cela vous est bien aisé, lui répondit une des Dames, vous avez un corps de fer. Elle entendoit par là cette espece de cuirasse que mettent les bossuës pour cacher le défaut de leur taille.

☞ Pierre Petit appelloit Séneque, *le Maître des sentences. Seneca*, dit-il, *verus* (*ut quidem arbitror*) *Magister sententiarum.* C'est dans son livre *de lachrymis* pag. 139.

☞ A la Cour tout le monde disoit *gros* pour *grand*, une *grosse* chére, une *grosse* qualité, une *grosse* réputation. Un jour le Roi étant chez Madame de Montespan témoigna n'aimer pas cette expression nouvelle. Despréaux se trouvant là, dit qu'en effet il étoit surprenant qu'on voulût par tout mettre *gros*

pour *grand*, & que par exemple il y avoit bien de la différence entre Louis le *gros* & Louis le *grand*. Ce mot coulé de la ſorte ne parut pas déplaire au Roi.

☞ Barbin avoit une maiſon aux champs qu'il avoit pris grand ſoin d'enjoliver, mais dont la vûe étoit extrémement bornée. Deſpréaux y dîna un jour d'été, & en quittant Barbin, lui dit : Je m'en vais à Paris prendre l'air.

¶ Le Pere Bouhours a traité d'une maniére bien différente les ſentimens de Cléante ſur ſes Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, & ceux de Cléarque ſur les Dialogues d'Eudoxe & de Philanthe. Il a fait ce qu'il a pu pour faire ſupprimer les premiers, & il n'a pas été en ſon pouvoir de ſuivre l'avis du Pere Commire, qui lui avoit conſeillé de les mépriſer.

Ne ſit, Buhurſi, magnanimo pudor
Vanum Cleanthem ferre ſilentio,
Tuaque ne digneris ira
Pugnæ avidum juvenem ſuperbæ.

Mais pour les ſentimens de Cléarque, il les donnoit lui-même à ſes amis,

comme M. Despréaux le faisoit des écrits qu'on publioit contre lui. Les sentimens de Cléante passent pour être de M. Barbier Daucour, un des meilleurs sujets de l'Académie. On m'a dit que les sentimens de Cléarque étoient de M. Andri.

Le P. Bouhours dans sa Maniere de bien penser dans les Ouvrages d'Esprit, donne à l'Arioste ce vers du Berni :

Il pover huomo che non s'en era accorto,
Andava combattendo ed era morto.

☞ C'est au 24 chant du l. 2. de son *Orlando innamaroto*, où le premier vers se lit ainsi.

Cosi colui del colpo non accorto.

Au lieu que de la maniére dont il est ici rapporté, & dans le livre du P. Bouhours, il y auroit trop d'une syllabe. Le Berni qu'on appelle assez souvent le Bernia, & quelquefois le Berna, étoit un des plus beaux esprits de son tems, d'un génie merveilleux pour la Satire enjouée, dont même il donna le modele, en sorte que parmi les Italiens elle en a retenu le nom de

Bernesque ou Berniesque. Ses Capitoli sont ce qu'il a fait de meilleur. Il s'en faut beaucoup que son poëme de Roland l'amoureux ait été aussi estimé. On sait que l'invention en est dûe au Boiardo, qu'il a suivi pas à pas, & dont il n'a presque fait que changer l'expression. Son naturel le portant à la plaisanterie, il n'a pu s'empêcher d'en répandre des traits dans l'ouvrage. Ceux qui ont dit que d'un bout à l'autre il l'avoit rendu burlesque, se sont trompez. Naudé entre autres, qui d'ailleurs a si peu connu le premier Auteur de l'*Orlando innamorato* que pag. 216. de son Mascurat, au lieu de dire que c'est le Boiardo, il dit que c'est l'Arioste; erreur copiée depuis fidelement par Baillet. L'Italien anonyme qui a recueilli de petites particularitez historiques sur les Auteurs des divers *Capitoli* imprimez en 4 volumes *in* 12. à Venise chez le Baba, s'est mépris d'une autre maniére touchant l'*Orlando innamorato* du Berni, en ce qu'il a cru que ce poëme n'avoit pas été imprimé. Il lui étoit facile, pour peu qu'il s'en fût informé, d'apprendre qu'il y en avoit deux éditions, l'une à Milan de 1542. l'autre à Ve-

tiise de 1545. toutes deux *in* 4°. la derniére desquelles promet plusieurs stances qui manquoient dans la premiére ; ce qui est cause que bien des gens recherchent l'édition de Venise préferablement à celle de Milan. Pour moi qui les ai soigneusement conférées, j'ai reconnu que celle de Venise n'étoit plus ample en tout que de deux stances dans le premier chant, lesquelles encore ne contiennent qu'un verbiage inutile, dont le poëme peut se passer sans y perdre quoi que ce soit. Le reste de la différence ne consiste qu'en ce que dans ce même premier chant, les 80. autres stances qui précédent celle-ci, *Ferraguto fè un salto smisurato*, quoique très-conformes pour le sens, ne le sont nullement pour les paroles ; ce qui me paroît une pure adresse du Libraire. Venitien pour faire valoir son édition au préjudice de celle de Milan, sous pretexte que dans celle-ci ces quatre-vingt stances, comme il le donne à entendre, ne sont pas du Berni, au lieu que dans la sienne elles en sont. Pour mieux colorer la chose, il a expréssement affecté de ne faire faire aucun changement dans les quatorze derniéres stances du premier chant, au

devant desquelles il a mis cet avertissement. *Queste poche stanze che seguono in sino al fine del primo canto (e dubitiamo d'alcune ancora del secondo) non sono, del presente Autore M. Francesco Berni, mà di chi presumptuosamente gli ha voluto fare tanta ingiuria.* Mais quiconque examinera les vers de part & d'autre, reconnoîtra aisément, s'il a quelque goût de la Poësie Italienne, que ni pour le choix des mots, ni pour le tour, la seconde édition n'a nul avantage sur la premiére. A l'égard du tems de la mort du Berni, ce que j'en ai autrefois écrit à Bayle se trouvant dans son Dictionaire de la seconde édition, au mot *Aretin, Pierre*, je ne le rapporterai point ici.

☞ Voici deux vers pour mettre au bas d'une estampe de Fra Paolo.

Et genio, & scriptis ingentem conspice Paulum.
Hic etiam Petro restitit in faciem.

☞ Il y a dans le voisinage de Dijon deux vignobles célebres, l'un appellé Beze, l'autre Cham-Bertin. Un jour qu'un galant homme qui posséde une bonne partie des vignes de Beze, trai-

toit quelques-uns de ſes amis, un des conviez chanta ce triolet qui plut beaucoup à la compagnie, & ſur tout au Maître du feſtin.

Beze qui produit ce bon vin
Doit paſſer pour très-Catholique.
J'eſtime plus que Cham-Bertin
Beze qui produit ce bon vin.
Si le Diſciple de Calvin
Beze paſſe pour héretique,
Beze qui produit ce bon vin
Doit paſſer pour très-Catholique.

☞ Le Diable étoit un grand ſot d'emploier tant de machines pour faire perdre patience au pauvre Job. Il n'y avoit qu'à l'engager à une partie d'échecs. Cette penſée eſt tirée de la 56e Nouvelle du Sabadino.

¶ Je ne trouve pas que le P. Bouhours, dans le livre ci-deſſus allégué ait eu aſſez d'égard au génie des Nations dont il critique les penſées. Ce qui eſt naturel à Paris, paroîtroit plat à Rome; & ce qui nous paroît trop brillant en France, ne paroît que naturel en Italie. Une penſée Italienne n'eſt pas à blâmer, ſuivant mon ſens, pour être un peu trop brillante, ſi d'ailleurs

elle ne ne choque pas ouvertement la raiſon. Si je fais jamais réimprimer mon Aminte, j'y changerai bien des choſes, & ſur tout j'adoucirai beaucoup la Critique que j'ai fais du bel endroit où Tancrede [a] pleure Clorinde. A propos du Taſſe, je ne puis plus condamner avec le P. Bouhours le vers que dit Armide à Renaud, lorſqu'il eſt ſur le point de partir.

Saro qual piu vorrai, ſcudiero o ſcudo [b].

L'affectation ſeroit blâmable dans un François qui diroit : *Je ſerai votre écuier ou votre écu.* Mais elle me paroît padonnable dans un Poëte Italien. M. Quinaut [c] a fort bien rendu ce vers dans ſon Armide.

J'irai dans les combats, j'irai m'offrir aux coups,
Qui ſeront deſtinez pour vous.

¶ M. Perrault eſt un de mes bons amis. J'eſtime beaucoup ſon poëme de Pomone, qui eſt imprimé à la tête du Livre de la Culture des Jardins, composé par M. de la Quintinie; & j'eſtime ſur tout ſon Siecle de Louis le

a XII. Gieruſ. 96. b XVII. Della Gieruſ. 49. c Sc. 4. Act. 5.

Grand, quoiqu'il s'en faille beaucoup que je ne sois de son avis. Je ne puis lui pardonner d'avoir comparé Mezeray à Thucydide. Mezerai n'a pas de phrase; je le lisois encore ce matin, & il auroit eu de la peine à choisir plus mal. J'aime infiniment son poëme de la peinture, qu'il a fait pour son ami M. le Brun. Il est un peu obscur en quelques endroits, & trop negligé en d'autres. Je le préfere néanmoins à celui que Moliere a fait pour M. Mignard. Je voudrois que M. Perrault eût retouché tous les vers de son Poëme, comme il a fait ceux-ci qu'il a imprimez dans le premier volume de son Parallele *.

Sur les uns le vieillard à qui tout est possible,
Passoit de son pinceau la trace imperceptible
D'une couche legere alloit les brunissant,
Y mettoit des beautez même en les effaçant,
Adoucissoit les jours, fortifioit les ombres,
Et les rendoit plus beaux en les rendant plus sombres,
Leur donnoit ce teint brun qui les fait respecter,
Et qu'un pinceau mortel ne sauroit imiter.

* Pag. 256.

On ne peut rien de plus heureux, ni de plus poëtique, que l'expreſſion dont il ſe ſert dans ſon Poëme de Louis le Grand, pour dire que les Anciens ignoroient de la circulation du ſang Il dit que l'Antiquité,

. . . Ignoroit juſqu'aux routes certaines
Du Méandre vivant qui coule dans les veines.

M. de Furetiére lui a fait là deſſus une chicane mal à propos. M. du Périer, *parcus admirator*, ne laiſſe pas d'admirer avec moi ce dernier vers. ☞ Ce dernier vers eſt effectivement fort beau, & Furetiére n'auroit pu le critiquer ſans chicane. Auſſi ne l'a-t-il point fait, il a critiqué ſeulement l'explication de *Méandre* miſe par le Poëte au bas de la page, où il étoit dit que c'étoit un *Fleuve de la Grèce*. Furetiére a remarqué là-deſſus qu'il auroit dû mettre *fleuve de l'Aſie mineure*. C'eſt ſi peu une chicane que Perrault lui-même a depuis profité de l'avis & ſupprimé ces mots *de la Grèce*.

¶ Touchant la diſpute qui s'eſt élevée depuis peu au ſujet des Anciens & des Modernes, je ſuis de l'avis de *Sirenius* * *Apollinaris*, qui dit qu'il faut

* VIII. Epiſt. XI. & ibi Savaro.

lire les Anciens avec respect, & les Modernes sans envie, *Legebat cum reverentiâ antiquos, & sine invidiâ recentes.*

☞ On adressa autrefois ces vers à Mrs Boileau, & Perrault, dont le premier tenoit pour les Anciens, & le second pour les Modernes.

Boileau, Perrault, ne vous déplaise,
Entre vous deux changez de These.
L'un fera voir par le Lutrin
Que la Muse nouvelle a le pas sur l'antique:
Et l'autre par le saint Paulin,
Qu'aux Poëtes nouveaux les anciens font la nique.

¶ Sous le regne de Philippe second un Seigneur qui avoit parlé un peu fortement des privautez que le Roi avoit avec sa femme, fut mis en prison. On lui fit cette devise. Un Limaçon qui rentre dans sa coquille, avec ce mot: *Carcere cornua frenat.*

¶ M. le Comte de Guiche au milieu de ses plaisirs & de l'embarras de la Cour, ne laissoit pas d'étudier au moins reglément trois heures par jour. C'étoit un Seigneur des plus accomplis que l'on pût voir. On change terriblement quand on voit qu'on va mou-

rir. Pendant sa vie il avoit toujours été fort éloigné de la bigotterie, & il est mort l'an 1672. dans un froc de Carme qu'un Religieux de cet Ordre, qui l'exhorta à la mort, lui fit prendre. ☞ Ainsi Balde l'an 1400. Christophle de Longueil l'an 1522. & Alberto Pio Comte de Carpi l'an 1530. voulurent être enterrez en habit de Cordelier. Marot dans sa 2e lettre du Coc-à-l'âne a dit,

Témoin le Comte de Carpi
Qui se fit Moine après sa mort.

¶ M. de G. ne fit pas de même. Il étoit malade à la mort, & sa femme qui est dans une piété profonde ne le quittoit pas d'un moment. Le P. Bourdalouë son Confesseur l'instruisoit, en lui disant : Monsieur, il faut croire ceci, il faut croire cela. Et le Comte se tournant vers sa femme, lui demandoit : Cela est-il vrai Comtesse? Oui, oui, lui répondit-elle. Eh bien, ajoûtoit le malade, allons donc, dépêchons de croire.

¶ Mad. de Chevreuse qui savoit fort bien l'Espagnol, disoit que le Dom Quichotte, est le Castillan le plus pur que nous aions. La traduction qui en a été faite depuis peu en nôtre langue est très-belle. Je l'ai tou-

jours entendu donner à M. de S. Martin le frere de ce M. de la Chaise, qui a fait l'histoire de S. Louis. Il semble pourtant que le P. Bouhours dans sa premiére Lettre à une Dame de Province sur les Dialogues d'Eudoxe & de Philanthe, veuille nous persuader qu'elle est de M. Arnauld, qui se seroit amusé à traduire un livre si divertissant, lorsqu'une fiévre tierce l'empêchoit de faire quelque chose de plus sérieux. J'ai oui dire que Michel de Cervantes auteur de ce Roman de Dom Quichotte étoit manchot, & qu'il avoit composé ce livre étant captif en Barbarie. ☞ Furetiére dans son second Factum contre l'Académie Françoise parle d'un misérable Libraire Traducteur de Dom Quichotte.

☞ Un Président scrupuleux avoit ordonné à son Cocher de ne plus jurer. Les chevaux cependant étant une fois entrez dans un bourbier, ne faisoient nul effort pour en sortir, parce qu'accoutumez aux juremens du cocher, ils ne lui entendoient plus parler le même langage. Ma foi, Monsieur, dit le cocher, si je ne jure, nous coucherons ici. Le Maître cédant à la né-

ceſſité lui permit de jurer. Ce que le cocher aiant fait, les chevaux dans le moment tirérent le caroſſe hors du bourbier.

Feu M. de la Chambre Curé de S. Barthelemi à Paris envoiant inviter à dîner un Cordelier de ſes amis : Celui-ci qui étoit un goguenard demanda au valet qui en ſeroit, & s'il y avoit bonne chere. Vous ne ſerez que trois, lui répondit le valet, vous, votre compagnon, & mon maître. Pour la chere, je ne puis vous dire en quoi elle conſiſtera : je ſais ſeulement qu'il y aura un bon cochon de lait. Un bon cochon de lait ! répliqua le Cordelier, je crains fort que ce ne ſoit tout le contraire ; ce qu'il y a de meilleur dans un cochon de lait, c'eſt la peau & les oreilles. Tout me dit que je ne dois m'attendre ni à l'un ni à l'autre, dans une paroiſſe dont le Saint n'a point de peau, & le Curé point d'oreilles. *M. de la Chambre, Curé de S. Barthelemi, étoit ſourd.*

¶ Le Lutrin de M. Deſpréaux eſt rempli de quantité de portraits d'après nature. L'Horloger la Tour eſt un Perruquier nommé l'Amour.

Cet Horloger eſt l'effroi du quartier.

Ce Perruquier avoit un grand fouet avec lequel il venoit mettre le hola quand les polissons du quartier se battoient les uns avec les autres. Mais M. l'Abbé Aubri, Chanoine de la Sainte-Chapelle, fameux Moliniste, frere de ce M. Aubri qui a fait l'Histoire du Cardinal Mazarin, y est sur tous les autres marqué avec des traits bien désignans.

Alain tousse & se leve, Alain ce savant homme,
Qui de Bauni vingt fois a lû toute la somme.

M. Aubri qu'il peint là sous le nom d'Alain, n'a jamais parlé qu'il n'ait toussé une ou deux fois auparavant.

Mes yeux en sont témoins, j'ai vû moi-même hier,
Entrer chez le Prélat le Chapelain Garnier.

Ce Chapelain Garnier, qui s'appelloit Fournier de son nom, étoit grand Janseniste, & par conséquent pas trop bien dans l'esprit de M. Aubri. Au reste on est si aveuglé dans ce qui nous regarde, que M. Aubri lut le Lutrin plusieurs fois sans s'y reconnoître. M. son frere s'en est bien apperçu. ☞ On commença dans l'édition de 1701, *in* 4°, à

ſubſtituer tout au long *le Perruquier l'Amour* à *l'Horloger la Tour*. Le vers *cet Horloger &c.* y fut auſſi changé en celui ci : *Ce Perruquier ſuperbe eſt l'effroi du quartier.* Ce qui a depuis été conſervé dans toutes les éditions. Son nom étoit Didier l'Amour. Sa premiere femme étoit une clabaudeuſe éternelle, qu'il ſavoit étriller ſans s'émouvoir. Moliére a merveilleuſement bien peint leur caractére dans la premiére Scéne de ſon *Médecin malgré lui*. La ſeconde femme de ce Perruquier s'appelloit Anne du Buiſſon. Le nom *Aubri* s'écrit réguliérement *Auberi*, mais comme on prononce *Aubri*, Deſpréaux qui ſemble avoir affecté, lorſqu'il cache les vrais noms, d'en ſubſtituer d'autres de même meſure, a mis par cette raiſon *Alain* à la place d'*Aubri*. C'eſt ainſi qu'il ſubſtitue *Garnier* à Fournier ; *Gilotin* à Guéronet ; *Brontin* à Frontin, *Boirude* à Sirude ; *Girot* à Brunot, & de même ailleurs.

☞ Une Dame aiant envie de lire les Métamorphoſes d'Ovide, ſon Amant les lui envoia le lendemain avec ce ſonnet.

A IRIS

En lui envoiant les Métamorphoses d'Ovide.

L'ingenieux Ovide étale en cet ouvrage
Un nombre merveilleux de changemens divers.
Progné de l'hirondelle y prend le noir plumage,
Et Daphné s'y revêt de rameaux toujours verts.

Hermione en serpent y rampe sur l'herbage,
En lionne Atalante y court dans les déserts.
On voit Narcisse en fleur y parer le rivage,
On voit en épervier Nise y fendre les airs.

Une métamorphose à mes vœux favorable,
Doit ici vous donner une place honorable.
Iris, vous n'êtes plus rebelle à mes amours:
La rigueur a chez vous fait place à la tendresse.
C'est assez: n'allez pas redevenir tigresse.
Aiant changé si bien, ne changez de vos jours.

☞ Une dévote de Bourg en Bresse l'an 1424, disoit qu'elle avoit été envoiée de Dieu sur terre pour tirer les ames

d'enfer, & qu'elle en tiroit tout au moins trois par jours. Gerson à la fin de son traité *de examinatione doctrinarum.*

¶ On songeoit tout de bon à donner un Arrêt contre la philosophie de Descartes, lorsque M. Despreaux fit paroître le sien. C'est une bagatelle, qui peutêtre plus qu'aucune autre chose, a empêché que le Parlement n'en ait rendu un veritable. M. Boileau le Greffier présenta cet Arrêt à signer à feu M. le premier President de Lamoignon avec beaucoup d'autres. Comme c'étoit un Magistrat fort exact, il les examina les uns après les autres. Quand il fut tombé sur celui de M. Despreaux, il dit à M. Boileau: Ah, voilà un tour de ton oncle.

On disoit dernierement ici que de tous les hommes, Descartes est celui qui a le mieux resvé. Voëtius, ce célebre adversaire de M. Descartes, étoit de ces gens qui croient en Dieu par bénéfice d'inventaire. M. Descartes au contraire étoit fort religieux.

¶ L'état dans lequel se trouve un criminel qu'on renvoie à son premier Jugement, est très-bien exprimé dans ces deux vers.

Odit iter, numeratque dies, spatioque viarum

Metitur vitam, torquetur morte futurâ.

Il marche malgré lui, il compte ses jours, il mesure sa vie de lieue en lieue, & la mort qu'il attend le tourmente.

M. le Premier Président de Lamoignon disoit que la plus fâcheuse circonstance d'un procès criminel pour l'accusé, c'étoit ces deux mots : *Ci présent.*

Je me suis trouvé une fois à l'interrogation d'un criminel. Lorsque les Juges voulurent le faire asseoir sur la sellette, il refusa de le faire, disant : Messieurs, il ne m'appartient pas de m'asseoir en votre présence.

¶ Je vais vous conter une histoire assez extraordinaire, & qui fait voir le Jugement de Dieu sur les criminels. Dans l'Anjou un Curé d'assez mauvaise vie avoit eu querelle avec un Sergent du voisinage. Le Sergent étant venu à disparoître tout à coup, tout le monde soupçonna le Curé son ennemi declaré, de l'avoir fait mourir. Dans ce tems-là il arriva à une ou

deux lieues du lieu où demeuroit le Curé, qu'on exposa un pendu sur les fourches patibulaires. *Ses parens l'en* détachérent, & le jettérent avec la corde au cou dans un étang voisin. Des Pêcheurs trouverent ce corps dans leurs filets, & la Justice y aiant fait une descente, tout le monde vint voir le corps du pendu. Comme il étoit fort défiguré, le préjugé que l'on avoit contre le Curé, fit que le monde s'imagina que c'étoit le Sergent. On arrête là-dessus le Curé, on lui fait son procès, & on le condamne à être pendu. Quand il vit qu'il faloit mourir : Messieurs, dit-il à ses Juges, il est vrai que c'est moi qui ai tué le Sergent, mais vous me condamnez injustement, & tous ceux qui déposent contre moi sont des faux témoins. Le corps mort que l'on a trouvé, & sur la foi duquel vous m'avez fait mon procès, n'est nullement celui du Sergent. Le véritable corps du Sergent que j'ai assommé dans mon Presbytére, est sous une telle planche dans mon jardin, on y trouvera même son chien avec lui. Les Juges envoiérent au Presbytére du Curé, & l'on trouva les choses comme il les avoit dites.

¶ On dit que les femmes savantes de Moliere, sont Mesd. de.... & l'on me veut faire accroire que je suis le savant qui parle d'un ton doux. Ce sont choses cependant que Moliere desavouoit. Mais le Trissotin de cette même Comédie est l'Abbé Cotin, jusque-là que Moliere fit acheter un de ses habits pour le faire porter à celui qui faisoit ce personnage dans sa Piéce. La Scene où Vadius se brouille avec Trissotin, parce qu'il critique le Sonnet sur la fiévre, qu'il ne sait pas être de Trissotin, s'est passée véritablement chez M. B..... Ce fut M. Despreaux qui la donna à Moliere. ☞ Moliere joua d'abord Cotin sous le nom de Tricotin, que plus malicieusement, sous prétexte de mieux déguiser, il changea depuis en Trissotin, équivalent à trois fois sot. Jamais homme, excepté Montmaur, n'a tant été turlupiné que le pauvre Cotin. On fit en 1682, peu de tems après sa mort, ces quatre vers.

Savez-vous en quoi Cotin
Differe de Trissotin?
Cotin a fini ses jours,
Trissotin vivra toujours.

A l'égard de Vadius, le public a été persuadé que c'étoit Ménage, & Richelet, aux mots *s'adresser* & *reprocher*, ne l'a pas dissimulé.

¶ Dans la Comédie des *Fâcheux*, qui est une des plus belles de Moliere, le Fâcheux chasseur qu'il introduit dans une Scéne de cette Piéce, est M. de Soyecourt. Ce fut le Roi lui-même qui lui donna ce sujet, & voici comment. Au sortir de la premiére représentation de cette Comédie qui se fit chez M. Fouquet, le Roi dit à Moliere, en lui montrant M. de Soyecourt: Voilà un grand original que tu n'as pas encore copié. C'en fut assez dit; Cette Scene, où Moliere l'introduit sous la figure d'un Chasseur, fut faite & apprise par les Comédiens en moins de vingt-quatre heures, & le Roi eut le plaisir de la voir en sa place, à la représentation suivante de cette piéce. ☞ Il est dit dans la vie de Moliere pag. 49. que n'entendant pas la chasse, il s'étoit excusé de travailler au rolle du Chasseur; mais qu'un habile homme lui en aiant donné le canevas, il composa là-dessus cette Scene qui est la plus belle de la piéce.

¶ La Scene des *Plaideurs* de M. Racine,

cine, où Chicaneau se brouille avec cette Comtesse, qui prétend qu'il a dit à tort qu'il faloit la lier ; est arrivée de la même maniére qu'on la rapporte, chez M. Boileau le Greffier. Chicaneau étoit M. le Président de L..... Je ne sais point qui étoit la Comtesse, mais j'ai sû autrefois son nom ; & il me souvient seulement que lorsqu'on la joua pour la premiére fois, on avoit conservé à celle qui la représentoit sur le théatre, un habit de rose seiche & un masque sur l'oreille, qui étoit l'ajustement ordinaire de cette Comtesse.

La plûpart des Avocats du tems sont jouez dans les *Plaideurs*, & les différens tons sur lesquels l'Intimé déclame, sont autant de copies des différens tons des Avocats. Par l'Intimé, qui emploie dans une cause de *Bibus* le magnifique exorde de l'Oraison *pro Quintio.* QUÆ *res in civitate duæ plurimum possunt, hæ contra nos ambæ faciunt in hoc tempore, summa gratia, & eloquentia*; on a voulu tourner en ridicule M. P...... qui dans un procès qu'un Patissier avoit pour une vetille contre un Boulanger, s'étoit servi du même exorde. J'ai entendu dire que l'Avocat de la Partie adverse lui dit : Maître P.... ne se tien-

dra pas pour interrompu, si je lui dis; que pour éloquence, je n'en ai jamais été autrement soupçonné : quant au crédit de ma Partie, c'est un Maître Boulanger de petit pain. Quand l'Intimé répond au Juge, qui lui demande s'il sera long, en disant oui, contre la coûtume, c'est M. de Montauban; & il me souvient de lui avoir entendu dire en pareille occasion par M. le Premier Président : Du moins vous êtes de bonne foi.

☞ C'est dommage que feu M. De Court mort le 16 d'Août 1694. dans la quarante & uniéme année de son âge ne nous ait laissé qu'un monument de son admirable érudition. Je présume qu'il reste plusieurs ouvrages de sa façon, du moins ébauchez, entre les mains de ses amis. Pour moi je n'ai jamais rien vû de lui qu'une Epitre en vers Grecs à M. Dacier, de laquelle je ferai volontiers ici part au public.

Κάρολος Κατῶν ὁ Κύρτιος Ἀνδρὶ τῷ Δακιερίῳ Καίρειν.

Ποῦ στρέφεαι γαίης; μελεδήματα ποῖά σ' ἐρύκει;
Τίπτ' ἄρα ληθόνεις φίλτατε Δακιέριε;
Οὐκ ἔμαθες σύγε πάντα μαθὼν, λυγρὸν οἶτον ἑταίρου;
Ἀστοί μιν, οὐκ εἴδεις, δαίμονες αἶσαν ἔχουσι.

Οὔτις οὐ σε φιλέει, καὶ ἀγήνορος ἔξοχα πλούτου,
Ἀρχῆς τε κρατερῆς σὴν φιλότητα λέγει.
Οὔτις ἀδημονέων πλεῖστοι χρόνον αἴλινα κεῖται
Κύπριος ἐν λέκτροις ἄλγεα πολλὰ παθών.
Φεῦ μάλα δυσίατος ἤπερ μοι νοῦσος ἐπῆλθε,
Νῦν ἔτι, νῦν ἔχομαι πᾶν κακότητι δέμας.
Ὤ πόποι ὡς ἐτάκην, ὥς μοι φίλα γυῖα λέλυνται,
Οὐδὲν ὀνησαίμην τὼ πόδε, χεῖρε τ' ἔχων.
Ὤ μοι ἐγώ, μοῦνον οὐκ ὀλόμην, καὶ πότμον ἐπίσπον:
Ναὶ φίλε, ναὶ συγγερῶς μοῖρα σὺν ἄσε φίλον.
Εἴ σε μὲν οἶκτρος ἕλοι, μὴ ὑπ' ὄφρυσι δάκρυα λεῖβε,
Ἢ λιγὺ κωκύουσα πόλλ' ἐλεεινὰ λέγε.
Αἶψα δὲ πρὸς με θέων ἵκεο θνήσκοντα σαώσαι.
Ἢν δὲ φιλεῦντα φιλῇς, ξόττι τάχιστα θέεις.
Ἔλθε, δὴ οὐχ οἶος, ἅμα σοί γε καὶ αἰὲν ἕπονται
Ἐννέα μιχθεῖσαι ταῖς χαρίτεσσι θεαί.
Ἀλλὰ τί ἢ μέλλεις; ἵνα τί φίλε δηθὰ βραδύνων
Οὐχὶ παρέστησας: πῆ τ' ἄρα, τίπτε μένεις;
Οὐκ ἀγοραῖς ὅτι θεσπεσίων μελέεσσι ποιητῶν
Θελγόμεθ', ὧν πάντων καὶ γλυκὺ μνάαν ἔχειν;
Ἔλθ' ἄρα σοι φερέσσω δίφ πεποιημένα Ὁμήρῳ,
Χ' ἅσσαπερ ἰσόθεος θεῖα πόνησε Πλάτων
Ἔλθε, κ' ἀναρρώσω, κ' ἐπιτευξόμεθ' ἄσσον ἵκοντες
Πᾶσιν ἐπιστήμῃ ἀνδράσιν εὐδοκίμοις.
Νῶιν ὃ πάντ' αὖθις κεχαρισμένα πολλὰ διδάξει
Λαμπρὸς τῇ κόσμος πατρίδι Μενάγιος.
Γερμανέης φάος ὀψόμεθα Σπανέμιον ἄντην.
Τοῦ δε κλυὼν λέξεις, νὴ Δία Κελτὸς ἔφυ.
Τῷ τραγικῷ Σοφοκλῆι δρακεῖς Κορνήλιον ἴσον,
Τοῦδ' Εὐριπίδου μείζονα Ῥασίνιον,

Σκεψόμεθ' Αὐζοῦνιον, Βλοίδελλον, καὶ Βουλίαλδον,
  Ποίους μὲν ἄνδρας Ζεῦ ἄνα δαιόπατε;
Πάντων δ' ἀνθρωπῶν ὁ καὶ ἄστεα, καὶ νόον ἔγνω,
  Ὡς τέρψει μύθοις ὁ Θρεβειῶτος ἑοῖς.
Ὡς γλυκὺ πουλυμαθῆ, λόγιον τε Ρεναύδοτον ἄδειν
  Ὡς γλυκὺ Ῥαπῖνον, καὶ νῦ Πετῖτον ὁρᾶν.
Τίπτε πολῆα φυγὼν, μακρὰν, φεῦ, μακρὰν ἀπῆλθε
  Μουσῶν, χ' ἡμέτερον κῦδος Υ'εττιάδης;
Αὐτὰρ ἐμοὶ φύσεις ἰδέαν τόδε θαῦμα μέγιστον
  Τὴν Φαβέρην πάσης κοινὸν ὅραμ' ἀρετῆς,
Ἣ δὲ νέον πολὺ μειλιχίων πέλεται γυναικῶν
  Μὴ μόνον, ἀλλ' ἀνδρῶν καὶ πέλεται σοφῶν.
Πρὸς τῆς δ' αἰδοίης τάχυς ἐλθὲ, καὶ ἔτι μέλλεις
  Ἆ φίλε, δὴ σκέψαι τοῦτ' ἀσέβημα πόσον.

On ne peut disconvenir que cette Epitre ne soit très-élégante ; cependant comme je suis persuadé que son Auteur y auroit retouché quelques endroits, s'il en avoit eu le loisir, je prendrai la liberté de marquer ici ceux qui, si je ne me trompe, auroient eu besoin de correction.

Αἴλινα κεῖται] Ceux qui croient qu' αἴλινα se prend adverbialement dans Callimaque & dans Moschus, sont dans l'erreur. Αἴλινος ou αἴλινον ne signifie *d'ordinaire* qu'un chant lugubre, je dis *d'ordinaire*, parce que selon Euripide, comme Athénée & après lui Eustathius, le remarquent,

c'est aussi quelquefois un chant gai. Dans Callimaque en son hymne d'Apollon αἴλινα est le régime de κινύρεται, comme il l'est de στοναχεῦντι dans l'Idyle troisiéme de Moschus. Αἴλινα κινύρεσθαι ou στοναχεῖν, c'est dans la langue de nos Poëtes François soupirer des airs lugubres. Eschyle dans son Agamemnon, & Sophocle dans son Ajax construisent fort bien αἴλινον, le premier avec εἰπεῖν, le second avec ᾄδειν ou θρηνεῖν, parce qu'αἴλινον est là ᾠδὴν θρηνῶν, une sorte de plainte ; mais on ne trouvera nulle part dans les Anciens αἴλινα joint à un verbe tel que κεῖσθαι, θνήσκειν, τύπτεσθαι, &c.

Δυσίαντος] Il paroit que dans le neuviéme vers le Poëte fait un dactyle des trois premiéres syllabes de δυσίαντος, quoique constamment la premiére soit breve, & que les deux suivantes soient longues.

Μνείαν ἔχειν] L'accent fait connoître que la derniére de μνείαν est longue. Sophocle vers 395 de son Electre : Σὺ δὲ τοῦ παρόντος οὐ μνείαν ἔχεις.

Νῶιν &c.] C'est νῶι accusatif qu'il faloit avec δίδαξε & non pas νῶιν, qui est toujours datif.

μακρὰν ἀπῆλθε] La derniere de μακρὰν qu'on fait ici breve, est très-longue.

M. le Comte de..... étoit comme bien d'autres qui ne portent que le nom ſans avoir de Comté. Dans une compagnie où j'étois, il voulut railler un Abbé, qui ſuivant la coûtume ordinaire, ſe faiſoit appeller de ce nom ſans avoir aucun bénéfice. Monſieur l'Abbé, lui diſoit-il, il y a une choſe qui m'embaraſſe; il y a longtems que nous nous connoiſſons, & je ne ſais pas encore où eſt vôtre Abbayïe. Quoi, Monſieur, lui répondit l'Abbé, vous ne le ſavez pas? Elle eſt dans vôtre Comté.

¶ J'ai oui dire que Spinoſa étoit mort de la peur qu'il avoit eue d'être mis à la Baſtille. Il étoit venu en France attiré par deux perſonnes de qualité qui avoient envie de le voir. M. de Pomponne en fut averti; & comme c'étoit un Miniſtre fort zelé pour la Religion, il ne jugea pas à propos de ſouffrir Spinoſa en France, où il étoit capable de faire bien du déſordre; & pour l'en empêcher, il réſolut de le faire mettre à la Baſtille. Spinoſa qui en eut avis, ſe ſauva en habit de Cordelier: mais je ne garantis pas cette derniére circonſtance. Ce qui eſt certain, eſt que bien des perſonnes qui

l'ont vû, m'ont assuré qu'il étoit petit, jaunâtre, qu'il avoit quelque chose de noir dans la physionomie, & qu'il portoit sur son visage un caractere de réprobation. ☞ Vigneul Marville, qu'on croit être le P. Dom Noël d'Argonne Chartreux de Gaillon, pag. 331. du 2. vol. de ses Mémoires, croit fort douteuse la particularité ici rapportée du voiage de Spinosa en France, & Bayle la déclare absolument fausse pag. 2783. de son Dictionaire, 2. édit.

☞ Un paysan chargé de fagots crioit par les rues *gare*, *gare*, afin qu'on se détournât. Certain jeune homme vêtu de moire, aiant négligé de se retirer, fut accroché par l'un de ces fagots qui lui fit une furieuse brêche dans son manteau. Là dessus grand bruit. Le jeune homme veut être paié de son manteau, & fait sa plainte au Commissaire qui étoit survenu. De son côté le paysan ouvre la bouche sans dire mot. Estes-vous muet, mon ami? lui dit le Commissaire. Non non, Monsieur, interrompit le complaignant, c'est belle malice; parce qu'il ne peut se défendre, il fait le muet; mais quand je l'ai trouvé en mon chemin, il crioit à pleine tête *gare*, *gare*. Ha, dit le Commissaire,

cela étant, vous avez tort de vous plaindre ; il a raison de ne rien dire, vous avez mieux parlé pour lui, qu'il n'auroit pu faire.

☞ D'un air riant un jour de Passion,
Amynte ouit la prédication.
Le jour de Pâque Amynte y parut triste,
D'où vient cela ? C'est qu'Amynte au Sermon
Le Vendredi près d'elle avoit Ariste.
Mais y fut-il le jour de Paque ? Non.

☞ On demande s'il y a plus de sortes de plantes que de sortes d'animaux ? Quelque difficile qu'il soit de répondre à cette question, l'Auteur des huit vers suivans s'est avanturé de la décider, au sujet du traité posthume de Claude Saumaise *de Homonymis hyles iatricæ*, imprimé à Utrecht l'an 1689, à la suite des Exercitations Pliniennes du même Saumaise sur Solin.

Quadrupedum generi, generi quoque certa volantum
Imposuit, fateor, nomina primus Adam.
Divini licet ille tamen foret incola ruris,
Plantarum generi nomina nulla dedit.

At nunc Salmasius nobis producitur ingens,
Qui certo plantam nomine quamque vocet.
Magnum opus, & quanto plantarum major in orbe
Est numerus, tanto majus, Adame, tuo.

¶ On ne veut jamais tant de bien à un homme qui dispute contre nous, que lorsqu'il fait une objection à laquelle on a une bonne réponse.

¶ Les disputes qui se font ordinairement aux Actes publics dans l'Université, sont bien ennuieuses & bien fatigantes. Ce n'est jamais fait, & les disputans ne sauroient finir leurs argumens, quoiqu'ils répetent toujours la même chose en d'autres termes. M. Arnauld dans une de ses theses qu'il soûtenoit en Sorbonne, indigné de la chicane que lui faisoit un Cordelier, après lui avoir déja donné la solution sur la difficulté qu'il avoit proposée, à laquelle il croioit avoir satisfait, dit: *Satius est contemnere.*

¶ Casaubon s'étant trouvé à une these que l'on soutenoit en Sorbonne, il y entendit disputer fort & ferme, mais dans un langage si barbare & si

peu intelligible pour lui, qu'il ne pût s'empêcher de dire en sortant de la sale : Je n'ai jamais oui tant de Latin sans l'entendre.

¶ M. Hennequin entendant du vestibule des Ecoles de Sorbonne, M. le Moine, qui dictant disoit : *Ita Vasquez, Ita Suarez, Ita , &c.* avança un peu la tête en dedans la salle, & dit tout haut, *Ita Lanternez.* ☞ Pascal dans sa cinquiéme Provinciale a cité de suite, pour rejouir ses lecteurs, divers noms de Casuistes de même terminaison. Ugolin, Tambourin, Dellacruz, Veracrux, Fermandez, Martinez, Suarez, Henriquez, Vasquez, Lopez, Gomez, Sanchez, De Vechis, de Grassalis, de Grassis, de Pitigianis, de Graphæis, &c.

¶ Un de mes amis aiant à soutenir une these en Sorbonne, s'adressa à un habile Graveur pour avoir une planche. Le Graveur lui donna le portrait de sa fille peinte en Vierge. La fille étoit une fort jolie personne, qui avoit eu quelque galanterie, l'on disoit même un enfant, mais assez *incognito.* Mon ami fut rançonné, & pour s'en vanger, il mit à sa these pour Inscription, *Virgini Matri*, & prit soin d'en donner l'explication.

¶ Les Payens avoient accoutumé d'accuser les Chrétiens d'être la cause de tous les maux qui affligeoient l'Empire, comme l'ont remarqué Origene au chap. 24. sur S. Mathieu ; S. Cyprien au commencement de son livre *ad Demetrianum* ; Tertullien au chap. 40. de son Apologetique ; & Arnobe dans son premier livre, &c. Quand le Christianisme fut devenu la Religion dominante, les Chrétiens accusérent les Juifs & les Payens d'attirer sur l'Empire les calamitez qui arrivoient pour lors, cela se remarque principalement *in Novella tertia Theodosii**. *Accusat Manilia dum rea non est.*

¶ Socrate au chap. 22. du liv. 5. a remarqué que les anciens Chrétiens, outre les poissons, mangeoient aussi des oiseaux pendant le Carême. *Alii cum piscibus volucres etiam manducant, easque ex aqua, ut est apud Moysen, nasci asserunt.*

☞ Un bon Prêtre de Veronne Commentateur du petit livre de Pietro Paolo Vergerio l'ancien, *de ingenuis moribus*, qu'on lisoit autrefois dans les Ecoles, se faisant une grande idée de son travail,

* Juvenal. 6. Sat. 242.

a debuté naïvement par ces mots. *Anno à nativitate Domini 1493. VII. Kalend. Decembris, ad honorem Omnipotentis Dei, & Virginis gloriosæ matris Dei, & sanctæ Katerinæ virginis, & martyris, advocatricis nostræ, cujus hodie solemnia celebramus, & totius Curiæ Cœlestis. Et ad honorem & augmentum nostræ illustrissimæ dominationis Venetiarum, cui Dominus totum terrarum orbem sibi subjiciat. Ad decorem magnifici Domini Joannis Malipetri Patricii dignissimi, cui hoc breve opusculum tradidi. Ad honorem Veronensium, eorumque qui me hortati sunt, & meorum scholarium, qui me rogaverunt, ad utilitatem, novum opusculum inchoo ego Joannes Bonardus Presbyter Veronensis indignus, grammaticam & poëtas legens Liniaci* , quod amore patriæ, cujus sum, volo hoc nomine nominari, expositurus dictum opusculum Petri Pauli Vergerii, in nomine sanctæ & individuæ Trinitatis, Patris, & Filii, & Spiritus sancti.* L'ouvrage fut imprimé *in* 4° à Venise 1502. Vossius pag. 553. de ses Historiens Latins a fait mention du Commentaire de Jean Bonard sans rien dire pourtant de ce prélude ridicule. Le reste ne l'est pas moins. On y trouve que les canons sont appelez en Latin *tormenta*, parce que *tormen-*

* *Liniacum* Legnago dans le Veronnois.

tant muros; que *Lycurgus legiſlator* ſignifie *le Docteur Lycurgue*, prenant *legiſlator* pour *Docteur ès loix*. Que *calculos & conchulas in littoribus maris lectitare*, comme faiſoient Scipion & Lélius quand ils étoient de loiſir, c'eſt lire des livres qui traitent des échets, ou des tabliers à jouer; parce que *calculi*, dit-il, *ſunt libri qui tractant de Scacis*; & de même *Conchulæ, ſunt libri tractantes de tabulis ad ludendum*. Que l'Empereur Titus *divicit Jeruſalem, quæ Chriſtum crucificavit*. Que C. Marius *erat filius porcarii*. Que Jule Ceſar *in Hiſpania & Gallia ſtetit* CXI. *annos antequam potuerit ſubjugare*, qu'il étoit très-grand Orateur, très-Philoſophe, & que *fecit commentarios, qui nunc vocantur Commentaria Cæſaris, de quibus fertur quod magnus Turcus quotidie facit legere talia opera*. Il définit l'horloge de ſable, *granellas pulveris quæ deſcendunt, & nunquam revertuntur*. Je ne finirois pas ſi je voulois rapporter toutes les autres coyonneries.

¶ M. Patru a été quatre ans à traduire la premiere période de l'Oraiſon de Ciceron pour le Poëte Archias, encore n'a-t-il pas rendu ces mots: *quod ſentio quàm ſit exiguum* C'eſt un ouvrage de beaucoup de tems qu'une bonne

traduction. Il en coûte souvent moins d'être auteur de son cru.

¶ M. de l'Estang est l'auteur des Regles de bien traduire. Il a pris tous les exemples des bonnes traductions, dans les livres de M. d'Ablancourt, ou de Port-Royal; & ceux des méchantes, dans les livres de M. de Marolles, qui véritablement songeoit plûtôt à faire beaucoup de livres qu'à en faire de bons. M. de Marolles en fut fort en colere, & s'en plaignoit à tout le monde. M. de l'Estang aiant jugé à propos de l'appaiser, choisit pour cela le jour que M. de Marolles alloit faire ses Pâques, & se présentant devant lui comme il alloit se mettre à genoux pour communier: Monsieur, lui dit-il, vous êtes en colere contre moi, je crois que vous avez raison; mais, Monsieur, ajoûta-t-il, voici un tems de misericorde, je vous demande pardon. De la maniere dont vous le prenez, lui répondit M. de Marolles, il n'y a pas moien de m'en défendre; Allez, Monsieur, je vous pardonne. Quelques jours après, M. de Marolles rencontrant M. de l'Estang, lui dit: Monsieur, croiez-vous en être quitte? vous m'avez escroqué un pardon que je n'avois pas envie de vous

accorder. Monſieur, Monſieur, lui répliqua M. de l'Eſtang, ne faites pas tant le difficile, on peut bien, quand on a beſoin d'un pardon général, en accorder un particulier.

¶ Le Livre *de Poteſtate Papæ*, de Barclay le Pere, eſt un ouvrage excellent. On en a fait une traduction qui eſt auſſi fort bonne. Barclay le fils eſt l'auteur de l'Argenis. C'eſt l'écueil des jeunes gens qui veulent apprendre le Latin. ☞ Bayle dans ſon Dictionnaire au mot *Barclay* a ramaſſé avec ſoin preſque tout ce qui s'eſt dit, pour & contre, touchant le Latin tant de l'Euphormion que de l'Argenis. Claude Barthelemi Moriſot de Dijon, mort le 23. d'Octobre 1661. a été un des plus grands admirateurs, & imitateurs de Barclay. Son livre intitulé *Alethophili Veritatis lacrymæ*, a paſſé auprès des mauvais connoiſſeurs pour une continuation de l'Euphormion à la ſuite duquel il a été imprimé chez Blaeu *in* 16. à Amſterdam 1634. C'eſt une Satire pétulante, mais très-informe, contre les Jéſuites, qui obtinrent arrêt du Parlement de Dijon pour la faire bruler le 4. Juillet 1625, par la main du bourreau. L'Auteur la fit réimprimer peu de tems

après ſous le nom de Gabriel à Stupen.

¶ Celui dont il eſt parlé dans l'Euphormion de Barclay ſous le nom de *Curſor*, c'eſt la Varenne, un de ceux qui a le plus favoriſé les plaiſirs de Henri IV. il étoit Surintendant des Poſtes, & c'eſt pour cela que Barclay l'appelle *Curſor*. Le Chancelier de Beliévre, qui étoit un homme extrémement vert, lui faiſant un jour quelque difficulté ſur une grace qu'il avoit obtenue, la Varenne lui dit : Monſieur, ne vous en faites pas tant accroire, ſi mon Maître avoit vingt-cinq ans de moins, je ne donnerois pas mon emploi pour le vôtre.

☞ Ottavio Boldoni Milanois, Barnabite, & depuis Evêque de Thiano, fit imprimer à Pérouſe en 1660 un aſſez gros *in folio* qui a pour titre *Epigraphica ſive Elogia, inſcriptioneſque pangendi ratio*, où pag. 142. & ſuivantes, il entreprend de réfuter la doctrine de Mathias Martinius touchant les Patriarches & les Evêques, ſe flatant que ſes raiſons toucheront, dit-il, ce ſavant homme, & lui feront abjurer la Religion Luthérienne pour embraſſer la Catholique. Ce zele étoit ſans doute fort louable, mais par malheur il y avoit trente ans que Martinius étoit mort.

¶ Ce la Varenne dont il est parlé à la page précédente, avoit donné un Gentilhomme à son fils. Le Roi qui ne connoissoit pas ce Gentilhomme, lui demanda qui étoit cet homme qu'il voioit ordinairement avec son fils. La Varenne répondit que c'étoit un Gentilhomme qu'il lui avoit donné : Comment, dit le Roi, donner ton fils à un Gentilhomme, je comprens bien cela ; mais donner un Gentilhomme à ton fils, c'est ce que je ne puis comprendre. La Varenne avànt que d'être à Henri IV. avoit été à Catherine, sœur de ce Roi, depuis Duchesse de Bar ; & son emploi avec cette Princesse, étoit de piquer les viandes, & comme il y excelloit, elle l'avoit donné au Roi son frere. Catherine passant par Paris pour aller en Lorraine, vit la Varenne son ancien Cuisinier ; & sachant son emploi auprès de Henri IV. elle lui dit : La Varenne, tu as plus gagné à porter les poulets de mon frere, qu'à piquer les miens.

¶ M. Bayle dans sa Critique de l'histoire du Calvinisme * du P. Maimbourg, prétend que la censure aigre & mordante du grammairien Georges de Tré-

* Lettre 4. pag. 83.

bisonde, qui se trouve dans l'histoire du Schisme des Grecs du même Auteur, regarde le P. Bouhours, & que le bien qui y est dit de moi, n'est que pour chagriner ce Pere, avec qui j'étois encore brouillé. Cela est entierement faux, & le P. Maimbourg n'a songé nullement à chagriner le P. B. par le bien qu'il a dit de moi. La verité est qu'il souhaitoit que je lui rendisse quelque office auprès de M. de Montausier, & qu'il a voulu par là me faire sa cour. C'est un beau livre que la Critique du Calvinisme du P. Maimbourg, & lui-me ne pouvoit s'empêcher de l'estimer. Il me l'a avoué, quoiqu'ordinairement il affectât d'en parler comme d'un livre qu'il n'avoit pas lû. A la Religion près, je trouve tout ce qu'a dit M. Bayle fort vif & très-sensé. J'ai voulu lire ce que M. Jurieu a fait sur le même sujet, il y a bien de la difference. Le Livre de M. Bayle est le Livre d'un honnête homme, & celui de M. Jurieu, celui d'une vieille de Prêche. C'est un méchant réchauffé de tout ce que du Moulin & les autres ont dit de plus fade contre la Religion Catholique.

M. Bayle dans sa cabale chimérique,

dit que les appointemens qu'il touche ne sont pas suffisans pour lui entretenir un Laquais. S'il étoit payé comme il le merite, il auroit de quoi entretenir un carosse.

¶ Je m'étonne que M. Bayle, ou quelqu'autre Savant du même génie, n'ait pas encore entrepris d'augmenter le livre de Pierius Valerianus, sur le malheur des gens de Lettres *. Les additions qu'on y a faites ne sont pas suffisantes. J'aurois de bons mémoires à donner là-dessus, si j'étois moins vieux, & que je ne fusse pas occupé entiérement par mes Etymologies, je pourrois bien mettre la main à cet ouvrage.

¶ Nous nous étions entretenus pendant quelque tems M. Du Cange & moi de l'Etymologie du mot *Boiteux*, sans convenir de rien. Quelques heures après m'avoir quitté, il me manda que nous nous étions embarassez inutilement, que cette Etymologie sautoit aux yeux, & qu'il croioit que *Boiteux* venoit de *Déboité*, puisqu'on disoit *une jambe déboitée*. Je croirois bien que cela pourroit être. ⁂ Caseneuve avoit eu cette pensée avant eux, & Guillaume

* Ce sont Tollius & Spizelius, qui ont travaillé sur ce même sujet.

Bouchet au commencement de sa dix-huitiéme serée, longtems avant Caseneuve, avoit écrit la même chose en termes fort clairs. Un vieux Dictionnaire Gothique Latin François, & Maturin Cordier favorisent cette Etymologie, l'un & l'autre écrivant *Boëteux*: Nicot pourtant dérive *boiteux* de *bot*, d'où l'on dit *pied-bot*, sur quoi l'on peut voir M. Ménage dans ses origines Fr. au mot *Pié-bot*.

¶ Il y a chez moi un commerce établi de nouvelles & d'Etymologies. Je donne de véritables Etymologies à ceux qui m'apportent des nouvelles vraies; mais je donne des Etymologies fausses à ceux qui me disent de fausses nouvelles.

¶ M. du Périer n'est plus à beaucoup près ce qu'il étoit, supposé qu'il ait été le meilleur Poëte Latin de son tems. Il a traduit en vers latins cette Epigramme de l'Anthologie*:

Τέσσαρες αἱ Χάριτες, Παφίαι δύο, καὶ δέκα Μοῦσαι.
Δερκυλὶς ἐν πάσαις Μοῦσα, Χάρις, Παφίη.

Voici le premier vers de sa traduction,

Ecce decem Veneris Comites, Venus altera & ipsa.

* Rufin, dans le 7. l.

Je ne me suis pas appliqué à retenir les autres. Le principe de tous méchans vers, est de n'avoir pas assez d'esprit pour en faire de bons, ni assez de raison pour s'abstenir d'en faire de mauvais. M. du Périer a encore traduit quelques Epigrammes de l'Anthologie. C'est M. Formi qui les lui explique.

☞ La traduction de Du Périer, de la maniere dont elle commençoit, étoit apparemment de quatre vers, le premier desquels étoit fort ridicule, comptant dix Graces, *decem Veneris Comites*, au lieu de dix Muses. Le reste ne devoit pas être moins absurde. Rien n'est cependant plus clair que le sens de l'Epigramme Grecque. Rufin qui en est l'Auteur, après avoir déclaré qu'il y a quatre Graces, deux Venus, & dix Muses, le prouve par sa maîtresse Dercylis qui selon lui est une Grace, une Vénus, & une Muse. Le P. Vavasseur, délicat en matiére de Latin jusqu'au scrupule, a cru bien rafiner en rendant ainsi le Grec;

Bina Venus, Musaque decem, bis Gratia duplex;
Dercylis has inter, Gratia, Musa, Venus.

Mais il n'a pas pris garde qu'en voulant éviter le mot *Charis*, singulier de *Charites*, il a emploié *Gratia*, qui dans le sens qu'il lui donne, n'est pas un singulier plus usité que *Charis*. Sannazar moins scrupuleux que le P. Vavasseur, a dit l. 3. de ses Epigrammes :

Quarta Charis, decima es mihi Pieris, altera Cypris
Cassandra, una choris addita diva tribus.

Croiant sans doute que puisqu'il étoit en droit de dire *Pieris* après Horace, il n'y étoit pas moins de hazarder *Charis* & *Cypris*, qui ne sont pas plus Grecs que *Pieris*. Pour moi j'estime qu'à la faveur de cette licence le distique de Rufin ne perdroit rien de sa justesse étant rendu de cette sorte.

Sunt Musæ bis quinque, duæ Veneres, Charitesque
Quatuor. Alcippe Musa, Venus, Charis est.

L'ordre même dans lequel les noms des Déesses sont rapportez, seroit plus exact que dans le Grec. Ce tour m'étoit aussi venu en pensée.

Tres olim Charites, Venus una, novemque Camenæ.
Nunc Charis has præter, Musa, Venusque, Lycæ. es.

Mais il n'est pas si literal, à beaucoup près que le précédent. Celui-ci, en François, s'éloigneroit encore plus de l'original, mais ne laisseroit pas d'avoir quelque agrément.

Il est dix Muses, deux Venus,
Et quatre Graces de bon compte,
En voici la raison : Madonte
Fait entre elles le pardessus.

Voiez touchant les mots *Cypris*, *Paphie*, *Charites*, le P. Vavasseur dans son Traité *de vi & usu quorumdam verborum*; & touchant la pensée de Rufin, le P. Bouhours Dialogue 2. de la Maniére de bien penser &c. pag. 190. de la 1. édit.

¶ M. du Périer venoit autrefois dîner avec moi assez souvent; & comme je savois qu'il alloit dîner ailleurs, je disois ce vers de Martial *, quand il étoit longtems à venir :

* L. 5. Epig.

Et major rapuit canem culina,
Antiqua veniet ad ossa cœna.

¶ M. le C.... M..... disoit à M. de Bautru : Bautru, vous êtes plus vieux que moi, cependant je suis sûr que vous me survivrez, & je vous prens à témoin au cas que je ne meure pas en Philosophe.

M. de Bautru étoit fort bien venu à la Cour, & par tout ailleurs, à cause de ses bons mots. En entrant un jour chez la Reine, il trouva dans l'antichambre M. de Roquelaure qui lui montra les cornes. Cela le piqua, parce qu'il savoit bien qu'il en étoit soupçonné ; il continua néanmoins son chemin sans rien dire, & entra d'un air fort chagrin dans la chambre de la Reine. La Reine voiant M. de Bautru plus sérieux & plus rêveur que de coûtume, voulut à toute force en savoir le sujet. M. de Bautru après s'en être défendu longtems : Madame, dit-il, c'est que j'ai vû en passant dans vôtre antichambre M. de Roquelaure qui montroit à vos filles tout ce qu'il portoit. La Reine qui ne comprit pas d'abord ce que cela signifioit, entra dans une colere

colere furieuſe contre M. de Roquelaure qui eut toutes les peines du monde à lui faire entendre la verité de l'affaire. ☞ Bautru qui avoit lu toutes les vieilles Epigrammes pouvoit avoir tiré ce mot de celle-ci.

Nous paſſions Liſe & moi le long d'une riviere,
D'où, las de ſe baigner, Guillemin le cocu
Tout à coup vint à ſortir nu;
Liſe en fit trois pas en arriére.
Moi pour la raſſurer; Belle, qu'avez-vous vû?
Dis-je d'une voix aſſez forte:
Cet homme a beau montrer ſon cu,
Il ne nous montrera jamais tout ce qu'il porte.

Les cornes en effet ſont
(pour me ſervir des paroles de Scarron)
un myſterieux bois
Que perſonne ne voit, & qu'on croit toutefois.

¶ La Reine avoit demandé bien des fois à voir Mad. de Bautru ſans l'avoir pû obtenir. Un jour elle dit à M. de Bautru qu'elle vouloit à toute force qu'il la lui amenât. M. de Bautru qui

s'en étoit défendu tant qu'il avoit pu, lui promit de la lui présenter l'aprèsdînée : mais, Madame, lui dit-il, elle est in commodée de l'oreille. Allez, lui dit la Reine, je parlerai haut. Il s'en alla chez lui annoncer cette nouvelle à sa femme, & l'avertit en même tems de parler fort haut, parce que, lui dit-il, la Reine a de la peine à entendre. Il la conduisit au Louvre l'aprèsdinée, & d'abord la Reine commença la scene en criant à pleine tête, & Madame de Bautru continuoit sur le même ton. Le Roi qui avoit été averti du mystére par M. de Bautru, crioit de tout son cœur. A la fin la Reine qui s'en apperçut, dit à Madame de Bautru : N'est-il pas vrai, Madame, que Bautru vous a fait croire que j'étois sourde? Ce que Madame de Bautru lui avoua. Ah! le méchant, continua la Reine; il m'avoit dit la même chose de vous.

☞ La plaisanterie attribuée ici à Bautru est de Brusquet. Voiez Brantome dans la vie du Maréchal Strozzi.

¶ M de Bautru me disoit un jour qu'aiant été envoié en Espagne, il alla à l'Escurial où il vit la Bibliotheque, & par une conférence qu'il eut avec le Bibliothequaire, il connut que c'étoit

un très-malhabile homme ; ensuite il vit le Roi , qu'il entretint des beautez de cette Maison Roiale , & du choix qu'il avoit fait de son Bibliothequaire. Il lui dit, qu'il avoit remarqué que c'étoit un homme rare , & que Sa Majesté pouvoit le faire Surintendant de ses Finances. Pourquoi , lui dit le Roi ? Sire , ajoûta-t-il, c'est que comme il n'a rien pris dans vos Livres , il ne prendra rien dans vos Finances. ☞ Voiez ce même mot dans la Mothe le Vayer tom. 15 *in* 12. pag. 44. & dans M. de Cailliéres pag. 98. de son traité des bons mots & des bons contes , où de plus il est remarqué pag. 97. qu'une personne d'esprit comparoit une belle Bibliotheque dont étoit garde un ignorant , au Serrail donné à garder à un Eunuque.

¶ M. D. . . . étant venu voir M. de Bautru dans le tems qu'il avoit la goute , il le trouva à table mangeant du jambon. Que faites-vous là , lui dit son ami ? ne savez-vous pas que le jambon est contraire à la goute ? Cela est vrai , lui répondit froidement M. de Bautru , il est contraire à la goute , mais il est bon pour le gouteux. ☞ Montagne l. 1. c. 4. dit qu'un gentilhomme sujet à

la goute, étant pressé par les Médecins de renoncer à l'usage des viandes salées, répondoit plaisamment qu'au milieu des tourmens de son mal, il vouloit avoir à qui s'en prendre, & que maudissant tantôt le cervelat, tantôt la langue de bœuf, & le jambon, il s'en trouvoit soulagé. Les Hendécasyllabes suivans contiennent une réponse bien plus ingenieuse d'un biberon gouteux à son Médecin.

Tentatum podagrâ senem Vacerram,
Nec vini tamen abstinentiorem,
Visens Archigenes: amicè, dixit,
Cado parcere, si sapis, memento,
Fons est ille tuæ unicus podagræ.
Audivit placidè senex monentem,
Et grates, specie probantis, egit.
Verum post aliquot dies reversus
Ad ægrum Medicus, scyphos ut illum
Vertentem reperit meraciores;
Eho quid facis? inquit.. At Vacerra:
Fontem sicco meæ, ut vides, podagræ.

J'ai renfermé le même sens dans cette Epigramme Grecque.

Ἤπείλησεν ἐμοὶ ποδάγραν ἰητρὸς Ἀμύντας,
Εἰ μὴ ἀπ' ἀκρήτου θυμὸν ἔχω βρέμιον.
Τὸν δ' αὖ μᾶλλον ἀεὶ πίνω, βρόμιον γὰρ ὀλέσσας
Οἶδα τὴν πηγὴν τῆς ποδάγρης ὀλέσαι.

Et c'est aussi surquoi roule cette chanson.

CHANSON.

Sur peine de la goute un Médecin m'ordonne
De quitter l'usage du vin ;
Moi loin de renoncer à ce jus si divin,
J'acheve de vuider ma tonne.
Laquais, vîte à grands flots remplis moi ce crystal ;
Si le vin engendre la goute,
Boire jusqu'à la lie est le secret sans doute
De tarir la source du mal.

¶ M. de Bautru disoit d'un malade bien confessé qui n'attendoit plus que la mort : Confessé comme pour être pendu.

¶ M. de Bautru n'aimoit pas l'Angeli, parce que ce dernier se faisoit toujours un plaisir de le railler. Un jour que l'Angeli étoit dans une compagnie, où il y avoit déja quelque tems qu'il faisoit le fou, M. de Bautru vint à entrer. Sitôt que l'Angeli l'eut apperçû,

il lui dit : Vous venez bien à propos, Monsieur, pour me seconder, je me lassois d'être seul. On ne peut croire le dépit que cela fit à M. de Bautru.

¶ On dit communément, entre chien & loup, pour dire, sur le soir; M. de Bautru disoit par allusion : Je viens de rencontrer une femme entre chienne & louve.

¶ Il me dit un jour, parce que j'ai souvent mon curedent à la bouche : Monsieur, si l'on vous effigie jamais, on fera comme à l'Amiral de Châtillon, on vous mettra un curedent à la main. Cela me fait souvenir de la naïveté d'une fille, au sujet d'un curedent. Mad. de Créqui avoit à son service un valet-de-chambre qui avoit été en Italie, & qui juroit toujours par *Ca*.... Une des filles de cette Dame voulut savoir la signification de celui-ci, & le valet-de-chambre lui fit accroire que cela signifioit un curedent. Quelque tems après Mad. de Créqui étant à table en grosse compagnie, eut besoin d'un curedent, & en demanda un à sa fille de chambre : celle-ci croiant dire merveille, dit à un valet de pied Italien qui étoit au service de sa Maîtresse : Allez dire, au valet-de-chambre qu'il apporte le

Ca...... de Madame. Toute la compagnie se tourna vers cette fille, & se mit à rire de sa naïveté.

¶ Gomez étoit un Poëte fort pauvre. Il se trouva un jour, je ne sais par quel hazard, dans le Cabinet du Roi. Si-tôt que M. de Bautru l'eut apperçu, il s'écria : Comment ce miserable a-t-il pû passer par plusieurs portes fermées, & gardées par les Suisses & des Huissiers, pour entrer en ce lieu, lui qui depuis dix ans n'a pû sortir de l'Hôpital, quoique les portes en soient toujours ouvertes? ☞ Gomez & Maillet sont parmi nous ce qu'ont été Bavius & Mævius parmi les Latins. Il y a quelque chose d'imprimé de Maillet, mais rien de Gomez hors cette Epigramme rapportée par M. Ménage pag. 242. de ses observations sur Malherbe, édit. 2.

Maillet, quoique fort importun,
Ainsi que dit le bruit commun,
N'a pas tant de faim, comme il crie;
Car puisqu'il nous donne aujourd'hui
Un *je te pri* pour *je te prie*,
S'il ne mange, il ne tient qu'à lui.

Voici l'Epitaphe de ce Gomez par M. Ménage.

Ici repose Gomez
Qui ne reposa jamais

¶ J'étois avec de Bautru à la porte de l'Hôtel de Bourgogne, un jour qu'il pleuvoit bien fort. Nous vîmes arriver un Gascon sans manteau, & très-mouillé. Le Gascon qui vit que nous le regardions, s'écria : Je gage que mes gens ont oublié de me donner mon manteau. M. de Bautru lui dit : Je me mets de moitié avec vous. ☞ Imité du Moien de parvenir, chap. 36.

¶ M. de Bautru étant tombé malade de la maladie dont il mourut, ses Médecins furent d'avis de le faire saigner, à quoi il ne vouloit pas consentir. Le Roi qui l'aimoit aiant sû sa résistance, lui envoia ordre de le faire. Il dit à celui qui lui apporta cet ordre : Je n'aime point des saignées de la part du Roi. ☞ *Pecunia alter sanguis.*

¶ Peu de tems avant que de mourir M. de Bautru disoit : Je voudrois n'avoir que vingt ans & vingt sous, je ferois une belle fortune, je me ferois ou Comédien, ou le Mercure de quelque Prince : sachant ce que je sais, j'irois loin dans ces deux professions ; le malheur est qu'on ne peut avoir de

l'expérience que lorſqu'on eſt vieux & quaſi hors d'état de profiter de ce que l'on ſait. Les Eſpagnols diſent : *El diabolo ſabe mucho porque es viejo.* Mais, Monſieur, lui dis-je, vous n'y ſongez pas, vous perdriez vôtre réputation, qui fait un des plus doux biens de nôtre vie. Bon, réputation, me diſoit il, il eſt auſſi difficile de paſſer pour honnête homme dès qu'on eſt gueux, qu'il eſt aiſé de l'être, lorſqu'on eſt riche, & qu'on a de quoi faire plaiſir ; on eſt aiſément honnête homme quand on a trois ou quatre mille piſtoles à prêter à propos. Une maxime générale, me diſoit-il encore, que vous & moi n'avons pas aſſez ſuivie, c'eſt de compter très-peu ſur tout ce que la reconnoiſſance peut faire faire pour nous à nos amis, & de ne nous fonder que ſur ce que l'interêt, ou de leurs affaires, ou de leurs plaiſirs, les oblige de faire.

M. de Bautru diſoit d'un homme riche, mais ſcélerat : Il mériteroit d'être honnête homme. ☞ C'eſt donc de là que M. Ménage avoit emprunté ſon Epigramme.

Il eſt civil, accoſtable,
Doux, benin, courtois, affable ;

Et le bon Prélat en ſomme
Mérite d'être honnête homme.

¶ Les Anglois ne peuvent comprendre que M. du Cange ait fait le Dictionnaire de la baſſe Latinité, & ils diſent qu'un Auteur ne peut pas faire en toute ſa vie un ouvrage comme celui-là. Cependant il l'a fait, & n'a mis que trente années à le faire.

¶ C'eſt M. Bigot qui a donné à M. du Cange le mot de *Græcitas*, dont il avoit beſoin pour le titre de ſon Dictionnaire du bas Grec, lequel répond à celui de *Latinitas*, qu'il a emploié au titre de ſon Dictionnaire de la baſſe Latinité. C'eſt auſſi lui qui a découvert ce beau paſſage de S. Chryſoſtome, par lequel on apprend que ceux qui citoient des Loix tronquées étoient punis de mort. Saint Chryſoſtome y fait comparaiſon de ces ſortes de gens avec ceux qui tronquent les paſſages de l'Ecriture Sainte. C'eſt auſſi lui qui s'eſt donné la peine de conferer des manuſcrits en Italie dans le tems que je travaillois ſur Anacréon. Depuis ſon retour d'Italie, il eſt toujours occupé à lire les bons Auteurs Grecs. Il me mandoit dernierement qu'il liſoit Syneſius. C'eſt,

me disoit-il, un bon Auteur, on y trouve de très-belles choses. J'y ai trouvé une description d'une maison de campagne entierement semblable à celle où je suis. Il copia le passage Grec & me l'envoia. En lui écrivant pour le remercier, je lui envoiai des vers latins où je m'étois servi du mot de *Turpificatus*. Il les fit voir à quelques personnes qui se choquérent de ce mot : mais ils le trouverent bon, quand il leur eut fait voir qu'il étoit de Ciceron.

☞ On dit au commencement de cet article que c'est M. Bigot qui donna le mot *Græcitas* à M. du Cange, pour mettre au titre de son Dictionnaire du bas Grec. Il n'y a pas d'apparence. M. du Cange s'étoit lui-même servi de ce mot longtems auparavant, dans la préface de son Glossaire Latin-barbare, & l'avoit rapporté dans le corps du même Glossaire. Depuis dans la Préface de son Glossaire Grec-barbare il a fait voir que *Græcitas* se trouvoit dans plusieurs Auteurs anciens & modernes. Le témoignage le plus ancien qu'il en produise est tiré de la loi unique des Empereurs Théodose & Valentinien au Code *de stud. lib. urbis Rom.* L'Interprete de S. Irénée en avoit usé deux cens ans aupa-

ravant l. 2. c. 40. & 41. Quant à *Turpificatus*, quoiqu'il soit dans Ciceron *l.* 3. *de Offic.* ce ne seroit pourtant pas un mot de vers, à moins que ce ne fussent des vers Comiques. Aussi M. Ménage ne l'a-t-il emploié que pour le titre de l'Epigramme qu'il a faite sur les belles statues que mutila le Duc de Mazarin : *Statuæ turpificatæ.*

¶ Je me suis aussi servi dans mes Poësies du mot de *celerissimus*, qu'on eut de la peine à goûter d'abord ; mais Lucréce, Censorin, Ennius, & Manilius s'en sont servi. ☞ *Celerissimus* n'est ni dans Lucréce, ni dans Censorin. Ennius à la verité, & Cneus Mattius (car c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas Manilius) s'en sont servis ; mais c'est un vieux mot, qui est même condamné par Charisius comme un barbarisme. M. Ménage l'avoit emploié en ce vers de son Epigramme intitulée *Vindobona liberata.*

Nec mora, longinquis celerissimus advolat oris.

Sur quoi je pris la liberté de lui écrire dans une lettre du 25. Octobre 1683. *Tous ceux, Monsieur, à qui j'ai lû votre Epigramme, se sont accordez à y condam-*

ner Celeriſſimus. *Leur raiſon eſt qu'un mot ſuranné comme celui-là n'a pas dû trouver place dans des vers, où il ne paroît pas que vous aiez voulu emploier le ſtyle antique*; pictai, olli, *& quelques autres mots en petit nombre qui ſe liſent dans Virgile, ne doivent pas être tirez en exemple, n'y aiant nulle comparaiſon d'une Epigramme, où tout doit être juſte & uniforme, à un long poëme, où la licence a plus de lieu.* Celeriſſimus, *à cela près, exprime admirablement la diligence du Polonois; outre que ce n'eſt pas faute d'un autre mot, que vous vous êtes ſervi de celui-là. Vous aviez* rapidiſſimus *à votre bienſéance, mais vous avez preferé ſans doute* celeriſſimus, *pour avoir le plaiſir d'échauder les demi-ſavans qui vous donneront des nazardes ſur le nez d'Ennius, & de Cn. Mattius.* M. Ménage me remercia de l'avis, & reçut avec plaiſir *rapidiſſimus* à la place de *celeriſſimus*.

¶ J'ai toujours fait beaucoup de cas de ceux qui ſavent le Grec : car ſans cette langue on ne peut être que ſavant à demi. M. Cotelier, M. de Treville, & M. Bigot, ſont les ſeuls en France qui liſent les Peres Grecs dans leur langue. Ils entendent le Grec auſſi bien que les Grecs mêmes. Pour moi, j'avoue que je n'entens pas aſſez Pindare

pour y prendre du plaisir, & que je n'ai jamais lû le Grec d'aucun Auteur sans avoir lû la traduction.

¶ M. Cotelier disoit qu'il avoit trouvé de grandes difficultez dans les Peres Grecs, qu'il avoit été quelquefois huit & dix jours à chercher pour s'éclaircir de certains endroits, sans en venir à bout, & que six mois ou un an après, il en avoit trouvé l'explication sans la chercher.

¶ M. Bigot entend mieux le Grec que le François, cependant on me lut dernierement une Lettre de lui, que je trouvai fort bien écrite contre son ordinaire. Je dis à la personne qui me la lut, que M. Bigot ne me faisoit pas l'honneur de m'écrire si bien. On répondit à cela qu'il n'étoit pas si exact en écrivant à ses amis, qu'à ceux à qui il n'écrivoit pas si souvent, & que je n'avois pas lieu de m'en plaindre, puisqu'il me traitoit en ami. Le lendemain je reçûs une Lettre de M. Bigot écrite à son ordinaire. Si-tôt que je vis la personne qui m'avoit fait voir cette Lettre bien écrite : Monsieur, lui dis-je, je viens encore de recevoir une Lettre de M. Bigot, il me traite toujours en ami.

¶ Un Catalogue de la Bibliotheque de M. Bigot seroit excellent. On y trouveroit de bons livres, parce qu'il les connoissoit. Il connoissoit aussi la main des Savans, comme de Scaliger, de Casaubon, de Saumaise, & d'autres; & quand il rencontroit quelques Livres sur lesquels ils avoient fait quelques Notes, ils ne lui échapoient pas. Un homme d'esprit de qui je suis ami, & qui me fait l'honneur de me venir voir, m'étonna fort il y a quelque tems en me demandant de quelle utilité pouvoit être le Catalogue d'une Bibliotheque. Monsieur, lui dis-je, vous vous imaginez peutêtre qu'il n'y a que de l'ostentation de la part de ceux qui font imprimer le Catalogue de leurs livres, & vous vous persuadez qu'ils le font afin de publier la quantité de Livres qu'ils ont acquise. On ne peut pas juger de l'intention des gens; mais je puis vous assurer, pour peu qu'on aime les livres, qu'on leur a une grande obligation quand leurs Livres ont été amassez avec choix. Ceux qui les connoissent trouvent les bons Livres avec plaisir, & ceux qui ne les connoissent pas, doivent être ravis d'en avoir la connoissance par ce moien. Ils appren-

nent du moins par les titres dont ils n'ont jamais entendu parler, les Livres dont ils peuvent se pourvoir pour se perfectionner dans les Sciences & dans les Arts, chacun suivant son inclination. Cela est si nécessaire, qu'il seroit a souhaiter que les Professeurs dans nos Ecoles publiques se fissent un devoir de marquer à leurs Ecoliers les Livres qui traitent, tant en général qu'en particulier, des Sciences & des Arts qu'ils enseignent. Par ce moien une infinité de bons esprits deviendroient en peu de tems très-habiles, qui faute de ce secours nécessaire, se rebutent entierement, ou du moins n'aprennent qu'avec de grands travaux ce qu'ils auroient pu apprendre très-facilement, pour ensuite passer à d'autres connoissances, ausquelles ils n'arrivent jamais par cet obstacle. Pour moi je prens plaisir à lire les Catalogues de Livres que nous avons, & j'en prendrois encore un bien plus grand à lire celui des Livres que nous avons perdus, particulierement des livres Grecs, qu'il seroit aisé de dresser sur Diogene Laërce, sur Athénée, sur Photius, sur certains Scholiastes, & sur d'autres Auteurs. Il seroit à souhaiter que quelqu'un voulût bien s'en donner la peine. M.

Bigot auroit été bien capable de le faire, aussi bien que celui des Livres Grecs qui ont échappé du naufrage. On dit qu'il travailloit à ce dernier il y avoit déja longtems.

¶ Lorsqu'on demandoit à M. Bigot quelque éclaircissement sur la bonté ou la rareté d'un livre, il ne refusoit jamais ce que l'on souhaitoit de lui, à tout autre, qu'à un Libraire. Il disoit qu'il ne faloit jamais instruire les Libraires, qu'ils en savoient toujours trop pour notre profit; & que si un Livre étoit rare ou qu'il fût bon, il ne faloit pas le leur apprendre. Quand il vouloit acheter des Livres, il disoit que le meilleur tems étoit la veille ou le lendemain de beaucoup de Fêtes. Et sa raison étoit qu'en y allant la veille, ils faisoient bon marché pour avoir dequoi se réjouir pendant les Fêtes; & qu'en y allant après que les Fêtes étoient passées, ils se relâchoient pour se rembourser de l'argent qu'ils avoient dépensé.

¶ Outre les fautes ordinaires qui échapent dans l'impression, il y en a aussi d'autres qu'on laisse passer exprès, afin d'avoir occasion de mettre dans l'*Errata* ce qu'on n'auroit pas permis dans le corps de l'ouvrage. Dans les payis,

par exmple, où il y a Inquisition, à Rome sur tout, il est défendu d'emploier le mot *fatum* ou *fata* dans les Livres. Un Auteur voulant se servir de ce dernier, s'avisa de cette adresse. Il fit imprimer dans son livre *facta*, & dans l'*errata* il fit mettre, *Facta*, lisez *Fata*. M. Scarron fit à peu près la même chose. Il avoit composé quelques vers, à la tête desquels il mit une Dédicace avec ces mots : *A Guillemette, chienne de ma sœur.* Quelque tems après s'étant brouillé avec sa sœur, dans le tems qu'il faisoit réimprimer ses Poësies en recueil, il fit mettre malicieusement dans l'*Errata* de son Livre : au lieu de *Chienne de ma sœur*, lisez *Ma chienne de sœur.*

☞ Rien n'est plus vrai que ce qu'on a remarqué dans cet article touchant le mot *Fatum*. Un Inquisiteur aiant examiné un livre que Naudé vouloit faire imprimer à Rome, y censura ces paroles, *Virgo fata est*; & mit en marge, *Propositio hæretica, nam non datur Fatum.* La Mothe le Vayer pag. 506. du tome XI. *in* 16. dit tenir cela de Naudé même.

¶ M. le Maréchal de Bassompierre étant sorti de prison, Madame la Duchesse d'Aiguillon lui offrit cinq cens

mille livres pour en dispofer comme il lui plairoit : Madame, lui dit-il en la remerciant, votre oncle m'a trop fait de mal pour recevoir de vous tant de bien.

¶ Des Courtifans s'entretenant des affaires de leurs maifons, & des gages qu'ils donnoient à leurs domeftiques, & fur tout à leurs Maîtres d'Hôtel. Un d'entre eux dit qu'il donnoit cent piftoles au fien ; un autre dit qu'il en donnoit deux cens ; & moi, dit un de ces Meffieurs, je renchéris par deffus vous tous, car je donne quatre mille francs au mien. Cela eft exorbitant, dirent les autres, & jamais on n'a tant donné à un Maître d'Hôtel. Quelqu'un de la compagnie s'avifa de lui demander : Mais le paiez-vous ? Oh ! non, dit-il.

¶ Une maxime que je confeillerai toujours à mes amis, c'eft d'être bien avec les J.... pour moi je m'en fuis toujours bien trouvé. Un Courtifan difoit il n'y a pas longtems, qu'il y avoit autant de différence entre-eux & les autres Religieux, qu'il y en a entre un Gentilhomme & un roturier.

¶ Ifaac de la Peyrére de Bordeaux eft l'auteur d'un Livre intitulé *les Pré-Ada-*

mites, où il prétend faire voir qu'Adam n'est pas le premier de tous les hommes. Ce bon homme demeuroit en pension à Notre-Dame des Vertus chez les Peres de l'Oratoire. Il étoit toujours entêté de ses Pré-Adamites, & apparemment qu'il est mort dans cette fantaisie. Il auroit été bien aise s'il avoit sû qu'il y a un Rabin qui a fait mention du nom du précepteur d'Adam. Mais ce Rabin étoit un Rabin, & c'est tout dire.

Lorsque le Livre des Pré-Adamites parut, il fut condamné à être brûlé par la main du bourreau. Je priai l'auteur, qui étoit de mes amis de me l'envoier avant qu'il fût mis en lumiére. Il comprit ma raillerie & me l'envoia avec ce vers d'Ovide en changeant le mot d'*urbem* en celui d'*ignem*.

Parve, nec invideo, sine me, liber ibis in ignem.

☞ Il est amplement parlé des Pré-Adamites de la Peyrére dans le 6e livre de la vie non imprimée de Claude Saumaise écrite en Latin par Philibert de la Mare, Conseiller au Parlement de Dijon. Bayle dans son Dictionnaire au mot *Peyrére* en parle aussi fort au long. Isaac la Peyrére mourut l'an 1677.

On lui fit cette Epitaphe que je rapporterai ici plus correcte qu'elle n'est dans Richelet au mot *Pré-Adamites.*

La Peyrére ici git, ce bon Israëlite,
Huguenot, Catholique, enfin Pré-Adamite,
Quatre Religions lui plurent à la fois,
Et son indifference étoit si peu commune,
Qu'après quatre-vingts ans qu'il eut à faire un choix,
Le bon homme partit, & n'en choisit pas une.

¶ Dans le tems qu'on parloit encore de cette ridicule opinion des Pré-Adamites, le Pere Adam Jésuite prêcha la passion à Saint Germain de l'Auxerrois. Il fit dans son discours une comparaison fort odieuse des Parisiens avec les Juifs qui avoient crucifié Notre Seigneur. Il compara la Reine à la Vierge, & le Cardinal Mazarin à saint Jean l'Evangeliste. Ce sermon fut très mal reçu à la Ville & à la Cour. La Reine en parla à M. le Prince de Guémené, & lui demanda ce qu'il en pensoit. Madame, je suis Pré-Adamite, lui répondit ce Prince. La Reine lui demanda ce que cela vouloit dire. C'est que je ne crois pas, Madame, lui répliqua-t-il, que le Pere Adam soit le premier des hommes. ☞ D'autres attribuent ce

mot à Bautru. Il est attribué à Benserade dans le Sorbériana pag. 14 de la 2. édit. & à un Seigneur de la Cour en général dans le Patiniana pag. 63.

¶ Un Gentilhomme parlant fort haut à M. le Prince de Guémené contre le Cardinal de Richelieu : Parlez plus bas, lui dit-il, voilà de ses créatures qui pourroient bien vous entendre. C'étoient des pauvres qui venoient demander l'aumône.

¶ Dans le tems que les Maréchaux de France vouloient disputer le pas aux Ducs & Pairs, M. le Prince de Guémené disoit qu'il ne savoit pas surquoi les Maréchaux de France fondoient leurs prétentions ; car, ajouta-t-il, la plus grande cérémonie qui se fasse dans le Roiaume, c'est celle du Sacre des Rois, & là tout le monde sait que les Ducs & Pairs l'emportent de belle hauteur sur ces Messieurs. Au Louvre & au Palais ils ne nous le disputent pas : il est vrai qu'ils ont le pas sur nous à l'armée, mais nous ne nous y trouvons pas. L'air avec lequel il disoit ces dernieres paroles, donnoit un grand agrément à son discours. ☞ M. de Calliéres dans son Discours des bons contes n. 13.

¶ M. N.... s'est ruiné à donner

des Vespres à sa Maîtresse. Il empruntoit pour cela le Jubé des Peres de la Merci vis-à-vis l'Hôtel de Guise. Un jour que nous avions assisté grande compagnie à ces Vespres, où se trouva entre-autres M. le Prince de Guémené; nous fîmes partie d'aller souper ensemble. Après le souper nous allâmes aux Tuilleries, où nous donnâmes le concert. Tout le monde y parloit de ces Vespres, parce qu'on s'y étoit servi de violons, & que pour lors on n'étoit pas accoutumé à en entendre dans les Eglises. Quand nos concertans eurent joué tout ce qu'ils savoient, ils vinrent demander à M. le Prince de Guémené ce qu'ils joueroient: Jouez-nous Vespres, leur dit-il.

¶ Parmi un grand nombre de Ducs & Pairs qu'on fit, M. de la Ferté & M. d'Aumont n'en furent pas. Ils en eurent tous deux bien du chagrin, mais le premier en devint malade. Une Dame de ses amies envoia savoir quel mal il avoit. Va, dit-il au valet-de-pied, dis à ta Maîtresse que j'ai la maladie de M. d'Aumont.

¶ Pendant les guerres de Paris, on disoit que M. le Duc de Rets étoit allé dans l'armée des Princes pour y servir de Duc & Pair.

¶ Claude de Lorraine, Duc de Guise qui vivoit en 1544. sous François Premier, est le premier Prince étranger fait Duc en France. ☞ Claude de Guise, fait Duc en 1528. par François I. mourut le 12. d'Avril 1550.

¶ Quoique le Poëme de la Pucelle de M. Chapelain n'ait pas eu toute l'approbation qu'on en attendoit; néanmoins il faut avouer qu'il y a de beaux vers, tels que ceux-ci:

Non même quand la nuit accomplissant son tour,
Dessus son char d'Ebene environné d'Etoilles,
Dans le sombre Univers représente le jour.

Nous avons été longtems amis, & le sujet de notre brouillerie n'est venu que de M. Chapelain, qui a rompu avec moi de gaieté de cœur, pour se ranger du côté de mes ennemis: car de mon côté je n'avois eu pour lui que des respects & des tendresses, & je lui avois donné des louanges dans toutes les occasions qui s'étoient presentées. ☞ Ces vers ne sont pas de la Pucelle. La seule disposition des rimes suffisoit pour faire juger qu'ils ne pouvoient être d'un poëme Epique,

ou

où les vers sont toujours en rime plate. Ils sont de l'Ode de Chapelain au Cardinal de Richelieu, & doivent se lire ainsi :

Cependant que la Lune accomplissant son tour
Dessus un char d'argent, &c.

Car de la maniére dont ils se lisent dans le texte de l'article, ils ne peuvent faire qu'un mauvais sens.

Balzac pag. 357. & 358. de ses lettres *in fol.* a extrémement loué cette Ode en général, & ces trois vers en particulier, dont le tour lui paroît noble, & poëtique : il me paroît tel aussi, nonobstant *cependant que*, au lieu de *pendant que* ; & *dessus un char*, au lieu de *sur un char* ; façons de parler qu'on souffroit alors, mais qui depuis ont été proscrites. Balzac se récrie sur divers autres endroits de cette piece, & Despréaux même n'a pu nier que Chapelain, *quoique Poëte fort dur*, ce sont ses termes, *n'ait fait autrefois, je ne sais comment, une assez belle Ode.*

¶ M. Chapelain étoit ponctuel, exact & formaliste en toutes ses actions, c'est pour cela que M. de Balzac l'appelloit *circonspectissime*. M. de Balzac avoit fait ce mot sur celui de *Généralissime*, qui étoit

alors nouveau, & que l'on fit exprès pour M. le Cardinal de Richelieu, qui commandoit alors l'armée d'Italie, afin d'éviter les disputes & pour le mettre au dessus des autres Généraux. Cette nouvelle dignité attira à M. le Cardinal de Richelieu, non seulement les complimens de toute la Cour, mais aussi de tous les Corps, & particulierement de l'Université, qui vint le complimenter d'une maniére flateuse à l'ordinaire. Le Cardinal répondit; *Non sum is quem vult Academia vestra, sed neque sum is quem me volunt malevoli, verumtamen non displicet deceptio vestra.* ☞ Voiez le chap. 36. de la 2e partie des Observat. de M. Ménage sur la langue Françoise, où il est traité des superlatifs à fond.

¶ Malgré les grandes occupations qu'avoit le Cardinal de Richelieu, il ne laissoit pas quelquefois de trouver le tems de se délasser de ces grandes fatigues qui accompagnent toujours le Ministere. Il aimoit, sur tout après le repas, les exercices violens, mais il ne vouloit pas être surpris dans ces momens de joie & de plaisirs. M. de Boisrobert qui étoit toujours auprès de lui pour le divertir, m'a conté qu'un jour M. de Grammont, qui étoit consideré au Fa-

lais Roial comme étant de la famille, parce qu'il avoit épousé une des niéces du Cardinal, & à qui pour cette raison les entrées étoient fort libres, trouva le Cardinal après dîné qui se divertissoit dans la grande Galerie du Palais Roial à sauter le long de la muraille le plus haut qu'il pouvoit. M. de Grammont voiant cela, fit un tour d'habile Courtisan, & disant à M. le Cardinal qu'il sautoit bien mieux que lui, il commença à sauter cinq ou six fois. M. le Cardinal qui savoit la Cour encore mieux que lui, vit bien ce que cela vouloit dire, & depuis l'en estima davantage. Un moment après que M. de Grammont se fut retiré, M. Camus Evêque de Belley entra, à qui le Cardinal de Richelieu demanda entre autres choses ce qu'il pensoit du *Prince de Balzac*, & du *Ministre de Silhon*, (deux Livres nouveaux qui paroissoient alors.) Le Prince ne vaut guéres, lui répondit M. le Camus, & le Ministre ne vaut rien.

¶ M. le Cardinal de Richelieu étoit très-soupçonneux. Desnoyers son valet-de-chambre étoit le seul qui couchât dans sa chambre, & qui le veillât. Avant que de se coucher, il visitoit tous les recoins de sa chambre. Un jour qu'il re-

gardoit ſous le lit de ſon valet-de-chambre, il y vit deux bouteilles de vin que ce valet y avoit miſes pour ſe deſalterer pendant la nuit. Il s'imagina que ce pouvoit être du poiſon, & il le contraignit à les boire toutes deux en ſa préſence.

M. le Cardinal de Richelieu étoit un grand génie qui aimoit la gloire, & qui travailloit pour la gloire. Les grandes affaires que lui attiroit ſon miniſtére, ne l'ont pas empêché de compoſer des ouvrages excellens qu'il nous a laiſſez. Quelques-uns veulent que le * *Teſtament politique* qui paroît ſous ſon nom, ne ſoit pas de lui. Cependant il y a des choſes qui ne pouvoient être ſûes que de lui; & pour ce qui eſt de certains détails qui peuvent rendre la choſe douteuſe, on ne doit pas pour cela le croire moins auteur du livre. Ce ſont de bons mémoires qu'il y a inſerez. De plus

* M. Amelot de la Houſſaye, dans ſa traduction de Tacite, veut que le Cardinal de Richelieu ſoit le veritable Auteur de cet ouvrage. Depuis la mort de M. Ménage, M. de la Bruyére s'eſt declaré pour cette opinion dans la Harangue qu'il prononça à l'Academie le jour de ſa réception. L'opinion contraire paroît cependant plus vraiſemblable. Voiez le premier volume des Mélanges de Vigneul Marville, la Critique de la Bruyére, & du Théophraſte moderne pag. 61. & Charles Ancillon dans la vie de Louis Auberi.

à tout bien confiderer ; il n'y a que lui qui ait été capable de travailler à un si bel Ouvrage.

¶ Sous Philippe II. Roi d'Espagne, Prince des mieux faits & des plus accomplis de sa Cour, M. le Duc de...., se brouilla avec la Duchesse sa femme à un tel point, qu'elle fut obligée de se retirer dans un Couvent, résolue de ne plus retourner avec lui, non seulement à cause de son etrange humeur & de la vie qu'il menoit, mais encore parce qu'il étoit malfait & desagréable. La mere de la Duchesse voulut la remettre bien avec le Duc son mari. Elle en parla au Roi, & supplia sa Majesté d'en dire un mot au Duc de... ce que le Roi lui promit. En effet sitôt que sa Majesté le vit, il lui demanda le sujet de sa brouillerie avec la Duchesse sa femme. Le Duc défendit fort bien sa cause, & dit au Roi entre autres choses, qu'à l'égard du reproche qu'on lui faisoit d'être malfait, c'étoit une chose qui n'avoit point été cachée à la Duchesse, qu'elle avoit été bien aise d'épouser un Duc, qu'au reste il n'avoit pas tenu à lui d'avoir la taille plus avantageuse ; que si cela avoit été en son pouvoir, il se seroit fait comme sa Ma-

jesté. Il fit si bien sa Cour par ses dernieres paroles, que le Roi dit qu'il n'avoit pas cru jusqu'alors que le Duc de.... eût tant d'esprit.

¶ D'Ouville, dont nous avons les Contes, étoit frere de feu M. l'Abbé de Boisrobert. Ce frere aussi bien que d'autres de ses parens, ne cesserent point de l'importuner sitôt qu'ils le virent dans la faveur. Ils l'accablérent de toutes les affaires qu'ils avoient à Paris, en sorte que se voiant obligé à demander souvent des graces pour eux, il fit ces vers ?

Melchisedech étoit un homme heureux,
Son bonheur est tout l'objet de mes vœux,
Car il n'avoit ni freres, ni neveux.

☞ Ces vers qui sont de l'Epitre 2e du 2. vol. s'adressoient à M. le Chancelier Seguier, à qui Boisrobert demandoit une abolition pour ses neveux qui avoient tué un brave. Le passage, qui est ici fort corrompu, merite d'être rapporté plus correctement & plus au long.

Melchisedech étoit un homme heureux,
Et son bonheur est l'objet de mes veux ;
Car il n'avoit ni freres, ni neveux.
Ceux qu'on croit miens sont été par malice

Oú ſuppoſez, ou changez en nourrice;
Et j'aurois lieu de les deſavouer,
Quand par leur cœur on me les vient louer.
Je me ſens bien, & je ne m'en puis taire,
Je ſuis poltron, & je connois mon frere,
Et l'on me berne avec un ton moqueur,
Quand on me dit; Vos neveux ont du cœur.

¶ Tout le monde a ſû que M. l'Abbé de Boiſrobert aimoit la Comédie avec paſſion, & qu'on le trouvoit plus ſouvent à l'Hôtel de Bourgogne que par tout ailleurs, particulierement lorſque Mondori y jouoit. Un jour qu'il étoit aux Minimes de la Place Roiale où il entendoit la Meſſe à genoux ſur un Prié-Dieu fort propre, ſe faiſant autant remarquer par ſa bonne mine, que par un Bréviaire en grand volume qui étoit ouvert dévant lui; quelqu'un demanda à M. de Coupeauville Abbé de la Victoire, qui étoit cet Abbé. M. de Coupeauville répondit: C'eſt l'Abbé Mondori qui doit prêcher cet après-midi à l'Hôtel de Bourgogne. Quelques jours après M. de Coupeauville rencontra M. l'Abbé de Boiſrobert, qui s'en revenoit de la Comédie à pied; il lui demanda où

étoit son Carosse : On me l'a saisi & enlevé, dit-il, pendant que j'étois à la Comédie. Quoi, lui dit M. de Coupeauville tout étonné, quoi, Monsieur, à la porte de vôtre Cathédrale ! ah, continua-t-il, l'affront n'est pas supportable ! ☞ Le nom d'*Abbé Mondori* ne manqua pas d'être repeté par les rieurs. Boisrobert bien loin de s'en offenser étoit le premier à se le donner dans les meilleures compagnies. Mais comme tout dépend de la maniére de dire ou de faire les choses, & que tel mot, d'innocent qu'il est dans l'entretien familier, devient injurieux dans un écrit, il arriva que Costar dans la suite de la défense de Voiture aiant à justifier son ami que Girac avoit traité de Comédien, s'avisa de faire, pag. 195. & 196. de son livre un parallele de Voiture, avec Boisrobert, *à qui*, disoit-il, *on avoit donné le nom d'Abbé Mondori.* Boisrobert sentant que cela tiroit à conséquence pour sa réputation, n'entendit pas alors raillerie, & piqué contre Costar lui écrivit une lettre sanglante, à laquelle celui-ci qui reconnoissoit peut-être son tort, fit une réponse fort modeste, où il s'excusa le mieux qu'il put. C'est la 325e du 1. vol.

¶ M. de Boisrobert m'a voulu bien du mal pendant quelque tems, mais nous nous racommodâmes, & nous avons toujours été bons amis depuis. Le sujet de son mécontentement contre moi étoit de ce que j'avois dit dans ma Requête des Dictionnaires qu'il aimoit plus le masculin que le feminin. Cela arriva justement dans le tems que le Cardinal de Richelieu l'avoit éloigné de lui à cause de ses débauches. Mais cet éloignement ne dura pas longtems, car le Cardinal étant tombé malade, envoia chercher M. Citois son Médecin, en qui il avoit beaucoup de confiance. M. Citois connoissant que sa maladie ne venoit que de quelque chagrin qu'il avoit eu, & voulant moyenner la grace de M. de Boisrobert auprès du Cardinal, laissa pour remede à son mal cette ordonnance ingénieuse, *Recipe Boisrobert*; & par ce moyen fit entendre au Cardinal que rien ne pouvoit contribuer davantage au rétablissement de sa santé, que les contes plaisans de cet Abbé. En effet, c'étoit un homme des plus divertissans de son tems. Il me contoit un jour que pour obéir à la Coûtume, il fut au Sermon à l'Abbayie saint Antoine, où

prêchoit un Capucin, qui s'imaginoit être plein d'esprit. C'étoit un jour de Pâques. Il disoit aux Religieuses : *Savez-vous Mesdames, pourquoi après la Resurrection Jesus-Christ apparut d'abord aux femmes ? C'est que sachant la pente naturelle qu'elles ont à parler, il ne pouvoit mieux faire que de leur apprendre promptement un Mystere qu'il vouloit rendre public.* ☞ Le Capucin avoit tiré cela d'un Moine de Cluni, mort l'an 1514, nommé Jean Raulin, dont nous avons quatre volumes *in* 4° de Sermons, qui ne cédent en rien à ceux de Barlette, de Maillard, ni de Menot. Voici l'endroit de Raulin serm. 3. Pasch. *Si quæritur quare Angelus mulieribus, & non viris arcanum Resurrectionis committit prædicandum. Potest dici hoc duplici de causa factum. Primò, quia mulieres bonam habent linguam, & vix sciunt retinere secreta, sed ea cito revelant. Unde cùm quæreretur à quodam Philosopho quare linguam loquacem magis habent quàm viri ? respondit, hoc ideo esse, quia homo ex limo factus est, mulier ex osse, scilicet ex costa Adæ. Si quis autem commoverit saccum plenum limo, non inde sonabit ; si verò saccum plenum ossibus, tunc varium & grandem sonum emittet.* Gratian

du Pont surnommé de Drusac a dit la même chose, feuillets 25. & 26. de son livre intitulé Controverses des sexes masculin & féminin, imprimé *in* 16. sans nom de lieu, 1538. Et l'on voit dans Henri Etienne sur la fin du chap. 36. de son Apologie d'Hérodote qu'encore de son tems les Prédicateurs en leur Sermon du jour de Pâques, débitoient ordinairement ce quolibet.

¶ Un des meilleurs Contes de Boisrobert, c'est celui des trois Racans. Deux amis de M. le Marquis de Racan, surent qu'il avoit rendez-vous pour voir Mademoiselle de Gournay. Elle étoit de Gascogne, fort vive & un peu emportée de son naturel, au reste bel esprit, & comme telle elle avoit témoigné en arrivant à Paris, grande impatience de voir M. de Racan, qu'elle ne connoissoit pas encore de vûe. Un de ces Messieurs prévint d'une heure ou deux celle du rendez-vous, & fit dire que c'étoit Racan qui demandoit à voir Madem. de Gournay. Dieu sait comme il fut reçu. Il parla fort à Madem. de Gournay des Ouvrages qu'elle avoit fait imprimer, & qu'il avoit étudiez exprès. Enfin après un quart-d'heure de conversation il sortit, & laissa Madem. de Gournay fort satisfaite d'avoir

vû M. de Racan. A peine étoit-il à trois pas de chez elle, qu'on lui vint annoncer un autre M. de Racan. Elle crut d'abord que c'étoit le premier qui avoit oublié quelque chose à lui dire, & qui remontoit. Elle se préparoit à lui faire un compliment là-dessus, lorsque l'autre entra & fit le sien. Madem. de Gournay ne put s'empêcher de lui demander plusieurs fois s'il étoit véritablement M. de Racan, & lui raconta ce qui venoit de se passer. Le prétendu Racan fit fort le fâché de la piece qu'on lui avoit jouée, & jura qu'il s'en vengeroit. Bref, Mademoiselle de Gournay fut encore plus contente de celui-ci qu'elle ne l'avoit été de l'autre, parce qu'il la loua davantage. Enfin il passa chez elle pour le véritable Racan, & l'autre pour un Racan de contrebande. Il ne faisoit que de sortir lorsque M. de Racan en original demanda à parler à Mademoiselle de Gournay. Sitôt qu'elle le sut, elle perdit patience: Quoi, encore des Racans, dit-elle? Néanmoins on le fit entrer. Madem. de Gournay le prit sur un ton fort haut, & lui demanda s'il venoit pour l'insulter. M. de Racan qui d'ailleurs n'étoit pas trop ferré parleur, & qui s'atten-

doit à une autre réception, en fut si étonné, qu'il ne put répondre qu'en balbutiant. Madem. de Gournay qui étoit violente, se persuada tout de bon que c'étoit un homme envoié pour la jouer ; & défaisant sa pantoufle, elle le chargea à grands coups de mule, & l'obligea de se sauver. J'ai vû jouer cette Scene par Boisrobert en présence du Marquis de Racan ; & quand on lui demandoit si cela étoit vrai : Oui da, disoit-il, il en est quelque chose. ☞ Le Conte des trois Racans est dans M. de Calliéres pag. 252. de son traité des bons mots, & des bons contes. Mais l'original, dès l'an 1624., s'en trouve sous d'autres noms dans le Francion de Sorel, l. 10.

¶ On dit ordinairement d'un homme d'esprit qui ne parle pas qu'il n'en pense pas moins ; mais M. de Benserade disoit d'un homme qui n'avoit pas beaucoup d'esprit, & qui ne parloit point : Il n'en pense pas davantage. Une Dame de mes amies avec qui je me trouvai derniérement, disoit de ces sortes de gens, qu'ils avoient l'esprit en dedans.

Cette même Dame aiant remarqué cette inscription Latine : *In fundulo sed avito*, qui se lit au dessus d'une porte

cochere dans la rue du Jardinet, demanda à M. de Benserade ce que cela vouloit dire. Madame, lui dit-il, cela veut dire : Je suis gueux, mais c'est de race.

¶ M. de Benserade & M. l'Abbé Tallemant surnommé son inquitétude, caussoient un jour ensemble chez moi. Pendant leur conversation je remarquai que quand M. de Benserade parloit, M. l'Abbé Tallemant portoit son doigt au front, comme pour montrer où l'autre avoit mal. M. de Benserade en faisoit autant lorsque M. Tallemant parloit à son tour. M. le Clerc qui les écoutoit & qui voioit tout ce manege, leur dit : Messieurs, vous avez tous deux raison. Comme ils parloient de Vers, de Poësie & de Poëtes, je retins ce bon mot de M. de Benserade : il dit, en parlant de Maître Adam Menuisier de Nevers, qu'il étoit monté au Parnasse avec une échelle qu'il avoit tirée après lui : pour dire que personne n'avoit pu l'imiter dans ses Poësies.

¶ M. de Benserade, à ce que j'ai entendu dire, étoit fils d'un Procureur de Gisors ; & j'ai été fort surpris lorsque M. l'Abbé Regnier lut ici dernierement la harangue de M. Pavillon à sa recep-

tion à l'Académie, dans laquelle on donne à M. de Benſerade une Généalogie magnifique. Mais je ne l'en eſtimerois pas moins pour être encore de plus bas lieu. Les Savans doivent ſe piquer d'être les fils de leurs propres Ouvrages. M. de Benſerade avoit une aſſez jolie maiſon à Gentilli. Au deſſus de la porte de cette maiſon il avoit fait mettre des Armes qu'il s'étoit données avec une couronne de Comte. Un de ſes amis dit un jour en les voiant : C'eſt aux Poëtes à en faire. ☞ Le Comte de Buſſi-Rabutin, dans une lettre imprimée parmi les pieces de Furetiére contre l'Académie, appelle Benſerade homme de naiſſance. On peut voir le diſcours ſommaire de l'Abbé Tallemant le jeune audevant des Poëſies de Benſerade imprimées en 2. volumes *in* 12. chez Serci, 1697. & les dernieres éditions du Dictionnaire de Moreri. Parmi les Epitres d'Eraſme, la 21e du 9. livre, datée de Tournai le 18. de Juillet 1499. s'adreſſe à un Nicolas Benſerade, & commence ainſi : *Scripſimus heri de rebus omnibus, humaniſſime doctiſſimeque Benſerade.* C'étoit, je penſe, un Flamand, ami particulier d'Eraſme, qui témoigne dans ſa lettre avoir reçu de lui des hon-

nêtetez dont il ne perdra jamais le ſouvenir. C'eſt tout ce que j'ai pu recueillir de cette lettre, de la 20e, & de la 23e du même livre, que je crois être les ſeules où il ſoit parlé de ce Benſerade.

¶ Oppien a remarqué que les Chevaux de Cappadoce [a] ſont très-foibles lorſqu'ils ſont jeunes; & que plus ils ſont vieux, plus ils vont vîte.

Κραιπνότεροι δὲ πέλουσιν ὅσῳ μάλα γηράσκουσι.

¶ *Equi & Poetæ alendi non ſaginandi.* Ce mot eſt de Charles IX. [b] Si cette maxime étoit obſervée à la rigueur, je ne conſeillerois jamais aux Poëtes de faire des vers dans l'eſpérance d'en être récompenſez.

¶ Il n'y avoit point de privileges pour les Poëtes chez les Romains: *Poetæ nulla immunitatis prærogativa cenſentur*, dit la Loi 3. c. *de Prof. & med.*

¶ Les Poëtes, j'en excepte M. du Périer, ne ſont pas naturellement fort hardis. M. Gilbert vouloit aller en Angleterre voir M. de Croiſſy qui y étoit alors notre Ambaſſadeur. Il fut un mois à Calais, ne trouvant jamais la Mer

a L. I. Cyneget. V. 201. b Brantome dans ſa vie. pag. 32.

assez calme pour hazarder le trajet. Tous les soirs il comptoit avec son hôte ; mais dès qu'il étoit prêt à s'embarquer, la crainte le prenoit, & il s'en retournoit à l'Auberge.

¶ Je ne sache pas parmi les Modernes d'autres Poëtes tuez à la guerre que Garcilasso le Réparateur de la Poësie Espagnole. Il fut assommé en Provence d'un coup de pierre, dans l'irruption que Charles-Quint fit en cette Province. En récompense je fournirois une assez longue liste de Poëtes qui ont été pendus, ou qui sont morts sur les Galeres ; néanmoins la faim est leur plus grand fleau, & ce qui en fait mourir davantage. ☞ On peut donner pour compagnon à Garcilasso mort l'an 1536, Marc Duncan de Cerisante mort au siége de Naples l'an 1648 d'un coup de mousquet au talon.

¶ Lorsqu'un Poëte avoit composé un Poëme, c'étoit la coûtume autrefois de le lire publiquement, afin de savoir le sentiment du public, & d'en recevoir l'applaudissement, ou la censure. Strabon raconte qu'un Poëte lisoit son Poëme dans une place publique à quantité de gens qui l'écoutoient fort attentivement. Pendant ce tems-là on vint à

sonner une cloche qui étoit le signal dont on se servoit anciennement pour avertir que le marché alloit se tenir: aussitôt la cloche sonnée, le Poëte se vit abandonné de tout le monde, excepté d'un homme qui étant un peu sourd, n'avoit pas entendu le son de la cloche. Le Poëte croiant que cet homme demeuroit là, tant pour entendre son Poëme jusqu'à la fin, que par force d'esprit, & comme un homme au dessus du vulgaire, commença à lui donner de grandes louanges, & à lui dire qu'il n'avoit pas fait comme les autres, qui n'avoient pas plûtôt entendu la cloche, qu'ils avoient disparu; mais qu'il étoit homme d'esprit & qui avoit le goût bon. Quoi, interrompit l'autre brusquement, la cloche est sonnée? serviteur aux vers; & partit aussitôt pour aller avec les autres. ☞ Il faloit chercher une autre autorité que celle de ce passage du quatorziéme livre de Strabon pour prouver que les Poëtes faisoient autrefois de ces sortes de lectures publiques, afin d'être, selon le mérite de l'ouvrage, ou censurez, ou applaudis. Strabon ne parle là ni de lecture, ni de Poëte. Il ne dit pas non plus, comme le suppose Guillaume Bouchet

dans sa 6e Serée, que ce fût un Philosophe qui fît une leçon publique. Il dit que c'étoit un joueur de harpe qui faisoit montre de son habileté, Κιθαρῳδοῦ ἐπιδεικνυμένου.

¶ Le Marquis de Léganez, Gouverneur de Catalogne, aiant trop compté sur les promesses du Comte Duc, écrivit au Roi d'Espagne : Sire, deux personnes ont gâté toutes vos affaires en Catalogne, le Comte Duc, en me promettant merveilles ; & moi, en le croiant.

¶ C'est un Auteur Latin, dont le nom ne me vient pas présentement à la mémoire, qui a dit le premier que les Muses n'étoient encore Vierges, que parce qu'elles sont gueuses, & n'ont pas de quoi se marier. J'ai entendu dire que cette pensée se trouve aussi dans Garcilasso, un des premiers & des meilleurs Poëtes Espagnols. ☞ Si cette pensée étoit dans Garcilasso, mort 46. ans avant Bucanan, on pourroit croire, comme elle est assez siugulière, que celui-ci l'auroit empruntée de lui. Mais il est sûr qu'il ne l'a empruntée ni de Garcilasso, ni d'un autre, & qu'elle est uniquement de son invention.

Calliope longum cælebs cur vixit in ævum?
Nempe nihil, doti quod numeraret, erat.

a-t-il dit sur la fin de la premiere de ses Elegies ; où il est pourtant à remarquer que Calliope n'étoit pas Vierge, puisqu'elle étoit mere d'Orphée, & même que chaque Muse, comme Gyraldus l'a observé, avoit eu quelque enfant. Aussi Bucanan n'a-t-il pas dit *Calliope Virgo*, mais *cœlebs*. Et peutêtre auroit-il mieux fait de dire en général,

Aonidum cælebs cur degit turba sororum ?

Nempe nihil, doti quod numeretur, habent.

¶ M. Sachot plaidoit pour un Boulanger à qui un de ses voisins avoit arraché le nez, ou une partie, dans une querelle de quartier. L'Avocat de la Partie adverse, qui étoit tellement camus, qu'à peine lui voioit-on un petit bout de nez, s'étant avisé dans sa défense de traiter cet accident de bagatelle, M. Sachot dit dans sa réplique : Maître L... compte un nez pour rien.

¶ Un Bourgeois d'Amiens eut querelle contre un Bourgeois d'Abbeville. Celui-ci poursuivit le premier jusques aux portes d'Amiens. Quand le Bourgeois d'Amiens se vit sur son paillé, il cria à l'autre : *Qu'ils vienchent, qu'ils vienchent ches huiaus d'Abbeville, nous sommes quatre contre un. Huiau*, comme

j'ai déja dit, signifie *cocu* à Amiens.

¶ Une Abbesse ennuiée d'être renfermée dans son Abbayie, eut envie d'aller se promener dehors. Pour ce sujet elle souhaitoit d'avoir de son Médecin une ordonnance pour aller aux bains à Barbotan. Il lui en envoia une dans laquelle en bon Médecin, il l'assuroit que les eaux de Forges lui étoient plus nécessaires. L'Abbesse la lui renvoia par une personne exprès, qui en la lui rendant lui dit: Monsieur, c'est folie, Madame ne guérira jamais à Forges, il n'y a pas trente lieues de l'Abbayie. A la fin le Médecin composa, & lui donna une ordonnance pour aller à Bourbon.

¶ Mad. de Montpensier aimoit fort son neveu le Duc de Guise, fils de Henri le Balafré. J'ai vû autrefois des Lettres fort passionnées qu'elle lui avoit écrites. C'est pour cela que dans la Satire Ménippée, quand on place tout le monde, le Herault crie: Madame de Montpensier, mettez-vous sous votre neveu. ☞ Et pag. 179. de l'édition de 1711. il est dit malicieusement que le Duc de Mayenne recommanderoit à sa sœur le Duc de Guise.

¶ Un air ne paroit jamais si beau ni

si harmonieux, que quand on en a fait les paroles. Je l'ai éprouvé plusieurs fois.

¶ M. l'Archevêque de Lyon avoit les mains toutes défigurées & toutes perdues de la goute. Il jouoit aux cartes avec M.... & lui gagnoit mille pistoles. Je me consolerois, lui dit M... si mon argent n'avoit pas été ramassé par la plus vilaine main du Roiaume. Cela est faux, lui dit M. l'Archevêque de Lyon, j'en sais encore une plus laide. Parbleu, repartit M.... je gage trente pistoles que non. M. l'Archevêque de Lyon après avoir gagé, ôta le gand qui couvroit sa main gauche, & M.... avoua qu'il avoit perdu. ☞ C'est un vieux conte renouvelé, dont l'original, si je ne me trompe, se trouve dans la 27e Serée de Guillaume Bouchet. Ce que Don Pablo Antonio de Tarsia rapporte pag. 106. de la Vida de Don Francisco de Quévédo, imprimée l'an 1683. *in* 8° à Madrid, en paroît une copie. Il y dit que Don Francisco de Quévédo étoit boiteux, & avoit les deux pieds tortus en dedans. Pour en cacher la difformité, il ne sortoit qu'en habit long. Un jour étant à un concert chez des Dames où il y avoit bonne compagnie, il arriva que dans la con-

versation Quévédo vint par mégarde à découvrir un de ses pieds, dont une Dame s'étant apperçue, fit signe à une autre de le regarder; celle-ci à une troisiéme, ce qui ne se fit pas sans rire entre elles, & sans chucheter. Quévédo, qui reconnut ce que c'étoit, leur dit: Mesdames, il est vrai que vous avez sujet de vous moquer de mon pied; j'ose pourtant vous dire qu'il y en a encore un plus vilain dans la compagnie. A ces mots un petit murmure s'étant élevé, on commença de rang en rang à faire une revûe générale des pieds tant des femmes que des hommes qui étoient là. Quévédo persistoit à soutenir ce qu'il avoit avancé. On le cache ce pied, Mesdames, ajouta-il; mais pour vous faire voir que ce que j'en ai dit est la pure verité, c'est que le voilà. Et en même tems il montra son autre pied plus difforme, & plus tortu de beaucoup que le premier.

¶ M. le Coadjuteur de Rouen avoit interrogé deux Prêtres, qui s'étoient présentez pour être Curez, & ne les aiant pas trouvé capables, il ne vouloit pas les recevoir. M. l'Archevêque lui dit: Allez, ne laissez pas de les recevoir, il vaut mieux que la terre soit labourée,

par des ânes, que de rester en friche.

¶ Lorsque la Paix de l'Eglise fut faite en 1668. & que le Roi eut permis à M. Arnauld de paroître en public après avoir terminé toutes les disputes sur la Grace par le moien du Pape Clement IX. on m'envoia cette Epigramme sans nom d'Auteur. Je la trouvai fort belle :

Arnaldo Annatoque odiorum Gratia causa est,
Hanc negat invictam hic, doctior ille probat.
Arnaldi in sermone lepos, & gratia multa;
Gratia in Annato nulla leposve fuit.
Tandem composuit Rex, Papa judice, litem,
Arnaldique ratam sanciit esse fidem.
Tum victus secum Annatus : Non Gratia Christi
Me vicit, vicit gratia Regis, ait.

A propos du mot *Victus*, qui fait toute la beauté de cette Epigramme, par allusion à la Grace victorieuse, M. Arnauld n'a pas compris le sens de ce mot dans l'Epigramme que je vais vous dire; & que j'ai faite pour être mise au dessous de son portrait.

Abditus

Abditus in tenebris & toto notus in Orbe,
Hostibus innumeris pariter qui sufficit unus,
Sæpe triumphatus, victus nunquam, aspicis, ille est,
Arnaldus victor, victis in partibus, ille est.

Il a cru que ces mots, *Victus victis in partibus ille est Arnaldus*, signifioient que son parti avoit été vaincu par le parti contraire; & au lieu de me remercier de mes vers, il m'en a fait faire des reproches par le Comte de .... Je ne parle pas de son parti, je parle du payis où il s'est retiré, qui est la Hollande & la Flandre.

Quelque tems après que j'eus fait cette Epigramme Latine pour être mise au dessous du Portrait de M. Arnauld, on m'en présenta une très-belle traduction Françoise, que voici:

Le voilà, cet Arnauld, dont les veilles célebres,
Par tant d'écrits fameux instruisent l'Univers,
Toujours sage & vainqueur il est dans les ténebres,
Et souffre des vaincus les plus fâcheux revers.

M. l'Abbé Furetiere la vit, & la trouvant à son goût, dit : Voilà qui est bon ; mais qui sera le Juge, & fera bien connoître si M. Arnauld est le vainqueur ou le vaincu ? & si quelqu'un du parti contraire les entendoit reciter, ne pourroit-il pas dire ?

Le voilà, cet Arnauld, dont les plaintes funebres,
Par de tristes écrits ont troublé l'Univers ;
Toujours rempli d'erreurs, il est dans les ténebres,
Et souffre des vaincus les plus fâcheux revers.

☞ Les trois premiers vers de l'inscription Latine sont bons, mais le quatriéme n'est pas net. M. Arnauld avoit raison de reprendre le *Victis in partibus* ; le sens naturel qu'offrent ces mots ne lui étoit pas avantageux. Si M. Ménage vouloit que ce fût la Hollande & la Flandre qu'on entendît, il devoit, pour éviter l'equivoque, dire *Victis in gentibus.*

¶ Je voiois assez souvent M. B..., Ambassadeur des Etats à Paris. Je lui parlois un jour de la Perpetuité de la Foi de M. Arnauld, à l'occasion des attestations qui lui venoient d'Orient : Monsieur, Monsieur, me dit-il, ce n'est

pas mon fait que la Religion ; je ne m'en mêle point.

¶ M. Peaucelier des Cholets achetoit une paire de bas aux Quatre Vents sur le Pont Notre-Dame. Le Marchand lui en donna de plusieurs sortes, qu'il ne trouva pas à sa fantaisie. Ils n'étoient pas assez forts, ni assez épais. Donnez m'en, dit-il, qui soient de *matiere continue*, & non pas de *matiere discréte*. Le tour d'expression est d'un véritable Docteur.

¶ Mad. de Bourdonne, Chanoinesse de Remiremont, venoit d'entendre un Discours plein de feu & d'esprit, mais fort peu solide & très-irrégulier. Une de ses amies qui y prenoit interêt pour l'Orateur, lui dit en sortant : Eh bien, Madame, que vous semble-t-il de ce que vous venez d'entendre ? qu'il y a d'esprit ! Il y en a tant, répondit Mad. de Bourdonne, que je n'y ai pas vû de corps.

¶ Un Prédicateur avoit fait un excellent Sermon, & quelques-uns de ses Auditeurs ne pouvoient se lasser d'en admirer la beauté, tant du côté des pensées que de l'expression. Après s'être épuisez à le louer, le Bedeau qui les écoutoit, leur dit : Messieurs, c'est moi qui l'ai sonné.

¶ Dans la Cause de M. le Duc de Mazarin, M. Sachot qui plaidoit pour Madame Mazarin, s'étendit fort sur les dissipations du Duc Mazarin, & dit entre autres choses avec grand appareil, qu'il avoit gâté & mutilé des Statues antiques qui avoient coûté des sommes immenses, & que le Cardinal Mazarin avoit fait venir de Rome avec beaucoup de soin. M. Erard répondit à M. Sachot; Est-ce à cause de cette mutilation de Statues que votre Partie refuse de retourner au Palais Mazarin?

¶ M. Cujas avoit une fille assez jolie, fort coquette, & qui ne haïssoit pas les hommes. Dieu sait si les Ecoliers quittoient volontiers les leçons du Pere pour aller cajoler la fille. Ils appelloient cela, Commenter les Oeuvres de Cujas. ☞ Pris de Catherinot dans la vie de Susanne Cujas, copie naïve de la Quartilla de Petrone, où de l'Alix de Marot. L'Epigramme d'Edme Mérille sur cette lubrique Demoiselle est fort bien tournée.

Viderat immensos Cujaci nata labores
Æternum Patri promeruisse decus.
Ingenio haud poterat tam magnum æquare parentem
Filia; quod potuit, corpore fecit opus.

¶ Il y a longtems que j'ai entendu dire pour la premiere fois, qu'en fait de Panégyrique, on ne sauroit contenter tout à la fois deux Heros, deux Belles, deux Auteurs, ni deux Saints.

☞ Une jeune fille bien faite étant devenue publique, un innocent de frere qu'elle avoit en conçut tant de déplaisir, qu'il se fit moine ; en sorte qu'elle demeura maîtresse de tout le bien qui n'étoit pas petit. Une autre jeune fille bien intentionnée entendant conter cette histoire, dit de l'abondance du cœur : *Si je savois que mon frere dût en user ainsi.* Et en demeuroit là sans rien ajouter.

¶ J'ai entendu appliquer au Chevalier de Rohan ce que Tacite dit d'Othon, lorsqu'il est sur le point de se tuer pour finir la guerre par sa mort : *Alii vitam* (il y a *imperium* dans Tacite *) *diutius tenuerunt, nemo tam fortiter reliquit.* Il est certain qu'il mourut avec une constance & une résignation, *quæ aliam causam mereretur.* Il disoit au P. Bourdaloue qui l'exhortoit à la mort : Mon Pere, je n'ai pas besoin d'exhortation pour mourir en honnête homme : Aidez-moi seulement à mourir en Chrétien. Ce fut le 27. de Novembre 1674.

* Histor. 47.

¶ Deux Italiens regardoient un jour une Comète. L'un dit : Cela présage quelque malheur ; l'autre en tomba d'accord, & ajouta : C'est la mort de quelque Prince, & il y a à craindre pour le grand Maître de Malte : *Ahibo*, dit le premier, *il gran Maestro di Malta è ben un principe da Cometa.*

¶ M. le Maréchal d'Etrées se trouvant fort incommodé de la pierre, prit la resolution de se faire tailler. M. le Duc de Roquelaure envoia un Gentilhomme pour apprendre des nouvelles de sa maladie, & lui assurer qu'il prenoit beaucoup de part à sa santé, & qu'il ne manqueroit pas de prier Dieu pour son entiere rétablissement. Qu'il s'en donne bien de garde, lui répondit le Maréchal, il gâteroit tout.

¶ Il y a de belles choses dans les Poësies de Bertaut. Il ne lui manque que d'être venu au monde un peu plus tard. S'il eût vécu du tems où nous sommes, il auroit fait de bien meilleurs vers que ceux qu'il nous a laissez. On peut dire la même chose de Montagne, qui a été le meilleur Ecrivain de son tems. Il aimoit les Relations de voiages, & il s'est servi fort à propos de celles qu'il a pu recouvrer de son tems. Il auroit bien

profité de celles qui se sont faites depuis.

¶ Ronsard n'a pas si bien réussi dans la Poësie Françoise que les autres Poëtes qui vivoient à peu près dans le même tems que lui. Cependant il étoit savant, & principalement dans la langue Grecque ; ce qui ne contribua pas peu à le faire mépriser dans la suite : Car il s'appliqua si fortement à mettre en François ce qu'il savoit du Grec, & négligea tellement les autres pensées qu'il pouvoit avoir, que ses Ouvrages tombérent bientôt dans un mépris presque général. Il est vrai qu'il eut les Grands de son côté pendant quelque tems & sur tout les Savans. Muret même qui avoit tant d'érudition, trouva ses Ouvrages si excellens, qu'il fit des Notes sur quelques-uns ; mais cela ne dura pas ; & je crois qu'il seroit très-difficile dans ce tems-ci de rencontrer une personne qui osât se vanter de les voir & de les lire.

¶ M. le President Ranconnet étoit un savant homme, & Cujas en a parlé avec grand éloge. Les Livres de sa Bibliotheque sont recherchez par les Curieux, parce qu'il marquoit d'un craion rouge ce qu'il y avoit de bon à remarquer dans chaque Auteur.

¶ Dans le tems qu'après la Confession

les pénitens recevoient pour expiation de leurs fautes quelques coups de discipline sous la custode, une Dame qui venoit de se confesser étant conduite par le Prêtre en un lieu secret derriere l'Autel pour y être disciplinée, le mari qui l'avoit suivie s'offrit à recevoir la pénitence pour elle. Ensuite de quoi s'étant mis en état, la Dame qui vit le Confesseur prêt à donner le premier coup, s'écria: Mon Pere, touchez fort, car je suis une grande pécheresse. ☞ Il a falu refaire entierement cet article, parce que de la maniere dont il avoit été conçu, il n'avoit nul rapport avec le texte Latin, d'où il a été tiré, & que je vais fidelement représenter. *Quidam vir Zelotypus uxorem suam ad Confessionem euntem sequebatur; quam cùm Sacerdos retro Altare duceret ad disciplinandum, hoc videns maritus ait: O Domine, tota tenera est, ego pro ipsa recipio disciplinam. Quo flectente genua, dixit mulier: Percutite fortiter, Domine, quia magna peccatrix sum.* On voit qu'il ne s'agit pas là de pénitence publique ni près ni loin. Celle dont on y parle, étoit une pénitence secrette qui se donnoit, comme j'ai dit, & recevoit sous la custode, c'étoit le terme. Le passage Latin, tel que je l'ai rapporté, se trouve

dans *Mensa Philosophica*, *tract.* 4. *cap.* 18. *de Mulieribus*. Feu M. du Cange trompé par les éditions *in* 12. de Francfort & de Strasbourg 1602. dans lesquelles ce livre est attribué à Michel l'Ecossois, *Michaeli Scoto*, cite le passage, comme de cet Auteur, dans son Glossaire bas-Latin au mot *Disciplina*. En quoi il a été suivi par M. le Docteur Boileau pag. 229. de son histoire des Flagellans. Mais c'est une erreur. Le livre est constamment d'un Irlandois nommé Thibaud Auguilbert. Du Verdier en rapporte ainsi le titre page 50. en son supplément de la Biblioth. de Gesner. *Theobaldi Auguilberti Hyberniensis Artium & Medicinæ Doctoris Mensa Philosophica Paris. in* 8° 1517. J'en ai une édition Gothique de 1507. aussi *in* 8°. à Paris chez François Regnault, où cet Auguilbert dans l'Epître dedicatoire adressée aux jeunes Etudians, leur parle en ces termes : *Meum periclitatus ingenium, nonnihil scribere tentavi, quod non minus utilitatis, quàm jucunditatis litterariis juvenibus esset allaturum. Mensam etenim suavissimis ferculis instructam vobis duxi parandam.* J'ignore donc sur quoi peuvent s'être fondez ceux qui ont procuré les éditions de Strasbourg & de Francfort, pour attribuer à Michel

l'Ecossois, ce qui appartenoit à cet Irlandois. Ils n'en marquent aucune raison, & je ne trouve dans aucune liste des œuvres de *Michaël Scotus*, le livre intitulé *Mensa Philosophica*. Il est divisé en quatre traitez, dont le quatriéme contient en quarante-quatre chapitres divers petits contes. Celui du Confesseur disciplinant est un des meilleurs. Une chose à remarquer, c'est que dans le même livre, immédiatement après ce conte, se trouve celui-ci, d'où Moliére a pris le sujet de sa Comédie du *Médecin malgré lui*. *Quædam mulier percussa à viro suo ivit ad Castellanum infirmum, dicens virum suum esse medicum, sed non mederi cuiquam nisi forte percuteretur, & sic eum fortissimè percuti procuravit.*

☞ L'an mil six cens quarante, M. Saumaise allant de Paris à Dijon, Madame sa femme songea qu'elle jouoit du lut, & que tout à coup les cordes étoient venues à se détendre. M. Saumaise lui dit que comme elle étoit dans le neuviéme mois de sa grossesse, ce songe signifioit qu'elle accoucheroit bientôt; & qu'ainsi, sans passer outre, étant près d'Auxerre, elle devoit s'y arrêter. Elle le crut, & accoucha d'une fille le même jour. M. Saumaise, comme on le voit dans sa vie non imprimée, faite par M. de la Mare, s'at-

tachoit fort à interpreter les ſonges.

¶ La charité n'étoit pas connue chez les Payens, mais en récompenſe ils pratiquoient mieux l'hoſpitalité, que nous ne pratiquons la charité.

¶ Lorſque les Recteurs de l'Univerſité de Paris parlent en public, c'eſt une loi qu'ils doivent réciter par écrit, parce que ce ſeroit une confuſion pour tout le Corps s'il venoit à manquer. Ceux qui ont aſſez bonne mémoire pour réciter par cœur peuvent le faire, mais ils ſont obligez d'avoir leurs cahiers devant eux.

¶ La methode de lire l'Hiſtoire, compoſée par Bodin eſt excellente. Elle mériteroit d'être traduite en bon François, mais il faudroit ſavoir beaucoup de choſes pour s'en bien acquiter. Quand M. de Launai parle de Bodin, il l'appelle M. Bodin, parce qu'il étoit Angevin. M. de Launai a fait un amas de toutes les brochures qu'il a rencontrées, & les a fait relier en pluſieurs volumes; & parce qu'il y en a de méchantes parmi les bonnes, il a écrit ce mot au commencement: *Sunt bona, ſunt mala.* Un Italien a fait un Catalogue de ces ſortes de brochures ſous le titre de *Bibliotheca volante.* On appelle auſſi ces brochures

des *bluets* , parce que la plûpart ſont brochées en papier bleu. ☙ L'Ouvrage que Bodin à intitulé *Méthode de lire l'hiſtoire* , n'eſt rien moins que méthodique. On y trouve de bonnes choſes , ſouvent ou empruntées d'ailleurs , ou repetées dans les autres livres , ou qui ne ſont pas en leur place. Au travers d'une oſtentation perpetuelle de doctrine on y réconnoît des ignorances groſſieres dans les choſes , & dans les mots. Le jugement que dans le *Prima Scaligerana* Joſeph Scaliger fait de ce livre, eſt beaucoup plus ſûr.

¶ C'eſt une belle Bible que la Bible de M. le Jay. Cependant qui le croiroit , elle eſt ſi mépriſée , pour ainſi dire , & à ſi bon marché , que ſa reliure coûte plus que la Bible même. Le Cardinal de Richelieu avoit offert à M. le Jai de lui rembourſer la dépenſe qu'il avoit faite pour la faire imprimer , & de lui faire un préſent conſidérable , à condition qu'elle paroîtroit ſous ſon nom , mais le Cardinal mourut trop tôt. Je crois que le traité avoit été commencé , mais les parens du Cardinal ne voulurent pas en entendre parler. Vitré qui avoit imprimé un ſi bel ouvrage , avoit

entre ses mains toutes les matrices des différens caracteres qui avoient servi à l'impression de cette Bible ; mais la gloire de voir son nom à la tête du plus bel Ouvrage qui soit jamais sorti de dessous la presse, & l'envie de s'immortaliser, lui fit concevoir le dessein étrange de fondre les matrices, les poinçons, & tous les caracteres qui y avoient servi. Ce que l'on ne reconnut qu'après sa mort, lorsqu'on voulut s'en emparer de la part du Roi, qui les vouloit mettre au Louvre. ☞ Ce M. le Jay qui a fait imprimer la Polyglotte avoit nom Gui Michel le Jay, premierement Avocat au Parlement de Paris, & depuis Doyen de Vézelai. Bien des gens le confondent mal à propos avec Nicolas le Jay Président du même Parlement ; & au lieu de dire, la Bible de M. le Jay, disent, la Bible du Président le Jay. L'impression n'en fut achevée qu'en 1645. & le Cardinal de Richelieu mourut le 4. Décembre 1642. Voiez le discours historique sur les Bibles Polyglottes pag. 187. & suivantes, où tout ce qui s'est dit soit touchant l'envie qu'avoit le Cardinal de voir son nom à la tête de la Polyglotte de Paris, soit touchant le mépris où de-

puis tomba cette Bible, soit touchant la mauvaise action de Vitré, se trouve curieusement recueilli.

¶ Le Pere Lauria, aujourd'hui Cardinal de ce nom, devoit être fait Cardinal par le Pape Clement IX. qui en avoit l'intention, & de qui il étoit grand ami, pendant que ce Pape n'étoit encore que Cardinal, mais voici comment cette intention ne fut pas executée. Le Pere Lauria n'alla voir le Pape Clement IX. après sa création, que longtems après les autres. Le Pape lui en fit un reproche obligeant, & le Pere Lauria s'excusa sur ce qu'il n'appartenoit pas à un pauvre Religieux comme lui de se présenter devant sa Sainteté, parmi la foule de ceux qui le devançoient en toutes manieres. Ensuite le Pape s'entretint familierement avec lui, & jusqu'à lui dire que leur ancienne amitié lui répondoit d'un Chapeau de Cardinal à la premiére promotion. Tout autre que le P. Lauria, qui n'auroit pas connu la Cour de Rome comme lui, se seroit fié sur la parole du Pape, & auroit commencé à lui faire des remercimens du Chapeau, avant que de l'avoir reçu; mais quoiqu'il pût se flater que le Pape ne vouloit pas le tromper, après la familiarité avec la-

quelle il avoit vécu avec lui jusqu'alors, il lui dit néanmoins en lui parlant à la Napolitaine: *Santissimo Padre, tu non sai ancora che cosa e l'esser Papa, io ti dico che tu non mi farai Cardinale.* Le Pape fut étonné de ce sentiment du P. Lauria, & lui demanda comment il pouvoit assurer si affirmativement qu'il ne le feroit pas Cardinal, puisque cela dépendoit de lui, & qu'il étoit maître de le faire? Le P. Lauria lui répartit: *Si, si, te lo dico, tu non mi farai Cardinale.* Il faut remarquer que les Papes dans les premieres promotions, quand ils ont un neveu, ne font point de Cardinaux que de concert avec lui; afin qu'il connoisse ceux à la tête desquels il doit être, & qu'il soit assuré qu'ils auront tous pour lui l'atache qu'ils doivent en reconnoissance du Chapeau reçu. Le Pape Clement IX. avoit fait en quelque maniere la liste de ceux qu'il devoit faire Cardinaux; & comme daans ces sortes de promotions on admet ordinairement un Théologien fameux, il avoit mis le P. Lauria dans sa liste, non seulement comme son ami, mais encore comme un grand Théologien, connu par ses ouvrages & par les emplois qu'il avoit eus en plusieurs congrégations. Mais il n'avoit pas encore communiqué

cette liste à son neveu, qui étoit Internonce en Flandre dans le tems de sa création, & qui, après avoir traversé la France pour se rendre à Rome, étoit tombé malade en Piémont, où le Duc de Savoie avoit pris un grand soin de lui pendant sa maladie. Enfin le neveu se rendit auprès du Pape son oncle, qui l'attendoit pour faire la promotion de Cardinaux; mais auparavant il lui fit voir la liste des sujets qui devoient en être. Le neveu la trouva à son gré, à l'exception du P. Lauria. Il dit au Pape, qu'il ne doutoit pas que ce ne fût l'amitié que sa Sainteté avoit pour ce Pere, qui lui avoit fait faire ce choix; mais qu'il seroit toujours à tems de donner ce témoignage d'amitié à ce Pere, & que pour cette fois il esperoit qu'il aimeroit mieux obliger le Duc de Savoie avec qui il s'étoit comme engagé de faire donner le Chapeau au P. Bona en reconnoissance des soins qu'il avoit pris pour lui pendant sa maladie, dans l'esperance qu'il avoit d'obtenir cette premiere grace qu'il lui demandoit. Ainsi le Pape Clement IX. ne voulant desobliger ni son Neveu, ni le Duc de Savoie, préfera le P. Bona, qui étoit aussi d'un très-grand mérite, & digne de la Pourpre, au P.

Lauria, qu'il remit à une autre promotion ; mais la mort le prévint en 1669. & le P. Lauria ne fut fait Cardinal que depuis par un autre Pape. ☞ Le P. Laurent Brancati, Mineur Conventuel nommé Lauria, parce qu'il étoit de Lauria en Calabre, fut fait Cardinal le 1. de Septembre 1681. par le Pape Innocent XI.

☞ Marguerite de Valois, Reine de Navarre, sœur de François I. aimoit, comme on sait, les beaux esprits de son tems, estimoit Marot, Rabelais, & composoit elle même en vers & en prose, témoin le volume que nous avons de ses poësies, & son Heptaméron. Les dernieres années de sa vie elle devint fort sérieuse, méditant beaucoup, & s'occupant des choses du Ciel. C'est ce qui donna lieu à Rabelais, lorsqu'en 1546 il fit pour la premiere fois imprimer *in 16.* à Paris son troisiéme livre, de mettre à la tête du dizain adressé à l'esprit de cette Reine.

Esprit abstrait, ravi; & extatic,
Qui fréquentant les cieux ton origine,
As délaissé ton hôte, & domestic,
Ton corps concors, qui tant se morigine
A tes édits, en vie pérégrine,
Sans sentiment & comme en apathie,

Voudrois-tu point faire quelque ſortie
De ton manoir divin perpetuel;
Et ça bas voir une tierce partie
Des faits joieux du bon Pantagruël?

Ces *édits* de l'eſprit ſur le corps, cette *apathie*, cette *vie pérégrine*, tout cela ſignifie poëtiquement que cette Princeſſe détachée entiérement de ſes ſens, avoit rendu ſon eſprit maître de ſon corps, en ſorte que tandis que celui-ci demeuroit ſur terre, l'autre s'élevoit au Ciel. Cet eſprit donc eſt ici invité à vouloir bien pendant quelques momens deſcendre de cette haute région pour voir en cette baſſe & terreſtre la troiſiéme partie d'un ouvrage dont il y avoit autrefois vû favorablement les deux premieres. Voila le véritable ſens du dizain: car de dire que ces vers n'ont été faits qu'après la mort de la Reine, & qu'ils ſont par cette raiſon adreſſez à ſon eſprit alors ſéparé du corps, c'eſt de gaieté de cœur s'embarraſſer dans des difficultez dont on ne ſauroit ſe tirer. On eſt réduit à tenir pour fauſſes & ſuppoſées toutes les éditions du 3e livre de Rabelais qui ont précédé le 21. de Décembre 1549. tems de la mort de la Reine de Navarre. Il eſt pourtant ſûr que ce troiſiéme livre fut

imprimé *in* 16. à Paris 1546. avec le privilege du Roi tout au long, donné à Paris le 19. Septembre 1545. le 31. du regne de François I. signé par le Conseil De Launay, & scellé sur simple queuë de cire jaune ; privilege, qui ne devoit pas être omis à la fin du 3e livre dans l'édition commentée, non plus qu'à la fin du 4e privilege de Henri II. du 6. d'Août 1550. le Cardinal de Châtillon présent, signé Du Thier. Il se voit trois autres éditions *in* 16. du même troisiéme livre, l'une de 1546. à Toulouse chez Jâques Fournier, les deux autres de 1547. à Lyon chez Pierre de Tours, & à Valence chez Claude la Ville. Quelle necessité y a t-il d'accuser de fausseté toutes ces éditions, & de prétendre pour les en convaincre, que le dizain, qu'on y avoit imprimé, n'a pu être fait que postérieurement, parce que la Reine de Navarre, à laquelle comme morte en 1546. ou 1547. le dizain est adressé, ne mourut, dit M. le Duchat Commentateur de Rabelais, que le 17. Décembre 1548? M. le Duchat se trompe & dans cette date qu'il devoit marquer du 21. Décembre 1549. & dans son explication du dizain, où il croit que Rabelais apostrophe les *Ma-*

nes de la Reine de Navarre, quoiqu'il n'en apostrophe que l'esprit contemplatif, & comme il parle, extatique, dégagé des passions, supérieur au corps, & transporté en imagination dans le Ciel.

¶ Je ne comprens rien dans ce qui se passe entre la Cour de Rome & nos Archevêques, touchant le *Pallium*. Car comment se peut-il faire qu'un Evêque, après avoir fait toutes les fonctions d'Evêque, ne puisse plus faire les mêmes fonctions d'abord qu'il est Archevêque, à moins qu'il n'ait le *Pallium* ? Un Archevêque n'a pas besoin d'être sacré de nouveau, quand il a été Evêque auparavant, & ce n'est qu'en qualité d'Evêque qu'il ordonne les Prêtres, & qu'il fait les autres fonctions de son Ministere, & ce caractere ne peut lui être ôté pour quelque prétexte que ce soit. Pourquoi donc un Archevêque ne peut-il pas faire ces fonctions s'il n'a le *Pallium* ? Cela arrive pourtant tous les jours, mais c'est un secret de la Cour de Rome. Néanmoins un de nos Archevêques n'eut pas le scrupule des autres là-dessus. Il ne laissoit pas de faire toutes les fonctions Episcopales, quoiqu'il n'eût pas le *Pallium*. Il disoit qu'il avoit trouvé celui de son Prédécesseur en fai-

lant l'inventaire de ses meubles. ☞ On enterre ordinairement l'Archevêque avec son *Pallium*.

¶ Il me semble que Pline a été bien hardi dans son Histoire Naturelle (*c.* 55. *l.* 7.) d'avancer si ouvertement que l'ame n'étoit pas immortelle. C'est un sentiment très-dangereux dans un Etat, parce que ce principe posé, les bons n'esperent plus de recompense, & les méchans ne craignent plus le châtiment. Néanmoins pour être dans ce sentiment, Pline ne laissoit pas d'être un des plus honnêtes hommes de son tems, & c'étoit le desir de mourir dans cette réputation qui le faisoit agir comme les autres Romains qui aspiroient à la gloire; mais ces Romains se repaissoient d'une viande bien creuse. ☞ Nier, du tems de Pline, l'immortalité de l'ame, n'étoit pas une hardiesse. Il étoit libre alors, & longtems auparavant, de suivre les opinions d'Epicure, & par conséquent de tenir l'ame mortelle. Lucrece l. 3. de son Poëme, établit pleinement cette doctrine. Séneque tout Stoïcien qu'il étoit a prévenu en divers endroits de ses œuvres le sentiment & les expressions de Pline. Dans l'Epitre 54e par exemple, dans la consolation

à Marcie c. 19. & si hautement dans le Chœur du 2. Acte des Troades.

¶ J'ai lû un bel endroit dans Pline, où pour exprimer en même tems l'invention & la malice des hommes, il dit en parlant des flêches, qu'on a donné des aîles au fer, & qu'on en a fait un oiseau : *Ferrum alitem fecimus*. Qu'auroit-il dit, s'il fût venu après l'invention des armes à feu, & principalement de ces nouvelles bombes qu'on jette de plus loin que de la portée du canon? ⁂ C'est au l. 34. c. 14. où Pline s'exprime en ces termes : *Si quidem ut ocyus mors perveniret ad hominem, alitem illam fecimus, pennasque ferro dedimus*. Quelques manuscrits ont *alitem telum fecimus*, mais il n'y en a point qui ait ou *Ferrum alitem*, ou *alitem ferrum*, &c.

¶ M. Ogier disoit qu'en lisant Pline le Jeune, il avoit remarqué qu'il faisoit une description si belle & si exacte de sa maison, qu'il sembloit qu'il la vouloit vendre. ⁂ il faloit dire que Pline le jeune avoit deux très-belles maisons de campagne, qu'il a décrites en deux de ses lettres, la 17. du 2. livre, & la 6. du 5. avec tant d'art & d'exactitude, qu'il sembloit qu'il les voulût vendre. On peut voir les plans &

les descriptions de ces deux maisons en François avec des remarques utiles, dans le volume *in* 12. qu'en donna l'an 1699. M. Félibien des Avaux à Paris chez Florentin & Pierre Delaune. M. de Sacy a parfaitement bien aussi traduit les deux lettres qui contiennent ces descriptions.

¶ S'il nous étoit permis de choisir le lieu de notre naissance, il faudroit naître en Italie, à cause de la douceur du climat. Après avoir reçu le jour en ce beau payis-là, il faudroit venir en France pour y vivre; car c'est le payis du monde où l'on fait le mieux aprêter à manger; & après avoir assez vécu, si l'on vouloit aller mourir quelque part, il faudroit que ce fût en Espagne, parce que c'est un payis fort triste, peu cultivé, & qui est fort propre à faire songer à la mort. La différence de ces trois payis a donné lieu à cette distinction: *Italia para nacer, Francia para vivir, España para morir.*

¶ Pour marquer le caractere des Italiens, des Espagnols & des Grecs, on dit ordinairement; Ecrire en Italien, se vanter en Espagnol, tromper en Grec.

Le mal François est de dépenser plus que son revenu.

¶ Le meilleur Mouton que l'on puisse manger est celui d'Espagne, car ces animaux ne s'y nourrissent que de thym, de Marjolaine & de serpolet. Le plus excellent bœuf est celui d'Angleterre, à cause de l'excellence & de la quantité des pâturages de cette Isle; & le meilleur Veau est celui d'Italie; car là on les nourrit de lait & de jaunes d'œufs, & on ne souffre point qu'ils mangent de l'herbe. Ce sont particuliérement ceux que l'on appelle à Rome, *Vitelle Mongane*.

¶ J'ai oui dire que pour un gand de senteur, il faloit que trois Roiaumes y contribuassent: Que l'Espagne en préparât la peau à cause de l'excellence & de la quantité des fleurs, les Espagnols entendant bien cela, & rien autre chose. Après que la peau auroit été préparée en Espagne, il faudroit l'apporrer en France pour la couper: car c'est en ce Roiaume qu'on donne le bon air & la grace à toutes choses. Après que le gand auroit été coupé, il faudroit l'envoier en Angleterre pour le coudre, car la couture à l'Angloise est la meilleure de toutes les coutures.

¶ Les cires de Bretagne & de la Basse-Normandie blanchissent parfaitement bien.

bien. Celles de la Haute-Normandie, du côté de Paris ; celles du Berri & du Limousin ; & celles d'Angleterre, de Hambourg & de Dantzic, blanchissent, mais non pas si parfaitement. Toutes celles de Touraine, & la plûpart de celles de Poitou, & toutes celles du Maine, à la reserve des lieux qui sont voisins de la Bretagne, & toutes celles d'Anjou, à la réserve des lieux voisins de la même Province, & particuliérement de Chateau-Gontier ; & quelques-unes de la Haute Normandie, ne blanchissent point du tout. Celles du Comté de Bourgogne blanchissent difficilement. Celles d'Athénes blanchissent d'elles-mêmes ; c'est-à-dire, sans les exposer à l'air. Je laisse à Messieurs de l'Academie Roiale à examiner les raisons d'une chose si extraordinaire. Il y a eu de tout tems un grand debit de cire dans les Provinces d'Anjou, & du Maine, comme le marque l'art. 25. d'une ancienne coûtume manuscrite de ces deux Provinces rédigée par écrit en 1385. *Qui emble avettes & ruches, pert les œis*. Le texte de cette coûtume, dont le manuscrit étoit dans la Bibliotheque de feu M. le premier President de Harlay, porte que *Cil qui emble avettes, que l'on appelle eps*

en France, & beilles en Poitou, l'en li doit crever les œils.

¶ On ne doit point desaprouver le soin que l'on a d'empêcher le cours des Gazettes à la main qui sont remplies de faussetez. Elles ne font point tant de tort à Paris, parce qu'on est à la source, que dans les Provinces où elles mettent quelquefois les gens bien en peine. M. le Févre en étoit souvent dans de grandes alarmes à Saumur, où il étoit alors dans le tems que M. Pellisson, qu'il avoit raison d'aimer, étoit à la Bastille pour les affaires de M. Fouquet. Il me mandoit un jour, *M. Pellisson sera-t-il toûjours* in Chitone laina *dans un habit de pierre?* pour dire entre quatre murailles. *Craindra-t-on toûjours?.... Je n'ai rien vû de si importun que le petit Gazetier de Paris.* Il entendoit parler de celui qui envoioit les nouvelles manuscrites dans les Provinces. ☞ Lisez *in chitoni laino*, par allusion au 57. vers du 3e liv. de l'Iliade λάϊνον ἕσσο χιτῶνα. Nous disons *pourpoint de pierre.*

¶ M. le Févre n'étoit pas content de l'Academie de Saumur où il étoit Professeur. Il m'écrivit une fois pour me prier de lui faire avoir le contrôlle aux Traites des Gabelles de Saumur. *Je quitterois là*

de bien bon cœur l'Académie, me disoit-il, *& ne rendrois jamais de services à des gens mesquins, taquins, malins, & qui m'ont traité de telle sorte, qu'il y a plus de cinq ans que je n'ai parlé à aucun d'eux.* Il ajoûtoit en me priant de l'excuser de l'importunité qu'il croioit me donner : *Urget res angusta domi, & ea si unquam amplior facta fuerit, certum est nemini homini supplicare, ibi tum veniam petemus, nunc opem.* Qui auroit pû s'empêcher de rendre service à un homme, qui importunoit si agréablement, & si savamment ? Ses differends avec l'Académie de Saumur venoient de causes assez légeres. Cependant on voulut lui faire de la peine, & c'est ce qu'il me manda dans une Lettre que je veux vous faire voir : *Monsieur, il y a déja huit jours que je suis aux prises avec l'Académie, & avec le saint & sacré Consistoire de cette Eglise. Je sais que l'on me veut jouer un mauvais tour, & devinez pourquoi. C'est que j'ai écrit en quelque endroit, que les Anciens aimoient les yeux noirs ; & que j'ai pardonné à Sapho, si elle a aimé les femmes, puisque cette fureur lui avoit inspiré la belle Ode que vous savez, & que Catulle a traduite presque toute entiere. Voilà avec quelques autres choses aussi légeres que celles-là, ce qui fait ici tant de bruit. Voilà pour-*

quoi on assemble les deux Corps, ce qui ne s'est point fait depuis que la Huguenoterie est plantée en cette Ville. On croit m'effraier, & l'on se trompe. Je vous dis cela afin que m'aimant comme vous faites, vous songiez aux moiens de me faire avoir raison, si ces hypocrites me poussent à bout. Vous avez des amis à la Cour & au Conseil, j'en ai aussi. Je prétens mener ces canailles de belle maniere; & nous verrons si pour des bagatelles, des ironies, des hyperboles, & autres choses de cette nature, on mettra en peine des gens comme moi: Moi, dis-je, qui vis plus honnêtement que ces Marchands de choses saintes; moi qui ai l'approbation de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en cette Ville, soit de vôtre Religion, soit de celle que ces Cafars prêchent. Mais mon mal est, que, quoique je sois paisible & modeste au-delà de tout ce que l'on pouvoit attendre de l'ame la plus humble, je fais mal aux yeux à ces sortes de gens-là. Ils croient que j'en sais trop, & que je ne les estime pas assez; mais ils ne savent rien de ce qui se passe dans mon cœur: car je ne parle de personne, & je n'ai pas ici de sujet qui me puisse obliger à faire des comparaisons. Cependant ils me poursuivent, & croient que je ne voudrois pas me servir de la voie du Conseil ou de la Cour; mais ils ne me con-

noissent pas; & c'est pourquoi je vous en donne avis, afin que vous voyiez ce que l'on peut faire. Je ne vous serai point à charge que dans la derniere extremité: car j'ai des amis en nôtre voisinage qui ne sont pas du commun, & lesquels s'emploient aussi d'une maniere toute commune.

¶ Quelque tems après M. le Févre publia ses belles Notes sur Longin, qu'il dédia au Roi. La Dédicace * en est très-belle; mais parmi les autres louanges qu'il donne à S. M. il parle aussi du bruit qui couroit alors, qu'elle avoit dessein de faire refleurir les belles lettres, & d'y emploier non seulement les Savans de France, mais de faire venir aussi les Etrangers. Ses Confreres de la R. P. R. lui firent une nouvelle querelle, & soupçonnerent d'abord que cela tendoit à se faire connoître pour être aussi emploié, & que pour ce sujet il ne feindroit pas de changer de Religion; & je ne doute pas qu'il ne l'eût fait si cela fût arrivé. Voici ce qu'il m'écrivit là-dessus. *J'ai à vous dire que la Dédicace de Longin*, aperuit latissimam aream suspicionibus apud φράτορας

* M. Gravérol dans les Memoires de la Vie de M. le Févre, dit qu'il croit que ce fut à cause de cet Ouvrage que le Roi fit à M. le Févre une pension de 500. écus.

nostros : *& quelqu'un des Rabbinastres en a déja dit sa petite pensée. Il les faut laisser parler, & ne rien faire que de bien sur, εἰς αἰῶνας τῶν αἰώνων. C'est à quoi je vous supplie de bien penser* ; nam si quid titubatum fuerit, tum me hominem nauci haud putavero. *Et certainement*, ego me potius à vita abjudicarem, quàm me ludum jocumque factum viderem. *Enfin*, tu impulisti, ne quid accusandus sis, vide.

Comme M. le Févre faisoit honneur aux belles Lettres, il étoit aimé & estimé de tout le monde : l'on se faisoit un plaisir de le servir à cause de son mérite particulier. M. de Vardes voulut l'avoir auprès de lui dans le tems qu'il étoit bien à la Cour. Il lui fit offrir quinze cens livres & sa table, mais M. le Févre voulut avoir deux années d'avance, & l'affaire ne se fit pas. M. de Vardes pendant sa disgrace est devenu un grand homme de Lettres, par la fréquentation des personnes savantes qu'il avoit auprès de lui.

Cette affaire aiant manqué, M. le Févre pria ses amis de le produire auprès de M. Colbert. Quelques-uns en parlerent fort avantageusement ; mais des envieux suggererent faussement à ce Ministre, qu'il avoit été Prêtre & Moi-

ne. Sur ce rapport M. le Févre m'écrivit: *Vous m'obligerez bien fort, si vous pouvez faire savoir à M. Colbert par quelque sarbacanne, que celui qui a dit que j'ai été Prêtre & Moine, a menti par sa gorge.* Comme M. Colbert avoit soin des affaires du College Mazarin, M. le Févre avoit en vûe la Charge de Bibliothécaire.

¶ Scheffer fit imprimer les Fables de Phedre avec des notes après l'édition de M. le Févre ; & parce que sur le mot de *revocare*, M. le Févre avoit dit que celui d'ἀντικαλεῖν, qui signifie la même chose, ne se trouvoit que dans S. Luc *, au moins le croioit-il ainsi, Scheffer lui attribue d'avoir dit que *revocare* ne se trouve dans aucun Auteur Latin, que dans Phedre, pour donner à souper à celui qui nous a traitez auparavant, à quoi il n'avoit pas songé. Voilà de quelle maniere on a querelle les uns avec les autres, faute de s'entendre. Néanmoins M. le Févre s'est défendu sans aucune marque d'émotion.

¶ Le Castelvetro est très-obscur, & avec cela il a un très-grand défaut ; c'est qu'il ne rapporte jamais que la moitié des passages qu'il cite, & même quel-

* XIV. Luc. 12.

quefois il n'en rapporte que les premiers mots, qui ne fervent de rien à fon fujet, comprenant le refte qui y contribue fous un *& cetera.*

¶ Le feu aiant pris à Lyon dans la maifon de Caftelvetro, il fe mit à crier, *la poëtica*, fauvez ma poëtique. La meilleure Edition de ce Livre eft celle de Vienne en Autriche.

¶ M. le Duc de Virtemberg aiant écrit à M. le Maréchal de Grammont une lettre pleine de hauteur & de fierté; M. le Maréchal de Grammont lui manda pour toute réponfe: *J'ai reçu la très-obligeante vôtre, & partant je demeure très-defireux de vous complaire.* ☞ M. de Calliéres pag. 146. de fes mots à la mode, fans nommer ni le Duc ni le Maréchal, dit que ce qui piqua celui-ci, fut que le Duc à la foufcription de lettre avoit mis, *le plus affectionné à vous fervir.*

¶ M. le Maréchal de Grammont étant allé par ordre du Roi voir le Miniftre Morus qui étoit malade à l'extremité; à fon retour le Roi lui demanda comment il étoit. Le Maréchal lui dit: Sire, je l'ai vû mourir; il eft mort en bon Huguenot: mais une chofe en quoi je le trouve encore plus à plaindre, c'eft

qu'il eſt mort dans une Religion qui n'eſt maintenant non plus à la mode qu'un chapeau pointu.

¶ Je fis préſent de mes Poëſies au P. Verjus dans le tems qu'il étoit à Quimper, d'où il m'écrivit une belle Lettre de remerciment, dans laquelle entre autres choſes, il me mande : *Je vous fais connoître un payis où Homere, Virgile, Horace & Ovide n'étoient pas plus connus que vous avant moi, & où vous avez preſque autant d'antiquité que ces grands hommes.* Quoique cette penſée ſoit remplie de flaterie à mon égard, néanmoins elle eſt très-belle d'ailleurs.

¶ Il y a une infinité de choſes qui n'ont point de noms, comme dit le Juriſconſulte : *Plura ſunt negotia quàm vocabula.*

¶ Il n'y a pas de métier plus difficile que celui de bien remercier.

¶ C'eſt Théophile qui a fait ces vers contre Saint-Amant, qui étoit fils d'un Gentilhomme Verrier.

Vôtre nobleſſe eſt mince ;
Car ce n'eſt pas d'un Prince,
Daphnis, que vous ſortez :
Gentilhomme de Verre,

Si vous tombez à terre,
Adieu les qualitez.

☞ L'Epigramme n'est pas de Théophile qui n'a parlé de Saint-Amant qu'avec éloge. Elle est de Maynard. Voiez M. Ménage tom. 1. de son Anti-Baillet pag. 378.

¶ Théophile s'étoit retiré à Senlis au sortir de sa prison. Il y fut attaqué d'une fiévre tierce. Malheureusement on avoit laissé près de lui deux bouteilles de vin d'Espagne qu'il but pendant la soif de l'accès, & deux jours après on l'enterra. ☞ Il faudroit donc qu'après avoir bu à Senlis ces deux bouteilles, il se fût delà rendu à Paris, puisque M. Ménage, pag. 359. du tom. 1. de son Anti-Baillet, déclare avoir oui dire à Desbarreaux, qui vit mourir Théophile, que ce fut à l'Hôtel de Mommorency qu'il mourut. Sa maladie, ajoute M. Ménage pag. 367. commença par une fiévre tierce, qui ensuite d'une poudre, que lui donna un Chymiste, se tourna en quarte. Le Maire tom. 3. de son Paris ancien & nouveau, dit que Théophile est enterré au Cimetiére de saint Nicolas des-Champs, proche le mur d'une Chapelle qu'on y a bâtie.

¶ Nous avions un grand commerce de lettres & de litérature, M. Pellisson & moi pendant qu'il étoit à la Bastille, à cause des affaires de M. Fouquet. Il m'écrivoit des Lettres fort savantes, ausquelles je répondois le mieux qu'il m'étoit possible; mais lorsque ses affaires furent dans un état à l'en pouvoir faire sortir, & qu'il falut solliciter, alors je m'emploiai pour lui avec chaleur. Ses autres amis lui aiant fait savoir tout ce que je faisois pour soûtenir ses interêts, Il m'écrivit: *Je ne vous parle plus de Grec. Je vois bien (μέγα θαῦμα) que vous êtes paresseux critique, & diligent homme d'affaires. Je vous proteste pourtant que je m'en vengerai*, si quando liceat & græcari & pergræcari... *De quelque côté que viennent les bienfaits*, ajoutoit-il, *il faut les recevoir avec joie.*

*Abs quivis homine cùm est opus, beneficium accipere, gaudeas *.*

Mais le plaisir est infiniment plus grand d'être obligé par un ami.

¶ Muret a été brûlé en effigie à Toulouse. Il avoit fait de très-beaux vers Latins, qu'il montra à Joseph Scaliger, comme étant de Trabeas ancien Poete.

* Terent. Act. 2. Adelph. sc. A.

Il lui dit qu'il les avoit trouvez dans un bel endroit. Scaliger le crut, & en parla comme d'une belle découverte. Mais depuis aiant su que Muret l'avoit trompé, il eut honte de s'être laissé abuser, & fit cette Epigramme contre lui.

Qui rigidæ flammas vitaverat ante Tolosæ
Muretus, fumos vendidit ille mihi.

☞ Ceci est bien mieux détaillé dans le chap. 83. du tome 1. de l'Anti-Baillet. On y voit comme Scaliger supprima dans l'édition postérieure de son Varron les vers de Muret, qu'il avoit citez comme d'Attius & de Trabeas dans celle de 1573. Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que longtems après la découverte de la fourbe, Conrad Rittershusius, le Jésuite Serarius, Buchner, & d'autres indiquez par Jean Albert Fabrice pag. 671. de sa Bibliotheque Latine, ont continué à donner pour anciens ces mêmes vers de Muret. Le Distique *Qui rigida* se lit ainsi dans l'édition que Scriverius a donnée des poësies de Scaliger.

Qui rigidæ flammas evaserat ante Tolosæ
Rumetus, fumos vendidit ille mihi.

Il est aisé de reconnoître *Muretus* dans *Rumetus*.

¶ Tout ce qu'a fait Muret est bon. Je me souviens d'une Epigramme qu'il fit pour un Bacchus posé sur une fontaine. Elle est belle, la voici :

Nondum natus eram cùm me propè perdidit ignis,
Ex illo lymphas tempore, Bacchus, amo.

Il n'y avoit autre chose à dire dans cette rencontre sur Bacchus, qui d'ailleurs aime le vin. ☞ Il y a dans les éditions que j'ai vûes,

Ex illo fontes tempore Bacchus amo.

On a rendu le distique de Muret par ces quatre vers François.

Même avant que je fusse au monde,
Le feu pensa me consumer.
Depuis j'ai toujours cherché l'onde.
N'ai-je pas raison de l'aimer ?

¶ Comme on demandoit à M.... quel étoit l'état de sa fortune : Je n'ai rien, dit-il, mais je dois.

¶ Lorsque le Roi eut donné à M.

de la Rochefoucault la Charge de grand Veneur, sa Majesté lui écrivit une lettre de compliment, sur laquelle elle voulut bien consulter M. le President Rose. En voici le commencement : *Monsieur, je me réjouis avec vous comme vôtre ami, du présent que je viens de vous faire, comme vôtre Maître.* Sire, lui dit M. Rose, puisque V. M. veut bien me faire l'honneur de me consulter, je prendrai la liberté de lui dire que cela est trop brillant, & qu'il y a trop d'esprit pour une lettre d'un Roi à un de ses Sujets ; le caractere de Souverain demande plus de sérieux. Le Roi qui a le sens plus juste qu'aucun autre de son Roiaume, approuva la remarque & changea sa lettre. Cela est beau pour un Prince.

¶ C'est un excellent livre que les Lettres de Languet. M. Languet étoit Conseiller au Parlement, & homme de grand mérite. C'est lui qui est Auteur d'un Ouvrage admirable, intitulé *Vindiciæ Regiæ contra Tyrannos.* Il fit ce Livre pour défendre la cause d'Henry IV. Comme il y alloit de la vie de s'en déclarer l'Auteur, il prit si bien ses mesures avec son Imprimeur, & le secret fut si bien gardé par l'interêt qu'ils y avoient

l'un & l'autre, qu'on ne sut que longtems après la mort de M. Languet, que ce Livre étoit de lui ; & l'Imprimeur qui déclara qu'il l'avoit imprimé après la paix faite, découvrit aussi au Roi Henri IV. comment la chose s'étoit passée. ☞ Cet article est tout plein de fautes. Il faloit commencer par dire : C'est une utile & agréable Lecture, que celle des Lettres de Languet. Il y en avoit alors deux volumes *in* 12, l'un des Lettres aux Camerarius Pere & Fils, l'autre au Chevalier Sidney. Un troisiéme a paru depuis, qui fait un fort gros *in* 4°. Bayle dans sa Dissertation sur le livre de Junius Brutus, a remarqué que Languet n'a été Conseiller en aucun Parlement ; que le livre qu'on lui attribue de Junius Brutus, n'est ni n'a dû être intitulé *Vindiciæ Regiæ contra Tyrannos*, mais simplement *Vindiciæ contra Tyrannos* ; que l'ouvrage n'étoit nullement favorable aux interêts d'Henri IV ; que les autres particularitez contenues dans cet Article étoient apocryphes, sans preuve & même sans aucune apparence de verité. Quant à ce qu'il dit que M. Ménage n'auroit jamais nommé *admirable* cet ouvrage, s'il avoit su quelle matiére on y traite, & sur quels

principes on y raiſonne : j'eſtime qu'il auroit mieux fait de dire que les amis de feu M. Ménage ont rapporté beaucoup de choſes comme de lui qui n'en ſont pas, & que celle-ci en eſt une. A quoi j'ajoute que feu M. de la Mare Conſeiller au Parlement de Dijon dans la vie qu'il a écrite d'Hubert Languet, imprimée *in* 12. à Hall en Saxe par les ſoins de Jean Pierre Louis Profeſſeur en la même ville, n'a rien appris au public touchant l'Auteur des *Vindicæ*, dont Bayle dans ſa Diſſertation n'ait donné des inſtructions préciſes. La grande preuve de l'un & de l'autre pour ajuger le livre à Languet, roule ſur la déclaration de Simon Goulart, avec cette différence que M. de la Mare n'allegue pour garant que ſon ami Antoine Vion d'Hérouval, ce qui n'eſt proprement qu'un oui dire d'oui dire ; au lieu que Bayle cite l'Oraiſon funebre de Simon Goulart imprimée l'an 1628. à Geneve, où Goulart étoit Miniſtre, & prononcée par Théodore Tronchin Profeſſeur en Théologie. C'eſt là qu'on voit que Goulart conſulté de la part d'Henri III. ſur le nom de l'Auteur des *Vindiciæ*, ne voulut déclarer que c'étoit Languet qu'après la mort de celui-ci, à cauſe de la parole qu'il

avoit donnée de ne point reveler le ſecret auparavant. Le livre eſt digne de Languet. On l'y reconnoît habile Juriſconſulte & politique, tel qu'il étoit; la diction en eſt conforme à celle de ſes Epitres; le lieu de l'impreſſion eſt Bâle, chez Thomas Guarin. Une forte préſomption du moins contre cet Imprimeur, c'eſt qu'en conférant les lettres initiales des chapitres avec celles d'un Lilius Gyraldus *in folio*, de l'édition du même Guarin, j'y ai trouvé de ces ſortes de lettres toutes ſemblables. Ceux qui auront d'autres livres ſortis de la même preſſe, pourront ſe donner le plaiſir de cet examen.

¶ M. Coltellini étoit du nombre des amis que j'ai eus, & que j'ai encore à Florence. Il avoit beaucoup de mérite, il étoit Avocat de Florence, Garde des Archives de la Ville, Chef de l'Academie des Apathiſtes, membre de celle de la Cruſca, & grand ami de Nicolas Heinſius. Il étoit auſſi grand Juriſconſulte, & il a fait imprimer quelques poëſies Italiennes, & quelques diſcours de dévotion en proſe. ☞ Voiez dans les *Meſcolanze* de M. Ménage deux lettres que ce Coltellini lui écrit, dans la premiere deſquelles il eſt parlé des

Apathistes, c'est-à-dire, hommes sans passions, surnom qu'au rapport de Coltellini, leur donna le fameux *Udeno Nisieli*, autrement Benedetto Fioretti, dont nous avons *Proginnasmi Poëtici* en 5. volumes *in* 4°. Augustin Coltellini mourut à Florence âgé de 81. ans le 26. d'Août 1693.

¶ En 1400, Jean de Montaigu donna à l'Eglise de Paris une grosse Cloche, qui fut appellée *Jacqueline*, du nom de Jacqueline de la Grange sa femme. En 1681, le Chapitre de Paris fit refondre cette Cloche, parce qu'elle étoit dissonante des autres. Le Roi Louis le Grand la nomma avec Marie Thérese sa femme; & s'étant trouvée encore dissonante, le Chapitre de Paris la fit refondre une seconde fois, & y fit mettre cette inscription: *Quæ priùs Jaquelina, Joannis Comitis de Monte-acuto donum pond. XV. M. nunc duplò aucta, Emanuel Ludovica Theresia vocor, à Ludovico Magno & Maria Theresia Austriaca ejus conjuge, nominata; & à Francisco Harleo, primo ex Archiepiscopis Parisiensibus Duce ac Pari Franciæ, benedicta. Die 29 Aprilis, anno Domini 1686.* ☞ Ce fut aussi le sujet de ces vers, où l'on fait ainsi parler la Cloche.

J'ai Louïs pour parrain, Thérese pour marraine,
Le plus grand Roi du monde & la plus grande Reine.
L'un remporte le prix sur cent Héros divers,
L'autre par ses vertus a surpassé les Anges.
Que ne puis-je égaler le bruit de leurs louanges !
Je me ferois entendre au bout de l'Univers.

¶ Ce Jean de Montaigu, Grand Maître de la Maison & Surintendant des Finances de Charles VI. Roi de France, fut accusé d'avoir volé les finances du Roi, & pour cela fut condamné à être décapité. Ce qui se fit sans la participation du Roi, & à l'instigation du Duc de Bourgogne & du Roi de Navarre. Il eut la tête tranchée aux Halles de Paris le 17. Octobre 1409. & fut porté ensuite au Gibet de Montfaucon, où il resta pendu l'espace de près de trois années, puisque son corps ne fut ôté de ce gibet que le 27. Septembre 1412. pour être porté aux Celestins de Marcoussi qu'il avoit fondez, & dont il étoit Seigneur. Quoiqu'il eût été condamné sans la participation de Charles VI. le Roi ne

laissa pas de donner la confiscation de tous ces biens à Louis Duc de Guienne, Dauphin. J'ai pourtant appris de M. Perron, qui a fait une étude particuliere de la vie de ce Seigneur, que tous ses biens furent enfin rendus à ses heritiers.

¶ Estienne Evêque de Tournai & auparavant Abbé de Sainte Geneviéve, dit que : *Anglico * plumbo teguntur Ecclesiæ, nudantur Romano.* Il y a de l'abus par tout. ☞ Le plomb qu'on tire des mines d'Angleterre sert à couvrir les Eglises. Celui de Rome les découvre, à cause de l'argent qu'il en coûte aux bénéficiers pour obtenir de Rome leurs bulles scellées en plomb. Et à ce propos La Noue dans son 23e discours qui est de la pierre Philosophale, dit qu'à le bien prendre, il n'y a que le Pape qui l'ait trouvée, parce que *tous les ans*, ajoute-t-il, *seulement en France, il transmue, & multiplie quarante livres de plomb, qui peuvent valoir deux écus, en quatre mille livres d'or qui valent six cens mille écus, puis en fait une attraction jusqu'à Rome.*

¶ M. de Furstemberg Evêque de Paderborn, m'a fait présent d'un Exemplaire de ses Poësies. Il n'étoit pas moins

* Epitre 164. & 165.

bon Italien, qu'il étoit bon Latin. Comme il avoit été Camérier secret du Pape, il pouvoit esperer d'être Cardinal ; mais son Evêché valoit beaucoup mieux qu'un Chapeau de Cardinal. Il a dit lui-même à M. Bigot, qu'il lui valoit cinq cens mille livres de rente , & avec cela il étoit Coadjuteur de Munster. Avec un secours si considerable , il lui étoit aisé de faire des vers. Jamais Poëte de profession n'a été si riche. Les Poëtes ont toujours demandé , mais lui , il pouvoit donner. Il a fait présent de ses poësies à tous les Poetes & à tous les gens de Lettres de Paris.

¶ M. Guiet étoit capricieux, on connoissoit cela même dans les corrections qu'il faisoit sur les Auteurs. M. de Thou me demanda un jour si je n'avois pas ses corrections sur Ovide. Je les lui prétai avec quelques Auteurs que j'avois, corrigez de sa main. En me les renvoiant il me manda que rien ne le faisoit souvenir davantage du génie & du caprice de M. Guiet, que ces corrections.

M. de Thou au 30e Livre de son Histoire, appelle *Peschesenil* en Anjou *Piscarium*, mais ce mot François est mal rendu en Latin. Il faloit dire, *Piscasolium*. Quelques uns l'appellent *Peschereuil*,

& je crois que c'est le véritable nom: *Piscarium*, *Piscariolum*, Peschereuil.

Le méme au 3e livre de son Histoire, parlant de Jean de Poitiers, Seigneur de S. Valier: *Ad mortem damnatus*, dit-il, *cùm duceretur ad supplicium, ex pavore in tam acutam febrem incidit, ut veniâ in gratiam filiæ quæ pulchritudine suâ multorum Procerum benevolentiam demerùerat, à Francisco primo impetratâ, vix ad mentem & sanitatem, sæpius misso sanguine, reduci potuerit; unde* Sanvaleriana febris *in proverbium abiit*. Ce Seigneur aiant été condamné à mort, & étant conduit au supplice, étoit tombé de fraieur dans une fiévre si maligne, que malgré sa grace que François I. venoit d'accorder à sa fille, qui par sa beauté s'étoit acquise l'amitié de plusieurs Seigneurs, on eut bien de la peine à lui remettre l'esprit, & à le guérir de sa fiévre, quoiqu'on lui eût tiré beaucoup de sang; & c'est de là que *la fiévre de S. Valier* a passé en proverbe, pour dire, une fiévre très-maligne. ☞ Pâquier l. 8. de ses recherches c. 39. rapporte l'histoire fort au long, & dit que S. Valier, de l'appréhension qu'il eut de la mort, fut saisi d'une fiévre dont il mourut peu de jours après. Ce fut l'an 1523.

¶ M. de Thou vendit sa Charge, dans la vûe d'être Chancelier, ou premier Président; mais il ne put obtenir ni l'une, ni l'autre de ces deux Dignitez. Dans ce tems-là Robert Estienne eut un procès contre une personne qu'il accusoit de lui avoir pris sa flute, & le perdit. Quelque tems après il alla voir M. de Thou, qui le railla sur son procès perdu, en lui disant: *Hors de Cour & de procès*. Robert Estienne qui savoit que M. de Thou avoit été refusé dans les deux Charges qu'il avoit postulées, lui repartit avec beaucoup d'esprit: *Hors de Cour & de Palais*. ☞ Ce Robert Estienne n'est autre que le petit-fils de Robert I. du nom; puisque ce ne peut avoir été ni Robert I. qui s'étoit retiré à Geneve, avant que Jaques Auguste de Thou, né le 8. d'Octobre 1553. fût au monde, ni Robert II. mort l'an 1558. avant que M. de Thou fût reçu dans la Charge de President au mortier.

¶ J'ai lû dans un Ouvrage d'Henri Estienne, que Robert Estienne son pere lui fit apprendre le Grec avant le Latin; & que quand on commença à lui montrer le Latin, on lui donna d'abord Horace à lire. ☞ Voici les propres pa-

roles d'Henri Etienne sur la fin de la Préface de son Traité de la conformité du François avec le Grec. *Quant au Grec, feu mon pere Robert Etienne m'y fit instituer quasi dès mon enfance, & même avant que d'apprendre rien du Latin ; comme je conseillerai toûjours à mes amis de faire instituer leurs enfans, pour plusieurs bonnes & importantes raisons, combien que la coûtume soit aujourd'hui autrement.* Quant au Latin j'estime qu'il l'apprit insensiblement par l'habitude de l'entendre parler dans la maison paternelle. Robert Estienne en effet avoit quelquefois chez lui jusqu'à dix hommes de Lettres tous étrangers, dont quelques-uns lui servoient de correcteurs d'imprimerie. Comme ils étoient la plûpart de différentes nations, ce leur étoit une necessité, pour s'entendre, d'emploier la langue Latine qu'ils savoient tous, à l'intelligence de laquelle il fut aisé au jeune Henri de s'accoûtumer peu à peu. Lui-même dans son Epitre au-devant de l'Aulu-Gelle de son édition, témoigne que l'usage du Latin, par la raison que j'ai dite, étoit devenu comme familier à sa mere, à sa sœur, aux valets, & aux servantes de la maison. A son égard il n'est pas à présumer qu'il en fût aux élemens

mens de cette langue lorsqu'on lui proposa de lire Horace. Il n'étoit plus alors *puer*, mais aussi n'étoit-il pas encore *juvenis*, dit-il dans l'Epitre dédicatoire de son édition de ce Poëte, d'où l'on peut conclure qu'il avoit au moins quinze à seize ans.

¶ On vient à bout de tout, pourvû qu'on y mette tout le tems qu'il faut :

Capta quidem sero Pergama, capta tamen *.

¶ Un Procureur du Roi du Châtelet étant aux Celestins, un Pere le conduisoit par tout, & lui faisoit voir la Maison ; & comme il n'étoit pas loin de midi, un ami qui accompagnoit le Procureur du Roi tira le Pere à part, & lui fit entendre qu'il ne feroit pas mal de prier le Procureur du Roi de dîner. Le Pere lui dit : Monsieur, nous avons nos causes commises aux Requêtes du Palais.

¶ Un de nos Angevins n'alloit jamais aux Convois & aux Enterremens, quoiqu'il en fût prié. J'ai peur, disoit-il, qu'on ne me donne le bouquet. Pour moi j'ai bien reçu des billets sans y aller. Et il n'y a pas deux jours qu'on m'en faisoit des reproches : Bon, ré-

* Ovid. 1. Art. 478.

pondis-je, cet homme-là ne viendra pas au mien. Cette réponse étoit bonne la premiére fois qu'elle fut faite, mais il y a longtems qu'elle a vieilli, & ce n'est plus qu'un quolibet.

¶ Matthieu Paris, Moine Anglois, est un bon Historien, à l'exception des visions & des apparitions de Phantômes dont son ouvrage est rempli. C'est là son mauvais côté. Mais de son tems lorsqu'on écrivoit une Histoire, il étoit aussi essentiel de raconter plusieurs miracles, qu'il l'est aujourd'hui de n'en rapporter que peu ou point, à moins que ce ne soit des choses connues généralement de tout le monde. D'ailleurs Matthieu Pâris est sincere & franc; & sans se mettre autrement en peine de faire le portrait des gens, il en donne toutes les idées qu'il est nécessaire d'en donner. Cela vaut mieux à mon goût que l'affectation de faire continuellement des portraits dont le trop grand nombre rebute un lecteur.

Chacun, comme l'on sait, a sa couleur particuliere qu'il affectionne plus qu'une autre; l'un prend le rouge, l'autre le jaune. Chacun aussi a son aversion pour quelque couleur. Une jeune demoiselle interrogée quelles couleurs

elle haïssoit le plus ? Les pâles couleurs, répondit-elle. A propos de quoi je remarquerai que ce joli couplet tant chanté en 1663.

La fille qui cause nos pleurs.
Est morte des pâles couleurs
Au plus bel âge de sa vie.
Pauvre fille que je te plains
De mourir d'une maladie,
Dont il est tant de médecins !

est du feu Sr François Maucroix alors Avocat à Paris, & depuis Chanoine à Reims, où il mourut âgé de 90. ans le 9. d'Avril 1708.

☞ On demande qui sont ceux qui nous maudissent quand nous leur souhaitons du bien ? On répond que ce sont les gueux quand on leur dit : Dieu vous assiste.

☞ Le Payis aiant dit à Liniére : Vous êtes un sot en trois lettres. Vous en êtes un vous, lui répondit Liniére, en mille Lettres que vous avez composées.

☞ On pourroit faire un juste volume des endroits que Moliere a imitez, soit des anciens ; soit des modernes. En voici un échantillon, outre ce que je

puis en avoir remarqué ailleurs.

Terent. Adelph. act. 4. Sc. 7. v. 21.

Ita vita est hominum, quasi cùm ludas tesseris;
Si illud, quod maxime opus est jactu, non cadit,
Illud quod cecidit forte, id arte ut corrigas.

Moliere Sc. 8. du 4. act. de l'Ecole des Femmes.

Je dis que l'on doit faire ainsi qu'au jeu de dez,
Où, s'il ne vous vient pas ce que vous demandez,
Il faut jouer d'adresse, & d'une ame reduite
Corrigez le hazard par la bonne conduite.

Lucret. l. 4. v. 1146.

Nam hoc faciunt homines plerumque cupidine cæci,
Et tribuunt ea quæ non sunt his commoda verè.
Multimodis igitur pravas, turpesque videmus
Esse in deliciis, summoque in honore vigere,
Atque alios alii inrident, Veneremque suadent

Ut placent, quoniam fœdo adflictantur amore,
Nec sua respiciunt miseri mala maxima sæpe.
Nigra, melichrus est : immunda & fœtida, acosmos.
Cæsia, Palladion : nervosa & lignea, dorcas.
Parvula pumilio, Chariton mia, tota merum sal.
Magna atque immanis; cataplexis, plenaque honoris.
Balba loqui non quit; traulizi : muta, pudens est.
At flagrans, odiosa, loquacula; lampadion fit.
Ischnon eromenion tum fit, cùm vivere non quit
Præ macie. Rhadine vero est, jam mortua tussi.
At gemina & mammosa, Ceres est ipsa ab Iaccho.
Simula, Silena ac satura est. Labiosa, philema.

Moliere Scéne 4. du 2. act. de son Misanthrope.

L'amour pour l'ordinaire est peu fait à ces loix,

Et l'on voit les amans vanter toujours les
choix.
Jamais leur passion n'y voit rien de blâmable,
Et dans l'objet aimé tout leur devient aimable.
Ils comptent les défauts pour des perfections,
Et savent y donner de favorables noms.
La pâle, est aux jasmins en blancheur comparable,
La noire à faire peur, une brune adorable.
La maigre, a de la taille, & de la liberté,
La grasse, est dans son port pleine de majesté.
La malpropre sur soi de peu d'atraits chargée,
Est mise sous le nom de beauté negligée,
La géante, paroît une Déesse aux yeux,
La naine, un abregé des merveilles des
Cieux.
L'orgueilleuse, a le cœur digne d'une couronne.
La fourbe, a de l'esprit. La sotte est toute
bonne.
La trop grande parleuse, est d'agréable humeur,
Et la muette garde une honnête pudeur.
C'est ainsi qu'un amant, dont l'ardeur est
extrème,

Aime jusqu'aux défauts des personnes qu'il aime.

L'Ariosto ne' Suppositi, *atto* 1. *sc.* 2.

PASIFILO. *Non sete voi giovene?*

CLEANDRO. *Sonne' cinquanta anni.*

P. più dodici

Dice di manco. C. che di manco dodici
Di tù? P. Che vi estimavo più di dodici
Anni di manco. Non mostrate à l'aria
Passar trenta sette anni. C. Sono al termine
Pùr ch'io ti dico. P. La vestra habitudine
E tal che voi passerete il centesimo.
Mostrate mi la man. C. Sei tù Pasifilo
Buon Chiromante? P. Io ci hò pùr qualche pratica.
Deh lasciatemi un pò vedervela. C. Eccola
P. O che bella che lunga, e netta linea!
Non vidi mai la miglior.

Moliere *act.* 2. *sc.* de l'Avare.

FROSINE. Comment? Vous n'avez de votre vie été si jeune que vous êtes, & je vois des gens de vingt-cinq ans qui sont plus vieux que vous.

HARPAGON. Cependant, Frosine, j'en

ai soixante bien comptez.

F. Hé bien, qu'est-ce que cela, soixante ans ? Voila bien de quoi, c'est la fleur de l'âge cela, & vous entrez maintenant dans la belle saison de l'homme.

H. Il est vrai, mais vingt années de moins pourtant, ne me feroient point le mal que je crois.

F. Vous moquez-vous ? Vous n'avez pas besoin de cela, & vous êtes d'une pâte à vivre jusqu'à cent ans.

H. Tu le crois ?

F. Asseurement. Vous en avez toutes les marques. Tenez-vous un peu. O que voila bien entre vos deux yeux un signe de longue vie !

H. Tu te connois à cela ?

F. Sans doute. Montrez-moi votre main. Ah mon Dieu, quelle ligne de vie !

Homere N. Iliad. V. 365.

Ἤτεε δὲ Πριάμοιο θυγατρῶν εἶδος ἀρίστην
Κασσάνδρην ἀνάεδνον.

On pourroit croire que la plaisante repétition de *Sans dot* dans la derniere scene du premier acte de l'Avare est tirée de là ; mais il y a plus d'apparence que c'est de la *Sporta* du Gelli, où Ghirigoro pere de la Fiammetta sc. 1. act. 3. en use de même.

Bernardino Pinò da Cagli sc. 5. art. 3. de gl' ingiusti Sdegni.

PEDANTE. *Hò detto già una volta l'alfabeto Greco per temperar l'ira.*

Moliere sc. 4. act. 2. de son Ecole des Femmes.

ARNOLPHE.

Un certain Grec disoit à l'Empereur Auguste
Comme une instruction utile autant que juste,
Que lorsqu'une avanture en colere nous met
Nous devons avant tout dire notre alphabet,
Afin que dans ce tems la bile se tempere.

Il Sabadino Novella 33.

Sapi, se prendi moglie, che l'invernata te tenerà le rene calde, e la state fresco il stomaco; e poi quando ancora stranuti haverai almeno chi te dirà: Dio te aiuti.

Moliere sc. 2. du Cocu imaginaire.

Je me couchois sans feu dans le fort de l'hyver,
Sécher même les draps me sembloit ridicule,
Et je tremble à présent dedans la Canicule.

Enfin il n'est rien tel, Madame, croyez-
moi,
Un mari sert beaucoup de nuit auprès de soi:
Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous
salue
D'un *Dieu vous soit en aide*, alors qu'on éter-
nue.

Rabelais l. 3. c. 39.

Et te dis, Dandin mon fils joli, que par cette méthode je pourrois paix mettre, ou trèves pour le moins entre le grand Roi & les Vénitiens.

Moliere sc. 5. act. 2. de l'Avare.

Frosine. Et je crois, si je me l'étois mis en tête, que je marierois le Grand Turc avec la République de Venise.

Jean Bouchet Ep. 4. d'une fiancée à son fiancé absent.

Et m'est avis, quand j'ois quelque cheval
Qui marche fier, qui fait les saults, & rue,
Que c'est le vôtre; alors je sors en rue
Hativement, cuidant que ce soit vous.

Moliere sc. 2. act. 1. de l'Ecole des Femmes.

Elle vous croioit voir de retour à toute heure,
Et nous n'oyons jamais passer devant chez
nous
Cheval, âne, ou mulet, qu'elle ne prît pour
vous.

Pietro Aretino à Battista Strozzi lib. 1. delle Lettere.

E meglio per la pelle vostra che si dica : qui fuggi il tale, che qui mori il cotale.

Moliere sc. 2. act. 1. de la Princesse d'Elide.

MORON.

Je suis votre valet ; j'aime mieux que l'on dise :
C'est ici qu'en fuiant, sans se faire prier,
Moron sauva ses jours des fureurs d'un sanglier,
Que si l'on y disoit : Voila l'illustre place
Où le brave Moron d'une héroïque audace
Affrontant d'un sanglier l'impetueux effort
Par un coup de ses dents vit terminer son sort.

La Comédie intitulée les *Fourberies de Scapin*, est une imitation & presque une traduction du Phormion de Térence. L'avanture qui s'y voit de la galere Turque, & le récit que Zerbinette en fait à Géronte, sont empruntez du Pédant joué de Cyrano de Bergérac.

La sc. 5. du *Mariage forcé* est imitée de Rabelais l. 3. c. 34. & 35.

Il n'est pas besoin de dire que l'Amphitrion de Moliere est une fort belle copie de celui de Plaute. Les deux Sosies de Rotrou en comparaison sont pitié.

Malleville pag. 363. de l'édition de ses Poësies *in* 4°.

Tu vis dans une inquiétude
Du parti que tu dois choisir,
Et la femme & la solitude
Suspendent tous deux ton desir;
Ainsi l'on voit que ton courage
Affligé d'un rude combat,
Est tantôt pour le mariage,
Et tantôt pour le célibat.
Mais sais-tu ce que tu dois faire
Pour mettre ton esprit en paix?
Résous-toi d'imiter ton pere,
Tu ne te marîras jamais.

Moliere sc. 8. du Mariage forcé.

SGANARELLE. C'est que je ne me sens point propre pour le mariage, & que je veux imiter mon pere, & tous ceux de ma race qui ne se sont jamais voulus marier.

M. Ménage avoit copié cette même pensée de Malleville dans une Epigramme qu'il a depuis supprimée dans la derniere édition de ses Poësies.

¶ Tertullien parlant de la cruauté de ceux qui ont les premiers travaillé à l'anatomie du corps humain, dit que

pour connoître les hommes, ils les haïssoient : *Oderant homines, ut nossent.*

☞ Les paroles de Tertullien conviennent aux anciens Anatomistes, parce qu'ils disséquoient des hommes vivans. Ils travailloient sur le corps des criminels. C'étoit l'exercice ordinaire du Médecin Hérophile que Tertullien par cette raison traite de boucher. *Herophilus ille*, dit-il dans son livre *de anima*, *medicus aut lanius, qui sexcentos exsecuit ut naturam scrutaretur, qui hominem odiit ut nosset.*

¶ Jean de Salisbéri, Polydore Virgile & Lipse, ont cru que Jules Cesar n'étoit pas Auteur des Commentaires que nous avons de lui, & ils les ont attribuez à Julius Celsus, qui vivoit il y a un peu plus de huit cens ans. Ce qui les a fait donner dans cette erreur, est que Julius Celsus a fait la Vie de Jules Cesar qui se trouvoit à la tête de ses Commentaires. Il est bon de savoir que cette Vie étoit fort rare il y a quarante ans, parce qu'elle n'avoit été imprimée qu'une seule fois en Italie.

☞ Ni Jean de Salisbéri, ni Polydore Virgile, ni Lipse n'ont attribué les Commentaires de Cesar à Julius Celsus. Les deux premiers mêmes n'ont fait men-

tion de ce Celſus nulle part. Lipſe véritablement l. 2. de ſes *Electa* c. 7. a cru que les Commentaires de Ceſar avoient été alterez en plus d'un endroit ; mais bien loin de reconnoître Julius Celſus pour leur Auteur, comme il en eſt ici, & dans le Scaligerana des Vaſſans, injuſtement accuſé, il a au contraire l. 2. c. 2. de ſes Queſtions Epiſtoliques, repris Louis Carrion d'avoir été de ce ſentiment. L'origine de l'erreur vient non pas de ce qu'un Julius Celſus a fait la vie de Ceſar, mais de ce qu'un Grammairien nommé Julius Celſus Conſtantinus, réviſeur des Commentaires de Ceſar, y avoit, pour certificat de ſa réviſion, écrit ces mots : *Julius Celſus Conſtantinus V. C. legi* ; & en quelques exemplaires, *Julius Celſus Vir Clariſſim. & Comes recenſui*. Les copies faites d'après cette réviſion étoient tenues les plus correctes ; & pour les rendre plus authentiques, les copiſtes y mettoient ce titre qu'on lit encore à la tête de quelques manuſcrits : *C. Julii Cæſaris per Julium Celſum Commentarii*. C'eſt ſur la foi de ce titre mal entendu que Gaultier Burley dans ſes vies des Philoſophes, Vincent de Beauvais dans ſon Miroir hiſtorial, Jaques le Grand dans

son Sophologe, Albert d'Eyb dans sa Marguerite Poëtique & plusieurs autres, citent toujours sous le nom de Julius Celsus les propres paroles des Commentaires de Cesar. Quant au prétendu Julius Celsus qu'on a cru mal à propos Auteur de cette vie de Cesar, de laquelle j'ai ci-dessus parlé, c'est une autre sorte de méprise qu'on n'a pas jusqu'ici bien démêlée. Cette vie divisée en 3. livres, dont le dernier est seul plus long que les deux autres, ne comprend pas seulement les guerres décrites dans les Commentaires, mais tout le cours generalement de la vie de Cesar depuis sa naissance jusqu'à sa mort. L'ouvrage fut pour la premiere fois imprimé l'an 1473. sans nom de lieu, ni d'Auteur. Grævius qui 224 ans après l'a fait réimprimer en 1697, à la suite de son édition des Commentaires de Cesar à Amsterdam, déclare n'avoir trouvé au commencement, ni à la fin, le nom de Julius Celsus, & ne l'y avoir mis que par rapport à l'opinion commune quoique mal fondée. Vossius le Pere est le premier qui l'a introduite. Ceux qui l'ont suivi n'en ont point eu d'autre raison que son exemple. Le livre donc est véritablement anonyme. L'Auteur

lui-même, quel qu'il soit, y cite Julius Celsus, bien loin d'en avoir pris le nom. C'est lorsque parlant de la défaite de Q. Titurius Sabinus, & de L. Aurunculeïus Cotta, il dit page 68. de l'édition de Grævius : *Suetonius, auctor certissimus, Germanorum hoc in finibus accidisse ait ; Julius autem Celsus, comes & qui rebus interfuit, Eburonum in finibus factum refert.* Où il est visible que cet Anonyme, trompé comme Gaultier Burley, Vincent de Beauvais & les autres, a cité les Commentaires de Cesar sous le nom de Julius Celsus. Ce qu'en effet il prétent que celui-ci dit être arrivé au payis de Liége, se trouve à la lettre dans Cesar au 5. livre de la güerre des Gaules. Son ignorance de plus paroît en ce qu'aiant lû la souscription ci-dessus rapportée, *Julius Celsus Vir Clarissim. & Comes recensui*, il a cru que *Comes* qui de même que *Vir Clarissimus*, n'est là qu'un titre honoraire, signifioit que Julius Celsus avoit été *compagnon* de Cesar dans ses armées. Une chose a remarquer est que non seulement Valére Maxime, Suetone, & Florus, mais encore S. Augustin & Orose, sont alleguez dans cette vie anonyme de Cesar, l'ancienneté de laquel-

le ne paroît pas fort au dessus du 14e siecle. Ce qu'il y a de sûr, est que le fragment de la guerre d'Espagne, attribué à Pétrarque, mort, comme on sait, l'an 1374, se trouve mot à mot dans cette vie, depuis la page 185. jusqu'à la 191e de l'édition de Grævius. Je sai bien que Vossius le pere, chap. 13. du livre 1. de ses Historiens Latins, dit que c'est se tromper bien fort, d'attribuer ce fragment à Pétrarque. Mais puisque Vossius lui-même convient que ce fragment dans le manuscrit de Paul Petau, Conseiller au Parlement de Paris, est attribué à Pétrarque; n'y a-t-il pas plus de raison d'en croire ce manuscrit que Vossius, qui sur la fausse supposition que la Vie de Cesar, où se trouve ce même fragment, est de Julius Celsus, conclut que c'est uniquement de ce dernier, qu'est le fragment dont il s'agit? J'ai prouvé que le principe étoit faux, en ce que cette Vie de Cesar n'a jamais été attribuée à Julius Celsus par qui que ce soit que par Vossius, qui n'a pas pris garde que le faux Celsus de Burlei est le véritable Jule Cesar, & non pas l'Auteur de cette Vie imprimée pour la premiere fois en 1473. Vie que ni Burlei, ni

Vincent de Beauvais, ni les autres n'ont connue, & dont on ne me fera jamais voir, qu'ils aient tiré le moindre passage. Julius Celsus le reviseur des Commentaires de Cesar a été l'écueil de la plûpart des Ecrivains qui en ont fait mention. Ceux qui l'ont cru de Constantinople, ont, au lieu de *Constantinus*, troisiéme nom de Celsus, apparemment lû *Constantinopolitanus*; à peu près comme le bon Cordelier Frere Bernardin de Bustis, qui dans ses Sermons lorsqu'il cite Lactance Firmien, le nomme *Lucius Cecilius Firmanus.* Sur quoi je dirai que M. Baluze lui passera volontiers le *Cecilius*, mais non pas le *Firmanus*, persuadé que Lactance étoit plûtôt Africain que de Fermo dans la Marche d'Ancone Outre que tous les MSS. ont sans exception *Firmianus* qu'on n'a jamais dit pour *Firmanus.* C'est au reste une bevûe d'avoir fait dire à M. Ménage, que la vie de Cesar, prétendue écrite par Julius Celsus, étoit fort rare il y avoit 40. ans, puisqu'elle n'a cessé d'être rare que par les deux éditions qui en parurent l'an 1697, l'une à Amsterdam, l'autre à Londres, cinq ans après la mort de M. Ménage arrivée le 23. de Juillet 1692.

¶ Nous avons grand ſujet de regreter les livres de Ciceron *de Gloria* & *de Legibus*. Ce que nous avons de ce grand homme ne ſert qu'à nous rendre cette perte encore plus ſenſible ; & les fragmens qui reſtent de ce dernier Traité, ne nous laiſſent aucun lieu de douter que ce ne fût un ouvrage très-excellent. ☞ Je parlerai des livres *de Gloria* dans l'article ſuivant. Ceux qui nous reſtent *de Legibus* ſont au nombre de trois. Il y en avoit tout au moins cinq, puiſque Macrobe cite le cinquiéme au 6e livre des Saturnales.

¶ Le Traité *de la Gloire* de Ciceron fut trouvé tout entier par Philelphe. Il regarda cette heureuſe découverte comme un moien de ſe faire valoir dans le monde, & d'acquerir une grande réputation. C'eſt pourquoi il ſongea d'abord à le faire paroître comme ſon propre ouvrage ; mais craignant que ce menſonge ne fût découvert dans la ſuite des tems, il fit un Traité *de contemptu mundi*, qu'il ne compoſa que des lambeaux du livre de Ciceron, qu'il attacha enſemble du mieux qu'il put : après quoi il jetta au feu le traité *de la Gloire*, & fit perdre à la République des Lettres par cette action odieuſe, un Ou-

vrage où il est à présumer que Ciceron n'étoit pas moins admirable, ni moins éloquent que dans ses autres Ouvrages.
☞ Bayle dans son Dictionnaire au mot *Alcyonius* a refuté la fable que Varillas dans son Louis XI. a debitée de Philelphe. Celui-ci n'étoit point plagiaire, & n'a point écrit *de contemptu mundi*. Raimond Soranzo, en Latin *Raimundus Superantius*, Jurisconsulte célebre à la Cour Papale d'Avignon vers le milieu du quatorziéme siecle, avoit les deux livres de Ciceron *de Gloria*. Il en fit présent à Pétrarque qui les tenoit fort chers, & les lisoit avec soin. Par malheur un vieillard son compatriote, homme fort pauvre, qu'il avoit eu autrefois pour Précepteur, les lui aiant empruntez, les mit en gage, & sans les avoir retirez, s'en retourna en son payis, où peu de tems après il mourut. Pétrarque qui dans son Epitre 1. du 15e livre *Rerum senilium*, conte la chose fort au long, ne put, malgré toutes les recherches qu'il fit, apprendre de nouvelles de ses livres, qui furent ainsi perdus. Si l'on en croit Paul Manuce sur la 27e Epitre du 15e livre de Ciceron à Atticus, le manuscrit du traité *de Gloria* étoit dans la Bibliotheque d'un noble Vénitien nommé Ber-

nardo Justiniano mort vers la fin du 15. siecle. Le titre en étoit sur le Catalogue, mais cette Bibliotheque aiant été léguée à des Religieuses, il arriva que depuis, lorsqu'on y chercha ce livre, on ne le trouva point. Ce qui fit présumer que Pietro Alcionio leur Médecin, homme peu scrupuleux, à qui elles permettoient l'entrée dans leur Bibliotheque, pouvoit bien avoir détourné ce manuscrit, d'autant plus que dans ses deux Dialogues *de Exilio* on remarquoit par-ci par-là certains traits qui paroissoient un peu audessus de son génie. Le Traité de Meursius *de Gloria*, ni même celui de Jérôme Osorio, ne nous consoleront sans doute pas de la perte que nous avons faite de l'ouvrage de Ciceron sur le même sujet.

¶ Léonard Arétin étoit un des savans qui se sont le plus distinguez dans le tems du renouvellement des Lettres; mais il a fait une chose qui ne lui est pas honorable. Il trouva un Manuscrit Grec de Procope, *de bello Gothico*. Il le traduisit en Latin, & fit passer cet Ouvrage comme s'il eût été de lui; mais depuis on trouva d'autres Manuscrits du même ouvrage de Procope, & la supercherie de Léonard Arétin fut

découverte. Machiavel se prit plus adroitement dans une semblable affaire. Un manuscrit de Plutarque des Apophthegmes des Anciens lui étant tombé entre les mains, il ne crut pas qu'une simple traduction lui fît assez d'honneur dans le monde, & ne s'accommodant pas d'ailleurs d'une imposture aussi grossiere & aussi facile à découvrir que celle de Léonard Arétin, il agit plus finement que lui ; mais non pas plus consciencieusement. Il entreprit la Vie de Castruccio Castracani, & y mit dans la bouche de son Heros la plûpart des bonnes choses que Plutarque rapporte des Anciens. Par là il déguisa du moins sa mauvaise foi, & ne poussa pas l'impudence si loin que Léonard Arétin l'a poussée. ☞ Léonard Bruno d'Arezzo, qu'on nomme plus communément Léonard Arétin, aiant fait divers changemens dans l'ouvrage de Procope, soit en retranchant, soit en ajoûtant, ne jugea peutêtre pas à propos par cette raison d'intituler Traduction, les quatre livres qu'il écrivit de la guerre des Goths. Cependant, comme il avoit emprunté toute sa matiere de Procope, dont il étoit tout au moins le paraphraste, il ne pouvoit, ce semble, honnêtement se

dispenser de le nommer. Christophle Persona Romain, Prieur de Sainte Balbine, en usa de meilleure foi. Quelque quarante ans après, il traduisit, quoiqu'assez mal, du Grec de Procope cette même Histoire des Goths, & la donna au public, non pas comme auteur, mais comme simple traducteur. Ce qu'on ajoûte touchant Machiavel n'est point correct. Les apophthegmes de Plutarque étoient connus, traduits, & imprimez longtems avant que Machiavel eût écrit. L'emploi qu'il a fait de ces bons mots, n'a été que dans la vûe de divertir ses lecteurs, & d'embélir son ouvrage, à peu près, comme a depuis fait le Manso dans la vie du Tasse, quoique ç'ait été justement ce qui a rendu ces deux Ecrivains ridicules, Il est de plus à remarquer, que quand Machiavel auroit été le premier, à qui le Manuscrit de Plutarque seroit tombé entre les mains, il n'auroit pas été capable d'en entreprendre une traduction, lui qui à peine entendoit le Latin.

¶ Le Traité des Magistrats Romains que nous avons de Fenestella, est un ouvrage supposé par Dominique Socio Florentin. ☞ Il faloit dire André Dominique Flocco Florentin, en latin *Andreas Dominicus Floccus*, qui dédia son livre

De Magistratibus Romanis, au Cardinal Branda mort l'an 1443. Je parle au long de ce *Floccus* dans ma Dissertation sur Pomponius Lætus.

¶ Quintilien fut racheté à Basle des mains d'un Charcutier, pendant le Concile qui s'y tenoit ; & c'est le seul Exemplaire original qu'on en ait jamais vû. Agobard fut trouvé à Lyon chez un Relieur par Papire le Masson. Le Gouverneur de feu M. le Marquis de Rouville jouant à la longue paulme dans une terre près de Saumur, lut par hazard ce qui étoit écrit sur le parchemin de son batoir, & reconnut que c'étoit une feuille de sa seconde Décade de Tite-Live. Il courut en même tems chez le faiseur de batoirs, qui lui dit qu'il n'y avoit pas longtems qu'il avoit emploié la derniere feuille. ☞ Le commencement de cet article n'est assurement pas de M. Ménage qui a fait bien voir, chap. 12. du tome 1. de son Anti-Baillet, que ce n'est pas dans la boutique d'un Charcutier pendant le Concile de Bâle, mais dans le fond d'une tour de Monastere de S. Gal, pendant le Concile de Constance, que le Quintilien a été trouvé. Poge Florentin, dont M. Ménage produit la lettre où le détail

tail de la découverte est rapporté, déterra ce trésor en l'an 1416. Paul Jove a dit le premier que ç'avoit été *in Salsamentarii taberna*. Mais on ne doit plus s'en tenir à son témoignage. Quant à l'Agobard, voici comme en parle Masson dans les dérnieres lignes de l'Epitre dédicatoire du livre à Messieurs de l'Eglise de Lyon. *Nam cùm apud vos in vico Mercium libros quærerem, unaque mecum esset Stephanus Verdierus nunc mortuus, & apud compactorem librorum versaremur ejus rei causa, illeque Agobardi codicem in membranis perscriptum veteribus notis, dilaniare paratus esset, cultrumque ad eam carnificinam manu teneret, vitam illi redemimus. Quod felix, faustumque fuit.* La particularité des Décades de Tite-Live est tirée de Colomiés dans le recueil qui est à la suite de ses Κειμήλια, & dans sa Bibliotheque choisie.

¶ S. Augustin s'est trompé en disant que Nathanael n'avoit pas été Apôtre; car Nathanael est le même que S. Barthelemi. *Tholmai* étoit le nom de son pere. *Bar* signifie fils. S. Jean le nomme toujours Nathanael, & les trois autres Evangelistes le nomment toujours Barthelemi.

¶ S. Grégoire le Grand s'est trompé

lorsqu'il a confondu la Madelene avec la pécheresse. On fait encore plus en ce siecle, car on confond encore Marie de Béthanie avec les deux femmes précédentes. Marie surnommée Madelene, à cause peutêtre qu'elle étoit de *Magdalum* en Galilée, suivit nôtre Seigneur avec Ste Jeanne femme de Chuze, depuis qu'il passa en son payis. Nôtre Seigneur la guérit un jour d'une possession de sept démons. Quelques Prédicateurs disent que ce sont les sept pechez; cela est bien joli à dire en Chaire, mais cela n'en est pas plus vrai. Si on vouloit ainsi allégoriser tous les miracles de nôtre Seigneur, où en seroit l'Evangile? Elle étoit aux pieds de la Croix, elle acheta des parfums pour le sepulchre, & fut la premiere à qui Jesus-Christ apparut après sa Resurrection. Elle mourut le 22. Juillet. On ne trouve point qu'elle ait été mariée; on croit qu'elle se retira à Ephése auprès de S. Jean l'Evangeliste, car son tombeau s'y voioit encore dans le huitiéme siecle, & S. Modeste Patriarche de Jérusalem, dit qu'elle y fut martyrisée, & qu'elle avoit toujours conservé sa virginité. Son corps fut apporté d'Ephése à Constantinople sous l'Empire de Léon le Philosophe.

Marie de Béthanie étoit sœur de Lazare & de Marthe. Nôtre Seigneur soupant chez Simon le Lépreux, elle lui parfuma la tête d'une huile de senteur fort précieuse, qu'elle avoit, non pas dans une boëte d'albâtre, mais dans une phiole de verre, qu'on nomme en Grec *Alabastron*, parce que les premieres en étoient. Tous les Peres la prennent pour la figure de la vie contemplative, à cause de la maniere dont elle reçut Jesus-Christ. Elle mourut à Jérusalem le 29. Janvier. La Pécheresse de Naïm fut convertie par notre Seigneur au souper de Simon le Pharisien à Naïm & non pas à Jerusalem. C'est elle dont notre Seigneur dit : Elle a beaucoup aimé. Il y a apparence qu'elle étoit étrangere & femme publique. ✂ Une preuve presque démonstrative que la Pécheresse de Naïm, Marie sœur de Marthe, & Marie Madelene sont trois femmes différentes, c'est qu'il est inoui que dans un ouvrage historique fort court, écrit d'un style fort simple, une seule & même personne soit appellée de trois manieres differentes, sans en marquer de raison. L'exemple néanmoins d'une chose si extraordinaire, se trouveroit dans S. Luc, où la femme pécheresse du chap. 7. de

viendroit au 8. Marie Madelene, & au 10. Marie sœur de Marthe.

¶ J'ai vû entre les mains de M. Grudé de la Ville d'Angers, deux Poëmes François de la composition d'Estienne Grudé son parent, dans lesquels il décrit les miracles de Notre-Dame du Chesne, de la même façon que Lipse décrit en son *Virgo Hallensis* ceux de Notre-Dame de Hall. Cette Notre-Dame du Chesne étoit une Image de la Vierge, mise vers l'an 1494, dans un vieux Chesne, appellé *le Chesne de la Jariaye*, qui étoit à l'entrée de la Lande de Vion, du côté de l'Anjou, dans la Paroisse de Vion: où Léonard de Siette, Curé de Vion, Archiprêtre de la Fleche) car l'Archiprêtré de la Fleche est attaché à la Cure de Vion), fit bâtir vers l'an 1628, une grande Chapelle, dans laquelle est aujourd'hui cette Image de la Vierge. Ce qu'Estienne Grudé a écrit à la tête de son second Poëme, merite d'être remarqué. Voici les paroles: *Item: Autre louange & requête, faite par moi Estienne Grudé, & présentée par Jean Grudé mon fils, au voiage par lui fait le Samedi 19 Mai 1515. Et ce jour se trouva Pelerins plus de quatre mille. Et il y en eut plusieurs amenez en charette, & autre-*

ment, détenus de diverses maladies. Et plusieurs s'en retournerent bien joieux. Il y a un Livre des Miracles de cette Image de la Vierge, intitulé *le Pelerin de Notre-Dame du Chesne en Anjou*, imprimé à la Fleche par Griveau. ☞ J'estime que cette Notre-Dame est celle pour qui M. Ménage a fait une hymne en vers Sapphiques.

¶ La Croix du Maine, Auteur du Livre intitulé, *Bibliotheque Françoise*, s'appelloit *François Grudé*; & il étoit du Mans fils d'un Bourgeois du Fauxbourg de S. Nicolas. Mais comme il avoit une petite Terre du nom de la Croix dans la Paroisse de Connerai qui est de la Province du Maine, il se fit appeller *La Croix du Maine*; & comme il a pris ce nom dans *sa Bibliotheque Françoise*, qui est le seul livre que nous aions de lui; quoique si on l'en croit, il en ait fait un nombre infini d'autres, peu de personnes savent qu'il avoit nom *François Grudé*. M. Blondeau Avocat du Mans, m'a dit que ce *La Croix du Maine* étoit de la Religion Prétendue reformée. Joseph Scaliger n'en a pas parlé avantageusement dans le *Scaligerana*. ☞ Tiré des Remarques de M. Ménage sur la vie de Guillaume Ménage son pere pag. 288.

¶ Nos Hiſtoriens d'Anjou remarquent que les Perdrix rouges ont été apportées en Anjou par René Roi de Sicile, & Duc d'Anjou. Ce qui me fait ſouvenir que les petites Poules naines, appellées autrement les petites Poules Blanches de Barbarie, qui ſont en grand nombre en Anjou, y furent apportées en 1664 par le Sr de Grammon, Guidon des Gendarmes du Roi. Ces Poules nous ſont venues en France de Barbarie, par la Hollande.

¶ Les Poulardes de Sablé ne ſont pas moins excellentes que celles de Mézerai, qui n'en eſt éloigné que de quatre lieues, & qui ſont eſtimées les plus excellentes de toutes les Poulardes. Nous appellons *Poulardes*, des poulettes châtrées qu'on engraiſſe avec du grain dans un lieu obſcur. Martial en parlant de la maniere d'engraiſſer les poulettes par les ténebres, dit qu'en cela la gueule a été ingenieuſe, qui eſt une façon de parler dont l'Empereur Marc-Aurele s'eſt ſervi. Voici l'endroit de Martial :

Paſcitur & dulci facilis Gallina farina :
Paſcitur & tenebris. Ingenioſa gula eſt.

Mais comme la gueule s'est encore montrée beaucoup plus ingénieuse en châtrant les poulettes, qu'en les engraissant par les ténebres, & que non seulement Martial n'en a point fait de mention au lieu allegué ; mais que tous les anciens Auteurs de l'agriculture, Caton, Varron, Columelle, Pline, Palladius, les Ecrivains Géoponiques, n'en ont point parlé ; il est à croire que les anciens n'ont point connu cette castration : & il est constant qu'ils n'ont point connu celle des poules d'Inde, que j'ai vûe pratiquer dans l'Anjou, par une Dindonnerie du Maréchal de Brezé. Les anciens ont pourtant connu la castration des femmes * : cette castration aiant été inventée par Gyges Roi de Lydie, comme l'a écrit Xanthe le Lydien, dans son Histoire de Lydie ; selon le témoignage d'Hesychius dans l'éloge de cet Historien de Lydie. ☞ Il est vrai qu'Hesychius le Milésien, surnommé l'Illustre, & après lui Suidas, tous deux au mot Ξάνθος, ont dit que Xanthe le Ly-

* Dans le livre du Pere Théophile Raynauld, intitulé *Eunuchi, nati, facti, mystici*, imprimé à Dijon en 1655 *in quarto*, il y a un Chapitre *de castrandis mulieribus*. Georg. Francus Professeur en Médecine à Heidelberg, a fait un petit Traité *De castratione mulierum Heidelbergæ, in quarto*. 1673.

dien, l. 2. de son Histoire de Lydie, attribuoit cette invention à Gygès Roi des Lydiens. Mais il est vrai aussi qu'Athénée Auteur plus ancien & d'un plus grand poids, l. 12. c. 3. attribue, sur la foi du même Xanthe, *ἐν τῇ δευτέρᾳ τῶν Λυδιακῶν*, cette même invention à un autre Roi de Lydie nommé Andramyte, ou selon Casaubon, Adramyte. Ces femmes lui servoient d'Eunuques ; & c'étoit afin qu'elles parussent toujours jeunes & fraiches à ses yeux, qu'il s'étoit avisé de cette castration ; laquelle, si l'on en croit Dalechamp, ne consistoit qu'à boucler ces femmes.

¶ Il y a dans le Maine près Montoire un lieu appellé Lavardin, qui a donné son nom à une très-illustre famille du Vendomois, dont étoit *Johannes de Lavarzino*, mentionné avec sa sœur Richilde, Comtesse de Vendômois, dans un titre de l'Abbayïe de Vendôme, du tems de Jean Comte de Vendôme, & de Girard Abbé de Vendôme. La Croix du Maine dans sa Bibliotheque à l'article de Jaques de Lavardin, dit qu'Hildebert Evêque du Mans, étoit de cette famille : ce qui n'est pas véritable. Il étoit du lieu, mais non pas de la Maison de Lavardin. C'étoit un hom-

me de beaucoup de ſavoir, de beaucoup de mérite, mais de nulle naiſſance.

☞ Voiez touchant les mœurs de cet Hildebert l'Hiſtoire de Sablé de M. Ménage pag. 107. & 108.

¶ Autrefois parmi les François, lorſqu'un Juge s'étoit laiſſé corrompre par argent ou autrement, la Partie lézée pouvoit défier ſon Juge, en maintenant qu'il avoit donné un faux jugement. Cela dura juſques environ l'an 1200, & même plus avant.

¶ Feu M. le Prince comparoit ſaint François Xavier à Alexandre, & Ceſar à S. Ignace. Les deux derniers, diſoit-il, étoient également prudens & braves, mais les deux premiers avoient encore plus de bravoure que de circonſpection. ☞ Voiez ceci plus au long dans le P. Bouhours au Dialogue 2. de la Maniere de bien penſer dans les ouvrages d'eſprit.

¶ M. P.... étant premier Preſident de.... ſe plaignoit de M. le Chevalier de.... qui lui avoit écrit une Lettre, dans laquelle en lui demandant juſtice contre un homme qui l'avoit volé, il lui parloit en ces termes : Prenez-moi cet homme-là & me le pendez. Cela eût été bon, diſoit M. P... dans le

tems que j'étois Intendant en G....
En effet, on disoit de lui qu'il étoit *vir bonus strangulandi peritus*, comme on avoit dit que M. Machault étoit *vir bonus decollandi peritus*, parce qu'il avoit fait trancher la tête à tant de Gentilshommes, qu'on l'appella *Machault coupe-tête.* ☞ Balzac, discours 6. de son Aristippe page 178. de l'édition *in fol.* parle d'un Conseiller qui étoit de cette humeur. Un jour que le President de sa chambre recueillant les voix vint à lui demander la sienne ; le Conseiller qui s'étoit endormi lui répondit en sursaut, & n'étant pas encore bien réveillé, qu'il étoit d'avis qu'on fist couper le cou à cet homme-là. Mais, dit le President, c'est un pré dont il est question. Qu'il soit donc fauché, repliqua le Conseiller. Un autre Juge, dans Henri Estienne chapitre 17. de l'Apologie d'Hérodote, concluoit toujours à pendre. Pendez, il en fera bien d'autres, disoit-il, si le criminel étoit jeune. Et si c'étoit un vieillard : pendez ; il en a bien fait d'autres.

¶ Quoique je n'aime pas la médisance, & que je n'aie jamais eu beaucoup d'inclination à médire, je ne puis néanmoins m'empêcher d'admirer ces

deux vers de Desſpreaux :

Mépriſons de Senlis le Poëte idiot,
Le fade traducteur du François d'Amiot.

Le Poëte idiot de Senlis, c'eſt *Linieres*, qui avoit l'air idiot. Se peut-il rien de plus heureux que le ſecond vers pour faire entendre que l'Abbé Tallemant dans ce qu'il nous a donné des vers de Plutarque, s'eſt plus ſervi de la traduction d'Amiot, que du texte Grec. Ces vers de Deſpreaux n'ont point été imprimez *, que je ſache, non plus que ceux-ci :

Qui peut ſouffrir tes vers, pitoiable Fourcroy?
Puiſſe-t-il pour ſa peine aimer ceux de Mauroy.

C'eſt une imitation de ce vers de Virgile :

* Ils l'ont été dans les dernieres éditions en cet endroit de l'Epitre 7. où le Poëte, après avoir dit,
Et qu'importe à mes vers que Perrin les admire,
Que l'Auteur du Jonas s'empreſſe de les lire,
ajoûte
Qu'ils charment de Senlis le Poëte idiot,
Ou le ſec traducteur du François d'Amiot.
Fureti ére même dans ſon 2. *Factum* avoit dès l'an 1685. cité le dernier vers tel que le *Menagiana* le rapporte.

Qui Bavium non odit, amet tua carmina Mavi. *Eclog.* 3. V. 90.

¶ Amiot qui nous a donné la traduction de Plutarque, nâquit à Melun le 30. d'Octobre 1514, de parens pauvres, mais d'une grande probité, *parentibus honestis magis quàm copiosis*, comme il le disoit lui-même, puisque son pere étoit vendeur de bourses & d'aiguillettes. Il fit ses études au College du Cardinal le Moine en 1529. tems auquel le College Roial fut fondé. Il apprit le Grec sous les deux premiers Professeurs Royaux, savoir Pierre Danés & Jacques Tusan, & les Mathématiques sous Oronce Finé. Sa grande capacité dans les Sciences l'aiant fait connoître à Jaques Colin, Abbé de Saint Ambroise de Bourges, il voulut l'avoir auprès de lui. Il n'avoit que 23 ans, lorsque cet Abbé l'em mena à Bourges, pour le placer auprès des enfans de Guillaume Bochetel, Secretaire d'Etat. Il leur fit bientôt faire de grands progrès dans leurs études, & les mit en fort peu de tems en état de se passer de lui. Leur pere en reconnoissance de cela lui fit donner par Madame Marguerite, Duchesse de Berri, fille unique de François Premier, une

place de Lecteur public en Grec & en Latin à Bourges, qu'il posséda pendant dix ans. Pendant ce tems-là il traduisit de Grec en François l'Histoire de Theagene & Cariclée, dont il ne connoissoit pas encore l'Auteur; & il ne fut que longtems après étant à Rome, qu'il s'appelloit Heliodore Evêque de Tricca en Thessalie, qui étant repris sur ce Livre, aima mieux, dit-on, perdre son Evêché, que de brûler son Ouvrage. Amiot dédia cette traduction à François Premier, & ce Prince lui donna l'Abbaïie de Bellosane, qui vaquoit par la mort de François Vatable. Ce fut là le dernier Bénéfice que ce Roi donna, car il mourut peu de tems après.

Après la mort de François Premier, arrivée le dernier jour de Mars 1547, Amiot fut Précepteur des Ducs d'Orleans & d'Anjou, fils de Henri Second, & demeura auprès d'eux jusqu'à la mort de François Second. Ce fut en ce tems-là qu'il acheva la traduction des Vies de Plutarque qu'il avoit commencée sous François Premier, & la dédia à Henri Second. Charles IX. un de ses Eleves, lui donna l'Abbaïie de Saint Corneille de Compiegne, le fit Grand Aumônier de France, depuis Evêque

d'Auxerre, & Conſeiller d'Etat & des Finances. En reconnoiſſance de tant de faveurs, il dédia à Charles IX. ſon bienfaicteur, le premier & le ſecond Tome de ſes Morales de Plutarque. Henri III. qui ſucceda à Charles IX. à la priere de Madame de Savoie ſa tante, le continua dans la Charge de Grand Aumônier, & l'honora de celle de Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit qu'il venoit de fonder, & qu'il attacha deſlors à cette dignité. Aprés avoir mis la derniere main à toutes ſes traductions, il fut attaqué d'une douleur de reins ſi exceſſive, qu'elle lui cauſa une fiévre continue, à laquelle il ne put reſiſter. Il mourut le 6. Février 1593. âgé de 79. ans.

¶ Un Italien fort adonné au jeu & peu riche, avoit coûtume de dire lorſqu'il perdoit : *O fortuna traditrice! tu mi poi ben far perdere, ma pagar nò.* O fortune traîtreſſe! tu peux bien me faire perdre, mais tu ne me feras pas paier.

¶ Les fous ſont aiſez à connoître, ils ne ſavent pas ſe taire, Μωρὸν σιωπᾶν οὐ δύναται. Le Sage avant que de parler ſonge à ce qu'il doit dire, mais le fou, comme diſent les Italiens, *parla prima e penſa poi.* Le Cardinal Madrucce diſoit

que ce n'est pas être fou que de faire une folie, mais de ne la savoir pas cacher.

¶ *Poëta Regius*, en bon François, signifie le fou du Roi. Le Poëte Régnier le Satirique a dit, sat. 14. v. 30.

Les fous sont aux échets les plus proches
des Rois.

☞ A ce conte Faustus Andrelinus qui prenoit tout ensemble la qualité de *Poëta Regius*, & de *Regineus*, étoit le fou du Roi & de la Reine. Voiez son article dans Bayle au mot *Andrelinus*.

¶ Le Roi aiant envoié demander à M. le Chancelier de Sillery, s'il vouloit qu'on lui fist son procès; M. de Sillery pria celui qui fut chargé de lui faire cette demande, de reciter à sa Majesté de sa part, ce verset du Pseaume 142. *Non in tres in judicium cum servo tuo, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.*

¶ Je n'ai pas tant de mépris pour Ovide que M. du Périer. Malgré sa prévention je trouve qu'il a fait de très-beaux vers, témoin celui-ci, 1. Metam. 285.

Exspatiata ruunt per apertos flumina campos.

Ne semble-t-il pas que vous voïiez les rivieres sortir de leurs lits & se promener par les campagnes.

Ovide a des expressions fortes & heureuses : par exemple, lorsqu'il parle de Jupiter qui foudroie Phaëton : 2. Metam. 313.

.... *& sævis compescuit ignibus ignes.*

Ce qu'il dit de Phaëton, lorsqu'étant sur le char de son pere, il regarde la terre du haut du Ciel, est d'une grande justesse.

Suntque oculis tenebræ per tantum lumen obortæ. 2. Metam. 181.

Mais ce qu'il fait dire à ce pere qui ne veut pas rejetter la demande de son fils, est infiniment plus beau & plus tendre.

Pignora certa petis, do pignora certa timendo. Ibid. v. 91.

Mon fils, vous me demandez des gages assurez de ma tendresse, je ne puis vous en donner de plus certains que la crainte que je vous fais voir. ☞ Des qua-

tre vers d'Ovide ici alleguez, le troisiéme, quoiqu'il contienne un beau sens, ne laisse pas d'avoir le tour monacal. Il me paroît que ce même sens auroit été plus noblement exprimé de cette sorte:

Percussitque oculos nimius caligine fulgor.

¶ Le beau vers d'Ovide que dit Charles I. Roi d'Angleterre, lorsqu'il étoit en prison! Qu'il exprime bien la chute de ce Prince, & l'état malheureux où il se trouvoit alors!

Qui decumbit humi, non habet unde cadat.

☞ Ce prétendu beau vers d'Ovide est d'Alain de l'Isle, encore n'est-il pas ici rapporté tel qu'il se lit dans les Paraboles de cet Alain chap. 3. parab. 5. de la vieille édition *in* 4°. de Lyon 1492.

Tutior est locus in terra, quàm turribus altis,
Qui jacet in terra, non habet unde cadat.

¶ Vers le XI. Siecle, les Rois de France avoient coûtume de se faire mettre la Couronne sur la tête aux bonnes Fêtes de l'année. Ives de Chartres Ep. 66. & 67, dit qu'en 1094 Hugue

Archevêque de Lyon & Légat du Pape, étant au Concile d'Autun, excommunia Philippe Roi de France, à cause de son mariage avec Bertrade de Montfort, & lui fit défenses de porter la Couronne ; mais nonobstant ces défenses, Raoul Archevêque de Tours, mit la Couronne sur la tête de Philippe le jour de Noël : & après la mort du Pape Urbain II. arrivée en 1099, quelques Evêques de la Province Belgique mirent encore la Couronne sur la tête de Philippe le jour de la Pentecôte. ☞ Tiré de M. Ménage pag. 87. de son Hist. de Sablé.

¶ Au commencement du XIII. Siecle, la Charge de Connétable en France n'étoit pas la premiere du Roiaume, comme elle a été dans la suite. Ce n'est que depuis la bataille de Bouvines, donnée en 1215. selon Rigordus qui y étoit. Mathieu Pâris la met en 1214. Gaguin qui la met en 1211, se trompe. ☞ Tiré du même livre pag. 194.

¶ Un Ambassadeur d'Espagne se plaignant au Roi Henri IV. de ce qu'on ne faisoit pas raison au Roi son Maître de quelques limites dont on s'étoit emparé, dit : Le Roi mon Maître viendra disputer son droit à la tête de cinquan-

te mille hommes. Henri IV. lui dit : Ce ne sont que des ombres, faisant allusion au nom Espagnol *hombres*, qui signifie *hommes*.

¶ Avant l'an 1215, que la prohibition de mariage entre parens fût restreinte par le Concile de Latran au quatriéme degré, il n'étoit permis de se marier qu'au-delà du septiéme. Les dispenses là-dessus étoient alors difficiles à obtenir. On remarque néanmoins que dès l'an 1047, Guillaume le Conquerant aiant épousé Matilde, fille de Boudouin V. du nom, Comte de Flandre, qui étoit sa parente en un degré prohibé, le Pape lui permit de la retenir, à la charge, dit la Chronique du Bec, que lui & Matilde fonderoient chacun une Abbayïe. S. Grégoire le grand est le premier des Papes qui a donné de semblables dispenses *.

¶ Nous avons deux livres qui portent le titre de Philothée. Le premier, masculin, qui est un ouvrage de Théodoret, où il décrit la vie de trente Solitaires, dont les dix derniers, entre lesquels est S. Simeon Stylite, vivoient

* Cet article extrait de l'Histoire de Sablé p. 68 & 87. étoit prodigieusement corrompu dans l'Edition precedente. On l'a rétabli ici ainsi qu'il doit être.

encore de ſon tems. Le ſecond, féminin, qui eſt un petit Ouvrage de ſaint François de Sales.

¶ Le Cavalier Borri étoit un homme bien fait. Quelques-uns prétendent que cela lui procuroit quantité de bonnes fortunes, qui, ſans qu'il eût aucun bien viſible, le faiſoient ſubſiſter honorablement. D'autres m'ont aſſuré, comme le ſachant de bonne part, qu'il avoit un ſecret pour faire les perles, & que c'étoit là ſon revenu. Ils prétendoient qu'il broioit des ſemences & des petites perles, & qu'il en compoſoit une pâte qu'il ſavoit durcir & faire redevenir perles, de la groſſeur & de la rondeur qu'il vouloit. ☞ Voiez le Dictionnaire de Bayle au mot Borri.

¶ L'Abbé de la Riviere loüoit fort, en préſence de Mademoiſelle, feu Monſieur le Duc d'Orleans, Gaſton de France. C'étoit, diſoit-il, un Prince très-ſage, très-pieux, & qui valoit beaucoup. : Vous devez ſavoir mieux que perſonne, lui répondit Mademoiſelle, ce qu'il valoit, vous l'avez vendu aſſez de fois pour cela. L'Abbé de la Riviere avoit gouverné Monſieur pendant nos guerres civiles.

¶ Il faut bien ſe donner de garde de

haïr *gratis*, c'eſt-à-dire par antipathie.

¶ On ne peut pas faire une plus grande injure à un Auteur qu'en lui diſant qu'il réduit ſes Libraires à l'hôpital. ☞ Dans la Comédie des Femmes ſavantes, Act. 3. ſc. 4. Triſſotin dit à Vadius, c'eſt-à-dire Cotin à Ménage.

Souviens-toi de ton livre, & de ſon peu de bruit.

A quoi Vadius répond.

Et toi de ton Libraire à l'hôpital réduit.

La réponſe eſt piquante, je l'avoue, mais elle auroit pu ne pas demeurer ſans réplique. On en jugera par cet Epigramme.

A l'hôpital tu réduis ton Libraire,
Diſoit Pancrace au Poëte Gervais.
Chacun, dit l'autre, a-t-il de quoi ſe faire,
Ainſi que vous, imprimer à ſes frais?

¶ Le mot de *Porphyrogennete* ne vient pas de *né dans la pourpre*; mais de *né dans le Palais de Porphyre*. Ce Palais étoit un de ceux de Conſtantinople. C'eſt Cedrenus qui le dit, & cela a été remarqué par M. de Balzac. Le P. Maimbourg dans ſes Iconoclaſtes met *Porphyrogenite*: cela eſt très-mal: car on dit

en Latin *Porphyrogenneta*, outre que l'usage est pour *Porphyrogennete*. ☞ Les Grecs ont pu écrire indifféremment Πορφυρογεννήτης, Πορφυρογενέτης, Πορφυρογέννητος, & Πορφυρογένητος. C'est de ce dernier que Luitprand, Auteur du dizième siécle, a fait son *Porphyrogenitus*, parce que l'*éta* de Πορφυρογέννητος se prononçoit alors, & même longtems auparavant, comme un *iota*. Du *Porphyrogenitus* de Luitprand, le P. Maimbourg a formé son *Porphyrogenite*, qu'on a raison de condamner; le mot d'usage étant, non pas *Porphyrogennete* par une double *n*, mais *Porphyrogenete*. Balzac dans sa 7[e] Dissertation critique pag. 598. & 599. de l'édit. *in fol.* explique fort bien l'origine de ce nom tiré de la Chambre où les Impératrices de Constantinople accouchoient, laquelle étoit appellée Πορφύρα, parce qu'elle étoit tendue de pourpre, & que les berceaux, les langes, tout y étoit généralement orné de pourpre. L'expression *né dans le Palais de Porphyre*, dont on a usé dans cet article, est ridicule; il faloit dire, *né dans le Palais*, ou pour parler plus exactement, dans *la chambre de la pourpre*.

¶ Dans une Audience que la Reine Marie de Médicis donnoit à des Am-

baſſadeurs Suiſſes, après que celui qui portoit la parole eut achevé ſa harangue, la Reine demanda à Melſon ce que ces Meſſieurs avoient dit, afin de ſavoir ce qu'elle avoit à leur répondre. Melſon qui étoit Interprete, mais qui ne ſavoit pas la Langue des Suiſſes, répondit hardiment; Madame, ces Ambaſſadeurs diſent que votre Majeſté eſt la plus grande Princeſſe, la plus belle & la plus aimable qui ſoit dans l'Europe, & s'étendit ſur les louanges. Des gens qui entendoient le Suiſſe étant préſens à cette Audience, dirent que les Ambaſſadeurs n'avoient rien dit approchant de cela. L'Interprete tout en colere reprit: Oh! s'ils ne l'ont dit, ils ont dû le dire.

¶ M. Sarraſin ne ſavoit preſque rien qu'un peu de Latin, & quelques mots Grecs. Il a voulu faire le ſavant dans ſon Ouvrage intitulé *Atticus Secundus*; c'eſt pour cela que je dis qu'il y a mis tout ce qu'il ſavoit. Sa *Conjuration de Valſtein* eſt écrite d'un ſtyle trop poëtique. On en peut juger par ces paroles: *Un ſuperbe Palais s'élevoit ſur la ruine de cent maiſons.* ☞ Sarraſin a été un des plus beaux eſprits que la France ait eus. Pour du ſavoir, ſes ouvrages ſont

connoître qu'il en avoit plus que mediocrement. Ce n'eſt pas ſeulement dans ſon *Atticus ſecundus* qu'il a mis de l'érudition, il en a mis auſſi beaucoup, & d'un autre genre, dans ſa lettre ſur le jeu des échets, que M. Ménage lui-même dans ſes Origines, au mot *Echets*, appelle ſavante & curieuſe. Le véritable ſavoir d'ailleurs conſiſte, non pas à entaſſer citations ſur citations, mais à écrire avec jugement, & à varier agréablement ſon ſtyle ſuivant la diverſité des ſujets. C'eſt ce que Sarraſin a ſu faire admirablement. Le paſſage qu'on cite ici de la *Conſpiration de Valſtein* n'eſt pas ainſi dans le livre; & quand il y ſeroit, le deſſein qu'avoit l'Auteur de donner une haute idée de la magnificence de Valſtein, demandoit en cet endroit une expreſſion élevée.

¶ M. Sarraſin appelloit M. Giraut Chanoine du Mans, qui étoit bel homme & bien fait, *Lilius Giraldus*, faiſant alluſion au ſavant Lilius Giraldus. M. Sarraſin étoit fort aimé de M. l'Evêque du Mans, & c'eſt lui qui le produiſit auprès de M. le Prince de Conti.

¶ Lorſque M. de Marigny vouloit me marquer que j'étois fort de ſes amis, il me

il me disoit que j'étois *sur son ongle*. C'étoit une façon de parler qui lui étoit ordinaire avec ses amis, il s'en servoit aussi dans ses lettres, & je vais vous en faire lire une qu'il m'écrivit de Flandres, où il étoit alors. La voici :

Ah, illustre de mon ongle ! M. Bigot me manque bien au besoin, & en son absence un cher M. Giraut ; car très-assurément je ne serois pas des derniers à avoir les nouveautez de Paris, & je suis très-assuré qu'ils prendroient la peine de me les envoier. Cela ne vous couteroit pas beaucoup, si vous vouliez seulement dire à votre M. Fleury de me les ramasser & de m'en faire un paquet, quand vous n'aurez pas le loisir de m'écrire deux lignes pour me dire l'état de votre santé. Nous n'avons rien ici de nouveau, sinon que M. le Prince a la goute depuis six jours. Elle le tient entre la cheville du pied droit & le gros orteil ; les grandes douleurs sont passées, & il n'a plus que l'incommodité de ne pouvoir se soutenir sur son pied. Il est bon que la paix se fasse, car la guerre ne vaut rien pour les gouteux, c'est un métier où il faut avoir bon pied, bon œil. Son Altesse a toujours fait voir que cela ne lui manquoit pas. Il est tems qu'il se repose, & nous aussi ; car vous savez qu'il y a tempus frondandi & tempus plantandi. *Aimez-moi toûjours, &*

me croiez tout à vous. ❧ Quand Marigny disoit à quelqu'un *,vous êtes sur mon ongle*, il donnoit à entendre deux choses ; l'une, que cet homme-là lui étoit toûjours présent, rien n'étant plus aisé que de regarder son oncle toutes les fois qu'on veut ; l'autre, que les bons & les vrais amis sont si rares, que l'homme du monde qui en auroit le plus n'auroit pas de peine à mettre leurs noms sur son ongle. L'édition précédente attribuoit à Sarrasin cette façon de parler. Elle est constamment de Marigny qui avoit suivi M. le Prince de Condé dans sa retraite, & qui de tems en tems écrivoit de Flandre & de Hollande à ses amis. Eméric Bigot le vit à la Haie en 1657. d'où il fit avec lui un voiage jusqu'à Strasbourg. C'est de là qu'écrivant à M. Ménage le 1. de Septembre de la même année, il finit sa lettre par lui dire : *J'attens quelques exemplaires du livre de M. de Marigny que je vous envoierai par cette voie. A notre séparation il me chargea de vous faire ses recommandations. Vous lui êtes IN UNGUE, ET AD UNGUEM.*

¶ On demandoit à un Gentilhomme Angevin qui avoit plusieurs terres, & beaucoup de freres cadets, pourquoi il n'alloit pas à la chasse, comme tous les

Gentilshommes ses voisins ; il dit : C'est qu'on voit souvent les fusils des cadets porter sur les aînez , & rarement les fusils des aînez porter sur les cadets.

¶ *Peinturer* est un bon mot François, & on ne s'en peut passer. S. Augustin dit à des Payens : Vous vous plaignez qu'on vous a pris votre Hercule ; on vous en taillera un autre qu'on *peinturera*. Si le traducteur avoit mis *peindra* , il n'auroit pas rendu la pensée de S. Augustin , qui vouloit dire : On enduira votre Statue de couleur , mais non pas , on représentera une Statue dans un Tableau , ce qu'auroit signifié *peindra*. ☞ *Peinturer* est dans Nicot , dans Monet , & autres vieux Dictionnaires ; les autres n'ont que le participe passif *peinturé*. Les Dictionnaires Latins les plus exactes ont de même *picturatus* , & mettent *picturare* comme un mot barbare. Du Cange l'a rapporté comme tel dans son Glossaire , où il renvoie à cet endroit de la 267e Epitre de Jean de Salisberi , *verborum flosculis exquisitis picturantibus speciem verbi Dei*. Nicolas Pérot a plus de raison de donner ce mot pour bon. *Item* , dit-il dans son *Cornucopia* : *A pictura Picturo verbum deducitur , quod est varia pictura exorno , unde picturatæ vestes dicuntur*

Il présume sur ce que *picturatus* est de la bonne Latinité, qu'il en est de même de *picturare*. Du Cange au contraire, sur ce qu'il croit *picturare* de la basse Latinité, présume qu'il en est de même de *picturatus*. Voici ses termes : *Picturare, pingere, apud Joan. Sarisberiensem Epist.* 267. *hinc picturatus apud Claudianum, & aliquot alios : Picturatio, apud Rigordum ann.* 1185. où l'on voit qu'aiant cherché *picturatus* dans son Calépin, & n'y aiant trouvé que le seul Claudien cité, il a cru que ce Poëte voisin du cinquiéme siécle étoit l'Auteur le plus ancien qui eût usé de ce mot, ne se souvenant pas du vers 483. du 3e livre de l'Enéide.

Fert picturatas auri sub tegmine vestes.

¶ Un Payisan alla trouver un Avocat pour consulter une affaire. L'Avocat après l'avoir examiné, lui dit qu'il trouvoit sa cause bonne. Le Payisan paya l'Avocat de la Consultation, & lui dit : Monsieur, à présent que vous êtes paié, dites-moi sincerement, trouvez-vous encore mon affaire bonne?

¶ Dans le XIV. siécle, la Charge ou Dignité de Chancelier de France n'annoblissoit pas, & les roturiers n'étoient

pas en ce tems là capables de posseder des Fiefs, comme ils ne le sont pas encore présentement sans paier les Franc-Fiefs. Le Cardinal Pierre de la Forêt, Chancelier de France, né à la Suse, & non pas à Billom, ou à Masuere en Auvergne (comme le prétend M. Audiger dans ses hommes illustres d'Auvergne) de condition roturiere, & qui vivoit en ce tems-là, se fit annoblir par le Roi Jean. Ses lettres d'annoblissement ont été imprimées par François du Chesne, pag. 622. des Preuves de son Hist. des Cardinaux François. Elles sont du mois d'Octobre 1354. scellées du petit seau qui étoit à la garde de l'épée du Roi, par le Roi même, à cause que Pierre de la Forest avoit le grand seau.

¶ Je lisois ce matin un discours sur la valeur, par M. l'Abbé de S. Réal. Il est adressé au Duc de Baviére. C'est une bonne piéce. Le François n'en est pas des plus correctes, mais on y voit par tout *Eloquentiam verborum*. Quand Barbin imprimoit les notes de cet Abbé sur les lettres à Atticus, pour faire voir qu'il savoit du Latin, il disoit; *J'imprime les lettres à Atticus.*

¶ M. l'Abbé de S. Réal vient de faire imprimer un petit livre de la Criti-

que, où il veut que l'honnêteté ne permette de critiquer les Ouvrages d'un homme qu'après sa mort. Il me semble que l'honnêteté au contraire, défend de toucher à la réputation d'un homme qui n'est plus en état de se défendre : c'est *vellere barbam Leoni mortuo* ; & la critique, à mon gré, ne doit jamais être plus réservée, que lorsqu'elle s'exerce sur des gens qui ne sont plus en pouvoir de répliquer.

¶ M. Nublé étoit un très-habile critique, & l'on pouvoit croire qu'un ouvrage étoit bon lorsqu'il étoit de son goût. M. Desmarests lui faisoit voir tous ses écrits, & disoit ordinairement que de tous les critiques il n'y en avoit point dont il apprehendât plus le sentiment que celui de M. Nublé. ⸎ Roland Desmarests mort âgé de 60. ans sur la fin de Décembre 1653, est le Desmarests dont il est ici parlé. Nous avons de lui deux livres d'Epitres Latines philologiques fort élegantes, imprimées après sa mort *in* 8°, à Paris 1655. deux desquelles s'adressent à Louis Nublé. *M. Desmarests*, dit M. Ménage dans une lettre manuscrite du 9. Mai 1663. à M. Huet, *dont vous me demandez des nouvelles, étoit le frere de M. Desmarests de l'Académie. Je*

J'ai connu très-particulierement. Et la plûpart de ses Epitres me sont adressées. Je l'avois nommé Philadelphe, à cause qu'il étoit l'admirateur de son frere, & qu'il ne parloit jamais d'autre chose. Outre ses lettres Latines il a fait quelques vers. J'ai fait mention de l'un & de l'autre de ces ouvrages, dans les Hendecasyllabes que j'ai adressez à Mrs de Valois.

Doctis versiculis Epistolisque,
Jam toto celeber Maresius orbe.

¶ M. Nublé ne pouvoit souffrir que le P. Chifflet Jesuite qui étoit de mes bons amis, soutînt que S. Denys Aréopagite fût venu en France. ☞ Ce P. Chifflet, qui en cela n'étoit pas de l'avis du savant & judicieux. P. Sirmond son confrere, étoit le P. Pierre François Chifflet de Besançon, mort à Paris le xi Mai 1682, âgé de 92 ans. Le martyre de S. Denys l'Aréopagite dans les Gaules n'étoit pas autrefois un fait contesté. On n'y connoissoit point, ce semble, d'autre S. Denys que celui-là. Quand il se trouvoit dans quelque Eglise des Reliques d'un S. Denys, elles étoient toûjours, à coup sûr, de l'Aréopagite. On s'avisa d'y mettre une

distinction en 1410. à l'occasion du procès qu'il y eut entre Messieurs de Notre-Dame de Paris, & les Religieux de Saint-Denys. Ils prétendoient les uns & les autres avoir parmi leurs reliques la tête de l'Aréopagite. Le Parlement, pour mettre les parties d'accord, dans un tems où l'on n'avoit nulle connoissance ni de la Critique ni de l'Histoire, soit Ecclesiastique, soit profane, jugea par Arrêt rendu le 19 Avril de l'année ci-dessus marquée, que le S. Denys, dont le Chapitre de Notre-Dame avoit la tête, étoit S. Denys Evêque de Corinthe, & que l'autre étoit l'Aréopagite. Jean Du Luc, Arestographe estimé, tit. 3. n. 2. a rapporté cet Arrêt en beau Latin à son ordinaire, quoiqu'un peu affecté. Voici ses termes : *Pietas an cupiditas effecerit ut magnæ Matris Sodalitium adversus Hetariarchum, & Cœnobitas Dionysianos, ex divi Dionysii Areopagitæ (quem nos Apostolum peculiariter nostrum appellamus, & præcipuo inter divos tutelares loco habemus) reliquiis, se caput habere contenderet, ejus certè seculi moribus relinquimus, quos tamen non usque adeo invenimus inculpatos, ut nihil omnino sit, quod non aliquid sacerdotalem redoleat avaritiam. Verum utcunque se res habuerit, inferius Sodalitium è*

forensi pralio recessit. Placuit enim controversum caput, divi Dionysii quidem esse, sed Corinthii, non illius Areopagitæ. XIII. Cal. Maii MCCCCX.

¶ C'est M. Nublé qui nous a confirmé dans la pensée où l'on étoit que M. Cujas avoit fait des Leçons à Paris. Il trouva cette particularité en un endroit des récitations de M. Cujas, qu'il a dictées sur le titre, *de bonis libertorum & jure patronatus*, qui est le 4e du VI. livre du Code, où parlant de la Loi 4. de ce titre, qui manquoit dans les anciennes éditions, & qu'il a depuis restituée au Chapitre 34. du XX. livre de ses Observations, il dit : *Et extat integra in scrinio Regis sacratissimi, in hac urbe nimirùm Βασιλικῶν l. 49. Tit.* 1. Mais on n'en doute plus présentement depuis qu'on a trouvé l'Arrêt du Parlement du 2. Avril 1576. par lequel la Cour lui permettoit de faire les Lectures & Profession en Droit Civil dans l'Université de Paris, à tel jour & heure dont il seroit convenu avec les Docteurs Régens en Droit Canon, avec permission à M. Cujas & aux Docteurs de donner les degrez à ceux qui auroient étudié le tems requis.

C'est lui qui a aussi découvert que le 37. Chap. du IX. Liv. des Observa-

tions de M. Cujas, est la Censure des deux premiers livres des Sélections de Guillaume Fournier, dont le troisiéme n'étoit pas encore imprimé dans le tems qu'il fit cette Censure, & que cela ne regarde pas Charles du Moulin, comme on le croioit, à cause de l'*Asinus & Molendinum* qu'on y lit; mais Guillaume Fournier, de même que le *Furnacarius obdormivit ad fornacem*, qu'on lui attribuoit déja. Il est bon de savoir cela, afin qu'on ne croie pas que M. Cujas ait mal parlé de Charles du Moulin. ☞ Cujas a seulement repris la diction de Du Moulin, laquelle, livre 16 de ses Observations chap. 18. il appelle *salebrosam orationem & inconditam nimis.* Ce qui au reste est contenu dans cet article touchant Guillaume Fournier, est tiré de deux lettres de M. Nublé à M. Ménage, toutes deux datées d'Amboise, l'une du 2. Novembre 1684. l'autre du 24. Fevrier 1685. *Ce qui pouvoit*, dit-il dans cette derniere, *avoir mis M. Cujas en mauvaise humeur contre Guillaume Fournier, c'est la maniere en laquelle G. Fournier s'étoit plaint de lui en l'Epitre par laquelle il avoit dedié le second livre* (de ses Sélections) *à Henri de Mesmes. Et ce qui pourroit faire présumer que*

G. Fournier s'étoit tenu bien batu, c'est qu'à dix ans de-là dédiant le 3e livre de ses Observations au même Henri de Mesmes; par la lettre en laquelle il déclare comme il avoit été son auditeur, il ne se plaint nullement de M. Cujas, & il ne paroît point qu'il ait jamais pensé à lui repliquer.

¶ M. Nublé dit qu'avant que de répondre à quelque Satire qu'on a faite contre nous, il faut considerer davantage ce qui nous convient le mieux, que ce que mérite l'Auteur de la Satire.

¶ Théodulphe étoit Evêque d'Orleans en 827. Dans l'Hymne qu'il a faite, *Gloria, laus & honor, &c.* il décrit la Procession générale qui se fait à Angers le Dimanche des Rameaux, de l'Eglise S. Maurice, à l'Eglise S. Michel du Tertre. Il chanta cette Hymne étant prisonnier dans le Palais des Comtes d'Anjou (aujourd'hui le Palais Episcopal d'Angers) au sujet de la conjuration de Bernard Roi d'Italie, contre Louis le Debonnaire, fils de Charlemagne. Ce Prince véritablement debonnaire qui assistoit à cette Procession, prit un si grand plaisir à entendre chanter les vers mélodieux de cette Hymne, qu'il fit mettre Théodulphe en liberté. Depuis ce tems-là l'Eglise chante cette

Hymne tous les ans le jour de Pâques-Fleuries devant la Croix, & avant que de rentrer en l'Eglise fermée. Ce fait est rapporté par Sigebert; mais Fauchet [a] dit que l'on ne trouve point que l'Empereur ait été cette année en ce payis. ☞ Tiré de M. Ménage dans son Hist. de Sablé, page 23. A quoi j'ajoûte que Théodulphe, suivant les meilleurs Auteurs n'a point passé l'an 822. Les éditions correctes de Sigebert telles que celle de Miræus, ne font nulle mention de l'Hymne chantée par cet Evêque. Les autres moins sures rapportent ce fait à l'an 843. ce que l'ordre des tems ne souffre pas.

¶ O l'admirable vers que celui du Tasse, pour représenter un valet qui se hâte de descendre de cheval pour secourir son Maître que des voleurs maltraitoient!

Non scese, no, ma precipitò di sella [b].

☞ Au lieu de *pour représenter un valet qui &c.* il faloit dire: *pour représenter avec quelle impétuosité Erminie descend de cheval, à la vûe de Tancréde qu'elle croioit mort.*

a Fauchet 8. des Antiq. Fr. 7.
b *Cant.* 19. *st.* 104. *della Gierus. lib.*

¶ Marguerite Stuard femme de Louis XI. qui n'étoit pour lors que Dauphin, rencontrant Alain Chartier endormi, le baisa, quoiqu'il fût fort laid : Je baise, disoit-elle, une bouche de laquelle sont sorties de si belles choses. ☞ Du Chesne & Besli qui ont fait des recherches exactes touchant Alain Chartier, ne citent point d'Auteur plus ancien qui ait rapporté ce fait, que Jean Bouchet dans ses Annales d'Aquitaine, & dans sa 13e Epistre familiere. Il le savoit apparemment par tradition, étant né l'an 1475. trente ans après la mort de Marguerite. Ce baiser a immortalisé cette Princesse. Feu Santeuil en rappella bien à propos le souvenir l'an 1695. dans sa piece intitulée, *Pœta in rure Cantilliaco à Duce Borboniæ mulctatus ob ejus laudes prætermissas*. Comme elle n'est pas dans le recueil de ses poësies, je présume qu'on sera bien aise de la trouver ici tout au long. J'y joindrai la traduction en vers François, que, cette même année là, feu M. le Prince me fit l'honneur de m'en demander à Dijon.

Hæc vos Musa omnes, vos Pindi gloriosa poscit.

Percutimur sacri media inter pocula vates.

Quæ fuit illa manus tam barbara ? Quæ Dea tantum.

Ausa nefas, nostros violavit verbere vultus ?
Nec satis, immeriti famam aspernata Poëtæ
In caput injecta me totum proluit unda
Crudelis, docta quo jactu evanuit omnis
Frontis honos, fusis latè risere cachinnis
Nympharum chorus omnis, & omnis turba Deorum,
Et stantes circum sylvestria Numina Fauni,
Dum madido in pectus stillarent vertice guttæ.
Quis nos, quis vates, & vatum carmina curet
Præterea, & meritos nobis impendat honores ?

Dicite Pierides tanti quæ causa furoris ?
Tempore quo dapibus lætus conviva paratis
Sperabam (dederat Princeps accumbere mensæ)
Implacidam lenire famem; ceu fulminis ictu
Impactam in vultum sensi magno impete dextram,
Amisique diem; stupor irruit, & ligat artus,

Nec licuit summis epulas contingere labris,
Regales epulas, nec delibare liquores.
Non ita despexit quondam Regina Poëtam,
Nec casta erubuit dare labris oscula doctis.
Et nos percutimur media inter gaudia vates.

Sic ego sacrilegi vos conscia Numina facti
Ultrices Musas magno clamore vocabam
Impatiens ludi, & petulantis fabula turba
Intacta volui me clam subducere mensa.

Obvia Melpomene fugientem sistit, alumni
Fida sui siccans oculos multo imbre madentes,
Restituit lucem; & verbis sic carpit amicis.

Solvisti, Vates, justas pro crimine pœnas,
Quæ modò te plectit, nescis, Vatum optime, nescis,
Borbonia hæc illa est, Regum alto è sanguine nata,
Delphinique soror, Condæique inclyta conjux,
Cui sua crediderat plectendo fulmina vati

Juppiter, offensæ judexque ultorque puellæ.
Tu Cantilliacos nuper describere campos,
Fluminaque, & fontes, sylvasque, & prata solebas.
Scilicet huic etiam dubitasti impendere versus
Demens! Borboniæ dum plaudunt omnia Nymphæ,
Sylva omnes circum foliorum murmure blando,
Rivique, & fontes, & stagna sonantibus undis
Lætitiam testata suam; tu solus in umbrâ
Nescio quid meditans nugarum, & totus in illis,
Neglectis calamis, inglorius otia Vates
Mollia carpebas: Præsens tibi Regia Nympha
Vel solo aspectu sopitam accendere Musam
Debuerat. Musis hæc pro omnibus una fuisset.
Quam sese ore refert, quo sese Numine prodit
Borbonius sanguis! cui cederet æmula Juno,

Cui Venus ipsa suos afflavit frontis honores,
Quæ Cantilliacis summum decus addidit hortis.
Frigidus in laudes tu longa silentia servas,
Et quæris subiti fuerit quæ causa furoris?
Est tibi priscus adhuc vigor, & vis blanda canendi.
Quin etiam magnam inspirans ad carmina mentem
Annuerat Vati Condæus, & ipse favebat.

O ubi nunc dulces quos garrula fistula cantus
Edebat nuper? Ripa omnis, & omne sonabat
Umbriferum nemus, & vetus hospes SYLVIA sylva,
Non jam rupe latens, plausum dabat omnibus undis,
Monstrabatque tuos inscripto marmore versus;
Theophili teneros posthac neque jactat amores
Santolio jam vate superbior, illius omnes
Ex quo delicias cecinisti, & gaudia ruris:

Omnia quæ quondam Condæo afflante canebas.

Hanc tacuisse nefas. Potuit vix Juppiter ipse

Placari super his, sua fulmina credidit ultro

Regali Nymphæ, spretos ulturus honores.

Illa quidem sacrum metuens male perdere vatem,

Fulmina deposuit (teneræ sæva arma puellæ

Non bene conveniunt) dextraque imbellis inermi

Sopitum admonuit, sed amico verbere, Vatem

Subridens, (ludentum hæc munera grata Dearum)

Neu violata ictu nimius calor ureret ora,

Injecit medicam sedandis æstibus undam.

Dixit & hæc, non jam crudelis Nympha, jocando:

Post fulmen, veniunt ruptis è nubibus imbres.

Hinc omnes risere Deæ, nec Juppiter ipse

Abstinuit risu, læsus risitque Poëta.

TRADUCTION.

Au secours Apollon. Vous filles de Mémoire
Accourez ; il s'agit, Muses, de votre gloire.
On frape, sans respect de leurs doctes chansons,
Au milieu des festins vos sacrez nourrissons.
Quelle main si barbare a donc eu cette audace
De faire en votre éleve une insulte au Parnasse,
Et par un verre d'eau répandu sur mon front
A comblé la malice, & couronné l'affront ?
D'où part ce double coup dont l'affreuse tempête
A flêtri les lauriers qui m'ombrageoient la tête ?
J'ai vû, tandis que l'eau me tomboit dans le sein,
Les Nymphes, & les Dieux applaudir au dessein,
De leurs ris éclatans je devins la matiére,
Et les Faunes au doigt me montroient par derriere.

Muses, de quel espoir, après un tel mépris
Se pourront desormais flater vos favoris?

Quel est, pour m'outrager, le crime qu'on m'impose?
De ma disgrace au moins apprenez-moi la cause.
A la table du Prince, admis au rang des Dieux,
Du superbe appareil je repaissois mes yeux:
Quand frapé tout à coup d'une atteinte imprevue,
En perdant l'appetit je crus perdre la vûe,
L'effroi troubla mes sens: & je ne pus jamais
Des levres seulement effleurer tant de mets.
Par un loier plus digne une auguste Princesse
Du mérite d'Alain reconnut la noblesse,
Imprimant sur sa bouche un baiser généreux.
Et moi plus grand qu'Alain, mais helas moins heureux,
Sous une autre Princesse aux injures en proie
Je trouve la douleur dans le sein de la joie.

C'est ainsi, doctes sœurs témoins d'un trait si noir,

Que tremblant, éperdu, réduit au desespoir,
Ne sachant de mes maux où trouver le remede,
Par mes tristes accens je reclamois votre aide.
D'une cour pétulante infortuné jouet,
Un promt éloignement fut mon premier souhait,
Déja je minutois une fuite secrette
Lorsqu'arrêtant mes pas au point de ma retraite,
Et m'essuiant les yeux de l'onde encor trempez
Melpoméne remit mes esprits dissipez.

Poëte, me dit-elle, honneur de l'Hippocréne,
Ton offense exigeoit une si juste peine,
A l'auteur de ta honte immole ton chagrin,
C'est le sang de tes Rois, c'est la sœur du Dauphin,
Du généreux Bourbon l'Epouse incomparable,
A qui pour la vanger, & punir le coupable,
Un nouveau Jupiter entre les mains exprè
De sa foudre lui-même a déposé les traits

Hé quoi de Chantilli tes doigts ont faits redire

Tant de fois & les eaux, & les bois à ta
lyre,
Et quand prête d'ouir tes airs mélodieux
Une Roiale Nymphe y paroît à tes yeux,
Ces doigts, ces mêmes doigts oubliant leur
usage,
Des sons qu'elle attendoit lui refusent l'hom-
mage.
Tandis qu'à son aspect on entend les ruis-
seaux
Exprimer leur transport par le bruit de leurs
eaux,
Que pour elle agitant leur verte chevelure,
Les arbres de concert forment un doux mur-
mure,
Toi seul assis à l'ombre, insensible, muet,
Ne sais point applaudir à ce divin objet.
Qui n'eût cru qu'en ton cœur cette vive lu-
miére
Eût rallumé le feu de ton ardeur premié-
re?
Dieux, quels charmes! quel air fier ensem-
ble & serein!
De son auguste sang caractére certain.
Elle auroit sur Junon remporté l'avantage,
Les graces de Venus brillent sur son visage,
Sa présence par tout répand un nouveau
jour,
Et de Chantilli même embellit le sejour,

Comment, s'il te restoit quelque goût du Permesse,
As-tu, sans la chanter, pu voir cette Déesse ?
Pour rompre en sa faveur un silence trop long,
Condé seul t'inspirant t'eût servi d'Apollon.
Tu devois dans ses yeux avoir lu sa pensée,
Sa gloire dans tes vers étoit interessée,
Par un lâche repos ton honneur s'est terni,
Et tu te plains encor que le Ciel t'ait puni !
Ces doux chants que *Sylvie* * oubliant Théophile
A souvent écoutez d'une oreille docile,
Que touché de leurs sons le marbre a retenus,
Ces agréables chants que sont-ils devenus ?
Quel plus digne sujet d'en former de semblables ?

* Pour entendre ces mots du vers Latin, *Vem Hospes Sylvia Sylva*; & ceux-ci de la Traduction *Ces deux chants que Sylvie oubliant Théophile*, il faut savoir que Théophile, après son Arrêt rendu le 19. Août 1623. aiant trouvé une retraite auprès du Duc de Montmorency, se promenoit souvent à Chantilli, dans un bois qu'on a depuis appellé *Sylvie* à cause de l'Ode qu'il y fit, intitulée *La maison de Sylvie*, accompagnée de plusieurs autres Odes, dans lesquelles il celebre sous le nom de *Sylvie* Madame la Duchesse de Montmorency, Marie Félix des Ursins.

Ah crains de Jupiter les foudres effroyables !
La nouvelle Pallas que tu viens d'offenser,
Sur ton chef criminel eut droit de les lancer.
Plus douce elle les quitte : un sexe plein de charmes
N'est pas fait pour porter de si terribles armes,
Reconnois son dessein : dans un honteux oubli
Son Poëte indolent s'étoit enseveli,
Plus de chants, plus de vers, il dormoit. La Déesse
D'un coup de main flateur, obligeante caresse,
Le réveille : ce coup, qui te rend ta ferveur,
Est moins un châtiment qu'il n'est une faveur.
Même de crainte, O trait judicieux & sage !
Qu'une cuisante ardeur n'enflamât ton visage,
Elle sut y parer, & recourant à l'eau :
Va, dit-elle en riant, *Philosophe nouveau,*
T'ériger en Socrate, & par toute la terre
Publier que la pluie a suivi le tonnerre.

Là finit Melpoméne. Un doux calme à ces mots

Dans

Dans mon cœur alarmé rétablit le repos.
Depuis, du fait entier j'ai tracé la peinture,
Les Déesses, les Dieux ont ri de l'avanture ;
Jupiter en a ri. Le voyant rire ainsi,
Content & châtié j'en ris moi-même aussi.

¶ M. l'Evêque de Périgueux est d'Anjou. Il doit son élevation à son mérite. Il est fils d'un Notaire d'un Village près de Saumur en Anjou, appellé les Côteaux. Il fut fait Evêque d'Acqs par ses Prédications ; mais s'ennuiant à Acqs, dont l'Evêché ne vaut pas plus de dix mille livres de rente, il vint à Paris pour briguer l'Evêché de Périgueux dont il jouit maintenant. On fut choqué de voir tant d'ambition dans une personne de si basse naissance, & élevé si pauvrement dans l'Oratoire : cela donna occasion de dire de lui, qu'il étoit né gueux, qu'il avoit vécu en gueux, & qu'il vouloit Perir gueux, qui se prononce *Perigueux*.

¶ Ce m'est une mortification toutes les fois que je songe à ces vers de la Poëtique d'Horace :

At nostri proavi Plautinos & numeros &
Laudavere sales, nimium patienter utrumque
Ne dicam stultè mirati.

Car c'est-à-dire franchement que nous ne voions pas bien clair dans le goût du siécle d'Auguste. Qui est-ce qui n'estimeroit pas Plaute infiniment, à n'en juger que par les connoissances que nous en avons? Scaliger, Turnebe, Lipse veulent du mal à Horace de cet Arrêt, & préferent leur goût au sien; mais comme le remarque M. Heinsius, les Romains du tems d'Horace, savoient mieux que nous ce que c'est que l'Urbanité, & étoient plus capables de juger de Plaute que nos Saumaises. D'ailleurs ce ne peut être l'envie qui, comme le veut Parrhasius *, ait obligé Horace à parler contre un Poëte mort si longtems auparavant.

¶ La Charge de Président au Grand Conseil fut créée par François I. en faveur de Gui Breslay, à la sollicitation du Chancelier Poyet, qui étoit son ami particulier, & qui la lui fit donner. Avant cette création, le plus ancien des Maîtres des Requêtes qui se trouvoit au Grand Conseil, y présidoit en l'absence du Chancelier qui en étoit le Président né, le Grand Conseil aiant été extrait par Charles VIII. & par Louis XII. du Conseil Privé appellé alors *le Grand*

* Parrhas. Epist. 64.

Conseil, où présidoit le Chancelier, comme le remarque Pasquier.

¶ Nous avons de ce Gui Breslay un Dialogue en François intitulé, *Du bien de Paix, & Calamité de Guerre*, imprimé à Paris *in* seize par Galiot du Pré en 1538. dans lequel le Cardinal de Tournon, alors Archevêque d'Ambrun, & Jean de Selve, depuis Premier Président du Parlement de Paris, qui alloient en Espagne pour traiter de la Paix entre François I. & Charlequint, s'entretiennent du bien de la paix, & du malheur de la Guerre. Il avoit aussi écrit quelque chose en Latin, que la Croix du Maine nous avoit promis, mais qu'il ne nous a pas donné. ☞ Tiré de même que l'article précedent, des remarques de M. Ménage sur la vie de son Pere pag. 484. A quoi j'ajoute que parmi les lettres Latines des amis de Dolet à Dolet, il y en a deux de ce Breslay.

¶ La plûpart du tems les maladies Epidémiques ne consistent que dans l'imagination & dans la friponnerie des Médecins & Chirurgiens Charlatans. M. l'Abbé Bourdelot m'a dit que quand la Reine Anne d'Autriche mourut d'un Cancer au sein, toutes les femmes se faisoient visiter, & croioient être attein-

tes de ce mal, un Charlatan pour son profit n'eût pas manqué de les panser; & par ses remedes, il eût peutêtre fait d'un mal imaginaire un mal veritable.

¶ Quand j'apprens la maladie de quelques-uns de mes amis, je me souviens toûjours de ce Distique de Catulle.

Phœbe fave, laus magna tibi tribuetur in uno
Corpore servato, restituisse duos.

☞ Ce n'est pas Catulle, c'est Tibulle 4. Eleg. 4. imité depuis par Ovide 2. Amor. 13.

¶ Voir plus clair de nuit que de jour est une maladie que l'on nomme Nyctalopie. ☞ Selon Hippocrate, Aëtius &c. Mais selon Oribasius, Paul Eginete, Actuarius &c. c'est tout le contraire. L'Auteur de l'*Isagoge*, Isidore &c. l'expliquent des deux manieres.

¶ La plus grande louange que l'on donne à Homere, c'est de n'avoir eu avant lui personne qu'il ait pu imiter; & personne après lui qui l'ait imité. C'est Velleius Paterculus qui la lui donne, de même qu'à Archilochus, en fait de vers iambes : *In quo maximum est quod neque ante illum, quem imitaretur, neque post illum, qui eum imitari posset, inventus est. Neque quenquam ullum cujus operis auctor fuerit, in eo perfectissimum, præter Homerum & Archilochum reperiemus.*

¶ M. de la Mare & M. Lantin ont un troisiéme Traité manuscrit *de Coma* de M. Saumaise. C'est un petit Traité du Docteur Voetius d'Utrecht, intitulé *Absalon*, qui avoit donné lieu à M. Saumaise de traiter cette matiere.

☞ Lorsque Mrs de la Mare & Lantin firent imprimer *in* 4° à Dijon 1668, la Préface de Claude Saumaise sur son livre *de Homonymis Hyles iatrica*, ils mirent au devant sous le nom de l'Imprimeur un Avertissement où il est parlé non seulement du Traité *de Coma*, mais de plusieurs autres du même Saumaise que ces Messieurs étoient en état de donner au public. Comme ce passage est curieux, je le rapporterai ici tout au long, parce que l'Avertissement où il se trouve a été mis dans l'édition du livre *de Homonymis in fol.* à Utrecht 1689. *Illud potius muneris nostri est facere ut scias, apud eosdem Amplissimos Senatores superesse inedita, Salmasii tertium volumen de Coma: Quædam de instrumentis musicis veterum: Multa, sed absque fine & principio, de Philosophia Stoïca, quæ videntur Commentarii in Epictetum continuatio. De Militia Romana complura item nondum vulgata, quæ si adjuncta fuerint iis quæ cura doctissimi Hornii prodierunt, vix quicquam de toto opere desidera-*

bitur. Ceterum integer & absolutus ea de re Commentarius, quem Gallicè in gratiam celsiss. Principis Auriaci conscripsit Salmasius, extat apud ejus filium Nobiliss. Ludovicum Salmasium, Dominum de sancto Lupo, à quo facile impetrabitur.

¶ En France les valets vont toujours après les Maîtres. Il n'en est pas de même en Italie : *I padroni la State van dinanzi; l'Inverno, da dietro.* Les Maîtres marchent devant leurs valets en Eté à cause de la poussiere ; en Hyver, ils vont derriere à cause des mauvais chemins.

¶ M. Carpzovius qui m'écrit quelquefois d'Allemagne, s'est marié à la fille d'un Marchand très-riche, & cela l'a obligé de s'attacher plûtôt à la marchandise qu'à la littérature.

¶ Les ouvrages où tout le monde prend part, donnent bien plus de réputation, que de plus excellens qui ne sont entendus que par des esprits sublimes. Les viandes doivent plûtôt être aprêtées au goût des conviez qu'au goût des Cuisiniers, quelque habiles qu'ils soient : car, dit Martial. 9. Epig. 83.

. . . . . . Cœna fercula nostra,

Malim convivis, quàm placuisse cocis.

¶ Pour donner un ouvrage qui puisse avoir l'approbation du public, il faut le lire trois fois. La premiere, pour l'entendre ; la seconde, pour le critiquer ; & la troisiéme, pour le corriger.

¶ Le Cardinal Bessarion auroit été Pape, sans l'imprudence de Nicolo Perotto son Conclaviste. Des Cardinaux qui vouloient lui donner leurs suffrages, étant venus à sa cellule pour lui parler, Perotto les renvoia, croiant qu'ils ne vouloient autre chose que briguer les suffrages de son Patron. Bessarion qui le sut se contenta de dire à Perotto : *Hæc tua, Nicolae, intempestiva sedulitas & tiaram ibi, & tibi galerum eripuit.*

☞ Tiré de Paul Jove dans l'éloge de Bessarion. M. Ménage, qui à la fin de ses *Mescolanze*, dans son Commentaire Italien sur le sonnet de Pétrarque, *La gola èl sonno*, rapporte le même fait, se trompe en ce qu'il dit que ce fut au Conclave tenu après la mort de Pie II. que la chose arriva, & que l'imprudence de Nicolas Pérot fut cause que les Cardinaux qui avoient dessein d'élire Bessarion, élurent Pierre Barbo, nommé le Pape Paul II. il devoit dire que ce fut après la mort de celui-ci, & que le Cardinal élu Pape, à l'exclusion de

Bessarion, fut François de la Rovére nommé Sixte IV. Nicolas Pérot étoit un des plus célebres Humanistes de son tems. Pomponius Lætus, au rapport de Sabellic, Ennead. 10. l. 7. ne lui préferoit en ce genre que le seul Théodore Gaze. L'Empereur Fridéric III. surnommé le Pacifique, le couronna Poëte à Boulogne. C'est pour cela que Janus Pannonius l'appelle *lauriger* dans ces vers qu'on ne trouve que dans l'édition de 1569. procurée par les soins de Jean Sambuc *in* 4°, à Vienne en Autriche.

Mittere laurigero tentabam nostra Perotto
Carmina, cum domino sic ait ipse liber:
Inspice quid facias, doctissimus ille novorum
Dicitur, & priscis non minor esse viris.
Acria formido subtilis acumina limæ,
Neve notet nugas stulta, veru-ve mea;
Quod si contingat tanto me vate probari,
Tunc ego vel Metio, Quintiliove legar.

Les Poësies de Pérot ne sont point venues jusqu'à nous. A la verité dans sa note sur les mots *Palladis arbor* de la 77e Epigr. du 1. livre de Martial, il fait

mention de quelques prétendues fables de sa façon en ces termes: *Allusit ad fabulam quam nos ex Avieno in fabellas nostras adolescentes iambico carmine transtulimus.* En suite dequoi il rapporte douze sénaires tels qu'ils se lisent dans Phédre l. 3. fab. 17. à deux ou trois mots près, dont apparemment la différence vient de ce que le manuscrit qu'avoit Pérot des fables de Phédre, étoit moins correct que celui qu'a publié Pierre Pithou. Il y a dans le dernier, par exemple,

Pinus Cybelæ, populus celsa Herculi

où la seconde de *Cybela* est longue, quoique brève ailleurs, & cela conformement aux Grecs, qui disent indifférement κυβέλη & Κυβήλη. Tout le monde sait que le Pin étoit consacré à Cybele. Ainsi *Pinus Cybelæ* est certainement comme il faut lire. Nicolas Pérot, aiant trouvé dans son exemplaire *Pinus Neptuno*, sans examiner si cela étoit fondé, l'a retenu. Gabriel Faërne, qu'on doit présumer avoir eu un exemplaire tout semblable, a suivi la même leçon lorsque traitant le même sujet il a dit, fab. 17. du l. 4.

Pinum humidi tridentifer rector sali.

Du reste il s'est contenté de copier, dans ces cent fables, diverses expressions de Phédre, au lieu que l'intention de Pérot étoit de le voler tout entier. Barthius a bien remarqué page 1670 de ses *Adversaria*, que la fable *du choix des arbres par les Dieux* n'étant point dans Avienus, Pérot n'avoit pu raisonnablement supposer qu'il l'en eût extraite. Mais quand à l'occasion de ce vers, produit dans l'endroit de la note de Pérot sur Martial ci-dessus allegué,

Et Myrtus Veneri placuit, Phœbo laurus.

il lui reproche d'avoir fini un ïambique par un spondée, il est aisé de répondre que cela vient d'un *&* omis par l'Imprimeur après *laurus*, le vers devenant régulier, si on lit :

Et Myrtus Veneri placuit, Phœbo laurus, &
Pinus &c.

Gesner dans sa Bibliotheque a dit que Pérot avoit laissé des Epitres. Floridus Sabinus les loue comme s'il les avoit vûes. *Nicolaus Perottus Sipontinus Antistes*, dit-il dans son Apologie contre les Calomniateurs de la langue Latine, *mihi non excidit, sed in eorum classe ponendus vi-*

debatur, qui veteres auctores interpretati sunt. Nec scio an faciam excellenti viro injuriam, si eum hujus ordinis scriptorum vel principem constituam. Alia etenim non pauca scripsit, quibus apud omnes clarus habetur. Cujus Polybio nihil sit politius, Epistolis nihil jucundius. Ces Epitres n'ont très-assurément été jamais imprimées. Elles étoient en deux volumes, dont l'un contenoit les Epitres datées de Rome; l'autre celles qui étoient datées de Perouse, la plûpart des unes & des autres écrites contre ce Domice Calderin le plus emporté de ses adversaires, designé par Pyrrhus Perottus, le neveu de Nicolas, dans sa dédicace du *Cornucopia.* Un autre ouvrage curieux qu'il seroit à souhaiter qui parût, c'est la Vie du Cardinal Bessarion par Nicolas Perot, de laquelle celui-ci parle dans sa note sur le mot *incomptis* de la 25e Epigramme du 1. livre de Martial, où en passant il dit bien positivement que la maladie dont mourut le Cardinal lui fut causée par son Médecin; *morbo inopinato Medici, quem secum habebat, opera correptus, extinctus est.* Ce que j'observe exprès, à cause de l'opinion où l'on est generalement que ce fut le mauvais succès de sa Légation qui le fit mourir de chagrin. Je ne devrois pas

ce semble, finir cet article de Pérot; sans dire quelque chose de sa traduction de Polybe, tant vantée par des gens, ou qui ne l'avoient pas examinée, ou qui n'étoient pas capables de l'examiner. Mais Casaubon en aiant jugé avec toute l'habileté d'un bon Critique, j'aime mieux renvoier à ce qu'il en a dit. Une chose seulement que j'ajouterai, parce que je vois que des hommes de lettres s'y méprennent, c'est un avis touchant l'orthographe du nom Italien & François de *Nicolaus Perottus*. On l'avoit ici dans la précédente édition très-ridiculement écrit en Italien *Perrory*. M. Ménage dans ses *Mescolanze* avoit écrit moins mal *Perrotti*; & comme on ne doit point doubler la lettre *r* dans la premiere syllabe, il auroit encore écrit moins mal *Perotti*. Mais c'est *Perotto* qu'on doit toujours écrire en Italien, de même qu'en François *Pérot*, & non pas comme Baillet & d'autres, *Perrot*.

¶ Rien n'est égal à l'empressement que témoignoit le public pour avoir les Lettres de M. Balzac, lorsqu'il s'en imprimoit de nouvelles. C'étoit le présent le plus agréable que les Galands pussent faire à leurs Maîtresses. La galanterie, comme à present, n'étoufoit pas

le goût de la littérature, c'étoit à qui en auroit des premiers, & les Libraires savoient très-bien profiter de cette impatience du public. Ils faisoient acroire qu'ils n'avoient pas encore fait leurs presens, pour vendre les exemplaires plus chers.

¶ Belon dans son livre *des Oyseaux*, rend une raison bien puerile de la haine que l'Aigle a naturellement contre le Roitelet. Il dit que c'est à cause que ce dernier s'appelle en Grec βασιλίσκος, Petit Roi.

¶ *Meretrix corpore corpus alit.* Et la Loi dit *: *Turpiter faciunt cùm sint meretrices, turpiter non accipiunt cùm sint meretrices.*

¶ Il y a eu plusieurs personnes autrefois qui ont porté le surnom de *Diable.* On trouve dans les Livres anciens un *Rogerius Diabolicus*, Seigneur de Montrésor; un *Wilielmus cognomento Diabolus*, Moine Anglois. Un Hugue VI. du nom, surnommé *le Diable*, *Sire de Lesignem*, dans l'Histoire des Comtes de Poitou de Besly, Robert Duc de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant Roi d'Angleterre, fut aussi surnommé *le Diable.* Et Olivier le Dain, s'appelloit originairement *Olivier le Diable.* Il chan-

* L. 4. §. 3. ff. de Condict. ob turp. caus.

gea le nom d'*Olivier le Diable* en celui d'*Olivier le Mauvais*, & ensuite en celui d'*Olivier le Dain*. M. le Marquis de Refuge m'a dit qu'en Norwege & en Suede, il y a une Maison du nom de *Trolle*, qui veut dire *Diable*, & que ceux de cette Maison portent pour Armes un Diable. Il m'a dit aussi qu'en Autriche il y a une Maison du nom de *Teufel*, qui signifie aussi *Diable*, & qu'en Bretagne il y avoit aussi autrefois une famille noble du nom de *le Diable*, qui a changé ce nom en celui de *Saint Guetas*. Le P. Briet & le P. Labbe prétendent que cette famille a pris son nom des endroits de la Bretagne appellez *Diableres*. ☞ Tiré de M. Ménage dans son Hist. de Sablé pag. 31.

¶ Le Roi voiant un jour à sa Messe plusieurs jeunes Abbez, de qui les visages ne lui étoient pas connus, demanda à un Prélat qui ils étoient. Le Prélat répondit : Votre Majesté n'en entendra pas parler sitôt ; ils n'en sont encore qu'à frere Brunet. ☞ C'étoit un frere Jésuite, compagnon du P. de la Chaise.

¶ Il falloit que la puissance des Papes parût déja bien grande dès le IV. siecle, car S. Jerôme dit que Prétextat

qui avoit été désigné Consul, disoit à S. Damase, *Facite me Romanæ urbis Episcopum, & ero protinus Christianus.* ☞ Voici le passage entier de S. Jérôme dans sa lettre à Pammachius contre les erreurs de Jean Evêque de Jérusalem : *Miserabilis Prætextatus, qui designatus Consul est mortuus, homo sacrilegus & idolorum cultor, solebat ludens beato Papæ Damaso dicere : Facite me Romanæ urbis Episcopum, & ero protinus Christianus.* J'ignore sur quoi Glandorpius col. 884. de son *Onomasticon Romanum* peut s'être fondé pour décider que ce Prétextat n'est pas le même dont il est fait mention dans Symmaque & dans Ammien Marcellin. On ne peut lire la 25ᵉ lettre du 10. livre de Symmaque, sans y reconnoître le Prétextat désigné Consul dont il est ici parlé. *Certè*, dit il aux Empereurs Théodose & Arcadius à qui il écrit, *ille est Prætextatus, quem jure Consulem feceratis, ut fasti memores celebre nomen extenderent. Aliis utiles fatalia damna reparate. Abierit cum homine præmium, sed judicium post hominem perseveret.* Symmaque par cette lettre supplioit les Empereurs d'ordonner qu'on élevât une Statue à la mémoire de Prétextat, comme une marque de la continuation de leur estime

pour un homme qu'ils avoient jugé digne du Consulat. Voiez Juret sur cet endroit.

¶ La Callipédie de M. Quillet, déguisé sous le nom de *Calvidius Lætus*, est un très-beau Poëme Latin. Quelque mécontentement qu'il eut, fit qu'il y insera quelques vers contre M. le Cardinal Mazarin & sa famille. Il fit imprimer ce livre en Hollande. Le Cardinal l'aiant su, fit averttir M. Quillet de lui venir parler; mais au lieu de lui témoigner du ressentiment, il se plaignit seulement avec douceur de ce qu'il l'avoit si peu menagé dans ce Poëme. Vous savez, ajoûta-t-il, qu'il y a longtems que je vous estime, & que si je ne vous ai pas fait du bien, c'est que des importuns m'obsedent & m'arrachent les graces; mais je vous promets que la premiere Abbayie qui vaquera sera pour vous. M. Quillet touché de tant de bonté, se jetta aux genoux du Cardinal, lui demanda pardon, & promit de corriger son Poëme de telle maniere qu'il en seroit content; le suppliant dès lors de vouloir bien souffrir qu'il le lui dédiât; ce que le Cardinal lui permit. En effet, il fit imprimer cette seconde Edition corrigée *in octavo* à Paris en 1656. & la

dédia à M. le Cardinal, qui peu de tems auparavant lui avoit donné une Abbayie considerable, dont la mort l'empêcha de jouir longtems. La premiere Edition de ce livre qui est la plus rare, est imprimée *in quarto* à Leyde en 1655. Celle de Paris est plus ample. Voici, touchant le Cardinal Mazarin, les principaux endroits retranchez dans l'Edition de Paris.

Liv. 4. parlant des Italiens.

Quid quod adulatrix formas se vertit in omnes,
Natio servitio repens, magnatibus astans,
Subdola, lucro inhians, si jusseris ibit in ortum,
Italus esuriens, crimen nec respuet ullum.

Et parlant des François.

Quid loquar ut blandè Galla excipiatur in aula,
Advena, Trinacriis etiam devectus ab oris?
Gallia in externos nimia bonitate redundat.
Imò alienigenis prava ratione regendam,
Se tradit plerumque, suumque in gloria robur
Subjicit hospitibus longinquo è littore fusis.

Et encore dans le meme livre.

Scilicet indoctos animos, ignavaque Regum
Corda fovent pravâ sontes ratione Ministri,
Utque suum servent regnum, regna omnia perdunt.
Fors erit ut nostri pulcherrima gloria sæcli,
Celtarumque insigne decus, Rex munere Divûm
Editus, & fati Lodoicus cura potentis,
Discussis quondam nebulis, diffundat ubique
Ingenitum jubar, & proprio se lumine promat.
Sic sæpe obscura denso velamine nubis
Obsitus & tetra pressus caligine Titan,
Nativo demum radiantis acumine lucis;
Nubila perrumpit Victor, seque asserit orbi.
Splendidus & toto rutilans spatiatur olympo.

Cette Prophétie par laquelle finit la Callipédie dans l'Edition de Leyde, & qui est retranchée dans celle de Paris, s'est accomplie à la lettre après la mort du Cardinal Mazarin. ☞ Le Poëme de la Callipédie n'a été bien reçu qu'à cause de sa matiére, qui n'y est pourtant pas traitée fort solidement. Rien n'est plus frivole que tout ce que l'Auteur debite

dans le 2. livre touchant les diverses influences des signes du Zodiaque. On ne reconnoît dans la versification ni le tour de celle de Lucrèce, ni de celle de Virgile. La diction n'en est pas correcte. On y trouve *exosus* pris passivement pour *invisus*. *Carnosa amica* pour *pinguis*. *Tanta haresis vagatur sub cupidinea religione* pour *tanta, in Cupidinis schola, opinionum varietas est*. *Masculeus* pour *masculus*. *Sordities* pour *sordes*. *Albedo* pour *albor*. *Nigredo* pour *nigror*. *Sensoria* pour *sensuum organa*. *Rubeus* pour *ruber*. *Magnates* pour *proceres*, & plusieurs autres expressions peu Latines. On y trouve aussi des fautes de quantité, comme en ce vers du l. 3.

Nec mihi sufficiant Stagirita dogmata vanâ
Decantata scholâ.

où il fait brève la seconde de Stagiritæ Σταγειρίτης, qui est longue ; & en celui-ci du même livre :

Leniter afficiunt oculos, sensumque titillant ;

où nonobstant l'autorité de Lucrèce qui a dit l. 2. v. 429.

Titillare magis sensus quàm lædere possunt.

Il n'a pas laissé de faire bréve la premiere de *titillant*. A l'égard de *temulentus*, s'il a cru qu'à l'exemple de Prudence qui en a fait breve la premiere syllabe I. *contra Symmachum*. 135.

Hoc circumsultante choro temulentus adulter

il pouvoit en user de même l. 4. en ce vers

Turgidula obtundant temulentam viscera mentem.

il a suivi un mauvais guide, & n'a pas fait réflexion que *temulentus* venoit de *temetum*, dont la premiere est longue dans Horace, & dans Juvenal.

¶ Platon consultoit les Professeurs des Arts; non pas qu'il n'en fût autant qu'eux, mais parce qu'ils en faisoient profession, *Professioni, non Arti cedens.*

¶ Un certain homme aiant recueilli ce qui s'étoit dit dans plusieurs entretiens, que Sengeber & le Prieur des Matras avoient eus en sa presence, il arriva qu'après sa mort le recueil tomba entre les mains du dernier, qui y lut qu'il avoit mangé de la viande en Carême sans necessité. Peste soit du sot, dit-il, en jettant l'écrit par terre, il devoit au moins ajoûter que j'en avois eu permission de mon Curé. ☞ Sur quoi

un Chanoine son confrere, qui étoit présent, lui dit: Avouez une chose. N'est-il pas vrai que vous n'auriez pas trouvé la viande si bonne, si vous aviez eu la permission d'en manger?

¶ Bucanan a été un Poëte très-célebre dans son tems. Tous ses vers sont excellens, mais il y en a qui sont si beaux, que je me fais un plaisir de les répéter souvent, par exemple ceux-ci où il parle de sa Maîtresse:

Illa mihi semper præsenti dura Neæra,
Me quoties absum, semper abesse dolet.
Non desiderio nostri, non mœret amore,
Sed se non nostro posse dolore frui.

Lib. I. *Epig.*

Elle n'a pour moi, dit-il, que des cruautez lorsqu'elle me voit: cependant elle a du chagrin toutes les fois que je m'éloigne d'elle: mais ce n'est ni le regret de ne me pas voir, ni l'amour qu'elle a pour moi qui la fait souffrir; c'est qu'elle n'a pas le plaisir de voir que je souffre. ☞ M. Ménage a tiré de là son Madrigal Italien intitulé *Pietà crudele*,

Chi creduto l'avrebbe?

L'empia, la cruda Iole
Del mio partir si dole.
A quel finto dolore
Non ti fidar mio core.
Non è vera pietade
Quella che mostra, nò, mà crudeltade.
Dell'aspro mio martire
La cruda vuol gioire,
Udir la cruda i miei sospiri ardenti;
E mirar vuole i duri miei tormenti.

La même Epigramme de Bucanan a été ainsi traduite en vers François.

Phylis, qui tête à tête insensible à mes feux,
Compte pour rien mes pleurs, mes soupirs, & mes vœux;
Quand je suis éloigné, regrette ma présence.
Ah! dois-je là-dessus me flater vainement?
Non, non, le déplaisir qu'elle a de mon absence
Lui vient de ne pouvoir jouir de mon tourment.

¶ Bucanan avoit été Précepteur des enfans de M. de Brissac. Comme il étoit un jour à sa table, il lui arriva dans le

tems qu'il mangeoit du potage bien chaud, de laisser aller un vent qui fit du bruit. Lui sans s'étonner, parlant à ce vent: Tu as, dit-il, bien fait de sortir, car j'allois te brûler tout vif. Puisque la conversation est sur ce sujet, je dirai encore ce que j'ai su de M. de Racan. Le Cardinal du Perron jouant aux échets avec Henri IV. dans le tems qu'il plaçoit un Cavalier, la même chose lui arriva qu'à Bucanan en mangeant sa soupe. Le Cardinal pour s'en tirer en homme d'esprit: Au moins, dit-il, Sire, il n'est pas parti sans trompette. Ces sortes d'inconveniens peuvent arriver à tout le monde dans les meilleures compagnies, & l'on ne devroit pas s'en offenser.

☞ Un gros Abbé à qui pareil inconvénient arriva en bonne compagnie d'hommes & de femmes, s'avisa de dire à l'oreille à une Dame qui étoit auprès de lui: Madame dites que c'est moi. Cela, quoiqu'il affectât de parler à basse-voix fut dit assez haut pour être entendu. On crut là dessus que c'étoit la Dame, & l'Abbé jouant admirablement son personnage, eut beau protester que c'étoit lui, chacun fut persuadé que c'étoit elle.

¶ *Decimas Exemplationum nemorum de Brion: Exemplationes bosci de Boëria*: c'est-

à-dire, *Les Dismes des terres défrichées dans la Forêt de Bouère: Les Disines des novales des Forêts de Brion & de Bouère*. Les mots *Exemplum*, *exemplar*, *exemplatio*, se trouvent dans cette signification en plusieurs titres Latins des Provinces d'Anjou & du Maine: Et, ce qui est remarquable, ils ne se trouvent gueres que dans les titres de ces Provinces là. ☞ Tiré de M. Ménage dans son Hist. de Sablé pag. 80. Du Cange dans son Glossaire Latin-barbare dérive le verbe *Exemplare* d'*Eximplere*, comme qui diroit *locum minus plenum reddere*. Mais ne seroit-il pas plus naturel de le dériver d'*Examplare*, i. e. *minus amplum reddere*, d'autant plus qu'*Examplare* se trouve en divers titres dans la même signification?

¶ Faret dans son *Honnête homme*, dit qu'il vaut mieux être superficiellement imbu de plusieurs choses, que de n'en savoir qu'une à fond, parce que celui qui ne sait qu'une chose est souvent obligé de se taire.

¶ Bergerac étoit un grand ferrailleur. Son nez qu'il avoit tout défiguré, lui a fait tüer plus de dix personnes. Il ne pouvoit souffrir qu'on le regardât, & il faisoit mettre aussitôt l'épée à la main. Il avoit eu du bruit avec Montfleuri le Comédien

médien, & lui avoit défendu de sa pleine autorité de monter sur le Théatre. Je t'interdis, lui dit-il, pour un mois. A deux jours de là Bergerac se trouvant à la Comédie, Montfleuri parut, & vint faire son rôle à son ordinaire. Bergerac du milieu du Parterre lui cria de se retirer en le menaçant, & il falut que Montfleuri, crainte de pis, se retirât. Bergerac disoit [a], en parlant de Montfleuri : A cause que ce coquin est si gros qu'on ne peut le bastonner tout entier en un jour, il fait le fier. Si Bergerac avoit vécu dans ce tems-ci, je doute fort qu'il fût autant estimé, à beaucoup près, qu'il l'a été de son tems, qui étoit le regne des pointes & des Equivoques. Je ne sais si les bons mots de Bergerac, qui ont le plus été admirez de la Cour, *qu'on ne savoit*, en parlant d'un homme qui sentoit mauvais [b], *si sa mere étoit accouchée de lui par le derriere*: Que *M. de Bouteville* [c], qui avoit eu le coup coupé pour s'être battu en duel, *s'étoit allé loger aux Champs Elysées, près les Grammairiens Grecs qui ont inventé le duel*, & autres semblables, dérideroient à présent le front aux grimaux de Collége, tant le goût est chan-

a Lettre 10. b Lettre 5. c Lettre 20.

gé. Qui se fût mêlé de prédire alors un pareil changement, se fût fait moquer de lui ; comme un homme qui soûtiendroit à présent que ce goût là peut revenir. ☞ Touchant Cyrano de Bergerac & sa bravoure, il faut voir la Préface mise au devant de la 2e partie de ses œuvres par le sieur le Bret. D'Assouci en fait une peinture assez burlesque sur la fin du 2. tome de ses avantures. Mais pour savoir quel jugement on doit faire de son style, il faut lire Gueret pag. 193. de sa Guerre des Auteurs, jusqu'à la pag. 204.

¶ Le P. Lubin Augustin, très-connu dans la République des Lettres, me disoit un jour qu'un Augustin & un Maturin dans un Acte public, disputant ensemble de l'ancienneté de leur Ordre, le Maturin apportoit tant de preuves tirées des Histoires de son Ordre & des autoritez des Papes pour soûtenir sa cause, qu'il croioit avoir triomphé de son adversaire. Mais l'Augustin prenant la parole à son tour, lui dit que toutes ces autoritez ne l'étonnoient point, & qu'il ne vouloit pour le confondre que lui citer un Traité d'un de leurs Peres, qui a pour titre *Augustinus supra Trinitatem*. Tout le monde se mit à rire,

battit des mains, & fut pour celui-ci.
☞ C'est ainsi que Verville chap. 40. de son Moyen de parvenir, prouve l'ancienneté des Minimes. Ils étoient, dit-il, dès le tems de la famine universelle qu'il n'y avoit du blé qu'en Egypte, où les fils de Jacob étant allez pour en acheter, Joseph leur dit: *Non egrediemini hinc, donec veniat frater vester minimus.* Vous ne sortirez point d'ici que votre frere le Minime n'y soit venu.

¶ Henry IV. étant dans sa chambre avec une Dame qu'il aimoit, M. de Sully entra dans l'antichambre, & voulut passer outre. On lui dit que cela ne se pouvoit pas. Il se douta aussitôt qu'il y avoit quelque intrigue qu'on vouloit lui cacher. L'envie de savoir ce qui se passoit, le fit appuier sur une fenêtre qui regardoit vers le petit escalier du Cabinet du Roi. Il vit sortir une Dame vêtue d'un habit verd qu'il ne put reconnoître. Un moment après le Roi vint à lui, & lui dit: Comment te portes-tu, Sully? Le Duc lui répondit: Sire, je suis toûjours très-humble serviteur de Votre Majesté: Mais, Sire, reprit le Duc qui voioit le Roi un peu ému, la santé de votre Majesté me paroît un peu alterée. C'est, dit le Roi, que

j'ai eu la fievre pendant toute la matinée. Il eſt vrai, Sire, dit le Duc, je l'ai vû paſſer, elle étoit toute verte. Ventreſaingris, lui dit le Roi, on ne ſauroit te tromper, tu vois trop clair. ☞ Plutarque dans la vie de Demetrius, & après Plutarque le Chancelier Bacon, dans ſon recueil d'Apophtegmes, rapportent un mot tout ſemblable d'Antigonus à Demetrius ſon fils. L'hiſtoriette m'a paru propre à être miſe en vers Grecs, à la maniere de ces contes de Μάχων, dont Athénée dans ſon 13e livre nous a conſervé quelques reſtes,

Ἀντίγονος υἱὸν ἀσθενῶς Δημήτριον
Ἔχειν πυθόμενος πρὸς νιν εὐθὺς ἵκετο,
Περὶ δὲ θύρας ἐνέτυχε τῶν καλῶν τινι
Ἐντεῦθεν ἐξιόντι, πάλιν ἀπήλυθε.
Καὶ παρακαθίσας παιδὶ, χειρὸς ἥψατο.
Δημητρίου δὲ τότε λέγοντος, ὅτι νῦν
Ἀπῆλθ' ὁ πυρετός. καὶ τέκνον, φησὶν γέρων,
Κἀμοὶ περὶ θύρας νῦν ἀπελθὼν ἤντετο.

¶ Je ne voudrois pas être appellé Conſeiller du Roi, depuis qu'on a donné ce titre aux Commiſſaires & aux Notaires. On appelle les Notaires dans une Comédie, Conſeillers Gardenotes; & moi j'appelle les Commiſſaires, Conſeillers Boueux. ☞ La Comédie où

les Notaires sont appellez Conseillers Gardenotes, est celle qui a pour titre *Les Fables d'Esope*. Boursault qui en est l'Auteur y fait dire dans la 3e Scéne du 4. Acte à la Veuve d'un Notaire que son mari est mort Conseiller; sur quoi Esope lui demandant quelle espèce de Conseiller c'étoit; *Monsieur*, lui répondit-elle, *il étoit Conseiller Gardenote.*

¶ Le livre des Caracteres de Théophraste m'a plû. Dans les Caracteres du siécle je n'y ai pas encore trouvé le mien. A la vingtiéme Edition il n'y sera pas. Dieu veuille que je la voie.

¶ M. Simon est de la ville de Dieppe, où il s'est retiré depuis quelque tems, & où il travaille avec une grande application. C'est un homme très-savant dans les matiéres Ecclesiastiques & de littérature. Il est auteur de deux petits ouvrages intitulez, *Novorum Bibliorum Synopsis*, imprimé à Utrecht en 1684. & *Ambrosii ad Origenem Epistola de novis Bibliis Polyglottis*, imprimé aussi à Utrecht en 1686.

¶ M. le Moine se plaignoit à moi dans le tems qu'il étoit Professeur à Leyde, que les belles Lettres ne faisoient plus en Hollande le bruit qu'elles y faisoient autrefois.

¶ Il y a des gens qui ſont toûjours ſur les conſultations, & ne font jamais rien de ce qu'il faut faire. Je dis de ces gens là : *Qui obſervat ventos non ſeminat.* XI. Eccleſ. 4.

¶ On a dit du Prédicateur Loyſel : *Vultus hilaris, vox flebilis, ſermo inintelligibilis.* Je fis un jour tous mes efforts à un de ſes Sermons pour comprendre ce qu'il diſoit, & malgré toute l'application d'eſprit que j'y apportai, je n'en pus jamais venir à bout.

¶ Le Chifre Statique 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, dont nous nous ſervons préſentement, a commencé d'être mis en uſage en Europe pour la premiere fois en 1240, dans les Tables Alphonſines, dreſſées par les ordres d'Alphonſe, fils de S. Ferdinand Roi de Caſtille, qui emploia pour cela Iſaac Hazan Juif, Chantre de la Synagogue de Tolede, & Aben-Ragel Arabe. Les Arabes les avoient eu des Indiens en 900. Les autres Occidentaux les eûrent des Eſpagnols en très-peu de tems. Le premier Grec qui s'en ſoit ſervi, eſt Planudès dans un Ouvrage qu'il dédia à Michel Paléologue, en 1270. Ainſi les Grecs ne les ont pas eu des Arabes, mais des Latins. La premiere fois que l'on vit de

ces chiffres à Paris, ce fut en 1256, dans la Sphere de Jean de Serbois (*de Sacrobosco*) enterré aux Maturins. ☞ Cet article, auquel non plus qu'à beaucoup d'autres, M. Ménage n'a point de part, est très-peu correct ; il est presque tout extrait de divers endroits du traité de Gérard Jean Vossius *de Scientiis Mathematicis*, très-negligemment, & avec un grand nombre d'alterations. I. On ne dit point chiffre *Statique* pour chiffre Arabe, ou barbare. II. Les Tables Alphonsines furent dressées l'an 1270, & non pas l'an 1240. III. On avance sans preuve que c'est des Indiens que les Arabes ont eu leurs chiffres, Isaac Vossius & M. Huet disant tout le contraire. IV. On met Planudès en 1270, au lieu de le mettre cent ans après. V. On ne peut précisément marquer le tems du premier usage des ces chiffres à Paris. VI. Jean de *Serbois* n'a jamais été dit pour Jean de *Sacrobosco*, ainsi nommé en Latin par une signification équivalente à celle d'Holywoode bourg d'Yorc où il étoit né. M. Ménage dans ses Origines Françoises, au mot *Chiffre*, approuve l'opinion d'Isaac Vossius qui sur Mela l. 1. c. 12. en fait remonter l'usage jusqu'au tems de Tiron, de Senè-

que, & au-delà. Conrad Dasypodius Professeur en Mathématique à Strasbourg, estimoit que le Chiffre Arabe étoit une corruption du Chiffre Grec, ce que M. Huet pag. 647. de sa Démonstration Evangélique a fait voir évidemment.

¶ Quatre P. furent mis au dessus de la porte du Premier Président de Bourdeaux, qui s'appeloit Pierre Pontac, & cela vouloit dire, Pierre Pontac Premier Président. Un plaideur aiant un jour attendu trois ou quatre heures dans son antichambre, fut surpris par le premier Président lorsqu'il avoit encore les yeux attachez sur ces quatre P. Le Président lui demanda : Eh bien, Monsieur, que croiez-vous que veulent dire ces quatre lettres? Ma foi, Monsieur, lui dit le plaideur, elles veulent dire : *Pauvre plaideur prenez patience.*

¶ Le Cardinal Briçonnet a célébré la Messe avec deux de ses fils; l'un qui étoit Archevêque, & qui lui servoit de Diacre; l'autre qui étoit Evêque, & qui lui servoit de Soûdiacre. ☞ Il faloit dire : Le Cardinal Guillaume Briçonnet célébrant une fois la Messe, ses deux fils Guillaume Evêque de Meaux, & Denys Evêque de Lodève, lui servi-

rent, l'un de Diacre, l'autre de Soûdiacre.

¶ On n'avoit jamais imprimé de livres Latins en Irlande, avant l'année 1631. en laquelle Usserius y fit imprimer son histoire de Godescalque.

Chacun sait la vraie origine du mot *Hexaples*. Erasme qui ne l'a pas ignorée, étoit néanmoins d'avis dans la préface de son édition d'Origéne, qu'on écrivît plûtôt *Exaples*, parce que, dit-il, encore qu'il semble qu'on doive écrire ἑξαπλᾶ par rapport aux six colonnes, cependant comme la premiere lettre de ce mot ne se trouve aspirée dans aucun manuscrit, il vaut mieux par cette raison écrire ἐξαπλα d'ἐξαπλόω, pour donner à entendre que le nom d'ἐξαπλᾶ vient, non pas du nombre des colonnes, mais de ce que le volume déploié présentoit le tout d'une seule vûe aux lecteurs. A quoi il est aisé de répondre qu'ἐξαπλᾶ pour ἑξαπλᾶ, dans les manuscrits, est une faute, & que si l'on se fondoit sur la signification d'ἐξαπλόω, on pourroit en conséquence donner le nom d'ἐξαπλᾶ aux Tétraples, Heptaples & Octaples également emploiez aux yeux des Lecteurs. L'opinion d'Erasme n'a pas été suivie, & le docte P. de Montfaucon y

a eu si peu d'égard, qu'il ne l'a pas même rapportée dans ses Préliminaires sur la nouvelle & riche Collection qu'il vient de donner des Hexaples d'Origéne.

¶ Usserius savant Chronologiste, étoit Archevêque d'Armagh en Irlande, peu riche. Le Cardinal de Richelieu lui envoia offrir une pension : mais au lieu de l'accepter, Usserius lui envoia des Levriers.

¶ Vers l'an 1080, lorsque quelque Seigneur, ou autre, faisoit quelques donations à l'Eglise, la coûtume étoit en ce tems là de faire consentir à ces donations les heritiers des Donateurs, jusqu'aux enfans à la mamelle, pour lesquels les Peres & Meres, les Nourrices, les Tuteurs, ou quelques autres personnes semblables répondoient ; & parce que par ces donations à l'Eglise, les Seigneurs aliénoient quelquefois des Fiefs considérables que leurs enfans répétoient dans la suite, quoiqu'on les eût fait consentir à ces donations étant jeunes, les Moines ou autres gens d'Eglise qui étoient alors en possession de ces grands biens, furent obligez de payer à chacun des enfans ou heritiers des Seigneurs donateurs, une somme d'argent. Comme on le peut voir par le don de l'Eglise de Vertou,

faite aux Moines de S. Aubin d'Angers, par Gui Trésorier de S. Aubin d'Angers, lequel étoit marié, & comme on le peut voir encore dans une Chartre de S. Aubin, qui est du mois d'Octobre de l'an 1080. & c'est de là que nous vient le droit d'indemnité. ☞ Tiré de M. Ménage dans son Hist. de Sablé pag. 16. & 17.

¶ Louis XIII. aiant trouvé un pou sur l'habit du Maréchal de Bassompierre, voulut en plaisanter; le Maréchal lui dit, Votre Majesté fera croire qu'on ne gagne que des poux à son service. ☞ Costar pag. 91. de sa Défense de Voiture.

¶ Ce Maréchal mourut à Provins d'une dose d'*Opium* un peu trop forte, qu'un Médecin malhabile lui donna. ☞ Ce qui s'accorde fort bien avec ce que d'autres disent, qu'étant en Brie dans une des Maisons du Maréchal Duc de Vitri, il y mourut d'apoplexie le 12. d'Octobre 1646. la dose trop forte d'*Opium* aiant pu causer l'apoplexie.

¶ René de la Rouvraye, sieur de Bressaut, étoit un homme de mérite, & qui a eu beaucoup d'emplois militaires, mais grand persécuteur des Catholiques, comme l'a remarqué le Prési-

dent de Thou, en parlant de la journée de S. Barthelemi ... *necnon Renatus Robortus Bressaldus, sacerdotibus infestus quorum multos indignè mutilaverat, postea capitali supplicio affectus.* C'est aussi de lui dont Brantome entend parler, en parlant d'un Gentilhomme d'Anjou qui avoit un baudrier d'oreilles de Prêtres. Et c'est lui-même qui est representé en taille douce avec une chaîne d'oreilles, en forme de baudrier, à la pag. 53. du livre intitulé, *Théatre des cruautez des Heretiques de notre tems*, imprimé à Anvers chez Adrien en 1588. Il fut decapité à Angers au Pilori le 10. Novembre 1572. & Claude de Racapé sieur de Maignannes & de Menil, Lieutenant des Gardes du Roi, fit confisquer sur lui par felonie, la terre de Bressaut. ☞ Le souverain plaisir de ce Bressaut étoit de faire des niches aux Prêtres & aux Moines. On peut voir là-dessus Verville chap. 90. de son Moyen de parvenir. Bressaut faisoit quelquefois bien pis que de leur couper les oreilles. Il en usoit comme ces Reitres, & ces Lansquenets, desquels Remi Belleau dans son *Dictamen metrificum* a dit:

Coillones sacros Pretris, Monachisque revellunt.

De-que illis faciunt andouillas, atque bodinos,
Aut cervelassos pratico de more Milani.

¶ Jean Brunet, Avocat de Valence, a fait un Recueil de Nativitez, où il se trouve au 184. feuillet une chose que seront bien aises de savoir tous ceux qui sont curieux de ce qui regarde la Vie de M. Cujas. C'est une figure au milieu de laquelle est écrit: Magdeleine du Roure est née en 1537. le 21. Septembre 16. heures 4. minutes après midi; au dessus, *Temperata*, & aux dessous: Ladite se maria & épousa M. Cujas le 24. de Mai 1558. Ce fut sa premiére femme. Papire Masson parle de ce mariage, mais il ne dit rien du tems. On trouve encore dans le même Recueil la Nativité d'Ennemond Bonnefoi, connu par l'Edition du *Jus Orientale*, qu'il fit faire autrefois avec des Notes. Il naquit en 1536. le 20. d'Octobre, & mourut le 8. de Février dans la 38e année de son âge.

☞ Un Grec moderne fit, il n'y a pas longtems, sur la petite vérole d'une Dame de la premiere qualité, l'Ode suivante que, soit pour l'invention, soit pour

l'élégance, on peut oppoſer aux plus belles d'Anacreon.

ΚΥΠΡΙΔΟΣ ΜΗΝΙΣ.

Κολποισιν Ἀφροδίτης,
Πρώην Ἔρως ἐφίζων
Δακτυλίῳ δάμαρτα
Ἴδεντε, καὶ στρεπτὴν,
Ἔφη τε μῆτερ αἶναι.
Κύπρις δ' ἐρυθριῶσα
Τὸν δραπέτην καταχᾶν
Ἐβάλλετ', ἀλλ' ὁ βαιὸς
Ἐν βοστρύχοις ἐκρύφθη
Γυναικὸς εὐκόμοιο.
Ἐμαίνεθ' ἡ Κυθήρη
Καὶ μῆνιν οὐ χαδόντος
Στήθους, ὅπλισσε χεῖρας,
Ὄνυξι δ' ὀξυθήκτοις
Ῥοδοχρόους παρειὰς
Ἔδρυψε τῆς Ἔρωτα
Κόλπων ἀφαρπασάσης,
Καμοῦσα δ' ὀψὲ νύμφης
Παναθλίης πρόσωπον
Ἀφῆκε φοινίοισι,
Στικτὸν χερῶν τύποισι,
Ὥσπερ ῥόδα βαρείῃ
Βεβλημένον χαλάζῃ.
Τέως δ' Ἔρως ἔκλαιεν,

Ἐπεὶ δ' ἀπῆλθε Κύπρις,
Δεινὸν θέαμα δαλὸς
Ὁρῶν ὁ παῖς ἔφριξεν,
Τρεμομένῳ δ' ἀναχῶς
Λόγοισι μαλθακοῖσι
Νύμφην παρηγόρησεν,
Αὖθις δὲ χρῶτα λεῖον
Ψαύσας, τῆς ἀδελφῆς
Ἀολλέας σὺν αὐτῷ
Ἐρωτιδεῦς βαθείαις
Οὐλαῖσιν ἐγκαθίσαι.
Ἣ δ' ἀνδρὶ μᾶλλον ἢ πρίν.
Ἀδοῦσα, παῖδ' ἔτικτεν
Ἔρωτι πάνθ' ὅμοιον.

Quoique nulle verſion, ou imitation, ne puiſſe atteindre à la beauté de ces vers, une Muſe Françoiſe n'a pas laiſſé de les traduire en faveur des honnêtes gens qui n'entendent pas le Grec.

LA COLERE DE VENUS.

Amour étant ſur le ſein de Venus
D'Ageſilas vit l'Epouſe naguére ;
Et lui trouvant des graces tant & plus,
Vola vers elle en diſant : C'eſt ma mere.
Piquée au vif la Reine de Cythére.

Vouloit d'abord happer le déserteur.
Lui promt se sauve aux cheveux de la Belle,
Là se tapit. Venus entre en fureur,
Et ne pouvant souffrir qu'une mortelle
Ose lui faire un si sanglant affront,
Lui saute aux yeux dans l'excès de sa rage,
Et lui portant les ongles au visage
Lui défigure & la joue, & le front,
Ni plus ni moins qu'après un grand orage
Dans un patterre on voit roses & lis
En maint endroit par la grêle meurtris.
Le pauvre Amour, cause de cet outrage,
Menoit grand deuil, perçoit l'air de ses cris;
Mais quand Venus, après ce bel ouvrage,
S'en fut partie, & qu'il vit le ravage
Qu'elle avoit fait, ce fut encore pis.
Saisi d'horreur de l'affreuse vengeance
Il en frémit : bien avisé pourtant
Pas ne s'en tint à longue doléance.
Mu de pitié l'officieux enfant
Près de la Dame use de doux langage,
La rafraichit du vent de son plumage,
D'un doigt léger, en guise de pinceau,
Il applanit les sillons de la peau.
Puis appellant pour un dernier reméde,
Les petits Dieux ses freres à son aide,

Artistement les niche dans les trous
Qu'avoit creusez la Déesse en couroux.
Qui le croiroit ? O cure sans pareille !
L'aimable Epouse aux yeux de son Epoux
Plusque jamais parut fraiche & vermeille,
Et pour surcroit de bonheur mit au jour
Un beau poupon tout semblable à l'Amour.

☞ Matteo Franco, dont Politien, Chanoine comme lui de la Cathédrale de Florence, a fait un curieux éloge dans le dizième livre de ses Lettres, avoit du génie pour la composition de ces Sonnets Satiriques, appelez par les Italiens *Sonetti con la coda.* Luigi Pulci & lui en faisoient souvent de gaieté de cœur l'un contre l'autre de très-piquans, & quoique bons amis s'entredéchiroient comme s'ils avoient été ennemis mortels. Ils se jouoient quelquefois sur d'autres sujets que le hazard, ou leur caprice leur offroit. J'ai vû une vieille édition, que je crois unique, & par conséquent très rare, d'environ cent cinquante de leurs Sonnets, la plûpart obscurs, que les plus grands Clercs en langue Toscane n'y voient goute. De ces deux Poëtes Luigi est le plus licentieux, Matteo, retenu peutêtre par son caractere, s'émancipe

beaucoup moins. Voici de ses Sonnets celui qui m'a toujours paru le plus clair, & le plus divertissant. L'Auteur y représente deux bonnes femmes à la Messe. Celle qui vient la seconde salue la premiere. Elles causent ensuite, s'entrefont vingt menues questions, & s'apercevant tout à coup que la Messe est finie, se disent brusquement adieu.

Buon di, BUON DI, E BUON ANNO. E COMESTAI?
Domin, quanto è che gli entro questa Messa?
HORA. Si è? Credetti pùr star sanz'essa.
HORBE, CHE E', DITE, COME LA FAI?

Naffe, io non sò, io hò di molti guai.
Hò in casa ancor la mia Tita, e la Tessa
Con poca dota, e'l tempo pùr s'appressa,
O, Bartol tuo ha havuto brighe assai.

O, SCIA GURATA! IO HO' CHE FARE ANCH'IO.
MA' PURE I'MI RICOLGO UN PÒ DI PANE.
TÙ INCANNI. COME HAI TÙ BUON LAVORIO?

L'acqua, con che noi ci laviam le mane,
Non guadagnamo trà me'l garzon mia.
CHE SON DI QUELLE TUE GALLINE NANE?
Da una in fuora son sane.
Quella hà non sò che indozza al Palatio.
Ben, be, la Messa è detta, à Dio. A DIO.

On gâteroit infailliblement cet original, si on entreprenoit de le copier trait pour trait. Une imitation libre, telle que celle qui suit, en fera mieux sentir l'agrément.

DIALOGUE

de deux Comperes à la Messe.

Bonjour Compere André. BONJOUR COMPERE GILLE.
Comment vous portez-vous? BIEN, ET VOUS. A souhait.
Puis-je ouir cette Messe? ELLE EST TOUT VOTRE FAIT.
LE PRÊTRE N'EN EST PAS ENCORE A L'EVANGILE.
Voulez vous qu'au sortir nous déjeunions en ville?
TOPE. Nous en mettrons sire Ambroise, & Rolait.
D'ACCORD. Il ne nous faut qu'un bon cochon de lait.
AH, VOUS N'Y SONGEZ PAS, C'EST AUJOURD'HUY VIGILE.

Vigile? A demain donc, je suis pour les jours gras.
A propos, on m'a dit que le voisin Lucas
Epouse votre.... POINT, J'AI DÉCOUVERT SES DETTES.

Où vend-on de bon vin? TOUT PROCHE L'HÔTEL DIEU.
Grand merci. Prêtez moi de grace vos lunettes.

Oh, oh, la Messe est dite, adieu Compére. Adieu.

¶ Je devois écrire à M. le P. Président en faveur d'un de mes amis, qui avoit une affaire assez fâcheuse. Après avoir longtems cherché sur quoi travailler, je ne trouvai rien de plus beau que ce qu'Agésilas * écrivoit en pareille occasion à un de ses amis: *Si Nicias n'a point failli, delivrez-le pour l'amour de vous; s'il a failli, delivrez-le pour l'amour de moi; de quelque maniere que ce soit, delivrez-le.*

¶ Tous les Historiens qui ont parlé d'Alain Seigneur de Châteaugontier, comme Courvaisier, & Bondonnet dans leurs Evêques du Mans, se sont trompez en appellant ce Seigneur Alain. Il s'appelloit Alard; Messieurs de Sainte-Marthe dans leur *Gallia Christiana*, à l'article de l'Abbayie de Bellebranche ont fait la même faute. ☞ Tiré de M. Ménage dans son Hist. de Sablé pag. 167.

¶ Le P. Bourdaloue prêchoit le Carême à S. Sulpice. Un jour de Fête que M. le Prince y étoit, il se fit longtems attendre. Cependant tout le monde caussoit dans l'Eglise en attendant que le Prédicateur vint; & comme la foule

* Plutarq. Apopht.

étoit grande, le bruit étoit aussi fort grand. Si-tôt que M. le Prince apperçut le P. Bourdaloue, il s'écria tout haut : Voici les ennemis, voici les ennemis.

¶ Le Pere .... prêchant à S. Paul le jour de S. Jean l'Evangeliste, dit qu'il y avoit cette différence entre S. Jean & S. Paul, que l'un étoit bien plus ouvert & accommodant que l'autre; car, dit-il, S. Paul fait le mystérieux & le reservé, & ne veut dire à personne les secrets qu'il a appris du Ciel; mais S. Jean ne cache rien. Tout ce que j'ai vû & tout ce que je sai du Verbe, dit-il, je vous le dis *, *Quod vidimus de Verbo vitæ annuntiamus vobis.* A ces mots Mad. de Sevigny se tourna de mon côté, & me dit : Il me semble qu'il met S. Paul bien bas, & S. Jean bien haut. Venez l'entendre, lui répondis-je, le jour de S. Paul, vous verrez qu'il mettra S. Jean bien au dessous de lui, & qu'il vous prouvera que saint Paul étoit sage & prudent de cacher les secrets du Ciel, & S. Jean un indiscret de les reveler.

☞ Une fille galante, qui aimoit l'esprit, écrivant à un vieux Poëte de ses amis, l'invitoit à lui envoier des vers de sa façon, entre autres quelque

* 1. Ep. 1.

Rondeau. Il lui envoia celui-ci.

Comme un rondeau doit peu lasser,
Et qu'à l'aise on peut entasser
De petits vers une trezaine,
Ici d'une facile veine
J'entreprens de vous les tracer.

Mais à mon âge de penser
Toute une nuit vous caresser,
Cela ne se fait pas sans peine,
Comme un rondeau.

Mon autonne vient de passer,
L'hyver s'apprête à me glacer,
Au moindre effort je perds haleine,
Tandis que vous, gaillarde Hélene,
Vous aimez à recommencer
Comme un rondeau.

¶ M. Quinaut est parmi nous l'Auteur d'une nouvelle espece de Poëme, je veux dire des Opera, où je doute que jamais l'on puisse réussir mieux que lui. Je l'ai vû Clerc d'un Avocat au Conseil. Lorsqu'il fit ses premieres Piéces, elles étoient si goûtées & si fort applaudies, que l'on entendoit le Brouhaha à deux rues de l'Hôtel de-Bourgogne. Un Marchand qui aimoit la Co-

médie, conçut tant d'estime pour lui, qu'il l'obligea de prendre un appartement chez lui. Ce Marchand quelque tems après vint à mourir. M. Quinaut fit les affaires de la famille & épousa ensuite la Veuve de son bon ami, de laquelle il a eu plus de quarante mille écus de bien. Il étoit fort bien paié de ses Opera, & comme il étoit naturellement assez ménager, il est mort riche de cent mille écus. Ce ne fut point du tout par besoin, mais plûtôt pour se divertir, qu'il fit l'*Opera difficile*, qu'il addresse au Roi.

Ce n'est pas l'Opera que je fais pour le Roi
Qui m'empêche d'être tranquile,
Tout ce qu'on fait pour lui, paroît toûjours facile.
La grande peine où je me voi,
C'est d'avoir cinq filles chez moi,
Dont la moins âgée est nubile.
Je dois les établir, & voudrois le pouvoir;
Mais à suivre Apollon on ne s'enrichit guere.
C'est avec peu de bien un terrible devoir,
De se sentir pressé d'être cinq fois beaupere.
Quoi cinq actes devant Notaire,
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir?

O Ciel ! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire ?

¶ Les Opera nous viennent d'Italie. Un de leurs premiers Auteurs, c'est Rinoucini. Cet homme étoit un peu fou, à ce que j'ai entendu dire à gens qui l'avoient connu. Il se mit en tête que Marie de Médicis l'aimoit, & qu'il n'y avoit que la crainte du tablier qui l'empêchât d'entrer en commerce avec lui. Dans cette ridicule pensée il passa avec elle en France, où la vertu de cette Reine lui fit bientôt perdre contenance. Il fut assez étourdi pour confier ses sottises à quelques-uns, & les railleries piquantes qu'on en fit l'obligerent enfin à quitter la France.

¶ Je me suis trouvé aujourd'hui dans un grand embarras. Une Demoiselle de Beauvais, contre qui quelqu'un s'est diverti à faire des vers, est venue ici avec un beau compliment, me prier de vouloir bien faire réponse à ces vers ; & afin que j'y eusse moins de répugnance, elle a ajouté que ce seroit en paiant. Jugez, moi qui ne choque jamais personne, & particulierement les Dames, si je n'ai pas été embarassé à lui faire comprendre qu'elle s'étoit mal addressée, &

que

que je n'étois pas tel qu'elle pensoit.

☞ Une autre Demoiselle s'adressa mieux. On avoit fait contre elle une chanson le propre jour de ses noces, dans laquelle, parce que la mariée n'étoit pas jolie, il étoit dit que le mari étoit bien sûr de n'être pas cocu. La Demoiselle aiant prié un jeune gaillard de ses amis qui faisoit des vers, de répondre à cette chanson par une autre ; celui-ci lui donna ces deux couplets.

L'impertinent Vaudeville
Que l'on a fait contre vous !
Peut-on sans être en couroux
L'ouir chanter par la ville ?
On a cru vous outrager,
Mais la vengeance est facile.
On a cru vous outrager,
Mais je vous saurai venger.

Pour corriger le langage
Du Poëte médisant,
Qui dit qu'en vous épousant
On échape au cocuage.
Vous n'avez qu'à consentir,
Je n'en dis pas davantage.
Vous n'avez qu'à consentir,
Et je le ferai mentir.

C'eſt ſur l'air ou du branle de Mets, ou du Poulaillier de Pontoiſe.

¶ M. Venden-Broeke, que j'appelle Broechius dans les lettres Latines que je lui ai écrites, étoit Flamand, de Dendermonde, & Profeſſeur en Eloquence dans l'Academie de Piſe. Depuis ſa mort on a fait imprimer ſes lettres Latines, parmi leſquelles il y en a de celles que j'ai reçues de lui & de celles que je lui ai adreſſées. Il y a auſſi de ſes Poëſies Latines que j'ai fait imprimer ici à Paris. M. Redi m'avoit procuré ſa connoiſſance & ſon amitié. ☞ *Meſcolanze* de M. Ménage pag. 302. & 306. de la 1. édition.

¶ M. le Duc & M. le Maréchal de Créqui étant tous deux malades de la maladie dont ils ſont morts, M. le Comte de Canaple, puiſné du Duc, les alloit voir l'un après l'autre, avec beaucoup de ſoin & d'attache. M. le Duc de Créqui lui dit: Mon pauvre frere, ta chandelle brûle par les deux bouts.

¶ On diſoit au Siecle paſſé que le Procureur Général Bourdin ſavoit plus qu'il ne diſoit; & que l'Avocat Général Jean-Baptiſte du Meſnil diſoit plus qu'il ne ſavoit.

¶ On conte du Procureur Géneral

Bourdin, que dormant un jour à l'Audience, un Conseiller dit à un autre: Voilà notre Procureur Général qui dort comme un cochon. M. Bourdin qui entendit cela, leva la tête, & dit: D'un cochon tout est bon, mais d'un âne rien n'en vaut.

¶ Nanteueil n'avoit pas moins d'esprit que d'habileté dans son art. Il faisoit un jour le Portrait du Roi en pastel, & pour donner à Sa Majesté un visage gai, il l'entretenoit de tout ce qu'il croioit capable de lui donner de la joie: Sire, lui disoit-il, en venant au Louvre j'ai passé par les Augustins, où l'on prêchoit la Passion. Le Prédicateur en étoit à cet endroit, où il est écrit, que les serviteurs du Pontife & autres gens se chauffoient à cause qu'il faisoit froid: *Et calefaciebant se*, disoit ce bon Pere, *quia frigus erat*. Et voici la reflexion qu'il faisoit faire à ses Auditeurs: Vous voiez, Messieurs, que notre Evangeliste ne se contente pas de rapporter la chose comme un Historien, *& calefaciebant se*, & il se chauffoient; mais il en rend la raison comme Philosophe, *quia frigus erat*, parce qu'il faisoit froid.

¶ M. le Bon faisoit autrefois ici la même chose que M. l'Abbé de la Vau à

l'Académie. Je l'appellois toujours *l'Ami lecteur*. Il est vrai que peu de gens s'en acquittoient mieux que lui, car c'est un talent que de savoir lire. Il faisoit aussi un récit d'une maniere charmante & avec une présence d'esprit inconcevable pour tous les faits. Il n'étoit pas moins bon critique. ☞ Il est Auteur de l'excellent livre intitulé, *la Logique ou l'Art de penser.*

¶ Du Bellay a fait cette jolie Epigramme d'un Chien qui étoit de bonne garde contre les voleurs, mais qui laissoit entrer les amans sans aboyer :

Latratu fures excepi ; mutus, amantes.
Sic placui Domino ; sic placui Dominæ.

On les a ainsi traduits en Italien :

Latrai a' ladri, ed à gli amanti tacqui,
Così a Messere ed à Madonna piacqui.

☞ Il n'est pas sûr que les deux vers Italiens soient une traduction des deux Latins. On pourroit au contraire présumer sur les paroles de Scipione Ammirato, pag. 171. du tom. 2. de ses Opuscules, que les Latins ont été traduits de l'Italien. *Leggindrissimi*, dit-il,

e belli sono que due versi posti nella sepoltura d'un cagnoletto, i quali son questi:

Latrai a' ladri, ed à gli amanti tacqui,
Tal ch'à Messere, ed à Madonna piacqui.

L'Ammirato, comme on voit, semble les donner pour originaux, & peutêtre les avoit-il lus dans quelque inscription, que du Bellay pendant son sejour à Rome pouvoit y avoir vûe. Le nommé André Arnaud Vicesenéchal de Forcalquier, grand chercheur d'allusions, a cru bien raffiner en exprimant la pensée de cette sorte, pag. 97. de ses *Joci.*

Latro latroni, taceo sed amantibus: Et sum
Sic quoque gratus hero, sic quoque gratus heræ.

Tristan est, je crois, le premier qui en ait fait une Epigramme Françoise, au défaut de laquelle, n'aiant pas présentement le livre, je rapporterai celle-ci, d'un Auteur plus récent.

Aboyant le larron sans cesse,
Muet pour l'amant favori,
Je fus également chéri
De mon maître, & de ma maîtresse.

La Grecque qui suit, est de la même main.

Τὺς κλέπτυς κλάσαις, τοῖς μοιχοῖς αὐτὸς ἄφαιες,

Εἴχοι δισπότεια, δισπότιοδός τε χάειν.

¶ M. le Chevalier de Cailly a fait ce joli quatrain sur une Chate qui batoit toujours une belle petite Chienne qu'il avoit.

Notre Chate, qu'il vous souvienne,
Que si vous battez notre Chienne,
Vous serez bientôt le manchon
De notre petite Fanchon. *pag.* 95.

M. le Chevalier de Cailly, dont l'Anagramme est d'Aceilly, ne vouloit pas que son Libraire vendît ses Poësies. Il en faisoit présent lui même aux personnes de sa connoissance, à l'exemple de cet Auteur dont parle Pline : *Quia nullo pretio permutari posse credebat.* Il étoit d'Orleans, neveu de feu Madame la Présidente le Bailleul.

¶ M. le Duc d'Elbeuf étant au lit de la mort, son Confesseur l'obligea de faire quelque satisfaction à son valet-de-chambre ; ce qu'il eut bien de la peine à faire : Je ne croiois pas, dit-il, que pour mourir en bon Chrétien, il

falût se réconcilier avec son valet-de-chambre.

Le même alla un jour trouver M. de Belley, pour le prier de l'aider dans un Livre qu'il vouloit composer, & qui devoit contenir la vie des Ducs & Pairs & Chevaliers de l'Ordre qui n'étoient pas Gentilshommes.

¶ M. de Bourlemont Archevêque de Toulouze, fut nommé Commissaire en 1667. pour faire le procès aux quatre Evêques. Il écrivit, avant que de partir, à M. Bertier Evêque de Rieux, que les Jansenistes le menaçoient de l'accabler d'écritures; mais qu'il ne craignoit guere leurs menaces, & que tout ce qui lui faisoit de la peine, étoit que les chaleurs étant effroiables, il brûleroit de chaud en chemin. M. de Rieux qui a beaucoup d'esprit, & qui étoit intime des quatre Evêques, lui répondit: A ce que je vois, Monseigneur, vous êtes du nombre de ces gens dont parle S. Augustin, qui ne craignent pas de pécher, mais de brûler: *Qui non timent peccare, sed ardere.*

¶ M. Habert de Cérisi un des plus beaux esprits de notre tems, est l'Auteur d'une Chanson de l'Amant qui se meurt, dont le refrain est:

Ah ! c'en est fait, je céde à la rigueur du sort,
Je vais mourir, je me meurs, je suis mort.

☞ Balzac lettre 35. du 7e livre écrivant en 1634. à Madame Desloges, lui parle ainsi de cette chanson qu'il croioit être d'elle. *Je lui ai montré* (Il entend M. d'Ablancourt) *l'incomparable chanson de l'Amant qui meurt. A chaque vers il vous a donné de la divinité, & a fait des exclamations si hautes, qu'on a pu les ouir du grand chemin, bien qu'il soit éloigné de ma chambre. Il dit qu'il soutiendra jusques dans la rue S. Jacques, que Parnasse est tombé en quenouille, & Racan déchu du droit qu'il prétendoit en la succession de Malherbe.* Balzac se trompoit. La chanson, comme M. Ménage l'avoit déja remarqué pag. 584. de ses Observat. sur les poës. de Malherbe 2e édition, est constamment de Germain Habert Abbé de Cerisi & de la Roche, mort l'an 1656. C'est ainsi qu'on a long-tems attribué à Madame la Comtesse de la Suze ces fameux vers qu'on a depuis sû être de M. l'Abbé Regnier Desmarais : je veux dire la traduction de la scéne *O Mirtillo, Mirtillo*, de l'Acte 3e du Pastor fido. Nous entreprîmes de la traduire en vers Latins il y a plus de qua-

rante ans, feu M. du May Conseiller au Parlement de Dijon & moi. En attendant que ses héritiers fassent imprimer ses poësies, parmi lesquelles j'estime que sera cette version, je produirai ici la mienne.

AMARYLLIS GUARINIANA.

O si intus spectare tibi contingeret illam,
Myrtile, quam toties crudelem Amaryllida dicis,
Credo equidem, miser hunc ipsi quem sæpe ciere
Optasti sensum, tibi nunc misera ipsa cieret.
Infelix Amarylli! infelix Myrtile! quid me
Fidus amans, fidum-ve meus juvat ignis amantem?
Cur quos jungit amor, fatum disjungis iniquum?
Quos fatum disjungit, amor cur perfide jungis?
Vos ô sylvicolæ tigres, ursæque beatas!
Queis in amore sequi nil unum præter amorem
Dat natura parens. At tu dignissima sylvis
Effera lex hominum, quæ mortem indicis amori!

Si placita dulce est adeo succumbere culpa,
Et placita tamen usque adeo pugnare necesse est:
Prava vel es natura nimis, contraria legi,
Vel tu natura contraria, barbara lex es.
Sed quid ego hæc? Me-ne ut dura sententia legis
Terreat? Ah facilis vitæ contemptus amanti est.
Atque utinam sola hæc sontem jactura maneret!
Sancte pudor, numen rectæ inviolabile menti,
Accipe quodcumque hoc flamma est, tota ista cupido
Strata tibi, sacraque velut supposta securi,
Ante tuas, insons ut victima, concidat aras.
Tu vero, tu care magis mihi, Myrtile, vita,
Ignosce; hic tantùm veniam precor, atque ubi saltem
Indulgere nefas, duram permitte videri,
Ignosce, & nostra contentus mente potiri,
Triste supercilium dones, atque aspera verba:
Quod si crudeles stat de me sumere pœnas,
Ultor adest dolor ipse tuus, sævissimus ultor.

Cùm tu quippe meum cor sis, (nam, Myrtile, certè es,
Conjurata licet tellus, licet astra repugnent)
Fles quoties, quoties suspiras pectore ab imo,
Quem fletum esse putas, meus est, ô Myrtile, sanguis,
Atque meus tua per suspiria spiritus exit.
Parce queri, quas tu curas, quæ vulnera jactas,
Vulnera sunt hæc nostra, hæ nostræ, Myrtile, curæ.

On me proposa, qnelque tems après, de mettre cette même scene en vers François, à quoi par respect pour la traduction qu'on attribuoit alors généralement à Madame de la Suze, je ne m'engageai, qu'à condition que ce seroit dans un autre genre de vers. Ce que je fis, en intitulant la piéce

ELEGIE.

Myrtil, mon cher Myrtil, doux & charmant vainqueur,
Ah que d'Amaryllis ne peux-tu voir le cœur!
De cette Amaryllis, que l'excès de ta peine,
Te réduit à traiter d'ingrate & d'inhumaine

Tu ferois à l'aſpect de ſa tendre amitié
De l'objet de tes vœux, l'objet de ta pitié.
Amant trop malheureux ! trop malheureuſe Amante !
En vain tu m'es fidèle, en vain je ſuis conſtante;
O ſort, dont la rigueur ne ſe peut excuſer,
Si l'amour nous unit, pourquoi nous diviſer?
Et toi, perfide amour, quelle eſt ton entrepriſe,
De vouloir nous unir, ſi le ſort nous diviſe?
Vous à qui la nature en votre affreux ſejour,
N'a donné pour aimer d'autre loi que l'amour;
Sauvages animaux, exemts de nos miſeres,
Que vous êtes heureux, tigres, lions, Panthères!
Mais vous qui condamnez une amante à la mort,
Ah que du nom d'humains on vous honore à tort!
Certes ſi cet amour, dont vous faites un crime,
Eſt ſi doux tout enſemble, & ſi peu légitime,
Ou c'eſt à la nature un odieux emploi,
D'inſpirer une ardeur que punit votre loi;
Ou votre loi, cruels, eſt une loi trop dure
De punir une ardeur qu'inſpire la nature.
Trop dure? Ah qu'ai-je dit? Lâche raiſonnement,

Quand on craint le trépas, on aime foible-
ment.

Plût au Ciel qu'en amour mon sexe trop à
plaindre,

N'eût en y succombant que la mort seule à
craindre!

Mais, helas! quand il suit cet attrait subor-
neur,

Myrtil, avec la vie il en coute l'honneur.

Sainte Divinité d'une ame chaste & pure,
Honneur, unique appui de la foible nature,
Le sacrifice est prêt, frape, mon cœur domté
Aux coups de ta rigueur soumet sa volonté.

Et toi, mon cher souci, que l'apparence ou-
trage,

Pardonne une contrainte où la gloire m'en-
gage,

Prévenue au dedans je céde à tes efforts,

Et tu n'as contre toi, Myrtil, que le dehors.

Que s'il te reste encore un desir de vengean-
ce,

Où dois-tu la chercher qu'en ta propre souf-
france?

Puisque malgré le sort ennemi de mon bien,

S'il est vrai, comme il est, que ton cœur soit
le mien,

Tes larmes, tes soupirs sont l'effet de ma fla-
me,

Tes larmes sont mon sang, tes soupirs sont
mon âme;

Et tes soins, tes langueurs, tes tristes entretiens,
Ce ne sont pas tes maux, Myrtil, ce sont les miens.

¶ Le petit Pere André prêchant le jour des Rois à Nanci devant le Maréchal de la Ferté, dont on se plaignoit alors dans cette Province, fit rouler tout son Sermon sur les présens que les hommes doivent à Dieu, puisqu'ils tiennent de lui tout ce qu'ils ont : *Afferte* *, disoit-il, *filios arietum ; afferte aurum & argentum, afferte omnia quacumque habetis.* Il répeta si souvent ce mot *afferte*, que ceux qui étoient auprès du Maréchal, plus attentifs à ce que disoit le Prédicateur, que lui-même qui songeoit à toute autre chose, lui firent remarquer cette affectation du petit Pere.

¶ J'assistai un jour à un Sermon du même Pere, où je lui entendis faire la comparaison d'un pauvre, à une poule ; & d'un riche, à un chien de Boulogne. C'étoit le jour de l'Evangile du mauvais riche. Un riche, disoit-il, quand il vit, Dieu le traite comme les femmes traitent leurs petits chiens. Elles partagent avec eux tous leurs bons

* Ps. 28.

morceaux, ne les nourrissent que de friandises, & les couvrent de rubans depuis la tête jusqu'à la queuë; mais quand le chien est mort, on le jette sur le fumier. La poule est une miserable qu'on ne nourrit que des choses les plus viles; mais après sa mort, elle est servie avec honneur à la table du Maître. De même le riche pendant sa vie est heureux, mais après sa mort il est enseveli dans l'Enfer, au lieu que le pauvre est placé dans le sein d'Abraham. ☞ Gueret dans sa Guerre des Auteurs, pag. 157. &c.

¶ Le même prêchant dans une Eglise d'une Societé très-connue, le jour du Patron, prit pour texte de son Sermon, *Vos estis fines terræ*, qu'il rendit ainsi: *Vous êtes les fins de la terre.* Ce qu'il prouva par l'exemple des Apôtres qui avoient porté la Loi du Seigneur jusqu'aux extrémitez de la terre.

¶ M. P...... l'Avocat étant de retour d'un Jardin de ses amis, où il étoit allé se promener, on lui demanda comment il avoit été traité: Le plus civilement du monde, répondit-il; on m'a voulu faire manger. On avoit lâché deux gros dogues, dont il avoit eu bien de la peine à se débarasser.

¶ M. Bartholin avoit une très-belle Bibliotheque en Dannemarc. Elle fut brûlée avec tous ſes papiers, & un excellent Commentaire de Rhodius ſur Cornelius Celſus. Cet accident eſt le plus grand malheur qui puiſſe arriver à un homme de Lettres. Il a fait un petit traité *De Bibliotheca incendio.* Antonius Urceus dit Codrus, à qui pareil malheur arriva, penſa en perdre l'eſprit. Les circonſtances s'en voient tout au long à la ſuite de ſes œuvres dans ſa vie écrite par Bartholomeo Bianchino, en Latin *Bartholomæus Blanchinus.* Cet Urceus, qui a fait autrefois bien parler de lui, nâquit à Rubiera petit bourg dans le territoite de Regio, le 17. d'Août 1446. Il commença dès l'âge de 23. ans à profeſſer les Humanitez à Forli, & y fut en particulier Précepteur de Sinibaldo Ordelafo fils de Pino Ordelafo Souverain de cette Ville. C'eſt là qu'un jour Pino à la maniere ordinaire lui aiant dit dans la rencontre, *Antonio, mi raccomando*; *Dunque*, répondit-il, *Giove à Codro ſi raccommanda.* Parole que ſes Ecoliers ne laiſſerent pas tomber à terre, en ſorte que le nom de Codrus lui en demeura. De Forli il paſſa en 1482 à Boulogne, où aiant enſei-

gné 18 ans, il mourut l'an 1500, âgé de 54, & non pas de 70 ans, comme dit Léandre Albert. Il n'eſt pas vrai non plus qu'il ait été aſſaſſiné comme l'a écrit Pierius *de litteratorum infelicit.* Il mourut aſmatique à Boulogne au Couvent de S. Sauveur où il s'étoit fait porter, & où il fut enterré, n'aiant voulu ſur ſon tombeau pour toute inſcription, que *Codrus eram.* Il reçut ſes Sacremens en bon Chrétien, & ce fantôme, que peu de tems avant ſa mort il crut voir prêt à ſe jetter ſur lui, ne fut autre choſe que l'effet d'un tranſport au cerveau. Il eſt vrai que de ſon vivant on le tenoit un peu Epicurien. Ce qui donna lieu à Philippe Beroalde le jeune de lui faire cette Epitaphe.

Sexte quid eſt infra? Tenebræ. *Num ſcanſio ad aſtra eſt?*
Nulla. *Quid eſt Pluto?* Fabula vana hominum.
Cerberus eſt-ne iſtic, Proſerpina, Tiſiphoneque?
Non mage quàm Pluto, quamque ager Elyſius.
Quæ natura animæ? Quæ corporis? Illa perinde

Solvitur ut corpus, nec magis illa viget.

Proinde tibi indulge, dum vivis; dum licet uti,

Utere deliciis. Omnia mors adimit.

Blanchinus dans la Vie de Codrus appelle cette Epitaphe *Epigramma nobile*. Obsopæus qui la rapporte pag. 305. de l'Anthologie *in fol.* de 1600. a suprimé le second distique, qui effectivement est inutile, & a substitué *Codre* à *Sexte*; mais l'Imprimeur après *non dissimile Epigramma edidit*, devoit ajoûter *in Codrum*. Codrus avoit la réputation de savoir bien le Grec. Politien l'élut par cette raison Juge de ses Epigrammes Grecques. Alde Manuce lui dédia le recueil d'Epitres Grecques qu'il fit imprimer *in* 4° l'an 1499. Codrus n'étoit pas non plus mauvais grammairien Latin. *Codro*, dit Erasme dans son Ciceron, *nec Latinæ linguæ facultas deerat, nec urbanitas*. Le supplement de l'*Aulularia*, dans plusieurs Editions de Plaute, est de lui. Il y est qualifié humaniste Italien vivant sous Sigismond, & sous Fridéric III. Empereurs. Ce qui n'est pas vrai, car comment peut-il avoir vécu sous Sigismond, étant né près de 9. ans après la mort

de cet Empereur ? Jamais homme au reste ne vécut dans une plus grande simplicité. Mantuan à la fin de ses *Sylves* a dit de lui qu'il tenoit l'Iliade d'Homere sur ses genoux, pendant qu'il écumoit le pot d'une main, & de l'autre tournoit la broche.

Ilias in manibus, spumat manus una lebetem,
Una veru versat. Tres agit ille viros.

où, soit dit en passant, *spumat* pour *despumat* ne vaut rien. Naudé pag. 7. de son *Mascurat* attribue mal ce distique à Emeric Crucé.

¶ Un Servite grand Logicien, & redoutable dans la dispute, avoit si fort en tête, *contra sic argumentor*, que se tournant un jour vers le peuple en célébrant la Messe, au lieu de dire *Dominus vobiscum*, il dit *contra sic argumentor.* ☞ Cela convient au Servite dont parle Erasme dans l'explication du proverbe *Esernius cum Pacidiano.*

¶ Heureux ceux qui ont assez de force d'esprit pour negliger de répondre à des libelles. Pour moi, le meilleur remede que je trouve contre les injures, c'est de les oublier, je me suis tou-

jours bien trouvé de ce précepte : *Injuriarum remedium est oblivio* a.

¶ M. Boitard Président de la Chambre des Comptes de Montpellier, se plaisoit fort à faire la guerre à M. de Gombaud. Un jour pour le railler, il fit mettre à sa porte une affiche, où on lisoit ces mots : *Si quelqu'un a trouvé un sac de satin de Bruges, où sont les pensées de Gombaud, il n'a qu'à les porter à l'écu d'Ancézune, rue des Noyers au quatrième étage,* ubi ponunt ova columbæ ; *on lui donnera une honnête récompense.*

¶ M. de la Hoguette étant bien malade, & voiant beaucoup de Médecins autour de son lit, s'avisa de faire comme un soldat qu'on va passer par les armes. Il fit approcher celui de tous ces Médecins qu'il crut le plus habile, & lui dit : Monsieur, je vous prends pour mon Parrain.

¶ Casaubon a voulu reprendre Baronius de ses fautes ; mais il en a fait de plus grandes en moins d'espace [b] ; il ne faut que lire ce qu'il écrit sur la Fête de l'Epiphanie pour en être convaincu.

¶ Cette pensée de Séneque [c] sur la

a P. Syrus. b Voiez la Préface de l'essai du Dictionnaire Critique de M. Bayle. c 1. de Clem. 19.

colere est très-belle : il souhaitoit, disoit-il, que les mouvemens impétueux de cette passion pussent être arrêtez d'abord, ensorte qu'elle ne pût nuire qu'une fois, à l'exemple des Abeilles, dont l'aiguillon se rompt à la premiere piquure qu'elles font : *Utinam quidem eadem homini lex esset, ut ira cum telo suo frangeretur; nec sæpius liceret nocere quàm semel, nec alienis viribus exercere odia.* Le même dit : *Ira ruinis simillima, quæ super eum quem oppressere, franguntur.*

¶ Je connois une personne qui régale des Auteurs de tems en tems. Mais il veut avoir le plaisir de les placer suivant la grosseur & la grandeur des livres qu'ils ont fait imprimer. Ainsi il donne le haut bout & les places d'honneur à ceux qui ont fait imprimer des livres *in folio foliissimo*, ensuite les Auteurs des livres *in quarto*, puis ceux des *in octavo*, des *in douze*, &c. chacun selon leur rang.

¶ Saint Louis a été le premier Saint canonisé selon la maniere & les cérémonies qui se pratiquent aujourd'hui dans l'Eglise. ☞ Bellarmin dit que c'est S. Svibert Evêque de Verden canonisé par Léon III. Il nomme ensuite Hugue Evêque de Grenoble canonisé par Innocent

II. & S. Bernard par Alexandre III. Ces Canonisations ont précédé celle de S. Louis faite par Boniface VIII. l'an 1297.

¶ Il s'est tenu deux Conciles à Limoges pour déterminer si S. Martial devoit être appellé Apôtre : *Lemovicense primum & secundum.*

¶ Mess. d'Urfé se nomment Lascaris en leur nom de famille, & prétendent être issus des anciens Lascaris, Empereurs de Constantinople. Le dernier Marquis d'Urfé, qui avoit épousé une d'Alégre, disoit à son fils, alors Exemt des Gardes : Mon fils, vous avez de grands exemples à suivre, tant du côté paternel que maternel ; de mon côté, vos ancêtres étoient Empereurs d'Orient ; & du côté de votre mere, vous venez des Vicerois de Naples. Le fils répondit : Il faut, Monsieur, que ce soient de pauvres gens de n'avoir pû faire qu'un misérable Exemt des Gardes ; d'où vient qu'ils ne m'ont laissé ni l'Empire, ni leur Viceroiauté ?

¶ Autrefois pour pouvoir prêcher il faloit être actuellement Evêque, & aujourd'hui pour pouvoir devenir Evêque, il faut actuellement prêcher.

☞ On pouvoit dire : *Et aujourd'hui pour cesser presque entierement de prê-*

cher, il suffit d'être actuellement Evêque.

¶ Arminius Chef de Secte en Hollande, n'a pas fait de gros ouvrages; mais on a de lui plusieurs petits traitez, que M. Bigot a fait relier en deux volumes *in quarto*. ☞ On les trouve tous en un seul volume *in* 4°. imprimez à Leyde chez Godefroi Basson l'an 1629.

☙ Je n'ai jamais eu en ma vie qu'un procès. L'homme qui me le fit, & qui en avoit eu une infinité, me disoit pour m'effraier, qu'il n'en avoit jamais perdu: je lui répondis, que je n'en avois jamais gagné; mais il arriva que dans la suite je perdis, & gagnai celui-ci. Je le perdis par Sentence aux Requêtes du Palais, & le gagnai par Arrêt au Parlement. M. l'Avocat Jehannin, que j'appelois le Papinien de la Bourgogne, aiant fait toutes mes écritures sans avoir voulu prendre l'argent que je lui offrois, je l'engageai à recevoir du moins, en reconnoissance, le Dictionnaire de Bayle que je lui envoiai, avec ces six vers écrits de ma main au devant du premier volume.

Généreux défenseur que le Ciel m'a donné,
Recevez d'un client par vos soins couronné
Ce monument de sa victoire:
Fidele témoignage aux siécles à venir,

Qu'un veritable ami des Filles de Mémoire
Jamais d'un grand bienfait ne perd le souvenir.

J'envoiai de même à M. Varenne, autre célebre Avocat, pour une consultation qu'il me donna par écrit, la Bibliotheque alphabétique des Auteurs de Droit par le sieur Simon de Beauvais en deux volumes *in douze*, avec ce sizain que je mis au commencement.

A M. VARENNE.

Souffrez qu'en ce livre, où Thémis
Vous juge digne d'être admis,
On vous offre une place honnête.
Au défaut de l'Auteur peu fin
Qui par l'ordre du nom vous eût mis à la fin,
Par l'ordre du mérite on vous met à la tête.

¶ J'avois appris que Flaminius excellent Poëte Italien, avoit fait des Hendécasyllabes à la louange du Casa que je n'avois pas lus. Je priai M. Magliabechi, Bibliothécaire du Grand Duc, de me dire où je les pourrois trouver. Il satisfit à ma priere le plus obligeamment du monde; il ne se contenta pas de me marquer qu'ils avoient été imprimez plusieurs fois avec ses autres poësies

fites à Florence par Torrentinus *in seize*, & *in octavo*, à Venise par Valgrise & ailleurs, sous le titre de *Carmina quinque Illustrium Poëtarum*; il eut la bonté de les copier lui-même sur la premiere Edition *in seize* de 1552. pag. 195. & de me les envoier. Ils sont excellens *, & je souhaiterois que tous ceux qui aiment la Poësie Latine les sçussent par cœur comme moi; les voici :

Disertissime Casa, quem libellum
Legendum dederas mihi, relegi
Sapè ac sapiùs: & tamen legendi
Is desiderium mihi reliquit.
Nec mirum: Siquidem tuus Libellus
Tam doctus, numerosus, elegansque est,
Ut scriptus videatur aureo illo
Saculo Ciceronis, atque ab ipso
Divino Cicerone: nec profectò
Vivet iste minùs diu Libellus,
Quàm Libri Ciceronis. Ergo, Casa
Disertissime, perge: saculumque
Nostrum orna aureolis tuis Libellis.

C'est ce Flaminius dont je viens de

* Je trouve pour moi qu'ils sont Latins, & puis c'est tout.

vous parler, qui a fait cette belle Epigramme sur la mort de Savonarole qui fut brûlé vif.

Dum fera flamma tuos, Hieronyme, pascitur artus
Relligio sacras dilaniata comas,
Flevit, & , O! dixit : Crudeles parcite flammæ,
Parcite, sunt isto viscera nostra rogo.

☞ Savonarole ne fut pas brûlé vif. Il fut pendu, étranglé, & puis brûlé. Voiez sa vie écrite par Jean François Pic de la Mirande.

¶ M. Scarron fut un jour surpris d'un hoquet si violent, que ceux qui étoient alors auprès de lui, craignirent pour sa vie; mais le fort du mal étant passé, Si jamais, dit-il, je reviens de cela, je ferai une belle Satire contre le hoquet. Ses amis s'attendoient à toute autre résolution, qu'à celle-là. ☞ Il mourut de cette maladie, & le public a perdu cette Satire.

¶ Le même avoit une maison qu'il vendit quatorze mille francs à M. Nublé. M. Nublé croiant qu'elle valoit davantage, lui en donna seize mille. La

dessus M. Scarron m'écrivit, & me pria de l'aller voir. Il me dit d'abord sans rire, comme s'il eût été fâché: M. Nublé m'a joué un tour qui ne s'est jamais fait. Quoi! ajoûta-t-il, je lui vends une maison quatorze mille francs, & il m'en donne seize; encore une fois, cela ne s'est jamais fait; & c'est pour cela, Monsieur, que je vous ai prié de me venir voir.

M. Scarron un peu avant que de mourir, voiant ses parens & ses domestiques qui fondoient en larmes: Mes enfans, leur dit-il, vous ne pleurèrez jamais tant que je vous ai fait rire.

Quelques-uns tiennent que M. Scarron auroit pu pousser la matiere de son *Roman Comique*, beaucoup plus loin qu'il n'a fait. C'est à mon gré le seul de ses ouvrages qui passera à la posterité. Et comme dit Catulle,

Canescet seclis innumerabilibus.

En quoi il excelloit sur tout, c'étoit à narrer. Il le faisoit d'une maniere agréable & toujours la plus naturelle du monde. Il y a des endroits dans le livre que j'ai dit qui valent infiniment par ce coté-là. Pour son Burlesque, il est tombé

faute de gens qui aient sçû manier ce style là comme lui, & qui aient eu son génie. Le Pere Vavasseur, qui nous a donné un si beau traité *de Ludicra dictione*, n'avoit pas une idée bien juste du Burlesque, je m'en rapporte à Messieurs les Critiques. Les Anciens n'ont jamais connu le Burlesque.

M. Patru se moquoit du Burlesque de M. Scarron, il disoit que tout y étoit ridicule, qu'on en avoit ri à Paris pendant trois ans, & qu'on s'en étoit dégouté.

M. Scarron donne quelque part en ses ouvrages un coup de dent à M. Boisrobert. Je ne sais point ce qui les avoit mis mal ensemble. M. Pellisson nous pourroit bien dire cela. Je me souviens seulement que le sujet de leur brouillerie avoit quelque chose de fort plaisant.

☞ Ce coup de dent se trouve dans une lettre à Marigni en ces termes : *Quand je songe que j'étois né assez bien fait pour avoir mérité les respects des Boisroberts de mon tems.* En suite de quoi sont ces quatre vers :

Vous savez bien que ce Prélat boufon,
De beaucoup d'impudence, & de peu de mérite,
Est par dessus Fabri l'archifripon
Un &c.

On lit dans tous les imprimez les deux derniers vers de cette ſorte :

Et par-deſſus l'arche de Frigion
Un très-grand Sorboniſte.

où, comme on voit, il n'y a ni rime ni raiſon. A l'égard du vers

Caneſcet ſeclis innumerabilibus

allegué comme de Catulle, il n'en eſt pas. Ciceron au commencement du premier livre *de Legibus* nous apprend qu'il eſt d'une Epigramme de Scévole, c'eſt-à-dire, ſelon Turnébe, de Quintus Mutius Scævola ſur le poëme intitulé *Marius*, où Ciceron qui en étoit l'Auteur, célebroit apparemment les grandes actions de Marius.

¶ Saint Epiphane appelle la maniere dont les Phariſiens ſervoient Dieu, Ἐθελοπερισσοθρησκεία *, comme qui diroit, Culte ſans fondement & fait à plaiſir.

¶ J'avois quelques Bénéfices. Je les ai reſignez, & ne me ſuis reſervé que des penſions : ainſi me voilà preſentement, *vir ſupra titulos*.

¶ L'an 1209. les livres de Métaphyſique d'Ariſtote furent brûlez à Paris, & l'on

* Tome 1, page 34.

fit défense de les lire ou de les retenir, sur peine d'excommunication, parce qu'ils donnoient occasion à de nouvelles héréfies. C'est ce que dit Rigord en la Vie de Philippe Auguste. L'an 1215, les mêmes livres avec ceux de la Physique furent de nouveau interdits à Paris par un Légat Cardinal, du Titre de S. Estienne du mont Célius. Sa Dialectique fut toutefois permise; & pour lors celle de S. Augustin, dont on s'étoit toujours servi à Paris, fit place à celle d'Aristote, dont on s'est servi depuis jusqu'à present. On voit par la Vie de saint Ode de Clugny, qu'on enseignoit à Paris de son tems la Logique & même la Musique de S. Augustin. Tiré de M. de Launoy chap. 1. 4. & 5. de son livre *de varia Aristotelis fortuna*. Ce Légat qu'il ne nomme point, & qui dans l'Acte de l'an 1215. est désigné par la lettre initiale R. n'est autre que le Cardinal Robert de Corchon Anglois.

¶ Ce qu'il y a de pis dans le Péripatétisme, ne vient pas d'Aristote, mais de ses disciples, & de ses disciples les plus modernes. La Logique de l'Université de Paris & des autres, où l'on s'imagine suivre Aristote, est l'art de

parler sans jugement des choses qu'on n'entend point. ☞ C'est ainsi qu'on définit la Médecine, l'art ou la science d'entretenir un malade de raisons frivoles de son mal, & de l'amuser par des remedes bons ou mauvais, en attendant que la nature le tue, ou le guérisse.

¶ Théophraste à près de cent ans se trouvoit trop jeune pour mourir, parce qu'il ne croioit pas avoir suffisamment étudié faute de tems. Je m'accommoderois pourtant bien d'un *Ævum.* M. l'Abbé .... me disoit dernierement que je n'étois pas vieux. Quel âge avez-vous, me disoit-il, soixante ans ? Ah ! plût à Dieu, lui répondis-je, que je les eusse, avec un peu de force & de santé, je verrois encore bien de belles choses; vraiment je ne les ai pas, ils sont bien passez & fort loin. ☞ Diogéne Laërce ne donne que 85. ans de vie à Théophraste, qui en avoue lui-même 99. dans la Préface de ses Caracteres. S. Jerôme lui en donne cent-sept. Il faut voir là-dessus M. Ménage sur Diogéne Laërce dans la vie de Théophraste. J'ai fait autrefois cette Epigramme sur un vieillard qui cachoit son âge.

Quel âge avez-vous? dites-moi.
Qurante ans. Bon! *Pas davantage?*
Conſervez-vous; de bonne foi,
Vous pourriez bien mourir en la fleur de votre âge.

¶ M. Coſtar avoit un procès de conſéquence. Son Rapporteur étoit fort ſollicité par ſa partie d'en faire le rapport. Il lui manquoit des papiers eſſentiels, & il lui faloit du tems pour les recouvrer: il eut recours à moi, & me pria de faire enſorte auprès de ſon Rapporteur de gagner du tems; & afin de m'y engager, voici ce qu'il me mandoit: *j'ai beſoin de deux ou trois mois pour recouvrer des papiers ſans leſquels je cours fortune de perdre mon procès; & ſi je le perds, je vous avertis que j'en ſerai ruiné, & qu'il faut que vous vous reſolviez de me nourrir le reſte de mes jours. Ce n'eſt pas une choſe auſſi aiſée que vous pourriez bien penſer. Car je ſuis devenu friand en diable, & je ne ſaurois plus rien manger qui ne ſoit aprêté de la main d'un excellent faiſeur de ſauces. Songez-y donc, Monſieur, ſi vous le voulez, & ne vous allez pas attirer une charge ſi importune: elle vous dureroit peutêtre plus longtems que vous ne croiez; car mon Médecin me dit ſouvent*

que je suis vivace, & selon toutes les apparences devant que la goute m'étouffe, je me dirai encore de longues années, Monsieur, vôtre, &c.

¶ On croit que le nom de *Gibelin* vient (par une corruption étrange) de Guibert Antipape, sous le nom de Clement III, qui vivoit du tems de Grégoire VII. l'an 1080. ✠ L'opinion la plus vraisemblable touchant les noms de Guelfes & de Gibelins, est celle d'Otton Evêque de Freisingen mort l'an 1158. qui en rapporte l'origine à l'émulation de deux puissantes familles d'Allemagne, l'une des Henris de Gueibeling en Souabe, l'autre des Guelfes d'Altorf en Franconie.

¶ M....D.... m'a dit qu'il avoit remarqué qu'en Angleterre les lieux publics ne sont quasi peuplez que de filles & de femmes de Prêtres. La raison est que les bénéfices étant fort gras, toutes les Angloises qui aiment la bonne chere & le repos, & dont les vûes ne percent pas fort avant dans l'avenir, sont ravies d'épouser un Prêtre, qui de son côté ne manque pas en bon Ecclesiastique de choisir la plus jolie. Après sa mort, mere & filles ne sçavent plus que devenir; & comme elles sont assez belles, elles

ſe mettent à pratiquer. On ne peut pas concevoir l'obligation que l'on a au Concile de Trente d'avoir maintenu le célibat parmi les Eccleſiaſtiques Catholiques ; ni le mal que la liberté qu'ils auroient eue de ſe marier, auroit produit.

¶ M. l'Evêque d'Amiens étant dans la faveur demeuroit toûjours à la Cour, & n'alloit ordinairement à ſon Diocèſe que les Fêtes de Pâques. Cela fut cauſe qu'on l'appella *le Pere Paſchal*. M. l'Archevêque de Sens l'appelloit auſſi *le Pere Damien*.

¶ Parmi les manuſcrits Grecs de la Bibliotheque du Roi, il y a des actes d'un Concile de Conſtantinople, qui diſpenſent un Empereur des Commandemens de Dieu. Le manuſcrit n'eſt pas apocryphe ; mais c'eſt le Concile qni n'eſt pas orthodoxe.

¶ Il ſeroit à ſouhaiter que l'on pût dire des Juges de ce tems-ci, ce que l'on diſoit de Caton ; qu'il étoit d'une droiture ſi grande, que perſonne n'oſoit le ſolliciter pour une injuſtice : *O te felicem, Marce Porci, à quo rem improbam petere nemo audet !* ❧ Pline dans la Préface de ſon Hiſt. Natur.

¶ Les Veſtales à Rome avoient le Privilege, *quod non ſubmoverentur à Licto-*

ribus. Que les Licteurs ou Huissiers ne les faisoient pas ranger quand elles se rencontroient dans les rues par où passoient les Magistrats. Et lorsqu'elles rencontroient en leur chemin un criminel qu'on menoit au supplice, elles lui donnoient sa grace, en jurant que la rencontre n'étoit pas premeditée. ☞ Lips. de Vesta & Vestalib c. XI.

¶ Madame de Montbrun Souscarriére étoit en commerce de galanterie avec M. de Villandri Gentilhomme de la Chambre du Roi. Le mari pour se venger de l'injure donna un soufflet à Villandri dans l'Eglise des Augustins pendant la Messe. Villandri l'aiant appellé en duel, le rendez-vous fut donné à la Place Roiale, où ils se rendirent à cheval avec le pistolet. Villandri aiant manqué son coup, il demanda la vie à Montbrun qui l'aiant desarmé voulut bien la lui donner à condition qu'il romproit tout commerce avec sa femme. C'est là-dessus que Gombaud fit cette Epigramme.

Il fut batu le bon Seigneur,
En presence de plus de quatre;
Et pour recouvrer son honneur,
Il s'alla faire encore batre.

Ce Montbrun Souſcarriére, bâtard de M. Bellegarde, qu'on appelloit M. le Grand, parce qu'il étoit Grand Ecuier du tems d'Henri IV. apporta d'Angleterre l'uſage des Chaiſes à porteurs.

¶ Quand le Cardinal Chigi vint en France, un de ſes Prétats élevé dans la méchante opinion où l'on eſt en Italie de la prudence & de la ſageſſe des François, ne pouvoit ſe laſſer d'admirer le bel ordre que le Roi avoit mis dans le Roiaume, & l'habileté avec laquelle on ménageoit les affaires étrangeres. Il ne pouvoit s'ëmpêcher d'en parler ſouvent à M. le Légat. Eſt-il poſſible, diſoit-il, que ce ſoient là ces François ſi étourdis & ſi irréguliers dans leur conduite? M. le Légat lui répondit: *Gli Franceſi pazzi ſono morti.*

¶ La Flandre a toûjours été regardée comme le patrimoine de Mars. Strada dit *: *Ut in alias terras peregrinari Mars ac circumferre bellum, in Belgio armorum ſedem fixiſſe videatur.* En effet, ſans remonter plus haut, il y a cinquante ans que la guerre y eſt perpetuelle. M. de Voiture dit dans une de ſes lettres, que les plus beaux Lauriers qui ſe moiſſonnent dans l'Univers, ſe ſont toûjours cueillis en Flandres.

* Au commencement de ſon Hiſtoire.

¶ Un déserteur qu'on alloit pendre, étant sur l'échelle donna une tasse d'argent à son Confesseur, qui étoit un Cordelier. Le Boureau indigné de ce qu'il ne la lui avoit pas plûtôt donnée, dit au Cordelier : Eh bien, mon Pere, pendez-le.

¶ Les Moines ont introduit en Espagne une Coûtume qui leur est fort utile, c'est que l'argent pour paier les Messes que demande un homme qui meurt, se prend sur les biens qu'il laisse, préférablement à toutes ses dettes. Les Espagnols ordonnent souvent une si grande quantité de Messes, qu'il ne reste plus rien la plûpart du tems aux créanciers & aux heritiers. Ils appellent cela en Espagne, faire son ame heritiere, *Fulano*, disent-ils, *a dejado su alma heredera.* Quand le pere du Roi défunt mourut, il ordonna que l'on dît cent mille Messes à son intention.

¶ Un homme de la robe aiant perdu sa femme, pour éviter les incommoditez & la fatigue des complimens qui sont inséparables dans ces sortes de rencontres, ordonna à son Cocher de prendre son capot de dëuil dans lequel un homme est si bien caché, qu'on ne lui voit que les yeux, & lui commanda de

soûpirer & de sangloter de tems en tems. Un de ses amis prenant son Cocher pour lui, emploioit les plus fortes raisons qu'il savoit pour le consoler. Le Cocher ne répondoit que par des soupirs. A la fin se voiant pressé de répondre : Je ne suis que le Cocher de Monsieur, dit-il à cet ami. Alors l'autre changeant de langage sans s'étonner, lui demanda combien valoit l'avoine.

¶ Une Dame demandoit au Prince Maurice, quel étoit le premier & le plus grand Capitaine de son siecle : Madame, lui dit-il, le Marquis de Spinola est le second. Il donnoit par là à entendre qu'il se croioit le premier, mais qu'il n'osoit se nommer. ☞ Tiré de Balzac chap. 6. de ses remarques sur les sonnets d'Uranie & de Job.

¶ M. l'Abbé B..... à la premiere visite qu'il fit à son Abbayie, vit que ses Moines étoient des gens qui ne cherchoient qu'à lui faire piéce & à le chicaner. Pour leur en ôter l'envie, il songea à leur donner quelque autre occupation. C'est pourquoi la premiere fois qu'il y retourna, il mena avec lui une pleine caroſsée de filles de Paris qu'il avoit choisies exprès les plus gâtées. Quand elles furent arrivées, il pria les Moines

de leur tenir compagnie, disant que c'étoient ses parentes. Les Moines qui ne songeoient qu'à chagriner leur Abbé sans penser au piége qu'il leur tendoit, firent promenade avec elles dans les bois, le feu s'y prit bien vîte, & en un mot ils s'accommoderent en vrais Moines. Dieu sait après cela si l'Abbé en fit ce qu'il voulut.

¶ *Puisque nous ne pouvons y atteindre; vengeons-nous-en à en médire*. C'est la consolation que Montagne se donnoit en parlant de la Grandeur. Les Grands peuvent bien pardonner cette vengeance, elle ne leur fait pas de mal, & elle est de quelque soulagement à ceux qui ne peuvent pas les égaler. Etant hommes, comme eux, la distance des uns aux autres n'est que d'un travers de roue.

☞ Les mots par où Montagne l. 3. de ses Essais, commence le chap. 7. intitulé *de l'incommodité de la Grandeur*, sont ceux-ci: *Puisque nous ne la pouvons aveindre, vengeons-nous à en médire*. M. Ménage dans ses Origines Françoises au mot *aveindre*, après avoir rapporté ce passage de Montagne, remarque qu'au lieu d'*aveindre*, il y a dans l'édition de Paris de Christophle Journel, *atteindre*; ce qui, à mon sens, est une corruption, plûtôt qu'une correction.

¶ Dans les démêlez que les petits ont avec les Grands, il faut toujours que les petits demandent pardon, *qui finis apud imperantes.* ☞ Voiez là-dessus dans la Fontaine le Conte du Payisan qui avoit offensé son Seigneur; conte qui, pour le dire en passant, est tiré du Bruno Nolano dans la Comédie du *Candelaio* acte 5. scéne 23.

¶ Le plus haut qu'un Seigneur puisse prendre en écrivant à son vassal, est; Votre bon Seigneur à vous faire justice.

¶ Il en est souvent du mariage des Grands comme de leur batême. Il y a longtems que tout est consommé dans le particulier, lorsque l'on donne au public le spectacle de la cérémonie.

¶ Les quatre vers mis au bas du portrait de l'illustre Antiquaire M. Vaillant, sont de M. de la Monnoye:

Cernitis? hic vir hic est spoliis Orientis onustus,
Romanas & opes, Argolicasque vehens.
Tot collecta mori cur non monumenta vetabunt,
Tot collecta vetat qui monumenta mori?

☞ Ces six vers sur le livre du même

M. Vaillant *de Coloniis Romanis* sont aussi de M. de la Monnoye.

Quis mihi, quis veteres, clamabat Roma, colonos,
Cæsareis reddet sculpta quis æra notis?
Clamanti multos offert vigilata per annos
Scripta Valens, quæ non auferet ulla dies.
Et bene: namque sequens ea si disperderet ævum,
Talem iterum Romæ quis dare posset opem?

¶ M. Vaillant, & plusieurs autres personnes se plaignent fort de l'Auteur * *De Nummis Populorum*, de ce qu'il ne fait aucune mention de ceux qui lui ont fourni des Mémoires pour cet ouvrage. Cependant *Ingenui est fateri per quos profeceris.* ☞ *Est enim benignum, ut arbitror,* dit Pline dans la Préface de son Hist. naturelle, *& plenum ingenui pudoris, fateri per quos profeceris.*

¶ M. Vaillant m'a dit une chose très-remarquable, & que je n'ai jamais lûe nulle part. Il a remarqué dans les Médailles antiques, que les Fleuves qui portent leur nom & leurs eaux jusqu'à la mer, sont représentez par une figure

* Le Pere Hardouin.

aiant de la barbe *; & qu'au contraire ceux qui perdent leur nom & leurs eaux dans un autre Fleuve avant que d'arriver à la mer, sont représentez sans barbe, ou sous la figure d'une femme.

M. Vaillant m'a dit aussi que l'on voioit des Saltimbanques ou Danseurs de cordes sur les Médailles; & sur tout qu'il y en avoit une belle que les Corinthiens avoient fait frapper pour Caracalla, où on les voioit très-bien représentez. On disoit ici dernierement, en parlant de la facilité avec laquelle M. Vaillant lisoit les Médailles les plus frustes: M. Vaillant lisoit une Médaille comme un Manceau lit un Exploit.

¶ M. Corneille disoit: M. Rotrou & moi ferions subsister des Saltimbanques; pour marquer que l'on n'auroit pas manqué de venir à leurs piéces, quand bien même elles auroient été mal représentées.

¶ J'ai vû feu M. Corneille fort en colere contre M. Racine pour une bagatelle, tant les Poëtes sont jaloux de leurs ouvrages. M. Corneille dans le

* Ainsi ceux qui ont représenté avec une barbe la Sambre, qui perd son nom & ses eaux dans la Meuse, au revers d'une Médaille frappée pour la prise de Namur, n'avoient pas encore eu connoissance de cette observation.

Cid. act. 1. sc. 1. avoit dit en parlant de Don Diegue :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

M. Racine par maniére de parodie, s'en joua dans ses Plaideurs, où il dit d'un Sergent, act. 1. sc. 1.

Ses rides sur son front gravoient tous ses exploits.

Quoi, disoit M. Corneille, ne tient-il qu'à un jeune homme de venir tourner en ridicule les plus beaux vers des gens ? ☞ *Les rides*, disent Messieurs de l'Académie dans leurs sentimens sur le Cid, *marquent les années, mais ne gravent point les exploits.*

¶ *Auratus*, en François, Dorat, a fait une quantité de méchans vers. Il s'appelloit *Disne-matin* en son nom ; on lui donna le nom de Dorat, à cause qu'il avoit les cheveux d'un blond doré. Il se maria à l'âge de 78 ans ; & pour s'excuser, il appelloit cela une licence poëtique. ☞ Les Poësies de Dorat n'ont pas répondu à la réputation qu'il avoit de son vivant. M. de Thou en rejette la faute sur la négligence des éditeurs, mais il auroit donc falu ne rien imprimer de ce Poëte,

puiſque dans le gros volume *in* 8°. de ſes œuvres à peine trouve-t-on une ſeule piéce ſupportable. A propos de quoi Jean Douza le pere s'eſt agréablement joué lorſqu'à cette demande touchant les vers de Dorat,

.... Dic quanti carmina ducas
Compoſuit vates quæ Lemovix ?

Il ſe fait répondre par l'Echo, *emo vix.* L'ancien nom de famille des Dorats étoit *Dînemandi*, mot Limouſin qui ſignifie *Dîne-matin*, changé depuis en Dorat, à cauſe qu'un des ancêtres de Dorat qui avoit les cheveux d'un blond doré, fut par cette raiſon appellé *Dorat.* M. Ménage, dans ſes Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault ſon ayeul maternel, dit avoir appris cette particularité de Nicolas Bourbon de l'Académie Françoiſe, homme très-verſé dans l'Hiſtoire des gens de lettres voiſins de ſon tems. Papire Maſſon néanmoins contemporain de Dorat & qui l'avoit familiérement connu, rapporte une autre origine de ce nom pag. 87. de ſa Deſcription de la France par les rivieres. *Cæterum*, dit-il, *Vigenna amnis in finibus quoque Lemovicum oritur, nec Vigennæ nomen*

apud eos habet. Vignanam enim vulgus appellat. Fons ejus non procul à Tarnaco oppidulo situs est. Recepto postea Taurione & Aurancia fluviolis decurrit in Vigennam, in cujus Auranciæ *ripa Joannes Auratus Poëta Regius didicit versus scribere. Is* Mane-pransus *cùm appellaretur, & displiceret impuberi id cognomen*, Aurati *ab* Aurancia *nomen accepit.* Je n'ai pas assez bonne opinion de Dorat, pour le croire Auteur du fameux distique.

Roma quod inverso delectaretur amore;
Nomen ab inverso nomine fecit amor.

On le trouve cependant imprimé pag. 37. du 1. livre de ses Epigrammes, mais d'une autre façon, moins bonne que la précédente. L'habile Lecteur en jugera.

Roma, quod averso delectaretur amore;
Nomen ei, averso nomine, fecit amor.

Ceux qui disent, & Ménage entre autres dans l'endroit cité, que ces deux derniers vers sont aussi dans le recueil des poësies de Jule Scaliger, se trompent, ils n'y sont assurément pas.

¶ Le P. Sirmond & le P. le Moine,

tous deux Jésuites, ont écrit sur des matiéres bien différentes. L'un n'a fait que des livres de doctrine & d'érudition, & l'autre n'a fait que des livres François en faveur des Dames : comme *la Gallerie des Femmes fortes*, *ses Peintures morales*, *sa Dévotion aisée*, & autres de cette nature. Un jour le Frere Portier des Jésuites alla dire au P. Sirmond que des Dames le demandoient. Mon Frere, lui dit le P. Sirmond, songez-vous bien à ce que vous dites? Des femmes me demander! sans doute vous vous méprenez ; il faut nécessairement que ce soit le P. le Moine que ces Dames demandent.

¶ C'est un pauvre livre que les Métamorphoses d'Ovide en Rondeaux. Il n'y a en tout qu'un bon Rondeau : c'est celui de Deucalion & de Pirrha, encore n'est-il pas sans défaut. Le voici :

A coups de pierre ils ne s'attendoient guére
De repeupler l'Univers solitaire.
Deucalion & Pyrrha seuls restoient,
Et par dessus leurs têtes ils jettoient,
Non sans horreur les os de leur grand'mere.
Simples cailloux en langage vulgaire
Etoient ces os. Sur la foi du Mystére
Le grand débris du monde ils rajustoient

A coups de pierre:

Tous deux avoient leurs pareils à refaire,
Qui n'étoit pas une petite affaire,
De leur travail comme ils s'y comportoient,
Corps, têtes, bras, mains, pieds, jambes sortoient;
Ils firent là ce qu'on ne voit plus faire
A coups de pierre.

Je demande, si faire des hommes en jettant des pierres derriere soi, veut dire, Faire des hommes à coups de pierre.

Je ne parle point du dessein de ce livre qui est extrémement bizare. Je dis seulement que le beau & le vrai doivent regner dans tous nos ouvrages. ☞ Despréaux a déclaré plus d'une fois que si dans le tems qu'il fit imprimer sa Poëtique, les rondeaux de Benserade eussent paru, il n'auroit eu garde de parler de lui avec éloge à la fin du chant quatriéme, comme il a fait. Ce qu'on reprend ici néanmoins dans le Rondeau ci-dessus rapporté, est ce qui en fait toute la finesse qui roule uniquement sur le jeu du mot *Coups*.

¶ Je ne sais de qui est cette belle Epigramme; mais elle est très-nette, & le sujet en est bien traité:

Impubes nupsi valido, jam firmior annis,
Exsucco & molli sum sociata viro.
Ille fatigavit teneram, hic ætate valentem,
Intactam tota nocte jacere sinit.
Dum nollem licuit. Nunc, dum volo, non licet uti.
O Hymen! aut annos, aut mihi redde virum.

☞ Il y a grande apparence que cette Epigramme fut faite pour Marguerite fille naturelle de Charles-Quint, épouse en premieres noces d'Alexandre de Médicis, & en secondes d'Octave Farnése. On sait, quand elle fut mariée avec le premier qui avoit 27. ans, qu'elle n'en avoit que 12. & qu'elle n'en avoit pas moins de 20. quand elle épousa le second qui n'en avoit que 13. C'est là-dessus que Varillas liv. 13. de son François I. a dit *qu'un Poëte Angevin avoit eu lieu de faire une des plus belles Epigrammes qui parurent au siécle passé.* Bayle, dans son Dictionnaire, au mot *Lycurgue*, pouvoit, sans hésiter, reconnoître que Varillas n'a point eu en vûe d'autre Epigramme que celle-ci. Elle est de Jacques Bouju, en Latin *Jacobus Bugius*, Angevin, dont Scévole de Sainte-Marthe, qui nous l'a conservée, a fait l'éloge. Elle convient parfaitement au sujet. Ceux qui ont cru que par *vir exsuccus & mollis* il faloit entendre

tendre un vieillard, se sont trompez. Bayle, de la maniere dont il raisonne, semble avoir été du nombre. Il est surprenant qu'il ait rapporté cette Epigramme avec toutes les fautes dont elle est chargée dans l'Edition précédente du *Ménagiana*, où sans parler de *nunc firmior* pour *jam firmior*, on lit *satiata* au 2e vers pour *sociata*; & *dum licuit, nolui*, au cinquiéme, pour *dum nollem licuit*. Jaques Moisant sieur de Brieux l'a traduite en dix-huit mauvais vers François. C'est un petit opera pour notre Poësie qu'une traduction de cette piéce. L'expression seule des trois premiers mots demande un long tour. Il n'y a pas de plume, pour légére qu'elle soit, qui puisse attrapper le

Dum nollem licuit, nunc, dum volo, non licet uti.

Le reste n'est guére moins difficile; aussi n'ai-je garde de donner l'imitation suivante pour une copie digne de l'original.

A douze ans veuve de Léandre
Vainement pour moi vigoureux.
A vingt j'épouse Hylas, qui trop jeune & trop tendre

Ne peut ſentir encor, ni ſoulager mes feux.
Dans ce bizarre état que faut-il que je faſſe?
Hymen, qui m'as offert tes plaiſirs les plus doux
Lorſque pour eux j'étois de glace,
Et qui dans mon ardeur me les refuſes tous,
Helas! ſi dans ton cœur la pitié trouve place,
Rens-moi mon premier âge, ou mon premier époux.

Le même Moiſant de Brieux lit ainſi le dernier vers pag. 4. de ſes *divertiſſemens*: *O Hymen! annos, vel mihi redde virum*; ce qui a moins de grace qu'*O Hymen! aut annos &c.* Il y rend auſſi *Bugius* par de Bougy, en quoi il n'a pas mieux rencontré que Varillas qui a dit du Bois. Il faut voir la Croix du Maine page 177. de ſa Bibliotheque à l'article de Jacques Bouju.

¶ Les Huguenots prirent en Gaſcogne quelques places ſur les Catholiques, qui dans le tems qu'ils y avoient été les Maîtres, avoient empêché les maſcarades & les autres folies qu'on a coûtume de faire au carnaval. L'Hyver d'après la priſe, on les recommença de plus belle. Une vieille Huguenote qui étoit reſtée dans la place tout le tems que les Ca-

tholiques en avoient été les Maîtres, entendant une bande de mascarades, mit la tête à la fenêtre : Dieu soit loué, dit-elle, c'est à présent qu'on voit que la véritable Réligion est rétablie ici.

☞ Il me semble qu'on n'accuse pas autrement les Huguenots de s'amuser aux mascarades.

¶ M. de Voiture étoit à Amiens logé chez son pere dans un tems que toute la Cour y étoit. Comme il étoit à la mode & fort connu des Dames, il y en avoit toujours quelqu'une qui le venoit demander. Il n'y est pas, crioit son pere, dès qu'il voioit un carosse arrêter à la porte; Ces carognes-là, ajoûtoit-il, ont déja donné deux fois la Vérole à mon fils; & si Dieu ne l'assiste, je crois qu'elles la lui donneront bientôt pour une troisiéme. ☜ J'ai connu un homme qui s'étoit fait une Chronologie de ses véroles, en sorte que quand on citoit quelque fait, quelque événement mémorable arrivé de son tems: Oui, je m'en souviens, c'étoit du tems de ma troisiéme, de ma cinquiéme, ou de ma huitiéme vérole.

☞ On a dit de Virgile qu'il cédoit à Théocrite, qu'il surpassoit Hésiode, & qu'il égaloit Homére.

Ascræo major, Siculo minor, æquat Homerum.

¶ Le mot *nepos* * est un mot fort équivoque. Dans les Auteurs Latins du siécle d'or, & dans ceux du siécle d'argent, il signifie toûjours *Petits-fils*, & jamais *neveu*; & nos Ecrivains Latins, qui disent aujourd'hui *ex fratre nepos*; pensant parler élegamment, parlent barbarement. Il faut dire, pour parler le langage du siécle d'Auguste, *fratris filius*; *sororis filius*. Et à ce propos il est à remarquer que la langue Latine ancienne n'a point de termes pour dire en un mot ce que nous appellons *neveu*. La basse Latinité s'est servie de *nepos* en cette signification; & elle s'en est servie plus ordinairement qu'en celle de petit-fils. Et c'est de *nepote*, ablatif de *nepos*, que notre mot François *neveu* a été fait, par le changement, premierement du P en B; & par le changement ensuite du B en V consonne; c'est pourquoi il n'y faut point de P, & ceux qui écrivent *nepveu* (plusieurs écrivent de la sorte), commettent une grande faute contre l'orthographe. *Nepos* se trouve en la signification de *Neveu* dès le commence-

* Tiré mot à mot de l'Hist. de Sablé pag. 21. & 35.

ment du siziéme siécle : Fortunat Evêque de Poitiers, qui vivoit dans ce siécle là, s'en étant servi en cette signification dans les vers suivans, comme l'a remarqué M. de Valois à la page 452. du premier volume de son Histoire de France :

In tantum patrui se prodidit esse sequacem,
Ut modo sit tutor conjugis iste nepos.

Mais ce mot a été depuis emploié pour signifier plusieurs autres degrez de parenté inferieure, comme l'ont très-véritablement remarqué Besly à la page 33. de son histoire des Comtes de Poitou, & le P. Chiflet Jesuite, dans sa Lettre touchant Béatrix Comtesse de Châlons, à la page 26. Blondel dans son second Volume contre Jean-Jaques Chiflet à la page 178. a fait une semblable remarque touchant le mot *Avunculus*. Il a même signifié *le Cousin Germain*, ce qui paroît tout-à-fait étrange. Les Annales de Mets en l'année 892. *Walgarius nepos Odonis Regis : Filius scilicet avunculi ejus Adelelmi*. Et Jean-Jaques Chiflet pag. 189. de ses lumieres généalogiques, croit que *nepos* peut signifier *le Cousin Germain*. ☞ Casaubon sur

ces mots de Spartien dans la vie d'Adrien, *nepte per sororem Trajani uxore accepta*, se trompe quand il prétend que *nepos* pour *neveu* se trouve dans l'Epitome du 116e livre de Tite Live, & quand sur la foi de Joseph Scaliger il explique en ce même sens ce vers d'Ovide de l'Elegie 3. du 3. l. *de Ponto.*

Cæsar ab Ænea qui tibi fratre nepos.

Dans l'endroit en effet de l'Epitome, *C. Octavius sororis nepos* ne signifie autre chose qu'Octave Auguste petit-fils de Julie sœur de Jule César ; & dans l'endroit d'Ovide, le Poëte donne à entendre qu'Auguste est parent de Cupidon en qualité de descendant d'Enée fils de Venus. *Tibi nepos ab Ænea fratre* : Tu dois, dit-il à Cupidon, le regarder comme un descendant de ton frere Enée. *Augustus enim à Poëtis inter nepotes. i. posteros Æneæ numerabatur.* Regnier dans sa 4e sat. aiant en vûe le *Mercuri facunde nepos Atlantis* d'Horace, n'a pas bien rencontré quand il a dit :

Que le neveu d'Atlas les ait mis sur la lyre.

D'autres Poëtes François plus anciens

l'avoient dit auparavant, ce qui a donné lieu à Maurice de la Porte de mettre *neveu d'Atlas* entre les épithètes de Mercure. Spartien, dont j'ai cité le passage, & qui vivoit au commencement du quatriéme siécle, deux cens ans avant Fortunat, n'est pourtant pas l'Auteur le plus ancien qui ait pris *neptis* pour *niéce*. On ne peut disconvenir que Quintilien n'ait emploié le mot *nepos* dans la signification de *neveu*, lorsque dans sa préface du 4e l. de ses Institutions il a dit: *Cum vero mihi Domitianus Augustus sororis suæ nepotum delegaverit curam*; Ce qui doit nécessairement s'entendre des enfans de Domitille sœur de Domitien, ausquels cet Empereur leur oncle avoit donné Quintilien pour Gouverneur. On prétent aussi, dit M. Ménage dans les additions à son Histoire de Sablé page 304. que *nepos* signifie neveu dans cet endroit du Poëme que Stace au 3e liv. des Sylves a intitulé *les larmes d'Etruscus*,

Præcipuos sed enim merito subrexit in actus
Nondum stelligerum senior demissus in axem
Claudius, & longum transmisit habere nepoti.

en parlant de Néron dont l'Empereur

Claude étoit le grand oncle.

¶ Montmaur le Professeur, qui m'a donné occasion de faire le *Gargilius Mamurra*, étoit riche. Il avoit bien cinq mille livres de rente, mais il étoit extrémement avare, & d'une avarice trés-sordide. C'est pour cela qu'il alloit dîner chez les autres, qui le souffroient à cause de sa grande mémoire, & parce qu'ils s'en divertissoient. Il dînoit un jour chez M. le Chancelier Séguier. En desservant on laissa tomber un plat de potage sur lui. Il vit bien que cela étoit fait exprès. Il dit en regardant M. le Chancelier : *Summum jus, summa injuria.*

☞ Jaques Colin qu'on appeloit l'Abbé de S. Ambroise, homme à bons mots, du tems de François I. un jour que vétu à neuf d'un beau velours il voioit manger le Roi, un Maître d'Hôtel vint à répandre sur lui un potage entier. Au sortir de là Colin rencontrant Jerôme Fondulo, docte Italien son ami, maigre à faire peur, lui dit : Qu'est-ce M. Fondulo ? Vous voila bien étique, manquez-vous d'appétit ? Je mange assez, répondit Fondulo, mais je ne puis engraisser. Ho, reprit Colin, vous n'avez qu'à vous addresser à M. le Maître que voila, (le Maître d'Hôtel n'étoit pas loin) il ne vous

engraissera que trop. Il lui conta en même tems la chose, & il n'y eut qu'à rire. Ce mot est tiré des contes vulgairement, mais, comme il est aisé de le reconnoître, faussement attribuez à Bonaventure des Périers.

¶ Seneque dit qu'un Vieillard que l'on pressoit à Rome de boire à la neige, répondit: *Ætas mea frigore suo contenta est.*

¶ Il y a des gens qui par leurs dépenses superflues emploient la premiére partie de leur vie à rendre l'autre miserable.

¶ Mad. de Seignelay reprochoit à l'Ambassadeur de Siam qu'ils avoient plusieurs femmes; l'Ambassadeur lui répondit: Madame, si l'on en pouvoit trouver à Siam d'aussi belles & d'aussi bien faites que vous, nous n'en aurions qu'une; mais, comme cela ne peut être, il nous est pardonnable de nous en dédommager sur le changement. Cela est tout-à-fait François, & montre bien qu'à peu de choses près, l'esprit est le même chez la plûpart des peuples, & que la plus grande difference qui s'y trouve, naît de l'éducation. Rien à mon gré n'étoit plus injurieux aux Ambassadeurs Siamois que cette grande admiration que l'on témoignoit pour tout ce

qu'ils disoient de raisonnable ; c'étoit leur avouer la mauvaise opinion qu'on avoit d'eux. ☞ Lorsqu'il nous arrive de ces sortes d'Ambassadeurs lointains, nos beaux esprits ont coûtume d'imaginer de bons mots qu'ils leur attribuent, & que les faiseurs de Mercures débitent. Telle est cette prétendue réponse d'un Ambassadeur de Siam, que d'autres donnent à un Ambassadeur de Maroc.

¶ M. P.... Ingenieur disoit un jour : Que ne sais-je les Langues Orientales ? j'ai le plus beau sistême de Religion & le mieux lié qui fut jamais ; Oh ! que je deviendrois opulent en peu de tems.

¶ Rabelais disoit qu'il faloit acheter tous les méchans livres, parce qu'ils ne se réimprimoient point. ☞ Ceci est tiré de la 3e partie du *Quintil Censeur* de Charles Fontaine, page 218. de mon édition, qui est de Benoit Rigaud *in* 16. à Lyon 1576. Voici le passage : *Mais à la verité, de vos beaux livres, qui en voudra voir, se faut depêcher d'en acheter (comme disoit Rabelais, que tu ne daignes nommer expressément, sinon par le nom d'Aristophane) car après la premiere impression, il ne s'en fera plus.* Charles Fontaine prend dans cet écrit le nom de *Quintil censeur*,

parce qu'il y exerce sur Joachim du Bellay une censure pareille à celle qu'exerçoit dans l'occasion sur le premier qui le consultoit, ce Quintilius Varus dont Horace parle vers la fin de son art Poëtique. Or comme le *Quintil* de Charles Fontaine fut imprimé à la suite du livre intitulé *Art Poëtique François par T. S.* Antoine du Verdier, pag. 1180. de sa Bibliotheque, a cru que ce T. S. qu'il apprit depuis, dit-il, être *Thomas Sibile*, (il devoit dire *Sibilet*) étoit Auteur de l'un & de l'autre traité. Colletet au contraire, qui savoit que le Quintil étoit de Charles Fontaine, croioit que l'Art Poëtique François en étoit aussi, parce que dans son édition, semblable à la mienne, l'Auteur de cet Art Poëtique François n'étoit désigné par aucunes lettres initiales. M. Ménage en divers endroits de ses origines Françoises, entre autres au mot *Coc-à-l'âne*, a sur la foi de Colletet cité faussement Charles Fontaine au lieu de Thomas Sibilet. Touchant ce dernier, outre du Verdier ci-dessus allegué, voiez La Croix du Maine qui écrit *Sibillet* & *Sebilet*; Loisel page 523. de son Dialogue des Avocats. Paquier l. 7. de ses Rech. c. 7. liv. 8. de ses Lettres, lettre 1. & dans ses Epigrammes Latines.

¶ Boniface VIII. eſt le premier des Papes qui ait pris un Ecuſſon avec des Armes. Celles qu'on trouve avant lui ſonr inventées après coup.

¶ La cauſe d'une ſaiſie de vingt-quatre Bouriques chargées de plâtre aiant été portée à une Chambre du Parlement de .... le Préſident renvoia cette affaire au plus ancien Avocat pour la juger. Comme un de ſes Confreres s'en ſcandaliſoit, l'Avocat lui dit : Voiez-vous pas bien que ces Meſſieurs ne peuvent pas juger en cette cauſe. Ils ſont parens au degré de l'ordonnance. ☞ Ce conte fait ſouvenir de celui qu'on fait d'un Conſeiller, qui voiant un villageois battre ſon âne à grands coups de bâton, lui dit : Hé mon ami, pourquoi traites tu ſi mal cette pauvre bête ? A ces paroles par reſpect le Villageois s'arrêta, mais à peine eut-il perdu de vûe le Conſeiller qu'il recommença de plus belle en diſant : Ha, ha mon âne, vous avez donc des parens à la Cour.

¶ Il n'y a point de Chartreuſe en Anjou, parce que les habitans y aiment trop à parler. M. D .... m'a dit qu'il en étoit de même à Beauvais, & que lorſque l'on avoit voulu y en établir, tous les

Religieux mouroient de rétention de parole.

¶ Je ne crois pas qu'il y ait rien de si incommode qu'un homme qui parle toûjours. Je me souviens de deux vers que j'ai faits sur le fils d'un Apoticaire qui rompoit la tête à tout le monde de son caquet :

Filius Albini Philodemus Pharmacopolæ
Instar mortari tinnit sine fine paterni.

On a dit aussi du fils d'un Huissier qui lui ressembloit :

Clamosus juvenis clamoso sanguine cretus.

Pour moi, quand j'entends un grand parleur, je dis ce qu'Auguste disoit d'un certain Aterius qu'on ne pouvoit plus faire taire, quand il avoit une fois commencé à parler : *Aterius noster sufflaminandus est.* Il faut faire à cet homme ce que l'on fait aux roues de Carosses à la descente d'une montagne, il faut l'enraier. ☞ Seneca Præfat. lib. 4. Exceptor. Controvers.

¶ Mad. C . . . . appelloit ceux qui en parlant toujours répetent cent fois les mêmes paroles, des horloges à répeti-

tion. Elle disoit aussi d'une Dame qui à la verité parloit beaucoup, mais qui parloit bien, que c'étoit un Moulin à paroles, par rapport aux Moulins qui avec leur grand bruit font de la farine.

¶ Le Cardinal du Perron étoit grand parleur. Quand il se mettoit sur je ne sais quel Concile, il ne finissoit pas. Lorsque son valet de-chambre l'entendoit enfiler cette matiére, il prenoit son manteau, & disoit à ses camarades, *andiamo al bordello*, faisant entendre qu'ils auroient du tems de reste.

¶ M. l'Evêque de Mets, ci-devant Archevêque d'Ambrun, suivoit la Cour dans une campagne. Un jour qu'il étoit à table on lui porta la santé du Roi, mais il ne se pressa pas de la boire; & comme on lui en fit des reproches, il dit fort sérieusement: Je n'ai garde de la boire, on m'enrolleroit.

¶ M. Godeau étoit de Dreux & parent de M. Conrart. Il étoit fort laid & fort petit. C'est contre lui que Voiture a fait le Rondeau qui commence par ces mots, *Vous parlez*, & où il le traite de petit embryon. M. Godeau, le P. Sirmond, M. Nublé & M. Bigot étoient des hommes de l'ancienne vertu. J'estimois encore plus leur probité que leur

science, quelque vaste qu'elle fût.

C'est ainsi que la Reine de Suéde parlant du docte Saumaise disoit : Qu'elle admiroit encore plus sa patience que son érudition, par rapport à ce qu'il avoit à souffrir de l'humeur impérieuse de sa femme Anne Mercier.

¶ M. Godeau étant Evêque de Grasse, fut député de la part des Etats de Provence, pour remontrer à la Reine Anne d'Autriche, Regente du Roi, que cette Province ne pouvoit pas paier une somme considérable d'argent qu'elle lui avoit fait demander. Il dit entre autres choses dans sa Harangue : Que la Provence étoit fort pauvre, & que comme elle ne portoit que des Jasmins & des Orangers, on la pouvoit appeller une gueuse parfumée.

¶ Quand on apportoit la lumiere le soir, les Grecs disoient anciennement : χαῖρε φίλον φῶς, *Salve amica lux*. Au lieu de cette expression, les Grecs d'aujourd'hui se donnent le bon soir lorsqu'il y a compagnie. La même chose se pratique en Italie, en Provence & ailleurs. On ne dit rien à Paris.

¶ Quand le Prince d'Orange (Guillaume I.) prit le parti de se retirer en Allemagne à l'arrivée du Duc d'Albe dans

les Payis - Bas, le Comte d'Egmont dans une conférence qu'ils eurent ensemble à Willebroch, fit tout ce qu'il put pour l'en dissuader. Il lui representa que sa fuite ne manqueroit pas de le rendre coupable & que les Espagnols lui confisqueroient les biens immenses qu'il avoit dans les Payis-Bas. Et quand il vit que rien ne pouvoit le détourner de ce dessein : Adieu donc, lui dit-il, Prince sans Principauté. Adieu Comte sans tête, lui repartit le Prince d'Orange. Sa prédiction ne manqua pas d'arriver, car quelque tems après le Comte d'Egmont, qui comptoit un peu trop sur les grands services qu'il avoit rendus à l'Espagne, fut décapité à Brusselles. Le Prince d'Orange n'étoit pas si soldat, ni si grand Capitaine que lui ; mais il avoit des vûes bien plus sûres, & étoit meilleur Politique. Je remarque que tous les Princes de la maison de Nassau, si l'on en ôte le pere du Prince d'Orange d'aujourd'hui, ont toujours été gens d'une prudence bien rafinée.

¶ M. de Charnacé qui fut envoié en Suede en 1628, a été un des plus habiles hommes de son tems. Il étoit en même tems homme d'intrigue, homme d'affaires, & homme d'Etat. Il avoit l'esprit souple, adroit, insinuant

agréable, complaisant ; qui ne trouvoit rien d'impossible, plein de ressources pour les grandes affaires, & qui les manioit avec adresse. Cela parut avec le Roi de Suede. (Gustave Adolphe) qu'il en gagea à la guerre d'Allemagne contre toutes les apparences du monde. Sa maniere de négotier étoit assez particuliere. Il étudioit longtems ses gens avant que de parler d'affaires ; & ne témoignoit rien qu'il ne fût sûr de l'effet que ses paroles devoient produire. Il ne resta en tout que six mois en Suéde. Les trois premiers mois, il ne parla de rien. Il s'appliquá seulement à connoître l'humeur & l'esprit du Roi, & pour cela il faisoit la débauche, jouoit & chassoit avec lui ; de sorte que le Roi disoit quelquefois : Cet homme est admirable, je le ttouve toujours de même humeur que moi, & jamais je ne le trouve en défaut. Dans les trcis derniers mois il fit son traité.

¶ Les Grecs ont fait des Ouvrages Lipogrammatiques, c'est-à-dire, dans lesquels une lettre de l'alphabet manque. C'est de cette maniere que Tryphiodore a fait son Odyssée ; il n'y avoit point d'α dans le premier livre, point de β dans le second, & ainsi des autres. ☞ Tryphio-

dore fit cette Odyssée à l'imitation de l'Iliade lipogrammatique de Nestor Poëte de Laranda qui vivoit du tems de l'Empereur Sévére. Lasus d'Hermione très-ancien Poëte avoit fait une Ode, & une Hymne sans Σ. Cléarque dans Athénée parle aussi d'une Ode sans Σ de la façon de Pindare. Nous avons en prose Latine un petit ouvrage de Fabius Claudius Gordianus Fulgentius, divisé par l'Auteur, suivant l'ordre des 23. lettres Latines, en 23. chapitres, dont il en reste 13. entiers, & une bonne partie du 14. savoir depuis A jusqu'à O inclusivement, publiez avec des notes à Poitiers *in* 8°. par le P. Jaques Hommey Augustin 1696. Le premier chapitre est sans A; le second sans B; le troisiéme sans C. & ainsi du reste. L'ouvrage est fort impertinent, soit pour le style, soit pour les pensées, & les notes dont il est accompagné ne valent pas mieux.

¶ On se donne bien de la peine dans le monde pour acquerir de la gloire, cependant elle n'est tout au plus sensible que pendant la vie, elle ne touche plus après la mort. C'est la pensée des Italiens: *La fama e viva a i vivi, & morta a i morti.*

¶ On disoit d'une main d'un Duc

de Savoie, qui pendant sa vie avoit été fort vaillant & fort liberal, laquelle étoit representée en tableau : *Questa mano si stringe al ferro, e si dilata all'oro.*

¶ Gervais de Cantorbie rapporte qu'on disoit autrefois; *Civitas non est mortuorum, sed vivorum* ; parce que les Cimetieres étoient toujours hors des Villes; non seulement on n'enterroit point dans les Eglises : mais même il n'étoit pas permis d'en bâtir, pas même d'Oratoires dans les lieux où il y avoit eu quelqu'un enterré. Dans toutes les lettres de S. Grégoire où il permet de bâtir quelque Eglise, il y a toujours, *Si nullum corpus ibi constat humatum.*

¶ Autrefois dans les plus grandes Villes on ne baptisoit que dans un même lieu. A Paris, par exemple, on ne baptisoit qu'à S. Jean le Rond. A Orleans il y en avoit deux, un pour les Garçons, qui étoit S. Pierre Enpont, dit *S. Petri virorum* ; & un autre pour les filles, qui étoit S. Pierre Puellier, en Latin *S. Petri Puellarum.* A Poitiers, à Florence & à Pise, S. Jean le Rond. Et à Rome, *il Battisterio di Constantino.* Encore présentement à Rome on ne baptise qu'en certaines Paroisses pour cela appellées *Baptismales* : lesquelles ont chacune dans leur district plusieurs petites

Paroiſſes qui dépendent d'elles pour le Baptême ſeulement.

¶ J'ai oui parler d'un homme qui avoit eu plus de cinquante bénéfices l'un après l'autre, & qui à force de permuter étoit parvenu d'une Chapelle de vingt écus à un bénéfice de ſept à huit mille livres de rente. Cet homme vit encore en Gaſcogne, & on l'appelle M. l'Abbé des Expédiens. Il a bien mérité ce nom.

¶ Quand les Bacheliers traitent en Sorbonne, les vieux Docteurs leur diſent : *Patres noſtri manducaverunt nos, & nos manducabimus vos.*

¶ C'eſt moi qui ai pris ſoin des lettres de M. Coſtar, & qui lui conſeillai de les faire paroître en deux volumes. C'eſt moi auſſi qui ai donné le deſſein du Dictionnaire des Rimes Françoiſes, & qui ai perſuadé à M. Fremont d'Ablancourt d'y travailler, comme il a fait. M. d'Ablancourt ſon oncle voulut s'en prendre à moi, de ce que M. Fremont, qui prenoit cet Ouvrage à cœur, le conſultoit ſouvent ſur les mots François. Cependant dans la ſuite il en fut bien aiſe. Il conſeilla même à ſon neveu de faire ce Dictionnaire en deux façons ; l'un en petit *in folio*, où ſeroient toutes

les terminaisons des conjugaisons des Verbes, & l'autre en petit volume à mettre dans la poche, où il n'y auroit que l'infinitif de chaque Verbe. *Car il est important*, disoit-il, *qu'il y ait un Dictionnaire de Rimes qu'on puisse porter à la poche, à cause que la Poësie s'acheve autrement dans la promenade que dans le cabinet, & il faut s'en pouvoir servir par tout.* M. Fremont pria M. Richelet de lui aider dans ce dessein, & nous leur avons obligation à tous les deux des premieres éditions de ce livre en petit volume. Depuis quelque tems M. Fremont étant passé en Hollande, M. Richelet en a donné lui seul une nouvelle édition augmentée d'une infinité de mots François, & rangée dans un ordre très-facile & moins embarassant pour trouver les Rimes; il y a même ajoûté un petit abregé de la Versification & des Remarques sur les syllabes difficiles. Les Editions de ce livre imprimées à Genève *in octavo*, ne valent rien, ce ne sont que de méchans mots, ou des mots forgez. ☞ Ces Editions de Genève sont d'un autre Dictionnaire de Rimes attribué à un De La Noüe fils de la Noüe Bras de fer. Il parut pour la premiere fois en 1596. & fut réimprimé à Genève en 1624. Le livre n'est pas à

méprifer. On y trouve de bonnes remarques pour la prononciation, les origines de certains mots, & diverfes explications curieufes qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Jean le Févre Chanoine de Langres & Sécretaire du Cardinal de Givri, eft le premier qui ait compofé un Dictionnaire des Rimes. Il mourut l'an 1565. âgé de 72. ans. Etienne Tabourot fon neveu, furnommé le Seigneur des Accords, revit cet ouvrage, l'augmenta, & le fit imprimer à Paris *in* 8°. chez Galiot Dupré 1572. La Bibliotheque univerfelle de Paul Boyer imprimée à Paris *in folio* 1644. où tous les mots François fimples, compofez, augmentatifs, diminutifs en quelque cas, tems, nombre, & perfonne qu'ils puiffent être, font rapportez fuivant leurs terminaifons, doit tenir lieu d'un Dictionnaire de Rimes. L'Auteur qui étoit plus laborieux que favant, y a corrompu beaucoup de noms qu'il n'a pas entendus, & qu'il a mal expliquez.

¶ M. Richelet dans fes Notes fur une Lettre de M. Coftar, fi je ne me trompe, avoit reproché à Meffieurs du Périer & Varillas, qu'ils étoient faits comme des crieurs d'Arrefts. Cela piqua au vif M. du Périer, qui fe fit fai-

re une Brandebourg qui lui couta cent francs, mais il n'eſt pas deſtiné à être brave. En ſortant d'ici à ſept heures du ſoir, il trouva un grivois qui s'aprocha fort modeſtement de lui, & s'inſinua tellement ſous ſa Brandebourg qu'il s'en trouva revétu, & le pauvre M. du Périer reſta en juſte-au-corps.

¶ On faiſoit gloire de ne jamais citer l'Ecriture Sainte dans les diſputes de Scolaſtique ; c'eſt pourquoi on trouve ces mots dans les Regiſtres de la Faculté ; *Solida die ſexta Julii ab aurora ad veſperam fuit diſputatum, & quidem tam ſubtiliter, ut ne verbum quidem de totâ Scripturâ fuerit allegatum.*

¶ Une mere affligée de la mort de ſon fils unique, pria M. Gombaud de lui faire une Epitaphe. Il lui fit celle-ci.

Colas eſt mort de maladie,
Tu veux que j'en plaigne le ſort.
Que Diable veux-tu que j'en die?
Colas vivoit, Colas eſt mort.

☞ Le P. Bouhours pag. 154. de ſa *Maniére de bien penſer* &c. dit que ce quatrain eſt un chef d'œuvre en naïveté.

¶ Gui, en Latin *Vido*, & non pas

Guido, comme quelques-uns croient. Ce nom me fait souvenir de Gui IV. Sire de Laval qui aimoit tant ce nom, qu'il pria le Pape de souffrir qu'il fist appeller son fils & tous ses descendans du nom de *Gui*. Le Pape alors Pascal II. en consideration des services qu'il avoit rendus à la Chrétienté dans son voiage de la Terre Sainte, lui en accorda la permission, qui fut confirmée par Philippe I. Roi de France. Gui de Laval VII. du nom, ratifiant ce Privilege, ordonna par son Testament de l'an 1268, que les aînez de la Maison de Laval porteroient le nom de Gui & les Armes de Laval, & que la Seigneurie de Laval seroit indivisible; & cela à peine de privation de leur droit d'aînesse dans les successions : lequel en cas de non observance de toutes ces choses, seroit déferé aux puisnez. ☞ Tiré de M. Ménage 6. de son Hist. de Sablé 2.

¶ Chemiré le Gaudin est une petite Paroisse au payis du Maine, différent de Chemiré sur Sarte en Anjou. Cette Paroisse fut ainsi appellée du nom de Gaudin, Seigneur de Chemiré, pere de Dangerose, nommée à cause de sa beauté vulgairement *la belle fille*, ou la belle Nymphe, & dont le Château de cette

Paroisse,

Paroisse, appellé le Château de Bellefille, a toûjours retenu le nom. Bondonnet, Courvaisier, & autres Historiens du Mans, rapportent : Que sous le Pontificat de Hugues XXXVII. Evêque du Mans, Damase Seigneur d'Asnieres, oncle de Dangerose, étant devenu amoureux de sa niéce, en abusa ; ce qui étant venu aux oreilles de Hugues Evêque du Mans, il excommunia Damase comme un concubinaire public. Damase se moqua de l'Excommunication, & dit que cela ne lui feroit pas perdre le goût du pain & du vin, & ne lui empêcheroit point l'usage de l'eau ni du feu. L'Evêque étonné de cette obstination, lui prédit que si dans six mois il ne chassoit la Concubine, le feu & l'eau lui ôteroient l'usage de la vie. Damase se moqua de cette Prophetie ; mais quelque tems après comme il faisoit voler un Faucon dans une plaine proche d'une petite riviere, un orage le surprit, & comme il voulut l'éviter en passant l'eau, il se jetta dans un esquif avec son Fauconnier ; mais il ne fut pas plûtôt au coulant de cette riviere, qu'un éclat de tonnerre mit sa nacelle en piéces, & coula ces deux hommes à fond. Le corps de Damase demeura englouti

dans les eaux : celui du Fauconnier fut trouvé dans une Isle voisine. Dangerose épouvantée de l'accident de son concubinage, se vint jetter aux pieds de l'Evêque, demanda pardon de son peché, & se confina dans une de ses Terres, avec deux de ses parentes, où elle mena une vie pénitente l'espace de cinquante ans.

¶ La Chausse fourée d'un Docteur qui prêche est un grand Sacrement. M... me demanda l'explication de cette énigme ; C'est, lui dis-je, un signe visible d'une science invisible.

¶ M. le Cardinal Mazarin envoia un jour M. Ondedei Evêque de Fréjus sa créature, à M. de Belliévre Premier Président, pour l'intimider & le menacer de prison & de destitution de sa Charge, s'il ne faisoit une chose qu'il désiroit de lui. Mais le Magistrat au lieu de lui répondre, regardoit par la fenêtre un cheval à qui on essaioit une bride, & à qui on faisoit faire le manége dans sa cour : Et à mesure que M. de Fréjus se tuoit de crier tout haut qu'on emprisonnoit & destituoit un Premier Président comme un autre, lorsqu'il étoit desobéïssant aux ordres du Roi, M. de Belliévre crioit en montrant de la main M. l'E-

vêque de Fréjus : Mes enfans, voila un cheval bien mal embouché.

¶ Après la mort de M. de Belliévre, M. de Lamoignon fut fait Premier Président. Sur quoi M. Peyrarede fit ce Distique.

Quam tristi occubuit Gallis Pomponius astro,
Tam lato exoritur sidere Lamonius.

Quand M. le Premier Président de Lamoignon fut mort, M. le Président de Novion, qui étoit le second Président, alla trouver le Roi pour lui demander cette Charge : Sire, lui dit-il, quand le Capitaine est mort, le Lieutenant se présente pour remplir sa place.

¶ M. de Novion disoit que les gens du Roi étoient dans le Parlement, ce que les Orgues sont dans l'Eglise, qui ne servent qu'à allonger le service.

¶ M. le Chancelier Séguier disoit que la Charge d'un Président au Mortier dans une maison, étoit comme un Electorat.

¶ M. le Président de Mesmes étoit savant, & se plaisoit si fort dans la conversation des Savans, qu'on disoit de lui qu'en huit jours de tems il épuiseroit un Docteur. On a coûtume d'appe-

ler en Latin *Memmios* ceux de la maison de *Mesmes*. Turnébe, Lambin & Passerat ne les ont jamais autrement nommez. Je croirois plûtôt néanmoins, que comme *Mesmin* vient constamment de *Maximinus*, aussi de *Mesmes* viendroit de *Maximus*, & souscrirois en cela volontiers au distique adressé à Monsieur le premier Président d'aujourd'hui, fils de l'illustre Président Jean-Jaques de Mesmes qui fait le sujet de l'article précedent.

Joanni Antonio MAXIMO Senatus Principi.

MAXIMA gens tibi dat, non Memmia, MAXIME, nomen.
Implesti nomen MAXIMUS ipse tuum.

¶ Le Rondeau de Voiture, qui commence par ces mots, *Ma foi, c'est fait de moi*, est copié d'un sonnet Espagnol que M. de Court vit dans un Recueil manuscrit de poësies Espagnoles, étant à Rome. ☞ C'est un Sonnet du fameux Lope de Vega. Je le rapporterai ici tel qu'on le lit au 2e tom. de l'Anti-Baillet de M. Ménage, & j'y joindrai le Rondeau de Voiture, afin qu'on puisse conferer le François avec l'Espagnol:

SONETO.

Un Soneto me manda hazer Violante ;
Que en mi vida me he visto en tanto aprieto.
Catorze versos dizen que es Soneto.
Burla Burlando van los tres delante.

Yo pensè que no hallara consonante,
Y estoi a la mitad de otro Quarteto.
Mas si me vèo en el primer Terceto,
No ay cosa en los Quartetos que me espante.

Por el primer Terceto voy entrando :
Y aun parece que entrè con pie derecho.
Pues fin con este verso le voy dando.

Ya estoi en el segundo, y aun sospecho
Que voy los treze versos acabando.
Contad si son catorze, y esta echo.

RONDEAU.

Ma foi, c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un Rondeau:
Cela me met dans une peine extrême.
Quoi treize vers, huit en eau, cinq en eme :
Je lui ferois aussitôt un bateau.

En voila cinq pourtant en un monceau.

Faisons-en huit, en invoquant Brodeau:
Et puis mettons, par quelque stratagème,

Ma foi, c'est fait.

Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau.
Mais cependant, je suis dedans l'onziéme,
Et si je crois que je fais le douziéme.
En voila treize ajustez au niveau.

Ma foi, c'est fait.

¶ M. L'Abbé le V.... qui est bossu par devant & par derriere, entendant dire qu'on alloit faire abattre les Saillies & les Auvents de devant toutes les portes & boutiques de Paris, dit plaisamment qu'il s'en alloit vîte à son Prieuré, de peur que le Voier passant par chez lui ne l'obligeât à faire abattre ses avances.

¶ M. Auzout qui savoit bien la Cour de Rome, m'a fait le conte que je vais vous dire: Un Prince Romain fit assassiner le Comte Fioume (en François, de la Riviere), parce qu'il voioit trop souvent la Princesse sa femme. Cela donna occasion à une Pasquinade fort plaisante. On representa la Princesse avec une ligne au milieu du corps, sembla-

ble à celles avec lesquelles on marque à Rome contre les murailles jusqu'où monte le Tibre dans les inondations, avec ce mot : *Ecco dove è arrivato il fiume l'anno tale.*

Le même m'a dit que l'on appeloit à Rome le Palais Barberin, *Mons Martyrum*, à cause de la quantité de monde que les Barberins avoient ruiné pour le bâtir.

¶ M. le Maréchal de Schomberg disoit que les Suisses dans une armée faisoient la même chose que les os dans le corps humain.

¶ Il y a bien des gens qui ne pourroient pas dire *petite Oie* en Latin. C'est *acroteria Anseris. Acroteria* sont les extrémitez. ☞ On pourroit, je l'avoue, dire en ce sens *acroteria anseris*, parce que le mot ἀκρωτήριον, qui vient d'ἄκρον, *extremus*, signifie extrémité. Mais en ce cas là ce ne seroit pas dire *petite oie* en Latin, ce seroit le dire en Grec. On trouve dans les Gloses Τὸ ἄκρον τῶν ὀρνίθων, expliqué par *gilerus Gallinarum*, où les Critiques lisent *gigerus*, le gesier faisant Partie de la petite oie, avec les pieds, le foie, le cou, & les bouts d'ailes. Ακροκώλια seroit bien plus propre pour exprimer cela, qu'ἀκρωτήρια qui est trop

général, au lieu qu'ἀκρωτήρια signifie *extrema membrorum*. Mais ce seroit toujours du Grec. Le mot Latin de *petite oie*, c'est *trunculi anseris*, à l'exemple de Celse qui a dit *trunculos suum*, l. 2. au chap. *Quæ res lenes, quæve acres sint.*

¶ De dix Pontifes qui étoient dans l'Asie Proconsulaire sous les Payens, le Proconsul en choisissoit un chaque année qu'on nommoit Asiarque. On ne laissoit pas de donner le nom d'Asiarque à tous ceux qui l'avoient été : comme on voit par le 19. chp. des Actes des Apôtres, où des Asiarques empêchent S. Paul d'aller à l'amphithéatre d'Ephese. La Vulgate a traduit *Princes d'Asie.* La Syrie avoit de même ses Syriarques ; la Phénicie, ses Phéniciarques ; & ainsi des autres de ces environs. ⁂ Tiré de Saumaise sur Solin pag. 805. de la 1. édition.

¶ Ciceron disoit à Verrès, qui étoit velu comme un Ours, *Ne pilum quidem viri boni habes.* ⁂ Faux. Il faloit dire que Ciceron, dans l'Oraison *pro Roscio Comœdo*, pour tourner en ridicule Fannius Cherea l'accusateur de Roscius, avoit dit faisant son portrait : *qui idcirco capite, & superciliis semper est rasis, ne ullum pilum viri boni habere dicatur.* Façon

de parler proverbiale qu'Erasme n'a point remarquée. Un *poil* de quoi que ce soit, comme on a dit un *brin*, une *mie*, un *grain*, une *goute*. Sarrasin dans sa Pompe funébre de Voiture a dit, en style Pantagruélique, que *Vetturius sembloit niaiser, & n'étoit grain niais.* Un Cordelier en plaisantant disoit : *En notre cave on ne voit goute, en notre grenier on ne voit grain.*

¶ Lorsque des vers sont estimez, & au goût de tout le monde, je dis : Ces vers ont bien pris, par allusion aux arbres, qui étant plantez en bonne terre, y prennent & y viennent bien. Mais lorsqu'ils sont mauvais, & qu'on m'en demande mon sentiment, je réponds alors ce que répondoit M. Chapelain dans une pareille occasion : Ils sont bons, disoit-il, sauf correction. ☞ C'est-à-dire, propres à l'usage que Muret disoit qu'il faloit faire des vers de Laurent Gambara de Bresse, ville d'Italie dans le domaine de Venise. L. P. Sirmond, au rapport de M. Ménage dans son Anti-Baillet pag. 9. du 2. tom. disoit avoir vû dans la Bibliotheque des Jésuites de Rome un exemplaire des Poësies Latines de ce Gambara; au devant duquel Muret avoit écrit de sa main ce distique Léonin :

Brixia vestratis merdosa volumina vatis
Non sunt nostrates tergere digna nates.

Il étoit aisé de répondre ;

Non sunt digna nates equidem mea carmina vestras
Tergere : Sed tua sunt tergere digna meas.

¶ Une Dame fort spirituelle parlant des vers qu'une de ses amies faisoit avec plus de travail & d'étude que de naturel & de génie, dit que c'étoient des eaux de Versailles qui ne couloient pas de source.

¶ Scevole de Sainte-Marthe a fait d'excellens vers Latins. En voici deux qu'il faut savoir par cœur.

Lympha sitim pellit, rabidum levat Aura calorem *,
Vina fugant curas. Amor ipse medetur amori.

¶ Dans le tems que je dis adieu aux Muses, je dis ce mot Grec à M. de Court, Αἰσχρὸν γέρων ποιητής. Un Vieillard ne doit plus s'occuper à faire des vers : Ni à faire l'amour, dit M. de Court, prin-

* Dans l'Eglogue Damœtas

cipalement lorsqu'il commence à se servir de lunettes. C'est le proverbe qui le dit : Bonjour lunettes, adieu fillettes. C'en est fait pour l'amour, il n'en faut plus parler :

Quæ bello est habilis, Veneri quoque convenit ætas :
Turpe senex miles, turpe senilis amor.

☞ Ovid. 1. amor. 9. M. Ménage dans l'Elégie à Sorbiére.

Turpe senex miles, turpe poëta senex.

¶ Ῥόπαλον en Grec, signifie *Massuë*. C'est pourquoi on a appelé *vers Rhopaliques*, ceux dont les mots vont en augmentant de syllabes, ainsi 3. Iliad. 182. Ὦ μάκαρ Ἀτρείδη μοιρηγενὲς ὀλβιόδαιμον. ☞ Jule Scaliger c. 28. du l. 2. de sa Poëtique, dit que ces vers Rhopaliques ont été nommez Euryaliques par quelques-uns, désignant par là Servius à la fin de son *Centimetrum*, où apparemment il avoit lû, *Euryalicus versus*. Vinet a lu dans son exemplaire *Eurypalicus*, Putschius a fait imprimer *Rhopalicus* : & cette leçon seroit préferable à toute autre, si elle étoit fondée sur un manuscrit ; au défaut dequoi celle de Despautère qui porte *Eu-*

ryphallicus peut fort bien être retenue ; l'idée que donne le mot *Euryphallicus* composé d'ἐυρὺς & de φαλλος, ne revenant pas mal à celle de *Rhopalicus*. Il est surprenant que Turnebe & Vinet aient cru que les vers Rhopaliques attribuez à Ausone soient de lui. Joseph Scaliger a eu raison de les rejetter.

¶. Les vers Leonins ne sont pas ainsi appellez de *leo*, comme l'a cru Jule Scaliger dans sa Poëtique, mais d'un certain *Leon* qui en a fait le premier.

☞ Non pas qui en a fait le premier, mais qui s'y est signalé. Voiez du Cange dans son Glossaire Latin barbare au mot *Leonini versus*, & M. Ménage dans ses Orig. Fr. au mot *Leonins*. Jule Scaliger avoue qu'il n'en sçait pas l'étymologie ; & bien loin d'approuver celle de *leo* lion, il la condanne comme mal imaginée.

¶ S. Chrysostome (Tom. V. 396. 19.) dit qu'il y a beaucoup de Princes qui ont la maladie étrange de souhaiter que leurs successeurs soient méchans. Les bons Princes le souhaitent, dit ce Pere, s'imaginant que leur gloire en sera plus grande : Les méchans le desirent, croiant que ce sera un exemple pour appuier leur propre méchanceté.

Villa nitida. C'est une Métairie bien entretenue, dont le revenu est sûr & ne manque pas. Cela est d'Horace.... *Nitidis fundata pecunia villis.* 1. Ep. 15. v. 16.

¶ M. de Balzac m'a extrémement obligé par la peine qu'il s'est donnée de conferer six Manuscrits de Térence, pour me faire plaisir à l'occasion du différend que j'ai eu avec M. l'Abbé d'Aubignac, touchant le Ménédeme de Térence. Dans un de ces Manuscrits qui est fort ancien, il y a une figure qui représente Ménédeme tenant uue pioche en l'air prête à être jettée dans la terre, *ad proscindendam terram.* Ce qui fait voir que je n'ai pas été le premier à croire que Ménédeme travailloit dans le tems que Chremès lui parloit, contre le sentiment de M. d'Aubignac qui a prétendu qu'il étoit nuit, & que retournant des champs il portoit sa pioche sur l'épaule. Mais j'ai fait voir clairement dans un Ouvrage qui fait partie de mes anciens *Miscellanea*, & qui vient d'être réimprimé* séparement en Hollande avec des augmentations, par les termes mêmes de Térence, que ce Poëte suppose que sa piéce commence dans le tems qu'il étoit encore grand jour, & que Ménédeme

* à Utrecht in 12. 1690.

travailloit en son champ lorsque Chremès lui parloit. Le traité est assez gros, parce que j'ai été obligé de prouver contre M. d'Aubignac par l'autorité des anciens mêmes, que la durée des piéces de Théatre s'étendoit à plus de douze heures.

¶ Je suis vieux, je deviens scrupuleux. La vieillesse en verité ne change pas moins l'esprit que le visage. Je n'ai osé lire le livre de l'Abbé d'Aubignac sur le différend que nous avons eu ensemble touchant la régularité de l'Heautontimorumenos de Térence, sans en parler à des Casuistes, & entre autres au P. Jourdan. Quelle foiblesse ! Ovide a dit :

Jupiter è Cælo perjuria ridet Amantum.

On peut dire la même chose des parjures des Gens de Lettres.

¶ Les Armoiries des nouvelles Maisons, sont pour la plus grande partie, les Enseignes de leurs anciennes boutiques.

¶ M. le Présìdent de Bersy avoit une niéce qui étoit allée pour quelque tems à la campagne où elle tomba dangereusement malade. Ceux qui avoient soin d'elle, en donnerent avis à M. de

Bersy, & lui manderent l'état dangereux de la malade, afin de lui envoier quelque habile Médecin. M. de Bersy en fit assembler plusieurs chez lui pour les consulter. M. Vaillant qui étoit de Beauvais se trouva du nombre des mandez. Il voulut dire son sentiment comme les autres, mais à peine avoit-il prononcé quatre paroles, que M. de Bersy lui dit en l'interrompant : *Loquela tua Picardum te facit.* ☞ Allusion aux paroles de l'Evangile : *Nam & loquela tua manifestum te facit.* 26. Matth. 73.

¶ La devise que Mad. Royale, Christine de France, a fait mettre sur des canons qu'elle a fait fondre, est très-belle : *Habet sua fulmina Juno.*

¶ Les lettres qu'Henri IV. écrivoit à ses Maîtresses, sont gardées en Original à la Bibliotheque du Roi. Elles sont vives & agréables, & portent le caractere de son génie. J'en ai lû une entre autres qui est fort belle, & qui finit ainsi : *Garde-toi bien de manquer* * ; *car autrement je te ferai voir que je suis Roi ; & de plus Gascon.*

¶ M. d'Hervart qui avoit acheté la Maison de Saint-Cloud, où est présentement bâtie celle de MONSIEUR, étant

* Au rendez-vous s'entend.

allé voir M. Servien à sa maison de Meudon qui est venue depuis à M. de Louvois, on vint à parler de la beauté de la vûe de ces maisons. M. d'Hervart dit que la vûe de la sienne étoit très-belle. M. Servien soûtint que Meudon étant plus élevé que Saint-Cloud, la vûe de sa maison en étoit incomparablement plus belle, surquoi M. d'Hervart lui dit : Vantez tant qu'il vous plaira votre vûe, je ne donnerois pas la mienne pour la vôtre. Tout le monde sçait que M. Servien n'avoit qu'un œil, & que M. d'Hervart avoit les yeux fort petits, mais très-bons.

¶ Un Boucher qui se mouroit disoit à sa femme : Voi-tu, Françoise, si je meurs, il faut que tú épouses notre garçon Jaques, c'est un bon enfant, & dans notre métier il faut un homme. Helas, dit-elle, tien, j'y pensois.

¶ On conservoit autrefois du vin dans des calebasses, comme on fait encore aujourd'hui : cela se voit par un passage de S. Jerôme sur Jonas, par le quel il se raille d'un Critique qui lui avoit reproché d'avoir traduit dans ce Prophete par le mot d'*hedera*, ce qu'il faloit traduire par le mot de *cucurbita*. Il dit de ce Critique : *Timuit, videlicet, ne, si pro cucurbitis hedera*

nascerentur, unde tenebrosè & obscurè biberet, non haberet.

¶ M. Berthier Evêque d'Utique & Coadjuteur de Montauban, étant à Paris reçut un Courier, qui lui apprit que M. l'Evêque de Montauban étoit malade à l'extrémité. Il prit aussitôt la poste, & arriva à Montauban dans l'espérance certaine de prendre possession de l'Evêché, mais il fut trompé; & M. l'Evêque de Montauban étant revenu de sa maladie, on mit sur la porte de la maison de M. d'Utique son Coadjuteur, ces paroles d'un Pseaume *: *Utique non delectaberis.*

¶ S. Damase Pape avoit un Carósse, comme il paroît par ces paroles qu'Ammien Marcellin, qui véritablement étoit Payen, dit des Papes (car c'étoit S. Damase qui l'étoit de son tems) : *Cum, id adepti, futuri sint ita securi, ut ditentur oblationibus Matronarum, procedantque vehiculis insidentes.* C'est au l. 27e.

¶ Protogéne célebre Peintre de l'antiquité, aiant promis à la Courtisane Phryné de lui donner deux de ses plus beaux tableaux; elle usa de cette adresse pour savoir lesquels étoient les deux meilleurs. Elle lui fit dire que le feu

* Ps. 60. 18.

venoit de prendre proche de son cabinet, & le Peintre s'étant écrié aussitôt: Ah! qu'on sauve le Satyre & le Cupidon, elle les lui demanda quelque tems après, & il ne put les lui refuser. ☞ Ce n'est pas le peintre Protogéne, c'est Praxitèle fameux Sculpteur qui avoit promis à Phryné le plus beau de ses ouvrages. Celle-ci aiant reconnu, par l'adresse ici rapportée, que Praxitèle préféroit son Satyre & son Cupidon à toutes ses autres figures, choisit le Cupidon. Voila comme Pausanias raconte la chose dans ses Attiques.

¶ M. de S.... en 1674. pendant que l'on étoit fort en peine de M. de Turenne, dont on ignoroit les mouvemens, eut la hardiesse & le bonheur de prédire le combat de Seinzheim, & tous les glorieux succès qui le suivirent, un mois avant qu'ils arrivassent. Lorsqu'on en apprit les nouvelles, tout le monde en fut fort surpris, & bien des gens s'imaginérent que M. de S.... n'avoit prédit tous ces évenemens que par les lumiéres de l'Astrologie judiciaire. Le Roi voulut en être éclairci. Il interrogea M. S.... en particulier, & il avoua à sa Majesté que ce n'étoit que les lumieres du bon sens, & une étude exacte

du génie des Généraux & de la nature des armées. Le Roi dit en sortant de son Cabinet : Sans mentir S.... vient de me dire les choses du monde les plus extraordinaires pour un Astrologue. Les Courtisans le prirent dans un sens différent de celui de sa Majesté, & l'approbation prétendue du Roi fit passer S.... pour un second Nostradamus.

¶ J'étois un jour avec M. Salmonet qui a écrit l'Histoire d'Ecosse, & nous plaisantions sur l'inscription que j'avois donnée à ma maison, en l'appellant *l'Hôtel de l'Impécuniosité.* Dans ce tems-là M. le Cardinal de Rets entra. Il n'étoit alors que Coadjuteur : Je viens d'apprendre, me dit-il, le nom que vous avez donné à votre maison. Je vous prie de m'y retenir un appartement. Il nous dit ensuite qu'il venoit de rencontrer M. de Mombazon, qui l'aiant vû en justeau-corps, sur lequel il y avoit de l'or, lui avoit dit tout surpris : Quoi ! mon Prélat, *Non solum in brevibus, sed etiam in doribus.*

¶ Un recueil de Vaudevilles est une piéce des plus nécessaires à un Historien qui veut écrire sincérement. ☞ Lorsque dans l'ancienne Rome on décernoit le triomphe à un Capitaine, les Soldats,

pendant la marche, prenoient la liberté de chanter des Vaudevilles où ils disoient souvent au Triomphateur ses veritez. Tite-Live en divers endroits fait mention de ces chansons militaires qu'il appelle tantôt *solemnes jocos*, tantôt *inconditos versus militari licentia jactatos*, mais il n'en produit aucunes paroles. L'air grave dont il écrivoit l'Histoire, ne lui permettoit pas ces sortes de citations. Suétone plus relâché, & d'autres Historiens venus depuis, sur tout les faiseurs de Mémoires, se les sont permises. Elles sont vitieuses quand elles sont trop longues, ou trop fréquentes, ou trop libres, ou fades. Brantome en fournit de toute espece. Il est bon en général de ne pas ignorer les Vaudevilles, pourvû ou qu'on n'en rapporte point les termes, ou qu'on ne les rapporte qu'à propos. Ces sortes de piéces contiennent quelquefois des particularitez essentielles qui conduisent à la découverte de la verité. Le Noël par exemple, de M. Fieubet donne de grands & sûrs éclaircissemens touchant les opinions des Juges dans l'affaire de M. Fouquet. Un Auteur sensé doit en user dans l'occasion suivant le caractere & le relief de son ouvrage; un grand corps d'histoire demandant d'autres bienséan-

ces, que des vies particulieres.

¶ Jules Scaliger écrivoit ses ouvrages avec tant de justesse, que sa copie & l'imprimé se rencontroient page pour page, & ligne pour ligne: on en a voulu dire autant de M. de Varillas. Si cela est vrai, ce n'étoit pas par un esprit géometrique dont on ne l'a jamais accusé. ☞ Il est dit au mot *Scaliger*, dans le *Scaligerana secunda*, que Jule écrivoit fort bien, quoiqu'il ne se servît que des deux doigts, du petit & du pouce, la goute aiant rendu les autres inutiles; à quoi l'on ajoute que ce qui faisoit que ses livres étoient toûjours imprimez correctement, c'est qu'il écrivoit très-bien ses copies. Mais il n'y est fait nulle mention, au moins par rapport à lui, de cette justesse dont il est ici parlé. Elle y est attribuée à Joseph Scaliger qui écrivoit si également, que Patisson, à ce que disoit Pierre Du Puy, imprima pour la premiere fois le livre *de Emendatione temporum*, sur la copie écrite de la main de l'Auteur, page pour page.

¶ M. Faure ne fut avoué de personne lorsqu'il fit ôter du livre de M. Bigot la lettre de S. Jean Chrysostome. Elle n'auroit pas fait tant de bruit. On ne put s'empêcher de crier contre une

conduite si peu sincere, & où la politique du Censeur avoit plus de part que le zele de la verité. Le P. Hardouin a répondu aux inductions que les Protestans en vouloient tirer, & il se trouve, selon ce Pere, que cette lettre ne fait rien pour eux. Ce livre de M. Bigot étoit le texte Grec de la Vie de S. Chrysostome écrite par Palladius, dont on n'avoit pas la traduction Latine d'Ambroise de Camaldoli. Emeric Bigot dans l'édition qu'il en donna l'an 1680. à Paris, y joignit de sa façon une version nouvelle. Il avoit dessein de publier dans le même volume le texte Grec de la lettre de S. Chrysostome à Césarius, mais les examinateurs, du nombre desquels étoit M. Faure, s'y opposérent.

¶ M. Foucher, Chanoine honoraire de la sainte Chapelle de Dijon, sçait parfaitement l'histoire des Philosophes. Il le fait bien voir dans son *Histoire des Academiciens*, qui est un Ouvrage admirable, & qui lui donnera une grande réputation lorsqu'il sera achevé. Je suis ravi de ce qu'il a conceu ce dessein: Personne n'est plus capable que lui de le bien executer. Si mon Diogene Laërce, que l'on imprime en Hollande, n'é-

toit pas si avancé, on y pourroit joindre cette histoire, aussi bien que les remarques de M. Lantin. Néanmoins il me semble que cela doit être separé, car son dessein est de suppléer à celui de Diogene Laërce, & sa vûe est plus étendue que la mienne, qui se renferme uniquement au sentiment particulier de cet Auteur. Cependant nous aurions besoin d'une histoire universelle de toutes les Philosophies jusqu'à notre siecle. J'ai fait l'histoire des femmes Philosophes, je voudrois bien encore qu'on eût fait celle des hommes. Un Anglois en a commencé quelque chose, & j'apprens que l'Auteur * de la Bibliotheque universelle y travaille à Amsterdam.

¶ M. le Gouz Conseiller au Parlement de Bourgogne, me demandoit un jour qui étoient ceux que je croiois les plus versez dans l'histoire des Philosophes, & dans le discernement de leurs Sectes. Je lui dis que je n'en connoissois pas de plus habiles sur cette matiére, que M. Huet Evêque d'Avranche, & M. Foucher.

¶ Au sujet de la lecture que j'ai faite du second livre des Dissertations de M. Foucher sur la Recherche de la verité;

* M. le Clerc.

je lui disois derniérement que je trouvois qu'il avoit renfermé beaucoup de choses en peu de mots, que je ne m'étois jamais beaucoup attaché à cette matiere, mais que je croiois qu'elle devoit être épuisée. Depuis le tems que les hommes la recherchent, ajoûtai-je, il me semble qu'ils devroient l'avoir trouvée. L'art de trouver la verité, me dit-il, est semblable à celui de lire & d'écrire; il faut toûjours revenir aux principes comme on revient à l'alphabet. Néanmoins, lui repliquai-je, nous avons des grammaires complettes & achevées dont on convient, mais nous n'avons point de philosophie. Cela est vrai, reprit M. Foucher, & cela vient de ce que les meilleurs Philosophes, qui sont les Académiciens, à ce que je prétens, n'ont point écrit à cause des superstitions qui regnoient en leur tems: mais maintenant nous avons plus d'avantage, & il est nécessaire de travailler à une *Grammaire des Idées*; car après tout, les idées composent les paroles & le langage de l'esprit. Or cette grammaire est proprement la Logique de Anciens que nous avons perdue, & qu'il est important de rétablir. Sans cela jamais les Philosophes ne pourront s'accorder entre eux, au

lieu

lieu que la Logique vulgaire que l'on enſeigne dans les Ecoles, n'eſt bonne que pour exprimer les veritez que l'on connoît déja, & non pour commencer à découvrir celles qu'on ne connoît pas encore. Autre choſe eſt de bien dire ce que l'on penſe, autre choſe eſt de bien penſer comme on le doit ; en quoi il eſt clair que l'on a beſoin de deux Logiques, dont l'une enſeigne à découvrir la verité, & l'autre à la bien exprimer par nos paroles. L'une à bien penétrer les principes ; & l'autre à bien tirer les conſéquences. Pour moi, lui dis-je, j'ai vû le livre du Pere Malbranche contre M. Arnauld ſur ce ſujet. Mais je n'y comprens rien, & quantité de gens m'ont dit la même choſe ; c'eſt un grimoire tout particulier aux Philoſophes. Il n'y a en cela, me dit-il que le mot d'idées qui nous effraie. Il ne s'agit pas dans ces livres des idées abſtraites, que l'on prend ordinairement pour des chiméres ; mais des premiéres conceptions ou notions des êtres qui ſont au monde ; & enfin de la connoiſſance de nous-mêmes & de notre propre entendement.

¶ M. R.... qui a fait le voiage de Rome, diſoit dernierement qu'en paſſant dans une ville d'Italie, il avoit été

voir les Peres de l'Oratoire chez qui il avoit été très-bien reçu. L'envie que j'avois, me disoit-il, de faire connoissance avec les honnêtes gens de cette compagnie, me fit rester avec eux pendant un tems assez considerable pour les connoître à fond. C'est une Maison d'où l'on peut dire qu'il est sorti de grands hommes, & qui n'a commencé à déchoir de cette réputation que depuis qu'ils ont souffert que quelques-uns des leurs aient donné dans les nouveautez les plus bisares, & dans les opinions les plus nouvelles. Lorsque le Jansenisme parut, il trouva chez eux ses plus hardis défenseurs, & le Pere *Desmares* se mit en campagne pour l'aller soûtenir à Rome. A peine la Philosophie de Descartes fut-elle publiée dans le monde, qu'ils l'adoptérent ; & j'ai vû une lettre imprimée en très-beau Latin d'un de leurs jeunes Freres, qui demandoit permission de la professer avec deux cens de ses confréres. Enfin dès que quelques Docteurs ont fait une querelle à quelques Religieux François pour soixante ou quatre-vingt propositions extraites de leurs livres, & qu'ils ont voulu les faire condanner par un Pape ; aussitôt un de leurs Peres écrit à son Général *Mitte me*, &

se fait députer pour aller à Rome. Un autre qui passe chez eux pour un oracle, a fait un livre exprès pour prouver que l'on voioit Dieu intuitivement dans cette vie. Le P. *Bramanchelli* a encheri par dessus : car non seulement il prétend que l'on voit clairement en cette vie l'essence divine, & que nous regardons Dieu face à face ; mais il soûtient même que tous les corps que nous voions, nous ne les voions que dans l'essence divine. Un autre * s'est mis en tête de faire la Critique de l'Ecriture sainte, & il ne tient pas à lui que nous ne croiïons que le Pentateuque n'est pas de Moïse, & que tous les Livres de l'Ecriture ne sont que des extraits abrégez des Registres publics de la Synagogue. Enfin le Pere Thomassin a fait ses *Mémoires sur la Grace*, où l'on ne comprend rien. Il n'est ni dedans ni dehors ; & selon lui Molina & Alvarez, Scot & S. Thomas, les Peres Grecs, & S. Augustin, n'ont qu'un même sentiment sur la Grace. Mais ce qui vous surprendra davantage, c'est que lorsque je suis parti, il alloit faire imprimer deux gros volumes des Etymologies de toutes les Langues, où il prétend, que comme

* Le P. Simon sorti pour cela de l'Oratoire.

tout vient d'Adam, auſſi toute langue vient de l'Ebreu ; & que le Bas-Breton & le Chinois, l'Eſclavon & l'Arabe, l'Anglois & le Latin, l'Italien & l'Allemand, l'Iroquois & le Grec, le Canadois & le François, & généralement toutes Langues, viennent, plus clair que le jour, de l'Ebreu, quoiqu'elles n'aient pas le moindre rapport entre elles, & que les Ebreux n'entendiſſent rien même dans le Syriaque.

☞ Ce conte eſt original.

NASUS PREHENSUS.

Clyſtere nuper duriuſculam paulo
Alvum parabat ſolvere ille præpinguis,
Pendente notus ille triplici mento
Thelemiani Bufalus gregis Præſul.
Obverterat jam terga fuſus in ſpondâ,
Et jam renudans ſpatia vaſta lumborum
Oculis gemellum porrigebat umbonem.
Adrepit humilis pone cum tubo ſervus,
Cæcamque tentat praviâ manu fruſtra
Symplegadem laxare : ſpiſſior moles
Obſtat, nec unùs fiſtulam ſimul dextrâ
Tenere, clauſtra nec ſimul poteſt lævâ

Dispescere. Ergo qui ferant laboranti
Opem ministro, pressiusque conclusas
Utrinque reserent viribus fores junctis,
Duos vocari Præsul imperat Fratres.
Vocantur, adsunt; occupat suam quisque
Trahitque partem, medius interim cannam
Dum famulus aptat capite propius admotâ.
Res tota procedebat hactenus bellè,
Ingente bini cum repente correpti
Risu Sodales, qui Patris recludebant
Postica, jusso muneri haud pares ultra,
Quas continebant, brachiis remisere
Valvas solutis, unde tam cito nisu
Hiatus in se rediit, ut miser servus
Coëunte bifidâ deprehensus in portâ
Diu retentum vix reduxerit nasum.

¶ Lorsque le Duc de Savoie vint en France en 1600, Henri IV. le mena au Parlement, comme au plus magnifique spectacle que l'on pût voir à Paris. On devoit plaider ce jour-là une des plus belles causes que l'on eût entendues depuis longtems. Le Roi prit cette

occasion, & fut avec le Duc de Savoie se placer dans la Lanterne de la Grand-Chambre. Quand le premier Avocat eut parlé : Il a raison, dit le Duc de Savoie, assurément l'autre perdra sa cause. Vous ne savez pas encore ce que c'est que nos Avocats, lui dit le Roi, donnez-vous patience. Effectivement, quand l'autre Avocat eut plaidé, il tomba d'accord qu'il ne savoit à qui des deux Parties donner le droit.

¶ M. le Cardinal de Rets nous pria un jour M. Salmonet & moi de l'accompagner dans une visite de conséquence, nous n'osâmes le refuser. Il nous quitta en entrant chez la personne, & nous dit qu'il ne seroit qu'un moment, mais il nous oublia. Alors je dis à M. Salmonet : Je crois que son Eminence n'y pense pas, si elle croit nous prendre pour des *Induti*, elle se trompe fort, nous ne sommes pas propres à faire ce personnage. On appelle *Induti* les Diacres qui assistent un Archevêque quand il officie pontificalement ; ils ne font aucune fonction, & font a l'Autel ce que les *personæ mutæ* font sur le théatre.

¶ M...... eut une affaire fâcheuse pour laquelle on décreta contre lui. On

sur le lieu où il s'étoit caché ; & un jour qu'il alloit de ce lieu à une Eglise voisine, on lui mit la main sur le collet. Il se défendit, & à la faveur d'un secours, il se sauva, non sans avoir été bien maltraité. Il prit soin de cacher cette circonstance, & disoit pour la couvrir qu'il avoit été ainsi maltraité par des voleurs en passant dans une forêt. On sut à la Cour la verité de la chose, & un jour M. le Prince de Guemené passant avec lui sur le Pont S. Michel lui dit, en lui montrant la barriére des Sergens : Monsieur, voila la forêt où vos voleurs se retirent.

¶ M. Petitpied Chanoine de Notre-Dame de Paris, a fait autrefois une action de générosité en faveur de M. Cotelier, qui l'avoit reçu Maître-ès-Arts. Il lui abandonna sans aucune charge, la dignité de Théologal de Bayeux dont on l'avoit revêtu. Ce fut M. de Launai Professeur en Droit François qui en fit la proposition, & qui la fit accepter à M. Cotelier, qui depuis la résigna à un autre, à la charge d'une pension.

¶ M. H.... Bailli du Chapitre de ... aiant épousé une jeune & belle femme, fut rencontré de grand matin par un de ses amis deux jours après son mariage.

Son ami lui demanda quelle affaire l'obligeoit à sortir si matin. Aucune, lui repartit M. H.... je me leve seulement pour me délasser. ☞ Verville, chap. 61. de son Moyen de parvenir, dit que les nouveaux mariez se levent matin pour se reposer, ce que j'ai ainsi tourné en Epigramme.

Luce vigil prima, studiorum, ut credis, amor,
Vir quoties surgit, Calliodora, tuus.
Increpitas toties, parcatque ut viribus, instas,
Ne-ve operi tanta sedulitate vacet.
Falleris; in lecto qui te sic mane relinquit,
Non hic quærit opus, Calliodora: fugit.

☞ D'un Rustre & de Chopin.

Un jeune rustre à l'Avocat Chopin
Faisoit un jour cette belle harangue:
J'ai su, Monsieur, qu'étiez un grand Latin,
Et qu'à plaider vous aviez bonne langue:
Or désirant avoir enfans d'esprit,
Bien humblement du meilleur de mon ame
Prier vous viens d'en faire un à ma femme.

Le bon Chopin à ce discours sourit.
Ami, dit-il, onc en ce ne fus maitre,
Les enfans miens sont tous de francs niais.
En-da, Monsieur, répond l'homme champêtre,
Ce n'est pas vous qui les avez donc faits.

¶ Il arriva hier à M..... une petite avanture que j'appelle disgrace pour un vieillard, de laquelle il s'est tiré en galant homme. Il loge chez un Marchand, & la petite fille de ce Marchand lui fait amitié, & l'appelle son mari. Il revint hier de la Campagne, & cet enfant fut pour lui faire fête & le baiser; Mon Dieu, lui dit-elle, mon mari, vous n'avez plus que deux dents. Vous me faites grace, lui répondit-il en riant, je n'en ai plus qu'une. ☙ Un homme à marier disoit, lorsqu'il prendroit femme, qu'il ne la choisiroit ni trop vieille ni trop jeune. Quelque tems après il se maria. Un de ses amis en aiant appris la nouvelle, demanda l'âge de la mariée. Devinez, lui répondit-on, elle n'a pas deux dents en bouche. Ah dès là, repliqua l'autre, notre ami ne nous a pas tenu parole, puisque, sur ce que vous me dites, il faut que sa femme soit ou

trop jeune ou trop vieille. C'est ce qu'a dit Jean Voulté (Vulteius) *l.* 4. *Hendecasyllab.* en ces vers.

Cantas carmine quod mihi dicasti,
Uxorem juvenem nimis, nimisve
Canam ducere nolle; qualis ergo est
Nupsit quæ tibi proximis diebus,
Cujus non duo sunt in ore dentes?
Aut anus nimis, aut nimis puella est.

¶ Deux amis firent partie pour aller trouver M. G.... à sa maison de campagne, où ils se faisoient fête de passer au moins huit jours agréablement & d'être bien regalez, mais il les trompa bien; car à peine furent-ils entrez, que s'entretenant de ce qu'il leur étoit arrivé en chemin, ils dirent entre autres choses, qu'ils avoient vû de très-beau bled en venant; M. G..... leur dit aussitôt: Vous en verrez demain de bien plus beau en vous en retournant.

¶ Un Prélat qui me devoit une pension de beaucoup d'arrerages, étant tombé dangereusement malade; son valet-de-chambre à qui j'en demandois des nouvelles, me dit qu'on parloit de le

faire confesser : Je m'oppose à son absolution lui dis-je. ☞ Cela revient à peu près à ce petit conte d'un créancier & de son débiteur.

Blaise voïant à l'agonie
Lucas qui lui devoit cent francs,
Luï dit, toute honte bannie,
C'a payez-moi, vîte, il est tems.
Laissez-moi mourir à mon aise,
Répondit foiblement Lucas.
Oh parbleu, vous ne mourrez pas
Que je ne sois payé, dit Blaise.

¶ Un Religieux prêchant la Madeleine à Beauvais, s'arrêta fort sur le malheur des filles qui l'imitent dans sa vie sans vouloir lui ressembler dans sa pénitence. Il les exhorta toutes à faire dire des Messes, les unes à la Vierge pour les conserver dans un état pur, & les autres à la Madeleine pour les retirer de leurs malheureuses inclinations. Au sortir de la Chaire une fille l'arrêta pour le prier de lui en dire une ; Desquelles lui dit-il, voulez-vous ? Belle demande, lui répondit-elle, de la Vierge ; mais prenez garde, reprit-il : Hé bien, ajoûta la bonne fille, mêlez-y un peu de la Madeleine. ☞ On a mis ce conte en

vers. Le voici tel qu'on me l'a donné.

Rabelais Curé de Meudon
Mariant à Lucas Jaqueline Bridon,
Il la prit à l'écart, & lui dit : Jaqueline,
Ce n'est pas avec moi qu'il faut faire la fine,
As-tu ton pucelage ? ou bien ne l'as-tu pas,
Oui Monsieur, je l'avon, Dieu marci, lui dit-elle;
Tant mieux, reprit-il, si tu l'as.
Quand on marie une pucelle,
C'est aux Vierges avec raison
Qu'on doit adresser l'Oraison;
Que si tu ne l'as pas, il faut changer de style,
C'est à la Madeleine à qui l'on a recours,
Autrement tu mourrois au plus tard dans huit jours.

Votre sarmon est inutile,
Je n'avon rian du tout à craindre sur ce point.
Dites sans barguigner la priere des Vierges,
Et je vous répon bien que je n'en mourrons point.

Pendant qu'on allumoit les cierges,
Pour ne rien donner au hazard
Dans une rencontre pareille,
Jaqueline à son tour le tirant à l'écart,
Et lui chuchetant à l'oreille:

Quoique j'aion toujours consarvé notre bonneur,
Et que j'en soion bian garder cartaine,
N'importe, marmotez, lui dit-elle, *Monsieur,*
Un tantet de la Madeleine.

¶ A la mort de Madame la Dauphine, les Compagnies furent reçues à haranguer le Roi. Un jeune Magistrat entre autres en prononça une, dont on fut fort content. Peu de jours après une de ses parentes se trouva dans une compagnie où elle ne manqua pas de vanter la harangue de son parent. La femme d'un autre Magistrat qui devoit haranguer dans peu, voulant rabatre sa vanité, lui dit: Madame, ne faites pas tant la fiere, nous aurons aussi une harangue du bon faiseur.

¶ M. de Launai disoit qu'un bon livre & un grand Seigneur devoient avoir une bonne table. Il disoit aussi en parlant des Romains, qu'ils avoient été de fort honnêtes gens dans le particulier, mais de grands tyrans dans les affaires d'Etat; & qu'il s'étoit fort étonné du desir insatiable qu'ils avoient eu de s'agrandir, qui à la fin a été la cause de leur perte.

☞ C'est quelque chose de bien froid que l'équivoque de *Table, index alphabeticus*, à *Table, mensa*. Et *Barbier Daucourt* qui s'est ainsi joué sur ce mot, dans ses

sentimens sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugéne, en a été repris avec raison.

¶ Je ne me souviens point du nom de celui qui a fait cette Epitaphe d'Erasme.

Hîc jacet Erasmus, qui quondam bonus erat mus;
Rodere qui solitus, roditur à vermibus.

Il y a, comme vous voiez, deux grosses fautes de quantité qu'il semble que l'Auteur ait bien reconnues; & quand on lui demandoit pourquoi il avoit fait la premiere syllabe de *vermibus* brève; c'est, répondoit-il, que dans le premier vers j'ai fait la premiere syllabe de *bonus* longue. ☞ Tabourot, des Bigarures duquel, au chap. des Epitaphes, cet article est emprunté, rapporte deux autres vers tout semblables d'un homme qui envoioit un levraut à un de ses amis:

Lardatum mitto tibi, dulcis amice, leporem
Qui fertur à famulo, dulcis amice vale.

Où, pour réparer la seconde de *leporem* longue, l'Auteur avoit affecté de faire la premiere de *fertur* brève. C'est ainsi qu'au rapport de Domenichi pag. 1. de ses *Fa-*

cetius, Marco de Lodi aiant présenté un Sonnet de sa façon à Clement VII. & le Pape aiant dès le premier quatrain trouvé un vers trop court d'une syllabe; Que cela, saint Pere, lui dit-il, ne vous arrête pas, vous pourrez dans la suite en trouver quelque autre trop long qui suppléera au défaut.

¶ M. P..... se disoit Auteur d'un Ouvrage que M. de Benserade avoit fait. On demandoit à celui-ci ce qui en étoit: Je l'ai fait, répondit-il, mais il est à son service.

¶ On peut dire que Pâris avoit été le plus heureux de tous les hommes. Il avoit joui de la plus belle femme de son tems, & avoit tué le plus vaillant de tous les Grecs.

¶ Un Marchand aiant fait naufrage sur un vaisseau, laissa par sa mort de grands biens à un jeune fils qu'il avoit. Le fils dans la suite voulut continuer le même negoce, & courir les mers. Un de ses amis lui représenta en vain ce qui venoit d'arriver à son pere; & sans lui cacher que son grandpere avoit péri de la même maniere, il lui dit qu'il devoit apprehender un sort pareil. Mais le jeune homme sans s'étonner: Je vous prie, dit-il à son ami, de me dire où sont morts

votre pere & votre grandpere? Dans leurs lits, lui répondit l'autre; & comment, ajoûta-t-il, osez vous après cela coucher dans un lit?

¶ Caliste II. du nom, Pape, nommé Gui, cinquiéme fils de Guillaume de Bourgogne, grand Capitaine, & qui pour son courage fut surnommé *Teste-hardie*. Ce Pape, dis-je, est celui qui en 1119. ou 1120. sacra l'Eglise & le Cimetiére de Fontévrault, & qui approuva & confirma les Constitutions de Pétronille, premiere Abbesse de Fontévrault, & qui en 1119. dédia l'Eglise de l'Abbayie de Ronceray de la Ville d'Angers: & prêcha ensuite sur la tombe du Cimetiére de S. Laurent, remettant à tous ceux qui auroient assisté à cette Dédicace, & à tous ceux qui assisteroient à l'avenir à la Fête de cette Dédicace, la septiéme partie de leurs pechez. La Bulle de ce Pape est datée de 1119, mais le Martyrologe de Fontévrault met cette Dédicace en 1120.

¶ Cela me fait souvenir de ce que le Pape Urbain II. fit étant en France. La petite Chronique d'Anjou dit qu'étant le 26. Février 1096. à Vendôme, il y consacra le Crucifix de l'Abbayie de la Trinité, remettant la septiéme par-

tie des pechez de ceux qui célébreroient tous les ans cette consécration. Ce qui ne doit pas paroître étrange, puisqu'en 1095. étant à Maguelonne, où il resta cinq jours à la priére de l'Evêque, il y consacra l'Isle de Maguelonne, & donna l'absolution de tous les pechez de ceux qui étoient & qui seroient enterrez dans cette Isle. Quelques mois auparavant étant à Plaisance il y tint un Concile en la même année 1095. dans lequel il fit plusieurs belles Constitutions; entre autres que nul ne seroit admis aux Ordres sacrez sans titre, c'est-à-dire sans bénéfice. De Plaisance il passa en France, pour solliciter lui même tous les Princes à se croiser pour la délivrance de la Terre-Sainte. Il tint pour cela un Concile à Clermont en Auvergne, où la Croisade fut résolue. Là entre les Réglemens qu'il fit, il ordonna qu'on ne prendroit point d'argent pour les batêmes, ni pour les sepultures; qu'on ne pourroit avoir un Evêché & une Abbayie en même tems; & qu'aucun, sans dispense du Pape, ne seroit fait Evêque, s'il n'avoit de la naissance. C'étoit en ce tems-là la pratique de France. Il se fit couronner en l'Eglise de Saint-Maurice de Tours, qui avoit été origi-

nairement dediée à S. Gratien, dont elle porte encore le nom présentement. Au retour de la Procession qui se fit ensuite de son Couronnement, il fit présent à Foulque, d'une fleur d'or qu'il avoit dans la main. Depuis ce tems-là les Papes ont coûtume de donner ou d'envoier aux Rois & aux Princes des fleurs d'or; & le Pape Alexandre III. vers l'an 1163, *rosam auream quam gestavit, Dominicâ quâ cantatur* Lætare Jerusalem, *Ludovico Regi Francorum transmisit.* ☙ Tiré de M. Ménage chap. 16. du l. 3e de son Hist. de Sablé.

¶ La Chronique d'Alberic en 1087. *Magister Endo*, parlant du Pape Urbain II. *sedit annis decem, mensibus quatuor, natus de Castellione super Matronam, filius Domini de Lageri. Habuit fratrem Joibertum, qui dedit corporale pro reliquiis, quo vilipendente, corporale incidit, & sanguis inde exivit: qui adhuc reservatur apud Lageri.* ☙ M. Ménage rapporte cet extrait pag. 82. de son Hist. de Sablé, à la marge.

¶ L'Auteur du livre intitulé *Roma antica e moderna*, a confondu par une faute considérable le *Mont Pincius* de Rome, avec le lieu appellé *Pinci*, proche de la Ville de Nole dans la Campagne, où S. Felix Pré-

tre de Nole, est mort. La neuviéme Leçon du Bréviaire de Paris, du 14. Janvier, jour de la Fête de ce Saint: *Recusato urbis Episcopatu obdormivit in Domino; sepultusque est prope Nolam, in loco quem* in Pincis *appellabant.* Il n'y a jamais eu de lieu à Nole, ni près de Nole, appelé *Pinci.* La méprise vient des Martyrologes de Béde & d'Adon, qui n'ont pas distingué Félix Prêtre de Nole enterré à Nole, d'un autre Felix enterré à Rome au lieu dit *in Pincis*, par corruption de *Pinciis*, pour désigner l'endroit où étoit *domus Pinciorum*, le Palais Pincien, dont parle Anastase le Bibliothecaire dans la vie du Pape Sylvére. C'est donc, non pas M. Ménage, mais l'Auteur de cet article, quel qu'il soit, qui se trompe. La leçon qu'il cite du Bréviaire de Paris du 14. Janvier, Fête de S. Félix, a été corrigée dans une édition postérieure. Il ne paroît pas que Du Cange ait bien sû ce que c'étoit *in Pincis*, lorsqu'en son Glossaire bas-Latin au mot *Pinca* il se contente de citer ces paroles de *Petrus de Natalibus* l. 2. c. 73. *Felix Presbyter & Martyr, pro nomine dicitur in Pincis, à subulis quibus passus perhibetur, nam Pinca dicitur subula*; ne prenant pas garde que *Petrus*

de Natalibus, & près de cent ans avant lui, Jaques *de Voragine*, dans sa Legende dorée, n'ont donné cette ridicule explication du mot in *Pincis*, que parce qu'ils ignoroient la véritable, qui est celle que j'ai rapportée. Voiez le Pere Fronteau page 10. & 11. de son *Kalendarium Romanum*.

¶ Le bon homme M. de la Roque étoit fort mécontent de Mess. d'Harcourt-Beuvron, qui ne l'avoient pas paié à son gré de l'Histoire Généalogique de leur Maison, qu'il a faite avec beaucoup de travail & de dépense. Pour s'en venger, il disoit par tout : *On pourra écrire contre moi.* C'étoit de lui-même dont il prétendoit parler, car il fut sur le point de se réfuter & de détruire les titres qu'il avoit produits.

¶ Un Gruier ou Juge des Eaux & Forests, qui n'avoit guére de pratique, prétendoit, pour étendre sa Juridiction, que quand on avoit donné des coups de bâton à un homme, il en devoit connoître, parce que le bâton se tiroit des Forêts ; & par la même raison, que lorsque l'on jettoit de l'eau sur quelqu'un par la fenêtre, sans crier gare, cela regardoit encore.

¶ Besly dans son Histoire des Com-

tes de Poitou, page 82. s'eſt trompé lorſqu'il a dit, en parlant de Joachim du Bellay, qu'il étoit bâtard. Joachim du Bellay étoit fils légitime de Jean du Bellay Sieur de Gonnor, & de Renée Chabot Dame de Liré.

¶ M. de la Bruyere dit en parlant des Grands, que leur avantage ſur les autres hommes eſt immenſe, par l'endroit d'avoir à leur ſervice des gens qui les égalent par le cœur & par l'eſprit, & qui les paſſent quelquefois. Cela eſt beau. Miguel de Cervantes fait dire la même choſe à peu près à Dom Quichote, ſi je ne me trompe, dans le chap. 31. Part. 2. *Y que una de las ventajas mayores quellevan les Principes a los demas hombres, es que ſe ſirven de criados, tan buenos como ellos.* C'eſt à-dire, qu'un des plus grands avantages que les Princes aient ſur le reſte des hommes, c'eſt d'avoir à leur ſervice des gens qui valent autant qu'eux.

¶ M. de la Bruyere a fait le portrait de M. de Santeuil ſous le nom de *Théodas.* Il dit de lui, qu'il a comme deux ames qui ne ſe connoiſſent pas, qui ont chacune leur tour & leurs fonctions ſéparées. Quand le Duc, dans Dom Quichote voit le Heros du Roman raiſonner ſi ſagement de tout, où il n'eſt

pas question de Chevalerie, & si ridicule d'ailleurs par tout, où il s'agit de Fées, d'enchanteurs, & d'Amadis, il dit de même qu'il y a deux ames dans Dom-Quichote dont la nature & les fonctions sont différentes. Je m'étonne qu'on n'ait pas encore fait le portrait de M. de la Bruyere, lui qui se fait une occupation de faire celui des autres. Il y en a de ceux qu'il a dépeints qui n'en doivent pas être fort contens. Il n'y a pas longtems qu'il m'a fait l'honneur de me venir voir, mais je ne l'ai pas vû assez de tems pour le bien connoître. Il m'a paru que ce n'étoit pas un grand parleur.

¶ Tout le monde convient que M. d'Ablancourt a fait des traductions excellentes, & qu'il avoit un génie particulier pour notre langue; cependant il y a des choses qu'il auroit pû mieux traduire, & il est aussi moins excusable qu'un autre d'avoir fait de grands vers dans sa traduction de l'Afrique de Marmol, lui qui avoit l'oreille si fine: Par exemple cet endroit où il dit: *Jusqu'à ce que Dom Jean premier Roi de Castille.* Il écrit par tout *Dom Jean*, mais bien des gens sont d'avis qu'il faut dire *Dom Jouan.*

M. d'Ablancourt dans un autre endroit de cette Histoire dit: *Après avoir*

ramassé *le Corps du Général, on en voulut élire un autre en sa place.* Il faloit dire, *Après avoir* emporté *le corps &c.* Les Parisiens disent, *Ramassez* votre coëffe & votre chapeau ; mais à la Cour on dit : *Amassez* votre coëffe, *amassez* votre chapeau.

¶ Il dit aussi dans cette Histoire : *Il y a grand nombre de gros & menu bêtail.* Il y a deux fautes considerables dans ce peu de mots. La premiere est que *grand nombre* ne se peut dire que d'un plurier ; car on dit *grand nombre d'écus & de pistoles*, mais on ne peut pas dire *grand nombre d'or & d'argent.* La seconde est qu'il faloit répéter l'article *de*, & dire *beaucoup* de *gros &* de *menu bêtail.* Il dit aussi : *Ils sont riches en gros & menu bêtail.* Il faut dire, *en gros & en menu bêtail* : de même que l'on dit, *en gros & en détail*, à peine d'un barbarisme.

M. d'Ablancourt dit aussi dans le même Ouvrage, en parlant de deux Mores qui aspiroient à l'autorité souveraine, *qu'ils faisoient de grandes offres aux Portugais pour en être aidez, chacun contre son rival.* Il me semble que le mot de *concurrent* n'auroit pas été mauvais, au lieu de celui de *rival* que l'on n'emploie ordinairement que dans les affaires d'amour :

& une personne me disoit dernierement qu'outre le mot de *concurrent* que je crois le meilleur, il y avoit encore celui de *compétiteur*; & de plus qu'il ne faloit pas s'imaginer pouvoir défendre le mot de *rival* dans le sens de M. d'Ablancourt, par l'étymologie ni par l'exemple des Latins, car toutes ces connoissances ne servent la plûpart du tems qu'à faire mal parler.

☞ Gabriel Naudé qui dans son Dialogue de Mascurat & de Saint-Ange a discouru fort au long de la Poësie Burlesque, & de ses differens styles, ne paroît pas en avoir connu un qu'on pourroit fort bien, ce me semble, appeller le style *niais*, tel qu'est celui de la chanson intitulée *le fameux la Galisse*, homme imaginaire, dont on a pris plaisir de faire en cinquante quatrains la description suivante.

LE FAMEUX LA GALISSE.

Messieurs, vous plait-il d'ouïr
L'air du fameux la Galisse,
Il pourra vous rejouir,
Pourvû qu'il vous divertisse.

La Galisse eut peu de bien
Pour soûtenir sa naissance;
Mais il ne manqua de rien
Dès qu'il fut dans l'abondance.

Bien

Bien instruit dès le berceau,
Jamais, tant il fut honnête,
Il ne mettoit son chapeau,
Qu'il ne se couvrît la tête.

Il étoit affable & doux,
De l'humeur de feu son pere,
Et n'entroit guére en couroux,
Si ce n'est dans la colere.

Il buvoit tous les matins
Un doigt tiré de la tonne,
Et mangeant chez ses voisins,
Il s'y trouvoit en personne.

Il vouloit dans ses repas
Des mets exquis & fort tendres,
Et faisoit son mardi gras
Toûjours la veille des Cendres.

Ses Valets étoient soigneux
De le servir d'andouillettes,
Et n'oublioient pas les œufs
Sur tout dans les omelettes.

De l'inventeur du raisin
Il révéroit la mémoire,
Et pour bien gouter le vin
Jugeoit qu'il en faloit boire.

Il disoit que le nouveau
Avoit pour lui plus d'amorce,
Et moins il y mettoit d'eau,
Plus il y trouvoit de force.

Il consultoit rarement
Hippocrate & sa doctrine,

Et se purgeoit seulement,
Quand il prenoit médecine.

Au piquet par tout payis
Il jouoit suivant sa pante,
Et comptoit quatre-vingt dix,
Lorsqu'il marquoit un nonante.

Il savoit les autres jeux
Qu'on joue à l'Académie,
Et n'étoit pas malheureux,
Tant qu'il gagnoit la partie.

On s'étonne sans raison
D'une chose très-commune:
C'est qu'il vendit sa maison,
Il faloit qu'il en eût une.

Il aimoit à prendre l'air
Quand la saison étoit bonne,
Et n'attendoit pas l'hyver,
Pour vendanger en automne.

Il épousa, ce dit-on,
Une vertueuse Dame.
S'il avoit vêcu garçon,
Il n'auroit point eu de femme.

Il en fut toûjours cheri,
Elle n'étoit point jalouse;
Si-tôt qu'il fut son mari,
Elle devint son épouse.

Il passa près de huit ans
Avec elle fort à l'aise,
En eut jusqu'à huit enfans,
C'étoit la moitié de seize.

On dit que dans ses amours
Il fut caressé des belles,
Qui le suivirent toûjours,
Tant qu'il marcha devant elles.

D'un air galant & badin
Il courtisoit sa Caliste,
Sans jamais être chagrin,
Qu'au moment qu'il étoit triste.

Il brilloit comme un Soleil,
Sa chevelure étoit blonde :
Il n'eût pas eu son pareil,
S'il eût été seul au monde.

Il eut des talens divers,
Même on assure une chose,
Quand il écrivoit en vers,
Qu'il n'écrivait pas en prose.

En matiére de rebus
Il n'avoit pas son semblable :
S'il eût fait des impromtus,
Il en eût été capable.

Il savoit un triolet
Bien mieux que sa patenôtre,
Quand il chantoit un couplet,
Il n'en chantoit pas un autre.

Il expliqua doctement
La physique & la morale,
Et soutint qu'une jument
Est toûjours une cavale.

Par un discours serieux
Il prouva que la berluë,

Et les autres maux des yeux
Sont contraires à la vûe.

Chacun alors applaudit
A sa science inouïe,
Tout homme qui l'entendit
N'avoit pas perdu l'ouïe.

Il prétendit en un mois
Lire toute l'Ecriture,
Et l'auroit lue une fois
S'il en eût fait la lecture.

Par son esprit & son air
Il s'aquit le don de plaire :
Le Roi l'eût fait Duc & Pair,
S'il avoit voulu le faire.

Mieux que tout autre il savoit
A la Cour jouer son role,
Et jamais lorsqu'il buvoit
Ne disoit une parole.

Il choisissoit prudemment
De deux choses la meilleure,
Et répétoit fréquemment
Ce qu'il disoit à toute heure.

Il fut à la verité
Un danseur assez vulgaire.
Mais il n'eût pas mal chanté,
S'il avoit voulu se taire.

Il eut la goute à Paris,
Longtems cloué sur sa couche.
En y jettant les hauts cris,
Il ouvroit bien fort la bouche.

Lorſqu'en ſa maiſon des champs
Il vivoit libre & tranquile,
On auroit perdu ſon tems
De le chercher à la ville.

On raconte que jamais
Il ne pouvoit ſe réſoudre
A charger ſes piſtolets,
Quand il n'avoit pas de poudre.

Un jour il fut aſſiné
Devant ſon Juge ordinaire,
S'il eût été condamné;
Il eût perdu ſon affaire.

On ne le vit jamais las,
Ni ſujet à la pareſſe.
Tandis qu'il ne dormoit pas,
On tient qu'il veilloit ſans ceſſe.

Il voiageoit volontiers,
Courant par tout le Roiaume.
Quand il étoit à Poitiers,
Il n'étoit pas à Vendôme.

Il ſe plaiſoit en bateau,
Et ſoit en paix ſoit en guerre,
Il alloit toûjours par eau,
A moins qu'il n'allât par terre.

Une fois s'étant fouré
Dans un profond marécage,
Il y ſeroit demeuré,
S'il n'eût pu trouver paſſage.

Il fuioit aſſez l'excès,
Mais dans les cas d'importance,

Quand il ſe mettoit en frais,
Il ſe mettoit en dépenſe.

Dans un ſuperbe tournoi
Prêt à fournir ſa carriere,
Il parut devant le Roi,
Il n'étoit donc pas derriere.

Monté ſur un cheval noir
Les Dames le reconnurent,
Et c'eſt-là qu'il ſe fit voir
A tous ceux qui l'apperçurent.

Mais bien qu'il fût vigoureux,
Bien qu'il fît le Diable à quatre,
Il ne renverſa que ceux
Qu'il eût l'adreſſe d'abattre.

C'étoit un homme de cœur
Inſatiable de gloire;
Lorſqu'il étoit le vainqueur,
Il remportoit la victoire.

Les places qu'il attaquoit
A peine oſoient ſe défendre,
Et jamais il ne manquoit
Celles qu'on lui voioit prendre.

Un devin pour deux teſtons
Lui dit d'une voix hardie,
Qu'il mourroit de là les monts,
S'il mouroit en Lombardie.

Il y mourut ce Heros,
Perſonne aujourd'hui n'en doute;
Si-tôt qu'il eut les yeux clos,
Auſſitôt il ne vit goute.

Il fut par un triste sort
Blessé d'une main cruelle.
On croit, puisqu'il en est mort,
Que la plaie étoit mortelle.

Regretté de ses soldats
Il mourut digne d'envie,
Et le jour de son trépas
Fut le dernier de sa vie.

J'ai lu dans les vieux écrits
Qui contiennent son histoire,
Qu'il iroit en Paradis,
S'il étoit en Purgatoire.

¶ On dit indifféremment *vent du Nord* & *vent de Nord*, *vent du Midi* & *vent de Midi*. C'est pourquoi M. d'Ablancourt n'a point mal dit : *Ce port est bon, & les Vaisseaux n'y sont incommodez que du vent du Nord.* Néanmoins puisqu'on peut user de l'un & de l'autre indifféremment, il seroit beaucoup mieux de dire : *Les Vaisseaux n'y sont incommodez que du vent de Nord.* Car le changement des articles a bonne grace quand l'usage le permet, & ce sont ces petites choses qui font le principal agrément du langage.

¶ Il faut dire : *J'ai dit à un de vos amis, J'ai vû un de vos amis*, & non pas, *à l'un de vos amis*, ni *l'un de vos amis. L'un* ne doit être en usage que quand on dit, *l'un devant l'autre.* Je sais que nos meil-

leurs Auteurs ne sont pas de cet avis ; c'est pourtant comme il faut écrire, & comme il faut parler.

¶ Quand on y prend garde on trouve une très grande difference pour le François dans les ouvrages de M. de la Mothe le Vayer, qui ont paru avant les remarques de M. de Vaugelas, & ceux qu'il fit imprimer après qu'elles eurent paru. Il écrivoit Gaulois auparavant; cependant il n'a pas laissé d'écrire contre Vaugelas, quoiqu'il lui eût une si grande obligation. C'est aussi une piéce bien Gauloise que la Préface de M. Chapelain sur l'*Adone du Marin*, *in folio*, de l'impression de Paris. Je défierois un de nos écrivains les moins polis de la lire, sans, comme on dit, donner l'Auteur au diable avant que d'arriver à la fin.

¶ Seneque a remarqué un mot dans les Géorgiques de Virgile, qui n'étoit plus en usage de son tems, mais ce mot qui étoit en usage du tems de Virgile, n'ôtoit rien de la beauté de Virgile au tems même de Seneque. Que les mots changent dans une langue tant que l'on voudra, la beauté sera toujours la même tant que l'arrangement des mots ne changera pas. C'est ce qui arrivera tout au plus dans notre langue Françoise.

qu'on peut dire être dans sa perfection à cet égard. ☞ Ce mot que Seneque Epist. 58. a remarqué, est *asilus*, grosse mouche qui pique les bœufs, vaches, chevaux &c. en François *tan*.

¶ Il n'y a rien de bien réglé sur le mot de *Monsieur* qui se donne après la mort. Les uns le perdent plûtôt, les autres plus tard; on ne dit pas *Monsieur Scaliger*, & on dit encore, & on dira dans cent ans d'ici, *Monsieur Descartes*. Le Pere Daniel n'a pas bien fait à mon gré d'avoir intitulé son livre *Voiage du Monde de Descartes*; il faloit mettre *de Monsieur Descartes*. Mais je ne puis pardonner à M. Dubois d'avoir mis à la tête de sa traduction des Offices de Ciceron, *faite sur l'Edition de Grévius*. L'honnêteté vouloit qu'il mît *de Monsieur Grévius*. M. Grévius est un homme qui vit encore, & très-connu à Paris. Je suis son ami & il en a quantité d'autres. Il faut voir sur ce sujet une Note de Corneille (Thomas) sur les remarques de M. de Vaugelas. ☞ M. Ménage n'a pas été bon Prophete touchant *Descartes*. Il y a déja du tems qu'on ne dit plus *Monsieur Descartes*. La dignité ne contribue quelquefois pas peu à conserver aux personnes la qualité de *Monsieur* après leur mort.

Les hommes de lettres François qui avoient quelque relation avec Grévius ne pouvoit honnêtement se dispenser de lui donner du *Monsieur*. Ceux qui ne le connoissoient que de nom, du nombre desquels étoit apparemment le Traducteur des Offices de Ciceron, pouvoient le traiter sans cérémonie. On ne dit simplement que Corneille, Racine, Despréaux, Vaugelas; on ne dit même que Grotius tout Ambassadeur qu'il a été. Furetiére, à qui M. Ménage a survécu quatre ans entiers, n'a pourtant dit que *Ménage* toutes les fois qu'il l'a cité; & si je dis ici M. Ménage, c'est parce que je travaille sur un livre dont il a fourni la matiére. Le caprice de l'usage peut beaucoup dans cette occasion. Jansenius Evêque célebre n'a presque jamais joui du *Monsieur*, qui a la mine d'être continué longtems à M. Arnauld simple Docteur.

¶ On croioit qu'il n'y avoit plus de remarques à faire sur la langue Françoise après les remarques de M. de Vaugelas, & c'est pour cela qu'on me fit compliment sur celles que je fis imprimer; mais comme la matiére est ample, je n'en suis pas demeuré là, j'en ai fait d'autres; le Pere Bouhours en a fait aussi & en fait encore, & il y a apparence

qu'on n'en demeurera pas là.

¶ La premiere Edition de mes origines de la Langue Françoise est de Vitré, & des Imprimeurs m'ont dit en parlant de cette Edition, que c'étoit un chef-d'œuvre dans leur Art. Dans le tems qu'elle parut, j'en envoiai un Exemplaire à M. Rigault qui étoit alors à Toul. Il en fut surpris, mais il auroit été bien plus étonné d'en voir l'augmentation. Il avoit eu un même dessein, comme il le marque lui-même par cette lettre de remerciment qu'il m'écrivit le 24. Decembre 1650. *Monsieur, je vous rends graces très-humbles de l'honneur que vous m'avez fait en me donnant part du bel Ouvrage que vous avez mis en lumiere, & dont le public vous sera obligé tant qu'il y aura des François qui ne seront point barbares, mais curieux de l'origine de leur Langue & de parler proprement. Ce livre est rempli de belles & de doctes recherches, je me promets de le lire durant ces Fêtes avec plaisir & contentement. Je crois vous avoir dit que ce même soin m'avoit tellement touché, que je m'étois obligé à M. l'Huillier d'y vaquer tous les soirs en passant le tems de notre conversation durant l'hyver, en parcourant le Dictionnaire François. Mais je n'avois pas dessein de pénétrer si avant*

que vous avez fait. Je me fusse contenté de remarquer seulement l'origine de chaque Diction sans la confirmer d'exemples. J'approuve & loue infiniment la peine que vous en avez voulu prendre. Elle est pleine de belles remarques & d'érudition très-exquise. Que direz-vous de moi en même tems que vous me faites ce beau & riche présent ? J'ai prié M. du Puy de vous en faire un de ma part, qui est le pauvre Commodianus. *C'est du plomb pour de l'or, tellement que tout l'avantage est de mon côté. Je cherirai cette faveur & demeurerai toute ma vie, &c.*

¶ Les langues vivantes sont plus difficiles à bien savoir que les langues mortes. Il y a cinquante ans que je travaille sur la nôtre, & je ne la sais pas encore. Pour la bien connoître & pour la bien écrire, il faut savoir les langues anciennes encore plus que les modernes. La plûpart des langues sont enchaînées les unes avec les autres. Il y a un nommé Guichard qui en a fait voir le rapport. La Dissertation du Pere Bénier Jésuite sur ce sujet, est très-curieuse. Il devoit continuer un projet si beau & si utile. Il en a tous les talens nécessaires. Je lui avois arêté ce que j'ai sur les origines de la langue Grecque, afin qu'il vît celles qui pouvoient venir de la langue Phénicien-

ne. Il auroit été très-capable de cette entreprise, mais il n'a pas eu le tems de s'y appliquer. ☙ Nous avons d'Etienne Guichard, qui prenoit la qualité de *Lecteur & Professeur ès langues saintes*, un gros *in* 8°. intitulé *Harmonie étymologique des langues*, à Paris 1619. Le feu P. Thomassin a donné de nos jours en deux volumes de pareille taille, la Méthode d'apprendre les langues en les réduisant toutes à l'Ebreu.

☞ *ETRENE A IRIS.*

Pour témoigner de ma flame,
Iris, du meilleur de mon ame
Je vous donne à ce nouvel an
Non pas dentelle ni ruban,
Non pas essence, ni pommade,
Quelques boites de marmelade,
Un manchon, des gans, un bouquet,
Non pas heures, ni chapelet.
Quoi donc? Attendez, je vous donne,
O fille plus belle que bonne,
Qui m'avez toujours refusé
Le point si souvent proposé.
Je vous donne: Ah! le puis-je dire?
Oui, c'est trop souffrir le martyre,
Il est tems de s'émanciper,

Patience va m'échaper,
Fussiez-vous cent fois plus aimable,
Belle Iris, je vous donne . . . . . au Diable.

Autre Etréne à une belle.

Je n'ai que de beaux noms à donner pour étréne,
Choisissez de *mon cœur*, de *mon tout*, de *ma Reine*,
D'*objet charmant & doux*, de *mon bel œil vainqueur*,
De *ma lumiére*, de *ma vie.*
Le choix dépend de votre envie,
Mais, si vous m'en croyez, vous retiendrez *mon cœur.*

A la même pour le jour de sa fête.

A ce jour, que je dois fêter,
Je vous présente ma personne.
C'est le bouquet que je vous donne,
Mais le voudrez-vous bien porter ?

¶ Les mots des langues modernes sont nez des anciennes en même idiôme. Le François par exemple, l'Italien & l'Espagnol, du Latin. Et il est à remarquer que les mots François, par exemple, ne sont pas nez des mots Latins écrits, mais des mots Latins prononcez. *Table* n'est pas né de *Tabula* écrit,

car on auroit dit *Taboule*, mais de *Tabula* prononcé, dont on prononçoit l'*u* si bref qu'il ne se faisoit pas sentir, & qu'on n'entendoit que *Tabla*.

¶ M. Morel, à qui j'avois fait présent de mes Origines, me disoit un jour qu'il admiroit mon origine de *Laquais*, que je fais venir de *vernulaca* de même que celle de Garçon. ☞ On avoit raison d'admirer ces étymologies, & c'étoit le cas de dire : *Non equidem invideo; miror magis*. M. Ménage qui les avoit débitées dans ses Origines Italiennes, & qui avoit tâché de les justifier dans la 2e partie de ses Observations sur la langue Françoise, a depuis changé d'opinion, dans la derniére édition de ses Origines Françoises.

¶ *Mantissa*, dit fort bien Joseph Scaliger sur Festus, vient de *Manutensa*. C'est ce qui se peut prendre de la main pardessus la mesure. Les Italiens appellent cela *Paraguanti* ou *Buona mancia*.

¶ *Menianum*, c'est un *Balcon*. Ce mot ne vient pas de *Mœnia*: mais d'un Menius à Rome, qui le premier en fit faire chez lui, selon Festus. Asconius dit qu'il vendit sa maison; mais qu'il retint ses *Meniana* pour avoir des places à voir les jeux.

¶ Saint Isidore dans ses Origines * parlant de celle des Chemises, dit : *Camisias vocamus, quod in his dormimus in camis, id est, in stratis nostris.*

¶ Le mot d'*Esclave* vient de *Sclavus* Esclavon : parce que les Italiens & autres Européens les achetoient pour en faire leurs serfs. On dit de même *Suisse* pour *Portier*. Ces Sclaves étoient autrefois venus de Scandinavie fondre sur l'Illyrie. Ce mot *Sclave* ou plûtôt *Slave* en leur langue comme ils écrivent, signifie *illustre*.

¶ Ce n'est pas de *Mixtarabes* qu'on a nommé Mozarabes les Chrétiens d'Espagne, venus des Maures & des Sarazins, mais d'un Muza Gouverneur de la Mauritanie Tingitane, du tems du Comte Julien.

¶ Le Jeudi-saint est appellé *Natalis Calicis*, dans l'ancienne Vie de sainte Geneviéve. ☞ Du Cange dans son Glossaire Latin barbare, au mot *Natalis Calicis*.

☙ Nous avons plusieurs recueils de contes au nombre de cent. Voici ceux dont je me souviens, que je rangerai suivant l'ordre des tems.

I *L cento Novelle antiche*. Livre inti-

* L. 19. c. 22.

tulé *cento Novelle*, parce que toutes les éditions qui en ont paru, contiennent ce nombre juſte, quoiqu'il ne ſoit pas tel dans les manuſcrits, & que même il ne s'y trouve pas égal, les uns en aiant plus, les autres moins. On ajouta le titre *antiche* à *Nouvelle*, parce que la plûpart de ces Nouvelles avoient été compoſées avant celles de Bocace.

II. Les cent Nouvelles de Bocace, appellées *Decameron* de *δέκα ἡμέραι*, *dix journées*, parce que le livre eſt diviſé en dix journées, qui comprennent dix contes chacune. Bocace mourut l'an 1375.

III. Les cent Nouvelles nouvelles qu'on ſuppoſe avoir été contées pour divertir Louis XI. alors Dauphin, pendant ſa retraite en Brabant au Château de Guénépe près de Bruſſelles depuis le commencement de 1457. juſqu'au 24. de Juillet 1461.

IV. Laurent Bévilacqua en Latin *Laurentius Abſtemius*, nous donna ſur la fin du quinziéme ſiécle un recueil de cent fables qu'il intitula *Hecatomythium*, & un ſecond en 1505. L'un & l'autre ſe trouvent à la ſuite de diverſes éditions Latines *in* 8°. des Fables d'Eſope.

V. Cinthio Giovan Battiſta Giraldi de Ferrare, mort l'an 1573, a compoſé

aussi *Cento Novelle*, intitulées à la Grecque *Hecatommithi*.

VI. François Sansovino Vénitien a recueilli de divers Auteurs un pareil nombre de Nouvelles imprimées *in* 4°. & *in* 8°. Il mourut l'an 1586.

VII. Gabriel Chappuis à l'exemple de Sansovin, qui tira de divers Auteurs cent Nouvelles Italiennes, en a de même recueilli cent qu'il a publiées en François *in* 8°. à Paris 1584. sous le titre de *Facetieuses journées*. Il fit imprimer sa traduction des cent Nouvelles du Giraldi à Paris en 2. volumes *in* 8°. la même année.

VIII. Marguerite Reine de Navarre, sœur de François I. avoit dessein de composer aussi cent Nouvelles. Elle s'en explique clairement dans son Prologue; & l'effet s'en seroit ensuivi, si elle eût vécu assez de tems pour ajouter 28 Nouvelles aux 72. qu'elle a laissées. Brantome ne laisse pas de dire toûjours, *les cent Nouvelles de la Reine de Navarre*, & dans le Catalogue des MSS. de la Bibliotheque de Thou, ce livre est rapporté sous le titre de *Decameron de Madame Marguerite de France, sœur unique de François I. Reine de Navarre, Duchesse d'Alençon. Fol.*

IX. Maiolino Bisaccioni Académicien *Incognito* a fait imprimer *in* 4°. chez les Guerigli à Venise 1651. *Cento Novelle amorose*, chacune desquelles a pour Auteur quelqu'un des quarante-sept de ces *Incogniti*, dont la liste alphabétique se voit au devant du volume. Le Bisàccioni les a dédiées par ordre de ses Confreres à l'Académie des *Delfici* établie à Venise, de même que celle des *Incogniti*.

X. Les *Cento Avvenimenti ridicolosi* ont été imprimez *in* 12. à Boulogne, & à Modéne 1678.

¶ On s'est moqué de la remarque que j'ai faite dans mes Aménitez de Droit, sur le mot de *Graculus*, pour faire voir qu'il ne signifie pas un *Geai*, comme le prétendent des personnes d'un grand mérite, mais une *Corneille*, comme je l'ai prouvé par des autoritez incontestables. Cependant elle est fort juste, puisque je viens d'apprendre que les Provençaux & les Marchands de Marseille, qui sont dans les échelles du Levant, appellent les Corneilles des *Grailles*, ce qui marque infailliblement que ce mot vient de *Graculus*.

¶ Etant François comme je suis, c'est avoir été bien hardi d'avoir fait les Origines de la langue Italienne, &

d'avoir écrit contre les Origines de M. Ferrari ; un Etranger contre un Auteur qui devoit savoir sa langue mieux que moi : mais il s'étoit trompé, & j'ai cru devoir faire remarquer ses fautes. Il a fait aussi un livre *de Re Vestiariâ*, & un autre *de Lato Clavo*, contre Rubenius. Il n'est pas si aisé qu'on s'imagine, de travailler aux Origines d'une langue : il faut pour cela avoir une grande sagacité, & savoir le changement des lettres, & beaucoup d'autres choses.

¶ Un Italien qui croioit dire une bonne chose, disoit qu'on entendoit parler chez moi cinq ou six langues, parce qu'on y parle quelquefois cinq ou six en même tems.

¶ Quand on a acquis une certaine réputation, il ne faut jamais se hazarder à parler une langue dont on n'a pas l'usage, quelque bien qu'on l'entende. Il y a trop à perdre. Un méchant mot suffit pour vous décréditer. J'ai composé plusieurs livres en Italien ; & je ne parle pas Italien. On m'a dit que l'Empereur entend fort bien le François, & que néanmoins il ne le parle pas.

¶ Je fais une fort grande différence entre savoir de l'Italien, & savoir l'Italien. Je dis la même chose du Latin &

du Grec. Il y en a qui en ſavent ſi peu que cela ne vaut pas la peine d'en parler ; cependant ils en font vanité ; & à les entendre, ceux qui en ſavent plus qu'eux ſont des ignorans. Le pis eſt qu'il ſe trouve des gens qui ſont aſſez ſots pour les croire ſur leur parole.

¶ M. de Court ſait la langue Italienne à fond. Dans le voiage qu'il a fait en Italie, il a lu non ſeulement les bons Poëtes, comme Dante & Pétrarque, avec les ouvrages de Bocace ; mais encore les Hiſtoires du Villani, du Ricordani & du Maleſpini, qui ſont les meilleurs Auteurs que l'on puiſſe lire pour bien apprendre cette langue.

¶ Je ſuis aſſez de l'avis de M. de Launay, qui a remarqué que l'on a mieux écrit en Latin depuis François premier jusqu'à préſent, que l'on n'avoit fait depuis Ciceron juſqu'à François premier. Néanmoins dans cette intervalle il faut excepter Lactance, qui a écrit très-dignement & beaucoup mieux que Minucius Félix. La Conſolation de la Philoſophie par Boèce eſt auſſi aſſez bien écrite. Quintilien a tâché de s'élever au deſſus de ſon ſiecle & d'imiter Ciceron ; mais il n'a pu y arriver. ☞ Quinte-Curce, parmi les anciens Auteurs, qui ont

bien écrit depuis Ciceron, pourroit être nommé avec éloge ; & préferé de beaucoup à Lactance, de qui, plûtôt que de Quintilien, on devoit dire, qu'il a tâché d'imiter Ciceron, mais qu'il n'a pû y arriver. Pour Quintilien, quoiqu'il ait beaucoup estimé Cicéron, il paroît avoir si peu tâché d'en imiter la diction, qu'il semble au contraire, dit Erasme, *in Ciceroniano*, en avoir affecté une différente.

¶ Dans une compagnie d'hommes & de femmes, on s'entretenoit de l'air que devoit avoir un homme & une femme pour être bien faits. Quelqu'un dit qu'un homme pour être bien fait devoit tenir de l'homme & sentir son homme ; & que pour les femmes il n'aimoit point celles qui étoient homasses ; & moi, reprit une femme aussitôt ; Je suis de votre sentiment, je n'aime point les hommes effeminez.

¶ Pour que les femmes soient aimables, il ne faut pas qu'elles soient trop maigres ni trop grasses. C'est le sentiment de Martial * :

Habere amicam nolo, Flacce, subtilem,
Sed idem amicam nolo mille librarum,
Carnarius sum, pinguiarius non sum.

* XI. Epig. 100.

Ovide aimoit les belles jambes dans les femmes. C'étoit, disoit-il, une des beautez de Diane.

Talia succincta pinguntur crura Dianæ,
Cum sequitur fortes fortior ipsa feras *.

☞ Nous voions force savans avoir des enfans stupides. C'est pourtant ce que les Colins & les Lucas ont peine à s'imaginer. Ces bonnes gens ont en tête qu'un habile homme engendre toujours son semblable. A propos dequoi je rapporterai ce petit conte.

Un jeune rustre à l'Avocat Chopin
Faisoit un jour cette belle harangue:
J'ai su, Monsieur, qu'étiez un grand Latin,
Et qu'à plaider vous aviez bonne langue.
Or désirant avoir enfans d'esprit,
Bien humblement du meilleur de mon ame
Prier vous viens d'en faire un à ma femme.
Le bon Chopin à ce discours sourit.
Ami, dit-il, onc en ce ne fus maître.
Les enfans miens sont tous de francs niais.
En dà, Monsieur, répond l'homme champêtre,
Ce n'est pas vous qui les avez donc faits?

* 3. Amor. 2.

¶ M. du Périer se plaint que les femmes sont des causeuses. On voit bien qu'il ne lit guére Ovide, il verroit que la maladie est si ancienne qu'il ne faut plus s'en plaindre :

Ecce Anus in mediis residens annosa puellis,
*Sacra facit Tacitæ, vix tamen ipsa tacet *.*

☞ On demande pourquoi la Nature n'a point donné de barbe aux femmes. Outre la distinction des sexes qu'on a coûtume d'en alléguer pour raison, les railleurs en alléguent une autre qu'on a pris plaisir à mettre en vers Grecs, Latins, Italiens, & François.

En Grec.

Πᾶσα γυνὴ λάλος ἐστίν, ἔχει δ' εὖ λεῖα πρόσωπα·
Θηλυτέρῃ πώγων οὐκ ἀγαθὸν λαλιῇ.
Πᾶς γὰρ ἄνευ πληγῆς οὐκ ἂν τὰ γένεια κεράσθαι.
Τὰ στόματος κινεῖ παλμὸς ἀεὶ λιγυροῦ.

En Latin.

Quàm bene prospiciens generi natura loquaci
Cavit ut imberbis femina quæque foret !
Nimirum linguam compescere nescia, radi
Illæsis posset femina nulla genis.

* 2. Fast. 572.

En Italien.

Natura ebbe ragione
Di non dar alle donne barba al mento,
Perche ſtar non potendo un ſol momento
Senza parlar, quel ſeſſo cicalone,
Certo ch'el di lui viſo ſempre ſtato
Nel rader foſſe tutto fraſtagliato.

En François.

Sais-tu pourquoi, cher camarade,
Le beau ſexe n'eſt point barbu?
Babillard comme il eſt, on n'auroit jamais pu
Le raſer ſans eſtafilade.

¶ Une femme entreprit de faire une neuvaine à ſaint Rabboni pour demander la converſion de ſon mari. Quatre jours après le mari étant mort, elle s'écria: O le bon Saint, qui donne plus qu'on ne lui demande! ☞ On lit dans la Légende de ſainte Anaſtaſe qu'aiant épouſé un Payen diſſipateur, & qui de plus la maltraitoit, elle en écrivit à ſaint Chryſogon, en qui elle avoit une confiance particuliere; que de ſon côté le Saint lui faiſant réponſe la conſola, l'invitant à ſe ſoûmettre à la volonté de Dieu. Et comme la mort du mari peu

de tems après s'en ensuivit ; il s'est établi là-dessus une créance parmi le peuple, quand une femme n'est pas contente de son mari, qui est ou un brutal qui la maltraite, ou un ivrogne, ou un joueur &c. qu'elle n'a, pour en être promptement delivrée, qu'à dire l'oraison de S. Chrysogon. Sur quoi ces paroles d'Olivier Maillard, *serm. 5. post. Cineres*, sont remarquables : *Scotus dicit in tertio, quod quando quis offendit nos, non possumus optare damnationem suam sine peccato mortali, nec etiam quod moriatur nisi in duobus casibus. Primò, quando impedit bonum commune, & servitium divinum. Secundò, quando est publicus peccator, & non vult se corrigere, & fundat se in una littera quam mandavit sancta Anastasia beato Grisogono,* (il vouloit dire, *Chrysogono*) *qua habebat virum malum, & rogabat eum quod oraret ut moreretur, nec ipsa peccavit in hoc, quia impediebat eam à servitio divino.* Il est vrai que cette Sainte, dans sa lettre rapportée tout au long par Suidas au mot χρυσόγονος, se recommande aux prieres du Saint, afin que si son mari doit se convertir, Dieu le convertisse, sinon, qu'il le laisse périr dans ses erreurs. Le S. *Rabboni*, mentionné dans l'article précédent, n'est au-

tre que S. *Chrysogon*, par une corruption véritablement assez grande, mais qui ne l'est pourtant pas plus que celle du nom de S. *Branchais* pour S. *Pancrace*, de S. *Plé* pour S. *Hippolyte*, de sainte *Meille* pour sainte *Emilie*, & divers autres noms qu'on peut voir dans le Vocabulaire hagiologique de l'Abbé Châtelain.

¶ Que celui-là a bien rencontré qui a dit d'une femme en croupe derriere son mari: *Post equitem sedet atra cura. Hor.* 3. *Od.* 1. v. 40. ☙ Ces mots sur une méchante femme couchée auprès de son mari,

Furiarum maxima juxta
Accubat.

ne font pas une application moins juste; tirée du 605e vers du l. 6. de l'Enéide.

¶ On disoit d'un homme qui avoit épousé une femme extrémement rousse, que c'étoit un Jason qui avoit conquis la Toison d'or.

¶ L'endroit où une belle femme paroit avec plus d'éclat, c'est son lit. Isabelle Reine de Castille disoit ordinairement qu'il n'y avoit rien de plus beau à voir que *Hombre d'armas en campo, Opisbo puesto en pontifical, Linda Dama en la cama, y Ladron en la horca.* ☙ Bran-

tome page 386. du tome 1. de ses Dames galantes, & ailleurs.

¶ C'est une question de savoir si *Virgo* chez les Anciens signifioit *Pucelle*, ou simplement *Jeune fille* ou *Femme*. Horace dit 1. Od. 29.

Quæ tibi Virginum
Sponso necato barbara serviet?

☞ *Virgo*, quoique rarement, s'est dit d'une jeune femme. Virgile Eglogue 6. l'a dit de Pasiphaé, femme de Minos. Mais dans cet endroit d'Horace, *Virgo* est une fiancée, & non pas une jeune femme; *sponsus* & *sponsa* dans les Auteurs Classiques ne signifiant jamais que *fiancé* & *fiancée*.

¶ En corrigeant une épreuve d'un livre dans lequel on citoit un passage de S. Paul de la seconde * Epitre aux Corinthiens, où il y a *Exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros... in vigiliis & jejuniis*, je trouvai ce passage traduit ainsi: Comme fidèles Ministres de Dieu, rendons-nous recommandables par les vieilles & par les jeunes.

¶ Un jour je me trouvai dans un repas, où l'on avoit prié M. Patin. C'étoit

* VI. 5.

le Médecin le plus gaillard de son tems. Les lettres que nous avons de lui témoignent assez quel étoit son caractere. D'abord qu'il fut à table, il demanda à boire, & me porta la santé de M. Rohault, qui faisoit bruit alors par ses expériences physiques, & auprès duquel j'étois assis. Il me dit en mirant son verre : *Domine Menagi, oportet vivere S. J. C.* Ah, Monsieur, lui dis-je, cette sentence ne vient pas sans doute d'Hippocrate: & si tout le monde la suivoit à la lettre, vous & vos confreres auriez encore bien plus d'emploi que vous n'en avez. Je vois bien, me répondit-il, que vous n'entendez pas l'énergie des trois lettres du mot *Sic*, qui veulent dire qu'il faut faire en partie le contraire de ce que je fais, *vivere Sobriè, Jucundè, Castè.*

☞ Pour parler juste, & conformément à la verité, il falloit dire, *qu'il faut faire ce que je fais.* Car Patin au pied de la lettre, vivoit *sobriè, jucundè, & castè.* Toutes ses lettres en font foi. Ceux qui s'en font une autre idée, ne le connoissent pas. Voiez touchant sa sobriété, dont il s'agit, la lettre 134e du 5e vol. où écrivant à un M. Belin Médecin à Troies en Champagne : *Je ne sais*, lui dit-il, *pourquoi vous me tenez pour un hy-*

dropote ? je bois un peu de vin, mais le plus sobrement qu'il m'est possible. Neanmoins je vous dirai, cum A. Gellio, si tout le monde en buvoit autant que moi, il seroit bien plus cher qu'il n'est, vû que j'en bois tout mon soû. Je dois à cette sobriété que je n'ai point encore besoin de lunettes, nonobstant mon âge & mes veilles.

¶ Il est arrivé à M. l'Evêque de .... deux petites avantures dans la derniere visite de son Diocese, qu'il m'a dites lui-même. Etant au Village de ..... il fit assembler les habitans dans l'Eglise: & après avoir demandé aux Marguilliers s'il n'y avoit point de plainte contre leur Curé, il fit plusieurs questions aux Paroissiens touchant leur croyance. Dans ce tems-là il apperçut une bonne femme qui faisoit tous ses efforts pour fendre la presse afin de voir plus à son aise M. l'Evêque. Il la fit approcher, & lui demanda combien il y avoit de Sacremens. A quoi aiant satisfait : Avez-vous été confirmée, continua-t-il ? Elle fit une profonde révérence, & lui dit : Oui, Monseigneur, j'ai eu le bonheur de l'avoir été par feu Monsieur votre pere.

M. l'Evêque de .... quitta ce Village pour aller dans un autre, où en vi-

ſitant l'Egliſe du lieu, il s'apperçut qu'il y avoit au Maître-Autel un S. Martin repreſenté en Cavalier, mais dans une attitude ſi mal ſéante, que le cheval préſentoit le derriere au Célébrant quand il étoit à l'élévation ; & voulant remédier à l'indécence de cette peinture, il dit aux Marguilliers, que quoique S. Martin eût été un Cavalier célebre, il avoit été auſſi un Evêque d'une ſainte vie ; & qu'ainſi il étoit bien plus à propos de repréſenter leur Patron en Evêque qu'en Cavalier ; que d'ailleurs cela conviendroit mieux à l'ornement de leur Autel. A quoi le plus ancien des Marguilliers répondit : Monſeigneur, nous aimons bien mieux voir le Patron de notre Paroiſſe en Cavalier qu'en Evêque : & comme on lui en eut demandé la raiſon ; C'eſt, ajoûta-t-il, qu'à un Cavalier il ne lui faut qu'un cheval, dont l'entretien ne coûte pas beaucoup ; mais à un Evêque il lui faut un caroſſe & ſix chevaux, qui coûtent beaucoup plus à nourrir. Surquoi il faut remarquer que M. l'Evêque de ..... faiſoit ſa viſite dans un caroſſe à ſi chevaux.

¶ M. de .....aimoit Mad. la Comteſſe de..... ſoit par jalouſie ou autrement, il fit des vers ſatiriques contre elle

par lesquels entre autres choses il lui reprochoit qu'elle étoit vieille. La Comtesse indignée de son procedé, s'adressa au Marquis de.... qui l'aimoit aussi, & lui déclara que s'il vouloit qu'elle répondit à son amour, il faloit qu'il prît soin de la venger d'une personne de qui elle avoit receu quelque chagrin. Le Marquis accepta le parti, & la Comtesse lui aiant nommé M. de...... il lui assura qu'elle seroit satisfaite. Cependant M. de..... nonobstant ses vers satiriques vouloit renouer avec la Comtesse, & cherchoit tous les moiens de se raccommoder avec elle. Ils demeuroient tous deux dans un même quartier, & la Comtesse avoit coûtume de passer le Pont-neuf pour aller à la Messe aux Augustins. M. de...... qui avoit donné ordre à un de ses laquais de venir l'avertir lorsqu'elle sortiroit, apprit un moment après qu'elle alloit à la Messe. En même tems il monte sur son bidet & sort dans le dessein de se rendre aux Augustins; mais lorsqu'il fut arrivé près de la Samaritaine, il se sentit tout à coup décharger quelques coups sur les épaules en présence de la Comtesse & du Marquis qu'il apperçut qui marchoient sur le rebord du Pont, ce qui lui causa

encore plus de chagrin. Etant de retour chez lui, il ne ſongea qu'à ſe venger du Marquis. Les duels n'étoient pas encore défendus en ce tems-là; c'eſt pourquoi il fit appeller le Marquis, qui tourna la choſe en plaiſanterie. Il fit réponſe qu'étant homme d'épée, il ne vouloit pas ſe battre contre un homme de robbe; que cependant il acceptoit le défi, pourvû que M. de ..... entrât ſeulement pour une journée parmi les Cadets & en fit toutes les fonctions. L'affaire n'eut pas d'autres ſuites.

¶ Un Curé de Village avoit un Miſſel déchiré & percé en pluſieurs endroits. Pour ſuppléer aux mots qui manquoient, il ſe ſervoit du mot de *Jeſus*. Le Seigneur du lieu l'aiant un jour invité à dîner, lui dit: Monſieur le Curé, il eſt beaucoup parlé de Jeſus dans l'Evangile d'aujourd'hui. Cela eſt vrai, répondit le Curé, ce mot-là en vaut bien un autre.

☞ Tiré des contes vulgairement intitulez *Contes de Bonaventure des Periers*, deſquels on eſt en état de donner une nouvelle édition, plus correcte que toutes les précédentes, accompagnée de notes curieuſes, & d'une préface où l'on prouvera que ces contes ne ſont, ni ne peuvent être de des Périers.

¶ Un autre Curé d'une grande Ville qui ne ſavoit pas beaucoup de Latin, mais qui d'ailleurs ne manquoit pas d'eſprit, ſe mit à la tête de ſon Clergé pour recevoir un corps qu'on devoit lui remettre entre les mains. On lui fit un très beau diſcours en Latin, comme c'eſt la coûtume, en le lui remettant. Comme il ne l'entendoit guére, voici ce qu'il répondit: *Loquebantur Apoſtoli variis Linguis*; Monſieur, dit-il, les Apôtres parloient pluſieurs langues, vous venez de me parler en Latin, & moi je vais vous répondre en François, & fit un diſcours dont toute l'aſſemblée fut fort contente.

¶ Un Payiſan étant à confeſſe s'accuſoit d'avoir volé du foin, le Confeſſeur lui demandoit: Combien en avez-vous pris de bottes? *Ardé*, dit-il, *Monſieur, devinez*. Trente bottes, dit le Confeſſeur? *Oh non*. Combien donc, ſoixante? *Oh vrament nani*, reprit le Payiſan; *mais ardé boutez-y la chartée, auſſi bien ma femme & moi devon-je aller querir le reſte tantôt*.

¶ L'abſolve des Grecs, ou la maniere d'abſoudre chez ces peuples, ſe fait en diſant: *Dieu vous abſolve*, ou *vous pardonne vos pechez*, & cette maniere paroît

plus conforme au bon sens, que celle des Latins qui disent, *Je vous absous de vos pechez*. En effet, si un homme alloit dire à un criminel que l'on est sur le point d'executer, *Je vous absous, je vous donne ma grace*, au lieu de dire, *Le Roy vous donne sa grace*; on ne laisseroit pas de passer outre.

¶ Il y a dans Valére Maxime un Chapitre de l'ingratitude de la Patrie envers les grands hommes. C'est une chose étrange que le mérite excite d'ordinaire l'aversion & l'envie, au lieu de la reconnoissance & de l'émulation qu'il devroit faire naître. J'ajoûterois bien un nouveau Chapitre à celui de Valére Maxime, & j'aurois de beaux exemples pour le remplir. Il s'en trouve de nos jours presque dans tous les Etats du monde; mais aucun payis ne nous en fournit un plus grand nombre que la Hollande. On a vû périr Barneveld. Messieurs de With furent sacrifiez à l'ambition du Prince d'Orange. Grotius l'échapa belle, & l'on prétend que l'Amiral Tromp a été empoisonné avec de la cervelle de chat. ☞ Une chose à remarquer touchant l'endroit qu'on cite ici de Valére Maxime, c'est que dans la plûpart des éditions de cet Auteur, le second

& le troisiéme chapitre du cinquiéme livre sont intitulez, l'un *de gratitudine*, l'autre *de ingratitudine*, mots que les connoisseurs savent n'être pas Latins, & qu'ils présument avec raison lui avoir été prêtez par quelque Grammairien du bas siécle. Si *gratitudo*, disent-ils, & *ingratitudo* étoient de lui, pourquoi aiant eu tant de fois occasion d'emploier l'un & l'autre dans le corps même des Chapitres, a-t-il toujours eu recours à des périphrases, telles que *grata mens*, *gratus animus*, *grata ingrataque animi significationes*, *grata voluntas*, *memor beneficii animus*, *ingratus lapsa mentis error*? Cela ne peut venir, ajoûtent-ils, que de ce qu'*ingratitudo*, & *gratitudo* n'étoient pas alors des termes reçus. Cassiodore, qui écrivoit sur la fin du sixiéme siécle, étant, je pense l'Auteur le plus ancien qui ait usé du mot *ingratitudo*. Des critiques exacts, sur de bons manuscrits ont reconnu que c'étoit *de gratiis* & *ingratis* qu'il faloit lire dans les endroits de Valere, où on lisoit auparavant *de gratitudine*, & *de ingratitudine*. A quoi des Ecrivains modernes, d'ailleurs assez châtiez, n'aiant pas pris garde, n'ont pas fait difficulté sur la foi des éditions ordinaires, de recevoir, com-

me bien Latins, les termes de *gratitudo*, & d'*ingratitudo*. Non seulement Calvin, qui ne negligeoit pas son style, est de ce nombre, Pierre Bunel, qui le croiroit ? & Paul Manuce, Cicéroniens de profession, en sont aussi. Ce qui fait voir combien on doit être attentif sur le choix des mots, quand on entreprend d'écrire dans une langue étrangere.

¶ Je crois qu'on auroit bien de la peine à rapprocher de nos langues d'Occident celles des Peuples les plus reculez de l'Orient, comme de la Chine. Jusques ici personne ne s'est avisé de faire aucune découverte là-dessus. On dit que M. Thevenot doit avoir les écrits d'une personne qui avoit appris dans l'Amérique, le long du fleuve de S. Laurens, quinze langues toutes différentes, plus riches que les nôtres, & dont il avoit fait des Grammaires & des Dictionnaires.

¶ *Philarque*, *Phyllarque*, & *Phylarque*. Ces trois mots dont la prononciation est presque semblable, ont cependant trois significations fort différentes. *Philarque* signifie *Ambitieux*, proprement *Avide de gouverner*. *Phyllarque*, signifie *Prince des feuilles*; & *Phylarque* veut dire *Tribun*, ou plûtôt *Dizenier d'Anth nes*, c'est-à-dire Prévôt de l'un des quartiers de cette Vil-

le; car il y en avoit dix, comme quatorze à Rome,& seize à Paris, & ce quartier d'Athenes avoit nom *Phyle*, qui signifie *Garde*, à cause qu'on y faisoit la garde. ☞ φυλή aiant la premiere longue n'a pas de rapport à φυλακή, mais vient de φύω, & signifie originairement γένος, *genus*. Les tribus des Athéniens furent nommées φυλαὶ, *genera*, parce qu'elles furent d'abord divisées en quatre genres d'habitans, en gendarmes, artisans, laboureurs, & pâtres. Il est bien vrai qu'on faisoit la garde en chaque quartier, mais φυλή & φυλακή ne laissent pas d'avoir une origine différente; φυλή de φύω, & φυλακή de φυλάττω, qui vient de πύλη, *porta*, comme qui diroit πυλάττω, parce que la garde se fait aux portes.

¶ Un jeune Prince couroit à la rencontre d'une Dame de grande qualité, fort belle, & pour qui il avoit beaucoup d'estime. Elle lui dit : Monsieur, vous allez bien vîte. Le Prince lui répondit : Madame, je suis mon penchant.

¶ Un Confesseur vouloit toûjours interroger son pénitent sans lui donner le tems de dire autre chose qu'*oui* & *non*. Un jour un jeune homme s'étant présenté à lui pour se confesser, il lui fit

tant de questions & de tant de façons, qu'à la fin il s'épuisa. Son pénitent le voiant à bout, lui dit: Mon Pere, ne savez-vous que cela? vraiment j'en sais bien d'autres.

¶ M. Petit a restitué un endroit de Diogene Laërce, que je croiois irrémédiable. Nous en avions fort disputé ensemble pendant une après-dînée, ce qui lui donna occasion le lendemain d'y faire refléxion, & de m'envoier la correction de ce passage dans une lettre. C'est l'endroit où Laërce parle du prétendu Testament de Diogene le Cynique. Ce Philosophe ordonne qu'on le jette dans le Fleuve Elissus, afin d'être utile à ses freres (c'est-à-dire les chiens, qu'il appelloit ainsi). M. Petit prétend que cela n'est pas vraisemblable, & qu'il y a une transposition dans ce passage. Voici sa Lettre. Il y corrige aussi un endroit d'Elien:

P. Petitus Ægid. Menagio suo
S. D.

Loci Laërtiani de obitu Diogenis agnosco tecum vitium, sed nego esse immedicabile. Quid de eo sentirem hesternâ die aperui, qua mihi tunc fuit subita conjectura.

Nunc pensitatâ re diligentiùs, non video tamen cur ab illa opinione discedere debeam, quàm cum animum adverteris, & tibi quoque probatum iri non dubito. Sed ipsum locum integrum adscribere opera pretium est. Sic ergo ibi Laërtius: ἔνιοι δέ φασι τελευτῶντα αὐτὸν, καὶ ἐντείλασθαι ἄταφον ῥίψαι ὡς πᾶν θηρίον αὐτοῦ μετάσχοι. ἢ εἴς γε βόθρον συνῶσαι. καὶ ὀλίγην κόνιν ἐπαμῆσαι. οἱ δὲ εἰς τὸν Ἐλισσὸν ἐμβαλεῖν ἵνα τοῖς ἀδελφοῖς χρήσιμος γένηται. *In iis verbis illud* ἀνακόλουθον *absurdumque est quod cadaver projici in fluvium jubetur ut eo canes fruantur. Fratres enim canes vocat Cynicus, quia & canes Cynici dicebantur. Vitiosa igitur, ut dixi, lectio. Hanc verò arbitrabar restitui posse, si luxata quædam verba in suam sedem reponerentur. Ac talis fieret contextus,* ἢ εἴς γε βόθρον συνῶσαι καὶ ὀλίγην κόνιν ἐπαμῆσαι, ἵνα τοῖς ἀδελφοῖς χρήσιμος γένηται. οἱ δὲ εἰς τὸν Ἐλισσὸν ἐμβαλεῖν. *Tute omnia jam plana fatearis oportet. Variæ hîc opiniones super ultima Diogenis voluntate traduntur. Alii mandasse ipsum dicunt ut cadaver suum abjiceretur insepultum, quò feræ omnes eo fruerentur; aut in foveam deponeretur modico pulvere injecto, ut esset fratribus, nempe canibus, utilis: alii verò ut in Elissum præcipitaretur. Non video quid habeat hæc lectio difficultatis; nisi si quis Elißum confundat cum Ilisso amne Atticæ, in quem errorem non incidet qui legerit apud Pausaniam Elissum inter fluvios Corinthiaci*

territorii. Proinde ἰλισσὸν *in Græcis Æliani codicibus perperam pro* Ἐλισσοῦ *scriptum non dubito ubi de ejusdem Diogenis exitu mentio fit. Vale, Vir Clarissime, & me tibi devotissimum amare perge. Ex Musæo, die* 12. *Junii ann.* 1658. ❧ Il eſt ſurprenant que M. Ménage dans l'endroit de ſon Commentaire ſur Diogéne Laërce, où il rapporte cette correction, en ait donné tout l'honneur à Samuel Bochart ſans faire la moindre mention de Pierre Petit.

¶ Si-tôt que l'on eut appris la mort de M. de Louvois* dans notre Aſſemblée, M. de V..... qui y étoit, fit à cette occaſion l'impromptu que je vais vous dire. C'eſt une eſpece d'Apoſtrophe aux ennemis de la France:

Pourquoi vous réjouir, fiers ennemis? tout beau.
Louvois agit dans le tombeau;
Sa vigilance ſans ſeconde
A ſervir le plus Grand des Rois,
Animera toujours les fidèles François:
Il n'eſt qu'un L o u i s dans le monde,
Mais il eſt encor des Louvois.

L'auteur de cet impromptu m'en-

* Il mourut à Verſailles le 9. Juillet 1691.

voya quelque tems auparavant cet autre qu'il avoit fait dans une Aſſemblée, en apprenant que le Roi venoit de nommer M. le Duc de Beauvilliers Chef du Conſeil :

Son mérite plus grand que tout ce qu'on
peut croire,
Au Miniſtere même ajoûte de l'éclat.
C'étoit le ſeul degré qui manquoit à ſa gloire,
Et le ſeul ornement qui manquoit à l'Etat.

¶ Lorſque M. l'Abbé de .... qui fut depuis Cardinal, ſoûtint ſa Majeure, un Bachelier qui diſputoit contre lui, cita le paſſage du Concile, qu'il nia formellement s'y trouver. Le Bachelier fut chercher le livre à la Bibliotheque de Sorbonne, & le lui montra tel qu'il l'avoit cité. L'Abbé de .... voulut s'excuſer, & pour exprimer qu'il avoit vû d'autres exemplaires où la citation n'étoit pas, il dit : *Vidi alia toma ubi locus iſte non erat*, au lieu de dire *alios tomos*. M. Hennequin qui étoit aux écoutes, cria tout haut : *Quia vidiſti, Thoma, credidiſti.*

Le même M. Hennequin en expliquant un paſſage de l'Ecriture où il vouloit que les Interprêtes ſe fuſſent trompez, diſoit : *Hic Lambinus lambinat* ;

Lyra delirat : Justus Lypsius, justè lapsus est.

¶ Malherbe âgé de soixante & dix ans, voulant venger la mort de son fils tué en duel par M. D..... dont les parens sont encore aujourd'hui une belle figure à la Cour, envoia un cartel de défy à ce jeune Gentilhomme. Les amis de Malherbe aiant appris cette nouvelle, firent tous leurs efforts pour l'empêcher de s'aller battre, à quoi il répondit : Qu'y a-t-il à appréhender ? la perte ne seroit pas si grande pour moi que vous le pensez, je ne hazarde qu'un double contre une pistole. ☙ Le Gentilhomme qui tua le fils de Malherbe étoit de Provence, & s'appelloit de Piles. Voyez Balzac Entretien 37. & notre Auteur pag. 580. de ses observations sur Malherbe 2. édition.

¶ M. M..... aiant appris il y a quelques jours que M. de Furetiére étoit bien malade, l'alla voir aussitôt, parce qu'il est bien de ses amis, il le trouva en robe de Chambre devant son feu assis dans un fauteuil de commodité. M. de Furetiére lui conta toute sa maladie, disant qu'il avoit bien souffert, & qu'il avoit été à l'extrémité. Pendant que son ami lui marquoit le plaisir qu'il avoit de le

voir hors de danger, M. l'Abbé de.... arriva: Ah tenez, lui dit-il, voilà mon Sauveur, en montrant cet Abbé qui venoit d'entrer, c'est à lui seul à qui j'ai obligation de la vie. En effet, c'étoit cet Abbé qui avoit pris soin de lui, & qui avoit fait la dépense de toutes choses pendant sa maladie. M. de Furetiére lui demanda par maniere d'entretien à combien pouvoit aller cette dépense. Si vous voulez le savoir, lui dit cet Abbé, je crois avoir le mémoire dans ma poche; là-dessus il le tira & se mit à lire: Tant pour la viande de vos bouillons, tant pour vos Médecins, tant pour votre Chirurgien, tant pour l'Apoticaire, tant pour le linge & autres menus frais, tant pour le Porte-Dieu & son Compagnon qui vous ont apporté le Viatique, & tant pour les deux Prêtres qui vous ont administré l'Etrême-Onction. A ces deux derniers articles M. de Furetiére s'écria; Abbé, Abbé, vous m'avez ruiné en Sacremens.

¶ Voici des vers qu'on m'envoia ces jours passez. Je n'en connois point l'Auteur, je sais seulement qu'ils ont été faits à l'occasion de l'éloge que le Prince d'Orange fit du Roi dans le discours qu'il prononça à la Haie le 5. Février 1691.

en présence de tous les Princes liguez. Vous en jugerez : les voici.

Les Racines, Grand Roi, les Boileaux, les Corneilles,
En vain pour te louer ont consacré leurs veilles,
Leurs éloges pompeux deviennent superflus.
Nassau vient d'en faire un qui t'honore encor plus
La plus sure louange, & la mieux affermie,
Est celle que nous donne une bouche ennemie.
Ce Prince qu'en naissant un destin envieux
Rendit de ta grandeur rival ambitieux,
Et dont les yeux d'abord offensez de ta gloire,
Ne virent qu'à regret ta premiere victoire;
Qui sans cesse depuis traversant ton chemin,
S'offrit par tout à toi les armes à la main,
Qui sans se rebuter de cent revers terribles,
Bravoit tout de nouveau tes armes invincibles,
Et vaincu mille fois, s'en prenant au malheur,
Ne se croioit jamais au dessous du vainqueur.
Lui, dis-je, dont l'orgueil facile à le seduire,

N'imputoit ses malheurs qu'au défaut d'un Empire ;
Lui qui s'osoit flatter que s'il devenoit Roi,
Il pourroit s'élever, & s'égaler à toi.
Aujourd'hui qu'il a joint aux forces de Hollande,
Les Sceptres d'Angleterre & d'Ecosse & d'Irlande,
Que l'Europe liguée au gré de ses souhaits,
Sert son ambition, seconde ses projets,
Et de ces Nations à ta perte animées,
Dépose entre ses mains le sort & les armées,
Il rend pourtant aux yeux de cent Princes confus,
Un solemnel hommage à tes hautes vertus,
Exalte ta valeur, admire ta prudence,
Convient que ton pouvoir passoit sa connoissance,
Te nomme hautement le plus puissant des Rois,
Juge de l'avenir par tes derniers exploits,
Et leur dit que c'est fait de la Cause commune,
Sans leurs derniers efforts, & ceux de la fortune.
O magnifique éloge, & dont jamais, Grand Roi,
N'approcheront tous ceux qu'on peut faire de toi!

Tous les plus grands Heros dans le cours de leur vie,
Se sont trouvez en butte à la maligne envie;
Leur présence toûjours offensoit quelques yeux,
Ce n'est qu'en les perdant qu'on les connoissoit mieux:
La mort étoit pour eux une source de gloire,
Et l'on ne traitoit bien que leur seule mémoire.
Tu braves seul, Grand Roi, l'envie & ses efforts,
Tu remportes vivant, ce qu'ils n'ont eu que morts,
Et sans t'attendre au bout de ta noble carriere,
L'Univers dès ce jour te rend justice entiere.

☞ Ces vers sont beaux. Je les aurois crus de Racine, s'il n'avoit été nommé dans le premier. Les dix derniers sont une noble imitation du commencement de l'Epitre d'Horace à Auguste. Je prie très-humblement l'illustre Auteur de cette piéce, quel qu'il soit, de me pardonner la liberté que j'ai prise de changer un mot dans ce vers.

On t'accorde vivant ce qu'ils n'ont eu que morts;

Au lieu d'*on t'accorde*, j'ai mis *Tu remportes*, qui m'a paru plus régulier avec vivant.

¶ M. de Munſter dans une grande maladie fit vœu, à la perſuaſion des Jeſuites, de faire bâtir, ſous le nom de S. Ignace, une Egliſe de cinquante mille écus, s'il en revenoit. Il fut fort longtems à guérir; & lorſqu'il ne fut plus en danger, un Jeſuite de Paderborn écrivant à un autre lui diſoit, *Mirabamur Sanctum noſtrum non arripere ſubitò tam bonam occaſionem.* Elle a été bâtie, mais en l'honneur de S. Ignace Martyr.

¶ M. de Vivonne qui eſt naturellement railleur, voiant venir un Garde pour lui rendre viſite, & remarquant que ſon juſte-au-corps étoit retourné, quoique fort propre, lui dit: Vous voilà donc, Monſieur, avec votre juſte-au-corps retourné de la Campagne.

Fin du troiſiéme Tome.

PAg 28. lig. 25. *lisez* ἤιλτνον. Page 29. lig. 28. *lisez* ἀπῆλθε. Page 176. ligne 6. *lisez* τῇ δευτέρᾳ.

Page 204. lig. 22. lisez *nò*, *precipitò*. Page 233. lig. 16. *lisez in orcum*. Pag. 270. ligne 4. *lisez* ὄχον. Page 322. lig. 14. *lisez* systême.

Page 347. lig. 16. *lisez* μοιρηγενὲς. Pag. 389. lig. 1. *lisez* des chams. Page 408. ligne 15. *lisez* λαλιῇ.

Page 424. ligne 7. *lisez* ἀπείλασθαι ἄπαφοι ῥίψαι.

ADDITIONS.

PAge 147. ligne 19. *après ces mots* Dieu vous assiste, *ajoutez*, Sur quoi le conte qui suit vint fort à propos.

Un Petit-maitre, après mauvaise chance,
Sortoit du jeu la tabatiére en main.
Un gueux passoit, qui vint à lui soudain
Lui demandant l'aumône avec instance.
Des deux côtez grande étoit l'indigence.
Il ne me reste, ami, dit le Joueur,
Que du tabac. En veux tu ? Serviteur,
Répond le gueux qui n'étoit pas trop nice,
Nul besoin n'ai d'éternuer, Seigneur,
Chacun me dit assez, Dieu vous bénisse.

Page 165. ligne 19. *après ces mots* le même sujet, *ajoutez*, Beatus Rhenanus à qui l'on avoit donné à entendre que Philippe Puchaimer, Médecin du Cardinal de Mayen-

ce Albert de Brandebourg, avoit ce traité de Ciceron, un autre *de vita beata*, & quelques Oraisons anecdotes du même, la Médée d'Ovide &c. n'avoit pas tort, dans sa lettre à ce Médecin, de lui témoigner qu'il craignoit que ce ne fût une fable. Voyez cette lettre de Rhenanus imprimée à la suite de ses livres *rerum Germanicarum*, & aussi parmi les cent Epitres Philologiques recueillies par Goldast.

dans *Mensa philosophica*, *tract.* 4. *cap.* 18. *de Mulieribus.* Feu M. du Cange trompé par les éditions *in* 12. de Francfort & de Strasbourg 1602. dans lesquelles ce livre est attribué à Michel l'Ecossois, *Michaeli Scoto*, cite le passage, comme de cet Auteur, dans son Glossaire bas-Latin au mot *Disciplina.* En quoi il a été suivi par M. le Docteur Boileau pag. 229. de son histoire des Flagellans. Mais c'est une erreur. Le livre est constamment d'un Irlandois, nommé Thibaud Auguilbert. Du Verdier en rapporte ainsi le titre pag. 50. de son supplément de la Biblioth. de Gesner. *Theobaldi Auguilberti Hyberniensis artium & Medicinæ Doctoris Mensa Philosophica. Paris. in* 8°. 1517. J'en ai une édition Gothique de 1507, aussi *in* 8°. à Paris chez François Regnault, où cet Auguilbert dans l'Epitre dédicatoire adressée aux jeunes Etudians, leur parle en ces termes : *Meum periclitatus ingenium, nonnihil scribere tentavi, quod non minus utilitatis, quàm jucunditatis litterariis juvenibus esset allaturum. Mensam etenim suavissimis ferculis instructam vobis duxi parandam.* J'ignore donc surquoi peuvent s'être fondez ceux qui ont procuré les éditions de Strasbourg & de Francfort, pour attribuer à Michel

l'Ecossois, ce qui appartenoit à cet Irlandois. Ils n'en marquent aucune raison, & je ne trouve dans aucune liste des œuvres de *Michaël Scotus*, le livre intitulé *Mensa Philosophica*. Il est divisé en quatre traitez, dont le quatriéme contient en quarante-quatre chapitres divers petits contes. Celui du Confesseur disciplinant est un des meilleurs. On l'a mis de cette sorte en vers François.

Une femme se confessa.
Le Confesseur à la sourdine
Derriére l'Autel la troussa
Pour lui donner la discipline.
L'Epoux non loin de là caché,
De misericorde touché,
Offrit pour elle dos & fesse.
La femme y consentit d'abord:
Je sens, dit-elle, ma foiblesse,
Mon mari sans doute est plus fort.
Sus donc, mon Pere, touchez fort,
Car je suis grande pécheresse.

Une chose à remarquer, c'est que dans le même livre, immediatement après ce conte, se trouve celui-ci, d'où Moliére a pris le sujet de sa Comédie du *Médecin malgré lui*. *Quadam mulier percussa à viro suo, ivit ad Castellanum infirmum, di-*

cens virum suum esse medicum, sed non mederi cuiquam nisi forte percuteretur, & sic eum fortissimè percuti procuravit.

¶ La charité n'étoit pas connue chez les Payens, mais en récompense ils pratiquoient mieux l'hospitalité, que nous ne pratiquons la charité.

¶ Lorsque les Recteurs de l'Université de Paris parlent en public, c'est une Loi qu'ils doivent réciter par écrit, parce que ce seroit une confusion pour tout le Corps s'il venoit à manquer. Ceux qui ont assez bonne mémoire pour reciter par cœur peuvent le faire, mais ils sont obligez d'avoir leurs cahiers devant eux.

¶ La methode de lire l'Histoire, composée par Bodin, est excellente. Elle mériteroit d'être traduite en bon François, mais il faudroit savoir beaucoup de choses pour s'en bien acquiter. Quand M. de Launai parle de Bodin, il l'appelle M. Bodin, parce qu'il étoit Angevin. M. de Launai a fait un amas de toutes les brochures qu'il a rencontrées, & les a fait relier en plusieurs volumes; & parce qu'il y en a de méchantes parmi les bonnes, il a écrit ce mot au commencement: *Sunt bona, sunt mala.* Un Italien a fait un Catalogue de ces sortes

de brochures sous le titre de *Bibliotheca volante*. On appelle aussi ces brochures des *blueis*, parce que la plûpart sont brochées en papier bleu. ☙ L'Ouvrage que Bodin a intitulé *Methode de lire l'histoire*, n'est rien moins que méthodique. On y trouve de bonnes choses, souvent ou empruntées d'ailleurs, ou repétées dans ses autres livres, ou qui ne sont pas en leur place. Au travers d'une ostentation perpetuelle de doctrine on y reconnoît des ignorances grossiéres dans les choses, & dans les mots. Le jugement que dans le *Prima Scaligerana* Joseph Scaliger fait de ce livre est beaucoup plus sûr.

¶ C'est une belle Bible que la Bible de M. le Jay. Cependant qui le croiroit, elle est si méprisée, pour ainsi dire, & à si bon marché, que sa reliure coûte plus que la Bible même. Le Cardinal de Richelieu avoit offert à M. le Jay de lui rembourser la dépense qu'il avoit faite pour la faire imprimer, & de lui faire un présent considérable, à condition qu'elle paroîtroit sous son nom, mais le Cardinal mourut trop tôt. Je crois que le traité avoit été commencé, mais les parens du Cardinal ne voulurent pas en entendre parler. Vitré qui

De-que illis faciunt andouillas, atque bodinos,
Aut cervelaßos pratico de more Milani.

¶ Jean Brunet, Avocat de Valence, a fait un Recueil de Nativitez, où il se trouve au 184. feuillet une chose que seront bien aises de savoir tous ceux qui sont curieux de ce qui regarde la Vie de M. Cujas. C'est une figure au milieu de laquelle est écrit : Magdeleine du Roure est née en 1537, le 21 Septembre, 16 heures 4. minutes après midi ; au dessus, *Temperata*, & aux dessous, Ladite se maria & épousa M. Cujas le 24. de Mai 1558. Ce fut sa premiére femme. Papire Masson parle de ce mariage, mais il ne dit rien du tems. On trouve encore dans le même Recueil la Nativité d'Ennemond Bonnefoi, connu par l'Edition du *Jus Orientale* qu'il fit faire autrefois avec des Notes. Il naquit en 1536, le 20 d'Octobre, & mourut le 8 de Février dans la 38e année de son âge.

☞ L'Edition qu'on donna il y a quelques années du *Salamalec Lyonnois* à l'insçu de l'Auteur étant très-imparfaite, il est à propos de la donner ici corrigée sur l'original.

LE SALAMALEC LYONNOIS.

Jamais ne fut nation plus civile
Que la Françoise, il le faut avouer.
L'Envoié Turc, bien pourroit s'en louer
Après l'honneur qu'à Lyon * la grand ville
Des Magistrats en passant il reçut.
Ces Magistrats crurent fraper au but
S'ils regaloient l'Excellence Othomane
D'un compliment en langage Othoman.
Car, disoient-ils, parler par trucheman
C'est une mort : En Langue Musulmane
Un Musulman il nous faut saluer.
L'invention leur sembloit mémorable.
Le point étoit comment l'effectuer.
Où rençontrer un harangueur capable ?
Un homme expert dans le Salamalec ?
Notez qu'alors tenoit auberge illec
Certain quidam deserteur de Mosquée ;
De mauvais Turc devenu bon Chrétien.
C'est notre fait, dirent ces gens de bien.
La chose au Sire étant communiquée,
Il l'approuva : Laissez faire, dit-il,
François Selim, c'est ainsi qu'on me nomme,
Nul mieux que moi, Dieu merci, ne fait comme

* En 1660.

La tête on doit courber jusqu'au nombril.
Rabattre en arc les mains sur la poitrine,
Se reculer, s'avancer à propos,
Et cetera; suffit, de ma doctrine
Tenez-vous surs, & soiez en repos.
Vous me verrez à la mode Turquesque
Faire cent tours qui surprendront vos yeux.
Telle action vous paroitra burlesque,
Qui cache au fond sens très-mysterieux.
Or en ceci la grande politique,
C'est de me suivre en tout d'un pas égal.
Souvenez-vous de cet avis unique,
Vous ne sauriez me suivant faire mal.
De point en point on promit de le suivre.
On le suivit jusqu'au moindre ïota.
L'Ambassadeur bien fort s'en contenta,
Mais ce qui plus que tout le transporta,
Fut qu'un Chrétien parlât Turc comme un livre.
Il n'est, dit-il, Assesseur du Divan
Qui mieux que vous entende notre langue,
Pas ne vous doit surprendre ma harangue,
Répond Sélim, je suis né Musulman.
NE' MUSULMAN? VOUS L'ETES DONC ENCORE.
Moi? point de tout, je me suis converti;
Et c'est le Dieu des Chrétiens que j'adore.
AH! PAR MAHOM VOUS EN AVEZ MENTI.

ET MUSULMAN JAMAIS VOUS
NE NAQUITES,
OU VOUS N'AVEZ PAS CHANGE'
DE PARTI.
JE NE PUIS CROIRE AU MOINS
CE QUE VOUS DITES;
SI JE N'EN VOIS UN SIGNE FORT
PRECIS.
A moi ne tienne. ETES-VOUS CIR-
CONCIS?
Vous allez voir. Lors sa misere nue
Le Compagnon étale à découvert.
Les Magistrats à cette étrange vûe,
Quoiqu'étonnés, pour n'être pris sans
vert,
Suivant leur guide, imitant sa posture,
Firent leur cour en forme, & sans tarder,
Chacun selon le talent que Nature,
Petit ou grand, lui voulut accorder.
L'ordre fut rare, & l'histoire rapporte
Que l'Othoman salué de la sorte,
Crainte de pis, s'enfuit sans dire adieu.
Tout au rebours les donzelles du lieu
Prirent grand goût à la cérémonie,
Et telle fut leur jubilation,
Que maintenant nulle ne se soucie
De voir après cette reception,
Ambassadeur, s'il ne vient de Turquie.

☞ On m'envoia de Paris en 1696, la rélation du fait qui suit, bien circonstancié, qu'on m'assuroit être vrai. Je tairai le nom des Dames, l'une desquelles est encore en vie.

LE PHILTRE.

C'est en tout tems que l'Amour régne en France,
Malgré la guerre il y maintient ses loix.
Mars aux Plaisirs y conserve leurs droits,
Aux bords de Seine ils sont en assurance.
Là deux Abbez jeunes, propres, bienfaits
S'étoient ancrez dans le cœur de deux Dames.
Elles avoient favorisé leurs flames,
Amans aimez, rien ne troubloit leur paix:
Clymène, Iris, (c'est le nom de ces belles)
N'épargoient rien pour les rendre fidelles,
Mais en cela trop de soin nuit par fois.
Un bien aisé ralentit la poursuite,
Nos deux galans n'eurent pas dans la suite
La même ardeur qu'ils avoient autrefois.
Clymène, Iris, plus fermes dans leur choix,
Se désoloient de perdre leur conquête.
Pour la sauver, Amour leur mit en tête
De recourir à la fameuse Hacquin,
Femme d'intrigue, opératrice habile:

Elles y vont : Je sais, dit la Sibyle,
Un philtre sûr que m'apprit la Jobin,
Où doit entrer ce double endroit de l'homme,
Endroit qu'avoir doit tout Pape de Rome,
Et sans lequel le monde prendroit fin.
Bien m'entendez sans que je vous le nomme.
Si tel endroit vous pouvez me fournir,
Je vous ferai vos amans revenir.
A ce discours les Dames attentives
En leur logis s'en retournent pensives,
Chacune à part roulant dans son esprit,
Sans l'une à l'autre en faire confidence,
Un bon moien d'avoir l'endroit prescrit.
Il leur parut qu'aisément la potence
Leur fourniroit le désiré morceau.
Dans cette vûe Iris en diligence
Mande en secret un valet du bourreau,
Lui met en main quatre Louis d'avance
Sur & tant moins de quatorze promis.
De l'autre part en cachette d'Iris
Autre valet est mandé par Clymène
Pour même fait, à moindre ou plus haut prix.
Deux ou trois jours s'écoulérent à peine
Qu'un voleur fut en Grève executé.
A Montfaucon de nuit il fut porté
Par les deux gars, qui l'aiant mis au gîte,

Frere, dit l'un, morbleu, fais-moi plaisir,
Je meurs de soif, & de chaud. tien, va vîte,
Apporte pinte, & buvons à loisir.
Je le veux bien, dit l'autre; à la pareille.
Et lui de courre. A l'instant le matois
Fait son coup, zest, attendant la bouteille.
Etant venue, il boit, & tout courtois
Dit à sa dupe: Adieu mon camarade,
Point de façons entre gens du métier,
Il faut que j'aille, étant dans ce quartier,
Voir ici près un mien oncle malade.
Garde n'avoit l'autre, allant à son but,
De l'arrêter; mais quand il reconnut,
Venant au fait, que la place étoit vuide,
S'il fut surpris, on le peut bien juger.
Sans perdre tems il poursuit le perfide,
Et l'ateignant bientôt d'un pas leger:
Je te ferai, traitre, bien lâcher prise,
Lui cria-t-il. On ne lui répondit
Qu'à coups de poing; gourmade se rendit,
On se collete, on se froisse, on se brise.
Le guet survint, qui tous deux les mena
Droit à l'Hôtel du prochain Commissaire;
Sur leur querelle on les examina,
L'homme saisi de la friande paire
Avoua tout. Son récit étonna.

Depuis en conte on a tourné l'affaire.

¶ Je devois écrire à M. le P. Préfident en faveur d'un de mes amis, qui avoit une affaire affez fâcheufe. Après avoir longtems cherché fur quoi travailler, je ne trouvai rien de plus beau que ce qu'Agefilas * écrivoit en pareille occafion à un de fes amis : *Si Nicias n'a point failli, delivrez-le pour l'amour de vous ; s'il a failli, delivrez-le pour l'amour de moi ; de quelque maniere que ce foit, delivrez-le.*

¶ Tous les Hiftoriens qui ont parlé d'Alain Seigneur de Châteaugontier, comme Courvaifier, & Bondonnet dans leurs Evêques du Mans, fe font trompez en appellant ce Seigneur Alain. Il s'appelloit Alard ; Meffieurs de Sainte-Marthe dans leur *Gallia Chriftiana*, à l'article de l'Abbayie de Bellebranche ont fait la même faute. ☞ Tiré de M. Ménage dans fon Hift. de Sablé pag. 167.

¶ Le Pere Bourdaloue prêchoit le Carême à S. Sulpice. Un jour de Fête que M. le Prince y étoit, il fe fit longtems attendre. Cependant tout le monde caufoit dans l'Eglife en attendant que le Prédicateur vint, & comme la foule

* Plutarq. Apohth.

cette même ville, goutérent la nouvelle religion. Mathieu Béroalde en fit profession ouverte quelques années après, & fut même Ministre à Genève. Il étoit neveu de Vatable, & avoit des livres rares, & exquis, lesquels furent la plûpart vendus, & dispersez après sa mort. Quelques-uns cependant demeurérent à son fils, qui dans un tems de troubles, tel que celui où il vivoit, eut peine à les conserver. Il en regretoit un sur tout, imprimé, dit-il, à la Chine, que Joseph Scaliger, à qui il l'avoit prêté, lui retint. Il en dit un mot dans son Moyen de parvenir, chap. 56. intitulé *Sommaire*, & en parle plus au long, & plus serieusement sur la fin de son Palais des curieux. Il étoit Poëte, Chymiste, Médecin, Philosophe, Grammairien, Mathématicien. Ses ouvrages, dont nous avons un grand nombre, sont presque tous ou Romanesques, ou Chymiques, ou tous les deux, tel que son *Voyage des Princes fortunez*, livre ennüieux à la mort, au chapitre près qui contient l'histoire du Roi Eufransis, & de son favori Spanios. On la peut voir toute entiére dans les Remarques de Sorel sur le dixiéme livre de son Berger extravagant. Claude Barthelemi Morisot Avocat au Parlement de Dijon l'a mise en Latin, en aiant seulement changé les noms, & l'a inserée dans son *Veritatis lacrymæ*, petite Satire, que les Jésuites, qu'il y maltraitoit, firent brûler publiquement à Dijon, par Arrêt du même Parlement le 4. Juillet 1625. On dit que ce *Voyage des Princes fortunez* n'aiant point

eu de débit, Verville composa, pour dédommager son Libraire, le Moien de parvenir, dont il s'est fait des éditions sans nombre. Le titre seul excitoit la curiosité. C'est assurément un livre singulier. L'Auteur y paroît fort desabusé de la pierre Philosophale, dont il avoit été longtems entêté. Pour sa religion, l'on ne peut douter qu'étant fils d'un Ministre de Genève, il n'ait été élevé dans la prétendue réformée. De Huguenot, après la mort de son pere, il se fit Catholique, mais à en juger par son Moien de parvenir, qui fut un de ses derniers ouvrages, il est aisé de voir que s'y moquant, comme il fait, des Catholiques & des Huguenots, il n'étoit ni l'un ni l'autre. Sa retraite à Tours, où apparemment il est mort, l'a fait mettre par l'Abbé de Maroles, pag. 255. de la 2 partie de ses Mémoires, au nombre des illustres Tourangeaux. Le même Abbé lui donne pour compagnon de poësie enjouée le nommé Gui de Tours, qui en effet s'appliqua, peu de tems après que le Moien de parvenir eut paru, à en tourner quelques contes en vers François. Ce sont des manieres d'Epigrammes. Je les ai vûes, rien n'est plus sec. Je me suis en mon particulier diverti à en mettre en vers Latins trois ou quatre dont je me contenterai de rapporter celui-ci, qui est un des moins Cyniques. Il est tiré du 72. chapitre, intitulé Thème.

GERONTES ET ANCILLA.

Habuit Gerontes optimi vini cadum,
Prima bibendum quem nota sodalibus
Servabat; hunc ancilla quamvis non sibi
Servatum adibat sæpe, paulatim hauriens.
Et sic cadus perire. Jam frequentibus
Perdiderat anima pene dimidium haustibus,
Herus ipse cum descendit accensa face
Recogniturus dolium. Verum ut sono
Inanitatem sentit, ancillam vocat.
Accurrit, ambo quæritant labem cadi.
Fax gemina lucet, rimulam at nullam vident;
Non vimen biscit laxius, sana omnia.
Ancilla tandem jussa conscendit cadum,
Visura pone si quid acciderit mali.
At dum caput reclinat, elatâ togâ,
Clunesque, proximaque partes clunibus
Nudantur; hoc gavisus ad spectaculum
Bonus Gerontes, quærere, inquit, desine,
Rimam ecce video qua meum fluxit merum.

DISSERTATION

SUR

LA FAMEUSE EPIGRAMME LATINE

DE L'HERMAPHRODITE.

L'Ingénieuse Epigramme Latine de l'Hermaphrodite est assez connue, mais peu de personnes jusqu'ici en ont bien connu l'Auteur. Elle est d'un Italien nommé en Latin *Pulex de Custoza Vicentinus*, c'est-à-dire Pulci de Costozza, bourg à six milles de Vicence. Vossius qui le met au nombre de ses Historiens Latins, livre 3. chap. 9. & qui, sur les mémoires de Felix Osius, Professeur en Eloquence à Padoue, nous en apprend diverses particularitez, ne nous a rien dit de cette Epigramme. Zacharias Lilius Chanoine régulier, de qui nous avons un petit Dictionnaire géographique intitulé *Orbis breviarium*, au mot *Vincentia* sa patrie, parlant des hommes de mérite qui l'ont illustrée, n'y oublie pas ce *Pulci*, dont il fait mention en ces termes. *Pullex Poëta* (il devoit écrire *Pulex*) *qui Hermaphroditi carmina elegantissimè scripsit.* Laurent Valle, que je crois le plus ancien Auteur imprimé qui en ait parlé, le nomme *Duplex*, livre 2. de son Invective contre Facius. *Duplex Vicentinus in argutissimo carmine quod solum ipsius inveni.* Ensuite de quoi il produit

Ovide aimoit les belles jambes dans les femmes C'étoit, disoit-il, une des beautez de Diane.

Talia succincta pinguntur crura Dianæ,
Cum sequitur fortes fortior ipsa feras *.

☞ Brantome s'est fort récrié sur la beauté de la jambe dans les Dames. Aussi dit-on qu'il avoit fait choix d'une maîtresse qui les avoit les plus belles du monde, & que son plaisir souverain étoit de les regarder. Sur quoi l'on fit les vers qui suivent.

Cléon poussé d'humeur folâtre
Regardoit à son aise un jour
Les jambes plus blanches qu'albâtre
De Lise objet de son amour.
Tantôt il s'attache à la gauche,
Tantôt la droite le débauche,
Je ne sais plus, dit-il, laquelle regarder,
Une égale beauté fait un combat entre-elles:
Ah, dit Lise, ami sans tarder,
Mettez-vous entre deux pour finir leurs querelles.

¶ M. du Périer se plaint que les femmes sont des causeuses. On voit bien

* 3 Amor. 2.